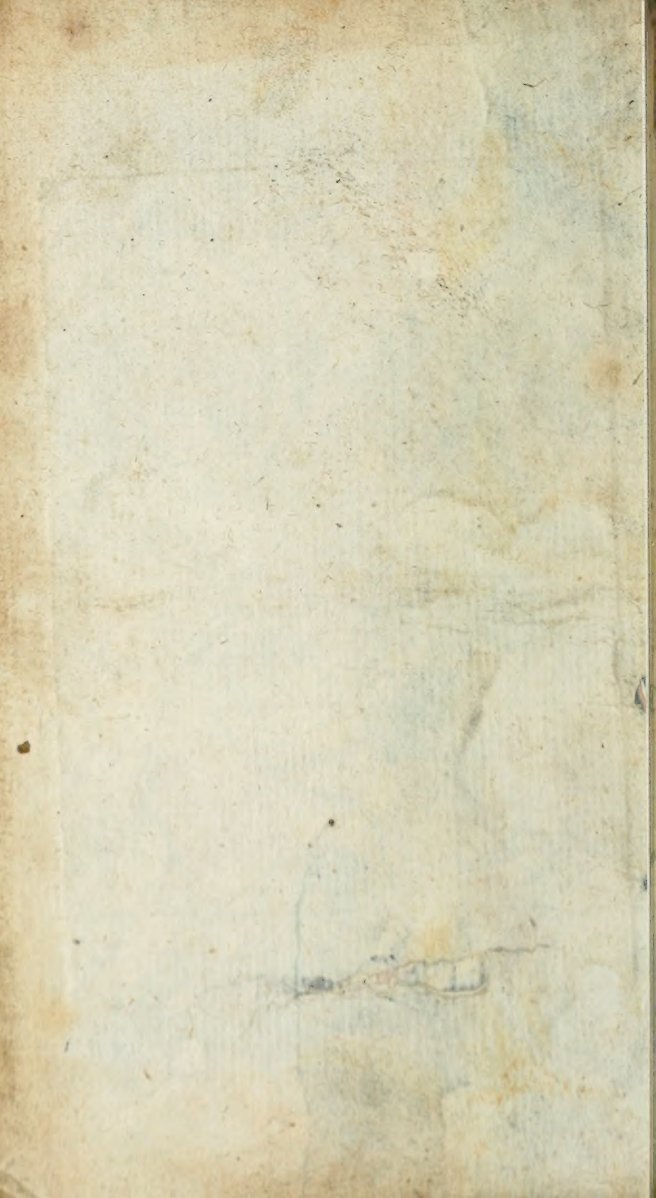






HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

TOME SEPTIE'ME.

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ:

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME SEPTIÉME.

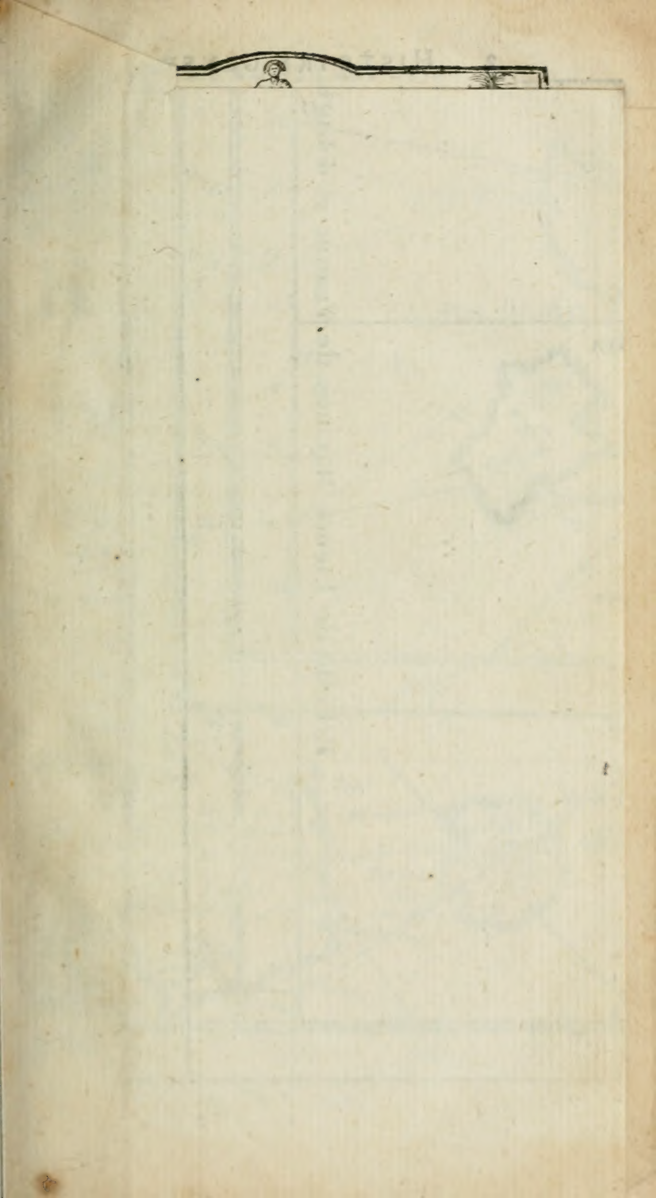


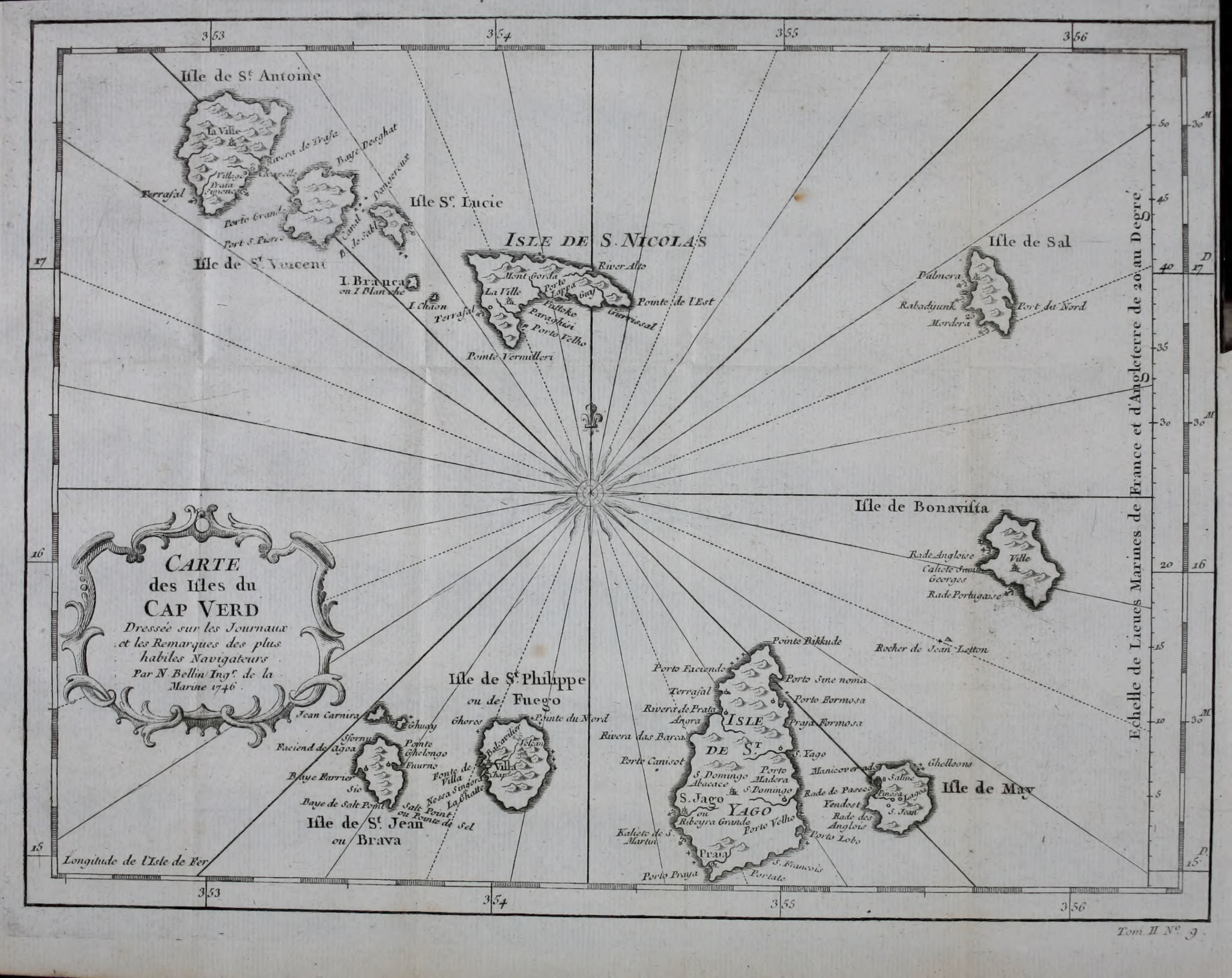
A PARIS;

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or

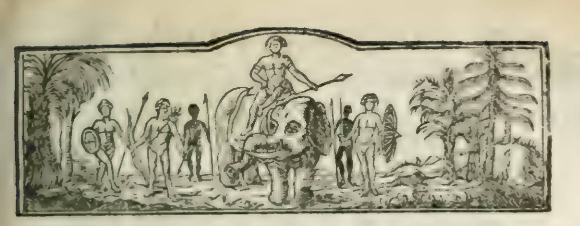
M. DCC. XLIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.





CARTE des Isles du CAP VERD
Dressée sur les Journaux et les Remarques des plus habiles Navigateurs
Par N. Bellin Ingr. de la Marine 1746.
Isle de St. Antoine
Isle de St. Vincent
Isle St. Lucie
ISLE DE S. NICOLAS
I. Branca ou I. Blanche
I. Chaon
Isle de Sal
Isle de Bonavista
Isle de St. Philippe ou de Fuego
Isle de St. Jean ou Brava
ISLE DE St. YAGO
Isle de May
Rocher de Jean Letton
Longitude de l'Isle de Fer
Echelle de Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré
Tom. II No. 9



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siècle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE CINQUIE'ME.

Voyages en différentes parties de l'Afrique & dans les Isles adjacentes, avec la description des Pays & des Habitans.

CHAPITRE V.

Voyage de Georges Roberts au Cap Verd & aux Isles du même nom en 1721.

ROBERTS. 1721.

Observations sur cet Ouvrage.



DANS cette Relation qui fut publiée à Londres en 1726, l'Auteur déclare qu'à la réserve de ce qu'il rapporte sur le témoignage d'autrui, il

ROBERTS. 1721.

n'écrit rien qui ne soit d'une exacte vérité ; & qu'avec de fortes raisons de croire ce qu'il n'a pas vû de ses propres yeux, il ne laisse pas d'en parler avec plus de ménagemens & de précautions. Il ajoute à cette apologie que si l'on ne prend pas beaucoup de plaisir à ses avantures, il ne doute pas du moins que la description qu'il donne des Isles du Cap Verd, de leurs productions, de leurs manufactures, &c. ne soit d'une extrême utilité pour les Anglois qui portent leur commerce dans ces Isles. La premiere partie de l'Ouvrage contient les avantures de l'Auteur. Le reste est donné à la description des Isles du Cap Verd, & peut passer pour la meilleure Relation qu'on ait de ces Isles dans aucun langage. Elle est accompagnée de plusieurs Cartes de l'Isle, composées par Roberts même, & de quatre planches. 1. Une vûe de la Baye de *Salt Point* dans l'Isle de *Saint-Jean*, où l'Auteur aborda dans sa Chaloupe. 2. L'arbre nommé *le Dragon*. 3. Un homme & une femme de la même Isle, nuds, suivant l'usage du Pays. 4 Les mêmes en habits dont ils ont aussi l'usage. On s'est arrêté d'autant plus volontiers au détail des infortunes de Roberts, qu'ayant

passé onze jours entre les mains des Pirates, ce récit devient utile pour la connoissance des usages & des mœurs de ces brigands.

Le 14 de Septembre 1721, le Capitaine Roberts s'engagea au service de quelques Marchands de Londres pour le voyage de Virginie. Là, il devoit prendre le commandement d'un Vaisseau nommé *le Dauphin*, avec une cargaison pour la Côte de Guinée, d'où il devoit retourner à la Virginie ou aux Barbades, suivant l'espérance qu'il auroit de rendre son voyage plus utile aux propriétaires.

Le Capitaine Scot, un des Chefs de l'entreprise, faisant voile à la Virginie dans un Vaisseau de vingt-deux pieces de canon, nommé le *Roi Sagamore*, Roberts partit avec lui. Mais un vent contraire les ayant forcés de relâcher à Plymouth, ils trouverent dans ce Port le Comte de *Belhaven*, nommé au Gouvernement de la Barbade, que la même raison avoit forcé d'y entrer sur le *Royal Anne*, grand Vaisseau de guerre. Le tems s'étant adouci, sans promettre beaucoup de constance, ce Seigneur remit à la voile, sous de si malheureux auspices, qu'il fut jetté sur les rocs du Lezard,

Roberts part avec le Capitaine Scot.

Naufrage de Milord Belhaven.

ROBERTS. 1721.

où il périt avec la plus grande partie de ſon équipage. Scot, plus attentif à ſa ſûreté, attendit un mois entier pour ſe remettre en mer. Sa courſe fut heureuſe & n'eut même rien de remarquable ; excepté les obſervations de Roberts ſur l'Isle de Ténérife, dont on a déja rendu compte dans la deſcription de cette Isle.

On arrive aux Isles du Cap Verd.

Ils arriverent à l'Isle de Sal, une des Isles du Cap-Verd ; mais n'y trouvant aucun des Habitans, ils en partirent le ſoir à huit heures, & le lendemain ils aborderent à dix heures du matin dans l'Isle de Buona-Viſta, où leur deſſein étoit de prendre la cargaiſon de ſel. Ils mouillerent dans la Rade Angloiſe, ſous la petite Isle, au-delà du Roc abîmé.

Le jour ſuivant ils deſcendirent au rivage, pour convenir de prix avec les Ouvriers qui devoient tirer le ſel des Mines, & pour acheter d'autres marchandiſes, telles que des Chevaux & des Anes, dont ils vouloient faire une partie de leur cargaiſon. Ils s'attacherent enſuite au travail. La méthode du Pays eſt que les gens d'un Vaiſſeau reçoivent le ſel aux Mines, & le tranſportent à peu de diſtance dans quelque lieu propre à le faire ſécher ;

Methode de tirer du ſel.

après quoi les Habitans du Pays le chargent ſur des Anes, & mettent un Négre pour conduire ces animaux par troupes, dont chacune eſt composée de quinze. Mais il faut prendre garde de ne pas faire porter plus de ſel à la fois qu'on n'a de gens pour l'embarquer auſſi-tôt; car s'il en arrive trop au lieu de l'embarquement, il n'y a point de ſoins ni de précautions qui puiſſent le garantir du ſable, que le moindre ſouffle met en mouvement, parce qu'il eſt d'une extrême légereté. Il ſe mêle alors avec la marchandiſe, & lui cauſe un tort irréparable pour la vente. L'Auteur donne un autre conſeil, qui regarde la cargaiſon des Bêtes vivantes. Tandis qu'on s'occupe à faire tirer le ſel, il faut veiller ſoigneuſement à faire porter chaque jour du foin aux animaux qu'on veut conſerver; car ſi l'on s'en repoſe ſur la fidelité des Négres, ils violent leurs engagemens avec tant de mauvaiſe foi, qu'on perd ſes meilleurs Bêtes, ou que devenant moins propres au travail, leur valeur diminue dans d'autres lieux. Enfin l'Auteur ajoûte qu'il faut apporter aſſez d'eau pour la proviſion du Bâtiment, tandis qu'on eſt à tirer le ſel; parce que les ſour-

Précautions pour le faire tranſporter.

ROBERTS.
1721.

ces étant fort éloignées des Mines, il en coûte beaucoup pour faire venir de l'eau ſur le dos des Anes, & que ſi l'on a des Beſtiaux à bord il eſt impoſſible de fournir à cette dépenſe.

On quitta l'Iſle de Buona-Viſta pour ſe rendre à celle de Maio, ou de Mai, où l'on trouva cinq Bâtimens qui chargeoient du ſel pour la Baltique. Cette rencontre fut heureuſe pour les Matelots Anglois, qui commençoient à ſe reſſentir de ce qu'ils appellent la famine de l'Oueſt; c'eſt-à-dire, à manquer d'eau & de tabac. De l'Isle de Mai, on mit à la voile pour celle de S. Jago : mais ayant voulu s'approcher du Port *Villa de Praya* avec toutes les voiles, on fut jetté par le vent au-deſſous de la Rade, & pendant trois jours on s'efforça inutilement d'y entrer. La diſette d'eau fit périr dans cet intervalle une partie des Anes ; triſte leçon qui apprit aux Anglois à ſerrer leurs voiles en approchant de cette Baye, parce qu'il y ſouffle ordinairement un vent de terre, dont il n'eſt pas aiſé de ſe garantir.

Dangers près du Port Villa de Praya.

Après avoir renouvellé la proviſion d'eau & de bois, & pris du foin & des cocos verds pour les Beſtiaux, on tourna les voiles vers la Barbade.

Dans le paſſage on trouva une Baleine morte, & ſur elle un prodigieux nombre d'Oiſeaux qui la dévoroient, quoique la terre la plus proche fût à plus de trois cens lieues. On aborda au Port de la Barbade vers la fin du mois de Mars 1722. Les chevaux & les ânes étoient en ſi mauvais état qu'on n'en put vendre qu'un petit nombre; & les proviſions ſe trouvoient ſi cheres au Marché que ſi quelques honnêtes gens de l'Iſle, amis de nos Marchands, ne leur en euſſent fourni gratis, il auroit fallu prendre le parti de tuer la plus grande partie de ces animaux. Pour comble de diſgrace, le vin de Canarie qu'on avoit acheté à Téneriſe, ſe vendoit moins que celui de Madere, quoiqu'il eût coûté le double & qu'il fût beaucoup meilleur. Mais le goût des Habitans de la Barbade eſt ſi déclaré pour le Madere, qu'ils le préferent à tout autre vin.

ROBERTS.

1721.

Baleine morte & devorée par les oiseaux de mer.

1722.

Scot ſe rend à la Barbade.

Tous ces contre tems firent hâter ſon départ au Capitaine Scot. Roberts, à qui ſa réſolution déplut, l'engagea, pour ſes gages & pour quelque argent prêté, à lui acheter une Felouque, nommée *la Marguerite*, d'environ ſoixante tonneaux, pour exercer

Roberts quitte Scot, & commande un petit bâtiment.

ROBERTS. 1722.

le commerce en ſon propre nom. L'ayant chargée de diverſes marchandiſes pour la Côte de Guinée & pour les Iſles du Cap-Verd, la crainte de quelques Pirates, qui croiſoient aux environs des Iſles Caraïbes, l'obligea de partir avec Scot, vers le milieu du mois de Juillet. Cependant il en fut ſéparé, trois jours après, par un coup de vent. Enſuite ſon mauvais ſort le fit tomber malade. Tandis qu'il étoit confiné dans ſon lit, le Pilote, par inattention ou par ignorance, perdit ſa route. Il erra long-tems ſans ſe reconnoître. Enfin, par de longs détours, on arriva vers le milieu d'Octobre à l'Iſle de Sal.

Son Pilote perd ſa route.

On jetta l'ancre dans la Baye de Palmera, qui eſt au Nord de l'Iſle. C'étoit la ſaiſon des Tortues vertes. Roberts obſerve à cette occaſion que les François viennent ſouvent aux Iſles du Cap-Verd dans la ſeule vûe d'y prendre des Tortues, qu'ils ſalent au rivage, à peu près comme la Morue de Terre-Neuve, & qu'ils vendent aux Indes Occidentales avec beaucoup de profit. Ils gardent les écailles pour la France, où le débit en eſt plus avantageux qu'en Angleterre ; ſurtout celui des Tortues de ces Iſles,

Il arrive à l'Iſle de Sal.

Tortues vertes.

qui ont l'écaille plus fine & plus transparente que dans tout autre lieu. D'ailleurs ils y trouvent quelquefois de l'Ambre-gris. particulierement dans l'Isle de Sal ; & l'on prétend que si les Chats sauvages, & même les Tortues vertes, ne mangeoient pas cette précieuse gomme, on y en trouveroit beaucoup davantage.

Ambre gris.

Roberts, qui avoit besoin de rafraîchissemens, ayant envoyé sa Chaloupe à terre pour lui trouver quelques Tortues nouvellement pêchées, la vit revenir en moins de deux heures. Elle lui en apportoit une, qui pesoit entre deux & trois cens livres, avec un Négre de Saint Nicolas, qui lui en fit présent au nom de ses Compagnons. Ils étoient venus à Sal au nombre de soixante, pour y pêcher des Tortues par l'ordre d'un Capitaine de Vaisseau qui étoit allé depuis près d'un an charger à Buona-Vista. Mais une si longue absence leur faisant perdre l'espérance de le revoir, ils offroient à Roberts la moitié de leurs Tortues, de leur huile, de leurs écailles & de leur ambre gris, pour transporter l'autre moitié dans l'Isle de S. Nicolas. Comme son dessein étoit de se rendre dans cette Isle, il leur offrit d'y transpor-

Négres à la pêche des tortues.

ROBERTS.

1722.

ter leurs marchandiſes ; mais il ne voulut point accepter leur préſent ſans ſçavoir à qui le fond appartenoit. Le Négre croyoit avoir été employé par un Capitaine Anglois. Cependant on lui nomma les Ports d'Angleterre & d'autres lieux qu'il ne put reconnoître. Enfin Roberts nomma les Bermudes, & le Négre aſſura que le Capitaine étoit venu de ces Iſles. Le jour ſuivant on mit à la voile pour Saint Nicolas, après s'être chargé de ſix Négres, avec deux de leurs femmes & un enfant à la mamelle. On mouilla, la nuit ſuivante, dans la Rade de *Trefall*, ſur ſix braſſes de fond.

Traité de Roberts avec un Prêtre Portugais.

Le lendemain au matin, il vint à bord un Prêtre Portugais, qui ſe donna pour le Maître de tout ce que les Négres avoient acquis dans l'Iſle de Sal. Il prétendoit les y avoir envoyés pour la pêche des Tortues & de l'ambre gris, avec la convention d'un ſalaire. Comme le plus grand nombre y étoit reſté avec le fruit de leur travail, & que ſur le récit de Roberts il appréhendoit qu'ils ne lui manquaſſent de fidélité, il convint avec lui que pour la ſomme de cent dollars & un bel Eſclave, il iroit prendre à Sal les Négres & leur pêche. Roberts ne ſe fit pas preſſer,

dans une occasion si simple de gagner de l'argent, & de se rendre agréable aux Portugais. Mais il se fit promettre que les cent dollars lui seroient comptés avant que les Négres & les marchandises fussent débarquées.

Avant ce voyage, il quitta la Rade de *Trefall*, qui est à quinze ou dix-huit milles de la Ville, pour aller jetter l'ancre dans l'ancienne Rade de *Paraghisti*, d'où le chemin est plus court & plus commode jusqu'à la Ville de S. Nicolas. Il se proposoit de trocquer son bled & son riz pour des étoffes (48) de coton, de l'ambre gris, du sang-de-dragon, & d'en vendre même une partie argent comptant. D'un autre côté il avoit appris que les Isles au-dessus du vent étoient dans un si grand besoin de provisions, que depuis un an il y étoit mort plus de cinq cens personnes de faim & de misere. Ainsi la principale partie de sa cargaison consistant en riz, en bled, il n'avoit à se promettre que de grands avantages. Cependant il résolut de ne pas remettre plus loin à satisfaire le Prêtre Portugais, de peur que ses Négres ne trouvassent le moyen de revenir

Projets de Roberts.

(48) De celles qu'on porte aux Côtes de Guinée, & que les Portugais nomment *Barafal*.

ROBERTS.

1722.

ſans ſon ſecours. Cette entrepriſe ne demandoit pas plus de huit jours ; & dans la ſaiſon où l'on étoit, il ne devoit pas craindre qu'il arrivât d'autres Vaiſſeaux pour lui enlever ſes eſpérance de commerce.

Il s'arrête à Curriſal.

Dans cette réſolution il tourna le lendemain vers *Curriſal*, pour y renouveller ſa proviſion d'eau & de bois. Ce lieu eſt fort commode pour l'eau, qui y deſcend juſqu'à la mer ; mais le bois eſt aſſez loin, & le chemin ſi difficile, que ſans l'aſſiſtance de quatre Négres, qui étoient à bord avec le Prêtre, il ne ſeroit jamais parvenu à s'en procurer. Auſſi ne l'avoient-ils accompagné que pour lui rendre ce ſervice, & le quitterent-ils lorſqu'il mit à la voile.

Le jour ſuivant vers dix heures du matin, il fut arrêté par un calme, qui dura tout le reſte du jour. Vers le ſoir, il découvrit trois Bâtimens ; & le premier, qu'il obſerva ſoigneuſement avec ſa lunette, lui parut gros & chargé. Il ne douta point que les autres ne fuſſent de même, & qu'ils n'arrivaſſent enſemble. Cependant comme le calme continuoit, & qu'ils ne faiſoient aucun ſigne, il paſſa la nuit à l'ancre. Mais le vent s'étant levé avec le Soleil,

Il rencontre des pirates.

il apperçut bientôt, sur le Vaisseau qu'il avoit observé, un grand nombre d'hommes en chemise, & une longue bordée de canons qui lui rendirent cette rencontre fort suspecte. Il étoit trop tard pour se dérober par la fuite. Déja le Vaisseau étoit fort proche. Cependant lorsqu'il fut à la portée du canon, il arbora le Pavillon d'Angleterre; ce qui rendit l'espérance aux Anglois. Roberts se hâta de faire paroître aussi le sien. Il remarqua que le Vaisseau portoit environ soixante-dix hommes & quatorze pieces d'artillerie. Le Capitaine se faisant voir sur l'avant, demanda à qui appartenoit la Felouque & d'où elle venoit. Roberts répondit qu'elle étoit de Londres & qu'elle venoit de la Barbade. Fort bien, lui dit-on, c'est ce qu'on n'ignoroit pas. Là-dessus, on lui ordonna brusquement d'envoyer sa Chaloupe.

Les pirates l'abordent & l'interrogent.

Roberts ne fit pas difficulté d'obéir. Le Capitaine du Vaisseau étoit un Portugais, nommé *Jean Lopez*, comme on l'apprit ensuite: mais qui sçachant fort bien la Langue Angloise, avoit jugé à propos de se faire passer pour un Anglois, né vers le Nord de l'Angleterre, sous le nom de *Jonh*

Qui étoit leur Capitaine.

Ruſſel. Il demanda aux deux Matelots que Roberts lui avoit envoyés, où étoit le Patron de la Felouque. Ils lui montrerent Roberts, qui étoit à ſe promener ſur ſon tillac. Auſſi-tôt la fureur paroiſſant dans ſes yeux, il l'accabla d'injures. Roberts étoit en mules & en chemiſe, auſſi peu capable de défenſe par ſa ſituation que par la petiteſſe & le mauvais état de ſon Bâtiment. Il comprit dans quelles mains il étoit tombé, & qu'en déclarant ſon mépris par le ſilence il s'expoſoit à ſe faire tuer d'un coup de balle. Sa réponſe fut une marque honnête d'étonnement ſur la maniere dont il ſe voyoit traité. On continua les outrages, & l'on y joignit les plus furieuſes menaces, avec des reproches de ce qu'il n'étoit pas venu lui-même à bord. Il répondit que n'ayant entendu demander que la Chaloupe, il n'avoit pas cru que cet ordre le regardât perſonnellement. Quoi, miſérable chien, reprit Ruſſel, tu feins de ne m'avoir pas entendu! Je vais te faire prendre de meilleures manieres. Le récit des emportemens d'un Pirate mériteroit peu d'entrer dans cette Hiſtoire, ſi l'Auteur n'avoit averti qu'il le croit utile pour faire connoître les

Ses emportemens & ſes menaces.

mœurs de cette odieuſe race.

Il ſe fait amener Roberts & le maltraite.

Ruſſel donna ordre auſſitôt à quelques-uns de ſes gens de lui amener Roberts, & chargea dix ou douze autres de ces Brigands de prendre poſſeſſion de la Felouque. A l'arrivée de Roberts, qui lui fut amené ſur le champ, il tira ſon ſabre, en répetant, avec d'affreux blaſphêmes, qu'il ſçauroit lui apprendre à vivre. Le malheureux Roberts ſe crut à ſa derniere heure, & continua de s'excuſer ſur ſon ignorance. Mais l'autre, dans le deſſein apparemment de l'effrayer, tenoit ſon ſabre levé & continuoit ſes menaces. Un de ſes gens affecta de lui retenir le bras, & promit à Roberts qu'il ne lui arriveroit rien de fâcheux. Alors Ruſſel voulut ſçavoir pourquoi il étoit ſi mal vêtu. L'excuſe de Roberts fut qu'il ne s'attendoit pas à paroître devant un homme ſi redoutable. Et pour qui me prenez-vous, reprit Ruſſel? Ici Roberts fort embarraſſé chercha long-temps ſa réponſe. Enfin, dans la crainte d'offenſer également par la vérité ou par la flaterie, je crois, répondit-il, que vous êtes un Homme de diſtinction, qui fait de grandes entrepriſes ſur mer. Tu mens, répliqua Ruſſel; ou ſi tu crois

ROBERTS.

1722.

dire vrai, apprends que nous ſommes Pirates.

Diſcours du pirate, & réponſe de Roberts.

Roberts lui ayant offert d'aller ſe vêtir plus décemment, il lui dit, en jurant plus que jamais, qu'il étoit trop tard & qu'il demeureroit dans l'habillement où il s'étoit laiſſé prendre ; mais que ſon Bâtiment & tout ce qu'il contenoit ne lui appartenoit plus. Je ne le vois que trop, répondit Roberts. Cependant lorſqu'il m'eſt impoſſible de l'empêcher, j'eſpere de votre générosité que vous vous contenterez de ce qui peut vous être utile, & que vous me laiſſerez le reſte. Le Pirate lui dit, avec moins de brutalité, que ſes Compagnons en décideroient. Mais en même tems il lui demanda un Mémoire exact de tout ce qu'il avoit à bord, ſur-tout de ſon argent; & s'il s'y trouvoit quelque choſe de plus qu'il n'auroit accuſé, il proteſta qu'il le feroit brûler vif avec ſa Felouque.

Fauſſe compaſſion des pirates.

Tous les gens du Vaiſſeau, qui prêtoient l'oreille à cette conférence, avec un air affecté de compaſſion, lui conſeillerent d'un ton d'amitié d'être ſincere dans ſa déclaration, ſur-tout à l'égard de l'argent, des armes & des munitions, qui étoient, lui dirent-

ils, leur objet principal ; en l'avertiſſant que leur uſage étoit de punir fort ſévérement les gens de mauvaiſe foi. Il leur rendit le compte le plus fidele qu'il pût trouver dans ſa mémoire. Aux queſtions qu'on lui fit ſur le deſſein de ſa navigation préſente, il ne répondit pas moins ſincerement qu'il alloit à Sal, pour remplir ſes conventions avec un Prêtre Portugais. Mais Ruſſel lui apprit là-deſſus que ſon Prêtre ne verroit jamais le tréſor ſur lequel il fondoit ſes eſpérances, parce qu'il l'avoit fait enlever par quelques Fripons de ſa Troupe, qui avoient pris la fuite avec leur butin. Il ajouta que les informations qu'il avoit reçues touchant l'arrivée de Roberts, joint à quelques lumieres ſur une ſomme de quinze cens ou deux mille dollars que le Prêtre & le Gouverneur de S. Nicolas avoient dans leurs coffres, étoient le ſeul motif qui l'avoit amené ; ſans quoi, ſon deſſein & celui de ſes Compagnons auroit été de ſe rendre à Buona-Viſta. Roberts lui demanda de qui il tenoit tous ces éclairciſſemens. Il répondit que c'étoit du Capitaine Scot. Mais vous êtes donc de ſes amis, reprit Roberts ? Plus qu'il ne mérite, répliqua le Cor-

Ce qu'ils avoient déja fait, & ce qu'ils alloient entreprendre.

ROBERTS.
1722.

ſaire ; car nous nous ſommes contentés de brûler ſon Vaiſſeau, & nous l'avons mis à terre dans l'Iſle de Buona-Viſta.

Cependant Ruſſel ne pouvant perdre de vûe le Prêtre & le Gouverneur, prit la réſolution de s'avancer dans la Rade de Paraghiſi, pour gagner la Ville & les y ſurprendre. Il donna ordre à Roberts de lui ſervir de Guide dans ſa Felouque. Comme elle n'avoit pas ceſſé d'être à l'ancre, les Pirates laiſſerent couler le cable, pour s'épargner l'embarras de la manœuvre. Les deux autres Bâtimens étoient demeurés juſqu'alors immobiles ſur leurs ancres ; mais lorſqu'ils virent le premier à la voile, la *Roſe*, Vaiſſeau de trente-ſix pieces de canon, commandé par *Edmond Lo*, Chef général des Pirates, ſe mit en mouvement pour le ſuivre. S'étant bientôt rejoints, Ruſſel rendit compte à Lo de ce qui s'étoit paſſé, & de l'eſpérance qu'il avoit le même ſoir d'enlever le Prêtre & le Gouverneur. Son projet fut applaudi, & Lo fit paſſer ſur ſon bord quelques-uns de ſes gens pour le renforcer.

Edmond Lo, Général des pirates.

Le Vaiſſeau de Ruſſel continua de s'avancer juſqu'à la hauteur de *Porto-*

Ils enlevent le Gouverneur & le Prê-

Lappa, qui eſt une petite Baye entre Curriſal & Paraghiſi. Là, un Pirate de la troupe fit ſerment que, ſuivant ſes lumieres, c'étoit l'endroit le plus proche de la Ville & le plus commode pour débarquer. Auſſi-tôt Ruſſel fit tourner vers la Baye; & lorſqu'on fut à demi-lieue de la terre, il deſcendit dans ſa Chaloupe avec trente-cinq hommes, pour gagner le rivage. Le Vaiſſeau n'en eut pas moins ordre de continuer ſa courſe, & d'aller mouiller dans l'ancienne Rade de Paraghiſi.

tre de S. Nicolas.

Le lendemain Ruſſel & ſes gens revinrent à bord avec le Prêtre, le fils du Gouverneur, & cinq ou ſix Négres qu'ils avoient enlevés. On mit à la voile auſſi-tôt pour rejoindre les deux autres Vaiſſeaux qui étoient demeurés à l'entrée de la Rade. Le Général paroiſſant ſur le ſien, demanda de loin s'il y avoit d'heureuſes nouvelles. Ruſſel répondit qu'il ſe réſervoit lui-même à lui en rendre compte. Le Prêtre & les autres priſonniers furent mis dans la Chaloupe, & Roberts avec eux, pour être préſentés au grand Général Lo. Ruſſel les ſuivit dans ſon propre Eſquif.

« A leur entrée dans le Vaiſſeau

Robert eſt

ROBERTS.

1722.

présenté au Général Lo.

Leur entretien.

» tous les Pirates vinrent les saluer
» successivement & les assurer qu'ils
» étoient touchés de leur infortune.
» Cette cérémonie se fit si gravement,
» que les prisonniers ne purent distin-
» guer si c'étoit une insulte. On leur
» dit du même ton qu'il falloit rendre
» leurs respects au Commandant. Un
» Canonnier se chargea de lui pré-
» senter Roberts. Il trouva Lo assis
» sur un canon, quoiqu'il y eût des
» chaises près de lui. Mais un Héros
» de cet ordre ne pouvoit paroître
» que dans une posture martiale.
» Ayant ordonné qu'on le laissât seul
» avec Roberts, il lui dit qu'il pre-
» noit part à sa perte ; qu'étant An-
» glois comme lui, il ne souhaitoit
» pas de rencontrer ses Compatrio-
» tes, excepté quelques-uns, dont il
» étoit bien-aise de châtier l'arrogan-
» ce ; mais que la fortune le faisant
» tomber entre ses mains, il falloit
» qu'il prit courage & qu'il ne mar-
» quât point d'abattement. Roberts
» répondit qu'au milieu de son cha-
» grin il se flattoit encore qu'ayant af-
» faire à des gens d'honneur, sa dis-
» grace pourroit tourner à son avan-
» tage. Le Corsaire lui conseilla de
» ne pas se flatter trop, parce que son

ROBERTS.

1722.

» ſort dépendoit du Conſeil & de la
» pluralité des voix. Il ne deſiroit
» point, répéta-t-il, de rencontrer
» des gens de ſa Nation; mais comme
» lui & ſes Compagnons n'atten-
» doient rien que de la fortune, ils
» n'oſoient marquer de l'ingratitude
» pour ſes moindres faveurs, dans
» la crainte que s'en offenſant, elle
» ne les abandonnât dans leurs en-
» trepriſes. Enſuite prenant un ton
» fort doux, il preſſa Roberts de s'aſ-
» ſeoir, mais ſans lui faire l'honneur
» de quitter lui-même ſa poſture. Ro-
» berts s'aſſit. Alors le Général lui
» demanda ce qu'il vouloit boire. Il
» répondit que la ſoif n'étoit pas ſon
» beſoin le plus preſſant; mais que
» pour reconnoiſſance pour tant de
» bonté, il accepteroit volontiers
» tout ce qui lui ſeroit offert. Lo lui
» dit encore qu'il avoit tort de ſe
» chagriner & de s'abattre; que c'é-
» toit le hazard de la guerre, & que
» le chagrin étoit capable de nuire à la
» ſanté; qu'il feroit beaucoup mieux
» de prendre un viſage riant, & que
» c'étoit même la voie la plus ſûre
» pour mettre tout le monde dans ſes
» intérêts. Tous ces conſeils étoient
» ſans doute autant d'ironies; & Ro-

Ironie des Corſaires.

ROBERTS.

1722.

» berts fut ſurpris de trouver cette fi-
» gure ſi familiere à des Corſaires.
» Allons, reprit Lo, vous ſerez plus
» heureux une autre fois. Et ſonnant
» un cloche qui fit paroître un de ſes
» gens, il donna ordre qu'on appor-
» tât du *pounch*; & dans le grand baſ-
» ſin, ajouta-t-il. Il demanda auſſi du
» vin. L'un & l'autre fut ſervi avec
» beaucoup de diligence. En buvant
» avec Roberts, il lui promit tous les
» ſervices qui dépendroient de lui. Il
» regrettoit beaucoup, lui dit-il, qu'il
» n'eût pas été pris dix jours plutôt,
» parce que ſa troupe avoit alors en
» abondance diverſes ſortes de mar-
» chandiſes qu'elle avoit enlevées à
» deux Vaiſſeaux Portugais qui fai-
» ſoient voile au Breſil, telles que
» des étoffes de ſoie & de laine, de
» la toile, du fer, & toutes ſortes
» d'uſtenciles; il auroit pû engager
» ſes Compagnons à lui en donner
» une partie qu'ils avoient jettée dans
» la mer comme un bien ſuperflu:
» que s'il le rencontroit quelque jour
» dans une occaſion ſi favorable, il
» lui promettoit de le dédommager
» de ſa perte: enfin qu'il faiſoit pro-
» feſſion d'être ſon ſerviteur & ſon
» ami. Quand j'aurois oſé lui faire

ROBERTS.

1722.

» une réponſe outrageante, dit Ro-
» berts, tant de careſſes feintes ou ſin-
» ceres m'en auroient ôté la force, &
» m'obligeoient de le remercier.

Ruſſel eſt admis à l'audience avec les priſonniers Portugais.

Cependant on avertit le Général que le Capitaine Ruſſel avec les priſonniers Portugais attendoit ſes ordres pour entrer. Il conſentit à les voir. Les principaux Corſaires entrerent avec eux & remplirent tout l'eſpace. Lo fit aſſeoir les priſonniers. Enſuite il ſe fit raconter par Ruſſel toutes les circonſtances de l'expédition. Les trente-cinq hommes qui étoient deſcendus à terre, avoient commencé par ſe ſaiſir de deux Négres de l'Iſle, dont ils s'étoient fait des guides pour s'approcher de la Ville pendant la nuit. Ils y étoient arrivés à neuf heures du ſoir; & le chemin qu'ils avoient fait par terre, ne ſurpaſſoit pas douze milles. Ainſi trouvant les Portugais ſans défiance, ils avoient pû compter qu'il ne leur échapperoit aucune partie du butin. Ils s'étoient rendus d'abord à la maiſon du Gouverneur, où ils avoient laiſſé une garde. Enſuite ils étoient allés ſurprendre le Prêtre dans la ſienne. Il ne faiſoit qu'arriver de Curriſal; mais quelque étonnement qu'il

Récit de ſon expedition.

ROBERTS.
1722.

eût du recevoir de cette viſite, il avoit eu le courage de n'en faire paroître aucune marque. Il avoit fait ſervir de la viande & du vin en priant ſes hôtes de ne pas s'offenſer de la mauvaiſe chere qu'il leur faiſoit dans une occaſion ſi peu prévûe, & leur promettant de leur préſenter le lendemain tout ce que l'Iſle avoit de meilleur.

Ruſſel l'avoit remercié. Mais il lui avoit déclaré qu'étant chargé d'une commiſſion importante, il ſouhaitoit que l'exécution n'en fût pas differée; qu'ayant appris par des témoignages certains que lui & le Gouverneur avoient dans leurs coffres une bonne proviſion de dollars, il étoit venu pour demander ſa part de ce tréſor, ſur le principe que rien n'étoit plus nuiſible au commerce que de tenir l'or & l'argent caché, & d'en arrêter la circulation. A cette déclaration le Prêtre avoit répondu, ſans ſe troubler, que ceux qui lui avoit donné ces informations, l'avoient trompé, & qu'il n'y avoit aucune vraiſemblance que dans une Iſle ſi deſerte & ſi peu cultivée on pût amaſſer des tréſors. La replique de Ruſſel avoit été, qu'ayant reçu de la nature deux ſecours

pour

ROBERTS.

1722.

pour la vérification de cette eſpece de faits, c'eſt-à-dire des yeux & des mains, il alloit les employer. Loin d'en paroître plus timide, le Prêtre avoit fait allumer quantité de cierges, car il n'avoit pas d'autres chandelles; en regrettant ſeulement que ces proviſions eccléſiaſtiques qu'il recevoit de l'Evêque de Saint-Jago, fuſſent employées à d'autres uſages que ceux du ſervice divin. Ruſſel avoit fait viſiter tous les coins & tous les détours de la maiſon, où n'ayant trouvé que vingt dollars, il avoit dédaigné de prendre une ſi petite ſomme. De-là il étoit retourné à la maiſon du Gouverneur. Les recherches s'y étoient faites avec le même ſoin, mais avec auſſi peu de ſuccès. Ne doutant point alors de la fauſſeté des informations, il avoit fait faire une garde exacte à ſes gens pendant le reſte de la nuit; & le matin il avoit réſolu d'emmener quelques priſonniers pour la ſatisfaction du Général.

Il ne trouve point d'argent dans l'Iſle.

Lo, qui avoit écouté ce récit avec pluſieurs marques de chagrin, ne put s'empêcher ici de l'interrompre. Eſt-ce-là, dit-il en jurant, ce qui me revient d'avoir attendu toute la nuit? Quel beſoin avons-nous de ces miſé-

Chagrin du Général des Corſaires.

ROBERTS.

1722.

Fermeté de Russel à lui répondre.

rables ? C'est de l'argent qu'il nous faut; & s'ils n'en ont point, je les donne au diable avec leur Isle.

Russel picqué de se voir interrompu si brusquement, répondit d'un ton fort aigre, qu'il avoit autant d'intérêt que le Général & toute la troupe, à trouver de l'argent, quand il y en avoit, & qu'on pouvoit s'en rapporter à lui, quand il assuroit qu'il n'avoit rien négligé ; qu'il étoit persuadé que le Prêtre & le Gouverneur n'avoient que vingt dollars qui, partagés entre tous leurs Compagnons, ne feroient pas six sols à chacun pour sa part ; & que pour leur honneur il ne jugeoit pas à propos de s'arrêter à de si petites sommes. Pour moi, continua-t-il, je ne m'attache qu'à ce qui mérite mon attention ; & quand je trouverai quelque chose de cette nature, je ferai voir que je ne manque ni de hardiesse ni de courage. Mais si je fais le métier de voleur, je veux que l'occasion soit digne de moi, sur-tout dans des lieux que nous devons regarder comme un asile contre une infinité de cas qui peuvent nous arriver. Lo parut se repentir de son emportement. Il déclara d'un ton plus doux que tout ce que Russel avoit dit, étoit vrai ; qu'il le recon-

noiſſoit pour homme de courage & de jugement ; & que ſans diſputer ſur une bagatelle, il le prioit d'achever ſon récit.

Ruſſel reprend ſon récit. Fuite du Prêtre Portugais, & menaces de Ruſſel.

Ruſſel flatté de cet éloge, reprit ſa narration. De la maiſon du Gouverneur il avoit envoyé ordre au Prêtre de le venir trouver ; mais ce ruſé Portugais avoit déja pris la fuite avec tous ſes eſclaves. Il ne reſtoit chez lui qu'une vieille femme, de qui on apprit ſon évaſion. Ruſſel s'en prenant au Gouverneur qui étoit un homme fort âgé, ne lui avoit donné que deux heures pour retrouver les fugitifs ; & paroiſſant peu touché de lui entendre dire qu'il ſeroit peut-être impoſſible de les découvrir, parce qu'il y avoit des retraites impénétrables dans les montagnes, il avoit juré que s'ils ne paroiſſoient pas dans deux heures, il réduiroit la Ville en cendres. Une partie des Négres s'étant mis à chercher le Prêtre, on l'avoit enfin découvert. Il étoit venu d'un air ſoumis faire des excuſes de ſa fuite, en la traitant lui-même de folie & d'imprudence, puiſqu'il n'avoit aucune raiſon de ſe cacher. La ſeule vengeance que Ruſſel en avoit tirée, avoit été de ſe réjouir avec tous ſes gens aux dépens de ſon

ROBERTS.
1722.

vin & de ses provisions, & d'inviter même tous les Habitans à prendre part à la fête; mais après s'être amusé long-tems de son chagrin, il lui avoit déclaré qu'il falloit le suivre à bord avec le Gouverneur & cinq ou six autres Insulaires. Le Prêtre effrayé de cet ordre, avoit demandé, la larme à l'œil, s'il devoit s'attendre à l'esclavage. On l'avoit assuré, pour le consoler, que les Pirates étoient aussi bons Chrétiens que lui, & qu'on ne pensoit qu'à le présenter au Général, pour rendre témoignage que le Gouverneur & lui n'avoient pas d'argent. Ils étoient venus sans avoir fait d'autre objection. Vous les voyez devant vous, ajouta Russel, en s'adressant au Général. Disposez d'eux comme vous le jugerez à propos.

Les prisonniers Portugais sont renvoyés.

Lo parut fort content de la conduite de son Capitaine. Il fit diverses questions aux prisonniers; & n'ayant pas d'autre utilité à tirer de leur présence, il les fit remettre à terre avec assez d'humanité.

Roberts ne fut pas traité si généreusement. On lui déclara qu'il ne manqueroit de rien sur le Vaisseau, mais qu'il falloit y demeurer jusqu'à ce que le Conseil eût décidé de son

ROBERTS.

1722.

Roberts trouve une consolation dans sa captivité.

ſort. Le jour ſuivant, tandis qu'il étoit à rêver triſtement ſur le tillac, un des Pirates s'approcha de lui; & lui ayant marqué civilement la part qu'il prenoit à ſa peine, lui demanda s'il ne ſe ſouvenoit point de l'avoir vû. Il ajouta qu'il avoit ſervi ſous ſes ordres, lorſqu'il commandoit en 1718 une Frégate de trois cens tonneaux, nommée *la Suſanne.* Pendant cet entretien, deux autres Pirates qui avoient été dans le même tems à ſon ſervice, s'approcherent auſſi, & lui tinrent les mêmes diſcours. Il ſe rappella leur figure; mais ſa ſurpriſe augmenta beaucoup, lorſqu'ayant ajouté qu'ils avoient entr'eux 40 ou 50 pieces de toile fine & cinq ou ſix ballots d'étoffes de ſoie, avec d'autres marchandiſes, ils l'aſſurerent qu'ils attendoient que le Conſeil eût décidé de ſon ſort, & lui eût du moins rendu ſa Felouque, pour lui faire une petite cargaiſon, à laquelle ils joindroient tout ce qu'ils pourroient obtenir de leurs autres Compagnons. Là deſſus, regardant autour d'eux, comme s'ils euſſent appréhendé d'être entendus, ils ſe rapprocherent pour lui dire plus ſecrettement, que s'il ne prenoit garde à lui; il ſeroit forcé de demeurer

ROBERTS.
1622.

avec eux, parce que son Pilote avoit déclaré qu'il connoissoit parfaitement la Côte du Brésil, & que le dessein des Pirates étoit de tourner de ce côté-là, lorsqu'ils auroient croisé quelque tems sur celle de Guinée; qu'il n'avoit qu'une seule voie pour s'en garantir; mais que sa liberté & leur propre vie dépendant de ce qu'ils alloient lui confier, ils lui demandoient un secret inviolable: qu'entre les loix sur lesquelles leur association étoit fondée, ils s'étoient imposé avec un redoutable serment, celle de ne forcer aucun homme marié à les suivre; que son Pilote, à qui l'on avoit déja demandé s'il l'étoit, avoit répondu qu'il n'en étoit pas sûr; mais qu'il le croyoit néanmoins; & qu'eux au contraire, qui l'avoient reconnu dès le premier moment, ils s'étoient efforcés de lui rendre service en assurant qu'il étoit marié & qu'il avoit quatre enfans; qu'ils avoient rendu témoignage d'ailleurs à la bonté de son caractere & à sa fidelité dans ses promesses: que s'il vouloit donc être libre, c'étoit à lui de soutenir qu'il avoit effectivement une femme & cinq ou six enfans.

Loi inviolable des Pirates.

Ils lui apprirent encore qu'un homme des plus distingués dans leur trou-

Russel veut le violer pour l'intérêt commun.

pe demandoit avec beaucoup d'inſtances que ce ſerment fût annullé, ſous prétexte que la néceſſité devoit être leur principale loi, & qu'il leur étoit impoſſible de croiſer ſur les Côtes de Guinée ſans un Pilote qui les connût: que pour ſe faire écouter plus facilement, il ajoutoit que dans la courſe qu'on alloit faire en Guinée, on pouvoit eſpérer de prendre quelqu'un qui eût les qualités néceſſaires, ſans avoir celle d'homme marié, & qu'alors on mettroit Roberts au rivage; mais qu'il falloit attendre cette heureuſe rencontre pour ſe défaire de lui. A la vérité le Général étoit fort oppoſé à cet avis, & repréſentoit que ſi l'on violoit une fois quelque article des ſermens fondamentaux, on ne pouvoit plus être ſûr de rien. Toute la troupe panchoit pour ſon opinion. Cependant Ruſſel, qui étoit le Chef du parti contraire, s'étoit acquis tant de conſidération, qu'il étoit à craindre que ſon ſentiment ne l'emportât. Après ce diſcours, les trois Matelots appréhendant de ſe rendre ſuſpects, quitterent Roberts, & lui laiſſerent le reſte de ſes intérêts à ménager.

Le Conſeil des Pirates eſt aſſemblé.

A peine s'étoient-ils retirés que le Général parut ſur le tillac, pour or-

ROBERTS. 1722.

donner qu'on aſſemblât le Conſeil avec le ſignal ordinaire. C'étoit un pavillon de ſoie verte que les Pirates appelloient *the green Trumpeter*, c'eſt-à-dire le *Trompette verd*, parce qu'il portoit la figure d'un homme avec la trompette à la bouche. Tout le monde s'étant rendu ſur le Vaiſſeau du Général, & s'etant placé les uns dans ſa chambre, les autres ſur les ponts & dans les endroits que chacun voulut choiſir, il leur déclara qu'il ne les avoit fait aſſembler que pour déjeûner avec lui. Cependant il ſe tourna vers Roberts, à qui il demanda publiquement s'il étoit marié. Sa réponſe fut qu'il l'étoit depuis dix ans, & qu'en partant de Londres il avoit cinq enfans, ſans compter un ſixiéme dont ſa femme étoit groſſe. On continua de lui demander s'il avoit laiſſé ſa famille à ſon aiſe. Il répondit qu'ayant autrefois eſſuyé pluſieurs diſgraces, la cargaiſon de ſa Félouque compoſoit une grande partie de ſon bien, & que s'il avoit le malheur de la perdre, il n'eſpéroit gueres de pouvoir donner du pain à ſes enfans. Lo regardant Ruſſel, lui dit qu'il falloit y renoncer. Renoncer à quoi ? répondit l'autre en blaſphêmant. Vous m'entendez, re-

On interroge Roberts. [illegible]ages des C[illegible]i.

ROBERTS.

1722.

prit le Général ; & jurant à ſon tour, il répeta qu'il y falloit renoncer. Ruſſel s'échauffant beaucoup, prétendit que la premiere loi de la nature étoit pour chacun, le ſoin de ſa propre conſervation, & rapporta pluſieurs Proverbes pour prouver que la néceſſité n'a pas de loi. Lo répliqua doucement qu'il n'y conſentiroit jamais ; mais que ſi la pluralité des voix étoit contraire à ſon ſentiment, il ſe réduiroit à la patience. Il ajouta que tout le monde étant aſſemblé, c'étoit une affaire qui pouvoit être décidée ſur le champ. Alors il donna ordre à tout le monde de ſe rendre ſur les ponts, & Roberts fut averti de demeurer dans la chambre.

Le Conſeil dura deux heures. Lo & Ruſſel étant deſcendus les premiers, demanderent à Roberts s'il n'étoit pas vrai que ſa Felouque étoit en fort mauvais état. Hélas, répondit-il, elle fait eau de tous côtés ! Elle fait eau, reprit Ruſſel ? qu'en feriez-vous donc, ſi elle vous étoit rendue ? D'ailleurs vous êtes ſans Matelots ; car à préſent tous les vôtres ſont à nous. Et continuant de lui repréſenter ſes beſoins, il s'efforça long tems de lui faire ſentir ſa miſere. Enſuite, venez, venez, lui dit.

Embarras de Roberts.

Lo, nous examinerons votre affaire en recommençant à boire. On apporta du pounch en abondance ; & chacun se mit à parler de ses expéditions passées en Terre-Neuve, aux Isles de l'Amérique, aux Canaries. L'heure du diner étant arrivée, Lo les invita tous. On leur servit des viandes qu'ils s'arracherent de la main l'un de l'autre, comme une troupe de chiens affamés. C'étoit, disoient-ils, un de leurs plus grands plaisirs ; & rien ne leur paroissoit si martial.

Explications utiles qu'il reçoit.

Le jour suivant, un des trois Matelots, qui avoient parlé la veille à Roberts, vint lui faire des excuses de leur peu d'empressement, qu'il rejetta sur un des articles de leur société, par lequel il étoit défendu, sous peine de mort, d'entretenir des correspondances secrettes avec un captif. Il lui apprit qu'il n'avoit pas beaucoup à se louer de son Pilote ; qu'il le croyoit disposé à prendre parti avec les Pirates, & que le reste de ses gens ne lui étoient pas plus fidéles de sorte que si on lui rendoit sa Félouque, il ne lui resteroit que son valet & un petit garçon pour la conduire ; qu'il auroit souhaité lui & ses Compagnons, de pouvoir lui offrir leurs services ; mais qu'ils

ROBERTS. 1722.

étoient liés par un autre article, portant que si quelqu'un de la troupe proposoit quelque chose qui tendît à la séparation, ou qui marquât quelqu'envie de se retirer, il seroit poignardé sur le champ sans autre formalité. Il ajouta que jusqu'au moment où le Pilote de Roberts avoit déclaré que son Maitre connoissoit parfaitement les Côtes du Brésil, Russel avoit témoigné de l'inclination à le servir, & qu'il avoit parlé de le dédommager de la perte de son bled & de son riz en lui formant une petite cargaison de toiles, d'étoffes, de chapeaux, de souliers, de bas, de galons d'or, & de quantité d'autres marchandises que les Pirates gardoient dans la seule vûe de les donner à ceux qu'ils prenoient, lorsqu'ils les avoient déja connus, ou qu'ils se sentoient pour eux de l'amitié : mais que Russel ayant changé de disposition, ce seroit peut-être en vain que Lo prendroit les intérêts de Roberts, parce que Russel ayant été deux fois Général, avoit conservé beaucoup d'ascendant sur toute la troupe, & que d'ailleurs il avoit toujours traité les prisonniers avec plus de ménagement que Lo.

Propositions de Russel.

Aussi-tôt que cet homme eut quitté

ROBERTS
1722.

Roberts, Lo parut; & ſans toucher au ſujet de ſa peine, il lui parla de pluſieurs ſujets indifférens. Roberts fut obligé de ſoutenir gaiement une converſation fort fatiguante; car les Pirates prennent un air d'autorité ſi abſolue, qu'au moindre mécontentement ils outragent leurs priſonniers de coups & de paroles; & le plus vil de la troupe s'en fait quelquefois un amuſement. Ruſſel arriva dans le même tems; & s'adreſſant à Roberts avec un viſage riant, il lui dit que plus il penſoit à la propoſition de lui rendre ſa Félouque, moins il y trouvoit d'avantage pour lui-même; qu'il l'avoit pris pour un homme ſenſé; mais que dans les inſtances qu'il faiſoit pour obtenir ſa Chaloupe, il ne voyoit que de l'obſtination & du deſeſpoir; que pour lui, il croyoit l'honneur de la Compagnie intéreſſé à ne pas ſouffrir qu'un galant homme courût volontairement à ſa perte: que lui voulant beaucoup de bien, il avoit cherché pendant toute la nuit quelqu'expedient plus utile à ſes véritables intérêts que la reſtitution de ſa Félouque, & qu'il croyoit l'avoir trouvé: qu'il falloit commencer par mettre le feu à ce mauvais Bâtiment. Nous vous retien-

drons, continua-t-il, en qualité de ſimple priſonnier, tel que vous êtes à préſent; & dans cette ſuppoſition, je vous promets, & je m'engage à vous faire promettre par toute la Compagnie, que la premiere priſe que nous ferons, ſera pour vous. Ce ſecours, ajouta-t-il, ſervira mieux que votre Félouque à rétablir vos affaires, & pourra vous mettre en état de quitter la mer pour aller vivre heureux avec votre famille.

Réponſe de Roberts.

Roberts lui fit des remercimens; mais témoignant peu de goût pour ſes offres, il le pria de conſidérer que loin d'être auſſi avantageuſes qu'il paroiſſoit le croire, elles n'étoient propres qu'à conſommer ſa ruine. Quelle eſpérance auroit-il jamais de pouvoir diſpoſer du Vaiſſeau & de la cargaiſon qu'on vouloit lui donner? Qui voudroit les acheter de lui, s'il n'étoit en état de prouver qu'il avoit droit de les vendre? Et ſi les Propriétaires en apprenoient quelque choſe, ne ſeroit-il pas obligé de leur reſtituer la valeur entiere de leur bien, avec le riſque d'être jetté dans un cachot & de ſe voir mener peut être au ſupplice?

Cette réponſe n'embarraſſa point Ruſſel. Il la traita d'objection frivole.

ROBERTS.

1722.

Russel l'embarrasse par ses instances.

A l'égard du droit sur le Vaisseau, & de la crainte d'être découvert, il prétendit que les Pirates pouvoient faire à Roberts un billet de vente, & lui donner par écrit d'autres titres qui assureroient sa possession : qu'il étoit aisé d'ailleurs de se dérober à la connoissance des Propriétaires, parce que les Pirates sçavoient toujours, soit par les déclarations du Maître d'un Vaisseau, soit par ses papiers dont ils avoient soin de se saisir, qui étoient les principaux intéressés dans une cargaison, quel étoit leur Pays ou leur demeure. Il ajouta que les écrits & les titres pouvoient se faire sous un autre nom que celui de Roberts, & lui servir jusqu'à la fin de sa vente ; après quoi il pourroit reprendre son véritable nom, & s'assurer ainsi de n'être jamais découvert.

Roberts se vit forcé de reconnoître qu'il y avoit non-seulement de la vraisemblance, mais une espece de certitude dans cette proposition. Il loua même l'esprit & l'habileté de Russel. Cependant après avoir confessé qu'un plan si adroit pouvoit le mettre à couvert, il eut le courage de déclarer qu'il étoit retenu par un motif beaucoup plus puissant que la passion de

ROBERTS.

1722.

Probité de Roberts, & son effet sur les Pirates.

s'enrichir : c'étoit sa conscience dont il craignoit les remords. De-là s'étendant sur la nécessité de la restitution, il toucha plusieurs points qu'il crut capables de réveiller dans ses auditeurs quelque sentiment de repentir. En effet, son discours produisit différentes impressions. Les uns le féliciterent sur son éloquence, & lui dirent qu'il étoit propre à faire un bon Aumonier de Vaisseau. D'autres lui déclarerent brusquement qu'ils n'avoient pas besoin de Prédicateur, & que les Pirates n'avoient pas d'autre Dieu que l'argent, ni d'autre Sauveur que leur épée. Mais il s'en trouva aussi quelques-uns qui louerent ses principes, & qui souhaiterent que l'humanité du moins fût plus respectée dans leur troupe. Cette variété de propos fut suivie de quelques momens de silence. Mais Russel le rompit pour prouver à Roberts par quantité de sophismes, qu'en supposant même que la piraterie fût un crime, ce n'en pouvoit être un pour lui de recevoir ce que les Pirates auroient enlevé, parce qu'il n'auroit pas de part à leurs prises, & qu'il étoit prisonnier malgré lui. Supposez, lui dit-il, que nous ayons pris la résolution de brûler notre butin ou de le jetter

ROBERTS
1722.

dans la mer. Que devient le droit du Propriétaire, lorſque ſon Vaiſſeau & ſes marchandiſes ſont brûlés? L'impoſſibilité de ſe les faire jamais reſtituer, anéantit toutes ſortes de droits. Dites-moi conclut Ruſſel, ſi nous ne faiſons pas la même choſe, lorſque nous vous donnons ce qu'il dépend de nous de brûler.

Sophiſme de Ruſſel pour gagner Roberts.

Lo & tous les Spectateurs ſembloient prendre plaiſir à cette diſpute. Mais Roberts s'appercevant que le ton de ſon adverſaire devenoit plus aigre, briſa tout d'un coup, en déclarant qu'il reconnoiſſoit à la troupe le pouvoir de diſpoſer de lui; mais qu'ayant été traité juſqu'alors avec tant de générofité, il ne faiſoit pas moins de fond ſur leur bonté à l'avenir; que s'il leur plaiſoit de lui rendre ſa Félouque, c'étoit l'unique grace qu'il leur demandoit; & qu'il eſpéroit par un travail honnête de réparer ſes pertes préſentes. Lo touché de ce diſcours, ſe tourna vers l'aſſemblée : Meſſieurs, dit-il, je trouve que ce pauvre homme ne propoſe rien que de raiſonnable; & je ſuis d'avis qu'il faut lui rendre ſa Chaloupe. Qu'en penſez vous, Meſſieurs? Le plus grand nombre répondit oui; & le différend fut ainſi terminé.

Priere à laquelle Roberts ſe réduit.

Il obtient ſa demande.

Souper que Ruſſel lui donne, & ſes circonſtances.

Vers le ſoir, Ruſſel voulut traiter Roberts ſur ſon bord avant leur ſéparation. La converſation fut d'abord aſſez agréable. Après le ſouper, on chargea la table de pounch & de vin. Le Capitaine prit une raſade & but au ſuccès de la troupe. Roberts n'oſa refuſer cette ſanté. On but enſuite à la proſpérité du commerce, dans le ſens des avantages qui devoient en revenir aux Pirates. La troiſiéme ſanté fut celle du Roi de France. Enſuite Ruſſel propoſa celle du Roi d'Angleterre. Tout le monde la but ſucceſſivement (49) juſqu'à Roberts. Mais Ruſſel ayant mêlé dans le pounch quelques bouteilles de vin pour le fortifier, Roberts qui avoit de l'averſion pour ce mêlange, demanda qu'il lui fût permis de boire cette ſanté avec un verre de vin. Ici Ruſſel ſe mit à blaſphêmer en jurant qu'il lui feroit boire une raſade de la même liqueur que la compagnie. Hé bien, Meſſieurs, reprit Roberts, je boirai plutôt que de quereller, quoique cette liqueur ſoit un poiſon pour moi. Tu boiras, répondit Ruſſel, fût-elle pour toi le plus affreux poiſon, à moins que tu ne tombes mort en y portant les levres. Ro-

(49) C'eſt [illegible] d'Angleterre.

ROBERTS. 1722.

berts prit le verre qui tenoit presqu'une bouteille entiere, & porta la santé qu'on avoit nommée. La santé de qui? interrompit Russel. Mais, dit l'autre, c'est la santé qu'on vient de boire, celle du Roi d'Angleterre Et qui est-il le Roi d'Angleterre? demanda Russel. Il me semble, lui dit Roberts, que celui qui porte la Couronne, est Roi, du moins pendant qu'il la porte. Et qui la porte? insista Russel. C'est le Roi Georges, répondit Roberts. Alors Russel entrant en furie, s'emporta aux dernieres injures, & jura que les Anglois n'avoient pas de Roi. Il est surprenant, lui dit Roberts, que vous ayiez proposé la santé d'un Roi dont vous ne reconnoissez pas l'existence. Le furieux Corsaire sautant sur un de ses pistolets, l'auroit tué, s'il n'eût été retenu par son voisin. Il sauta sur l'autre en répetant plusieurs fois que l'Angleterre n'avoit pas d'autre Roi que le Prétendant. Ses voisins l'arrêterent encore. Le Maître Canonnier, qui étoit à table, homme considéré dans la troupe, se leva d'un air ferme; & s'adressant à la compagnie: Messieurs, leur dit-il, si notre dessein est de soutenir les loix qui sont établies & jurées entre nous, comme

Fermeté d'un Canonnier qui sauve la vie à Roberts.

je vous y crois obligés par les plus puiſſans motifs de la raiſon & de notre propre intérêt, il me ſemble que nous devons empêcher Jean Ruſſel de les violer dans les accès de ſa fureur. Ruſſel, qui n'etoit pas encore revenu à lui-même, entreprit de défendre ſa conduite; mais le Canonnier s'adreſſant à lui du même ton, lui déclara qu'on ne lui avoit pas donné le pouvoir de tuer un homme de ſang froid, ſans le conſentement de la troupe qui avoit les priſonniers ſous ſa protection. Je vois, ajouta-t il, que ce qui vous irrite, eſt de n'avoir pû violer nos articles au ſujet de Roberts. On ſçaura mettre un frein à vos emportemens, & garder le priſonnier juſqu'à demain, pour le conduire à bord du Général qui ordonnera de ſon ſort avec plus d'équité. Toute la compagnie paroiſſant approuver ce diſcours, Ruſſel, à qui l'on avoit ôté ſes armes, reçut ordre de demeurer tranquille, s'il ne vouloit offenſer la troupe, & ſe voir traité comme un mutin. Le Canonnier dit à Roberts qu'on l'auroit conduit ſur le champ au Général, s'il n'eût été défendu par un ordre exprès de recevoir les Chaloupes après neuf heures du ſoir.

ROBERTS.

1722.

Nouveaux outrages de Russel.

Le lendemain il fut transporté sur le Vaisseau de Lo qui lui promit sa protection. Dans l'aprèsmidi Russel vint à bord, accompagné de François Spriggs, Commandant du troisiéme Vaisseau des Pirates. Il dit au Général que les Pilotes & les Matelots de Roberts vouloient entrer au service de la troupe en qualité de volontaires. Lo répondit que rendre la Félouque à Roberts sans aucun de ses gens, c'étoit le livrer à la mort, & qu'il valoit autant lui casser la tête d'un coup de pistolet. Je ne m'y oppose pas, repliqua Russel; mais ce que je propose, est pour l'utilité de la compagnie; & je voudrois voir qui seroit assez hardi pour me contredire. Il ajouta qu'en qualité de *Quartier-Maitre*, & par l'autorité que lui donnoit cet emploi, il vouloit que le Pilote & les Matelots fussent reçus sur le champ dans la troupe: que graces au Ciel il soutenoit la justice & l'intérêt public, comme il y étoit obligé par son poste; & que si quelqu'un avoit la hardiesse de s'y opposer, il avoit un pistolet à sa ceinture & une poignée de balles pour se faire raison. Ensuite se tournant vers Roberts; Mon ami, lui dit-il, la compagnie t'a rendu ta Félou-

Sa furieuse obstination.

que, & tu l'auras. Tu auras deux hommes, & rien de plus. Pour les provisions, tu n'auras que ce qui est actuellement dans ton Vaisseau. Il m'est revenu, continua-t-il, que plusieurs de nos gens se proposent de te former une cargaison. Mais je leur en fais défense en vertu de mon autorité; parce qu'il n'est pas sûr que les marchandises qu'ils veulent te donner, ne nous soient pas bientôt nécessaires à nous-mêmes. En un mot, je jure par tout ce qu'il y a de redoutable, que s'il se passe quelque chose de nos Vaisseaux dans le tien, sans ma participation & sans mon ordre, je mets aussi-tôt le feu à ta Félouque, & je t'y brûle toi-même avec tout ce que tu possedes.

Comme son emploi de Quartier-Maître lui donnoit effectivement ce pouvoir, Lo ne put s'opposer à sa résolution. Il ne restoit plus qu'à conduire Roberts sur sa Félouque. Il quitta le Vaisseau du Général, sans que personne osât lui présenter le moindre secours, effet des menaces de Russel; car la générosité est une vertu fort commune entre les Corsaires. Comme ce furieux Capitaine étoit prêt à retourner sur son propre bord, il se

ROBERTS.

1722.

Il ramene Roberts ſur ſon bord. Leur dernier entretien.

chargea de prendre Roberts dans ſa Chaloupe. En arrivant à ſon Vaiſſeau, il donna ordre que le ſouper fût préparé ; & dans l'intervalle il ſe fit apporter du pounch & du vin avec des pipes & du tabac. Tous les Officiers furent invités & Roberts avec eux. Ruſſel lui dit qu'il l'exhortoit à boire & à manger beaucoup, parce qu'ils avoient un voyage auſſi difficille à faire que celui du Prophete Elie au mont Horeb, & que n'ayant ni vivres ni liqueurs dans ſa Félouque, il devoit faire un bon fond dans ſon eſtomac, pour réſiſter long-tems à la ſoif & à la faim. Une raillerie ſi amere fit ſentir à Roberts tout le malheur de ſa ſituation. Cependant il répondit qu'il eſpéroit mieux de la généroſité de ceux qui lui laiſſoient la vie & la liberté. Ruſſel jura qu'il n'avoit plus d'autre faveur à ſe promettre que le ſouper qui ſe préparoit.

Je le conjurai, dit l'Auteur, plutôt que de m'abandonner dans cet état aux funeſtes extrémités qui ſembloient me menacer, de me mettre à terre dans l'Iſle voiſine, ou ſur les Côtes de Guinée ; enfin de faire de moi tout ce qu'il jugeroit à propos dans ſa colere ou dans ſa bonté, pourvû qu'il me

difpenfât d'entrer à fon fervice. Il me répondit qu'il avoit dépendu de moi d'être de fes amis ; mais qu'ayant méprifé fon amitié, il falloit me tenir au choix que j'avois fait, & qu'il avoit encore pour moi plus de bonté que je ne devois en attendre, après l'avoir mis plus mal avec fa compagnie qu'il n'y avoit jamais été & qu'il n'y vouloit être.

Raillerie de Ruffel.

Roberts s'étant excufé par l'innocence de fes intentions, le fupplia lui & tous fes convives, de le regarder comme un objet de pitié plutôt que de vengeance. Il répondit : « Vos argumens & vos perfuafions font inutiles. Il eft trop tard. Vous avez refufé notre pitié, lorfquelle vous étoit offerte ; votre fort eft décidé. » Rempliffez-vous l'eftomac pour » foutenir vos forces auffi long-tems » que vous le pourrez ; car il y a beau- » coup d'apparence que le repas que » vous allez faire, fera le dernier de » votre vie, à moins qu'ayant la con- » fcience fi tendre, vous ne foyez af- » fez bien avec le Ciel pour en obte- » nir des miracles. Si je fens quelque » pitié, c'eft pour les deux hommes » qui doivent vous fuivre. Je fuis ten- » té de les prendre avec moi, & de

ROBERTS.
1722.

» vous laiſſer profiter ſeul des ſecours » du Ciel ». Quelques perſonnes de l'aſſemblée lui dirent que ces deux hommes s'expoſoient volontairement à ſuivre leur Maître, & qu'ils étoient réſolus de partager toutes ſes diſgraces. Apparemment, reprit Ruſſel, qn'il leur a rendu la conſcience auſſi délicate que la ſienne. Vous verrez que le Ciel ne refuſera rien à de ſi honnêtes gens.

Triſte état de la Félouque de Roberts.

Ces railleries furent continuées pendant le ſouper. A dix heures, Ruſſel fit appeller quelques Matelots qu'il avoit nommés pour la garde de la Félouque, & leur demanda s'ils avoient tout enlevé ſuivant ſes ordres. Ils jurerent qu'ils n'avoient rien laiſſé, & qu'il n'y reſtoit que de l'eau. Comment de l'eau? reprit Ruſſel en blaſphêmant. Ne vous avois-je pas donné ordre de vuider tous les tonneaux? Nous n'y avons pas manqué, répondirent-ils, & l'eau que nous avons laiſſée, n'eſt que de l'eau de mer qui entre de tous côtés dans le Bâtiment. Cette réponſe calma le Corſaire, & lui donna occaſion de redoubler ſes ironies. Enfin lorſqu'il ſe ſentit preſſé du ſommeil, il donna ordre que Roberts & ſes deux hommes fuſſent conduits

duits à leur Félouque. En mettant le pied dans l'Esquif, Roberts crut entendre la voix de son Pilote qui lui disoit avec un faux air de tristesse : Capitaine, vous êtes donc résolu de m'abandonner? « Je lui demandai, raconte Roberts, si ce n'étoit pas lui-même qui me quittoit volontairement. Il me répondit : je crois que j'y suis forcé. Adieu donc, lui dis-je. Il m'appella encore une fois, pour me prier d'écrire à son frere, & de lui marquer où je l'avois laissé. Je lui répondis que j'ignorois la demeure de son frere. Il demeure, me dit-il, à Carlingfort en Irlande. Traître, lui répondis-je, ne m'avez-vous pas dit à la Barbade, que vous étiez Ecossois, & que toute votre famille étoit en Ecosse? Il ne repliqua point. Le tems étoit obscur. En un moment nous perdîmes le Vaisseau de vûe.

Adieu qu'il reçoit de son Pilote.

Ce Pilote que Roberts avoit pris à la Barbade, lui avoit dit effectivement qu'il étoit d'Ecosse ; & qu'ayant servi sur un Bâtiment de la nouvelle Angleterre, il avoit perdu tout son bien dans un naufrage. A la vérité il étoit presque nud, lorsque Roberts l'avoit engagé à son service ; & sa conduite

Caractere du Pilote.

ROBERTS.

1722.

n'avoit pas laiſſé d'être ſi bonne à la Barbade, qu'il n'y devoit rien à ſon départ. Roberts en avoit eu la preuve dans la liberté qu'on lui avoit laiſſée de partir ; car la méthode de cette Iſle eſt d'arrêter un Capitaine pour les dettes de ſes gens, & de ne lui laiſſer lever l'ancre qu'après avoir ſatisfait leurs créanciers ſur leurs gages futurs, ou qu'après avoir donné de bonnes cautions. Roberts, prévenu en faveur de ſon caractere, lui avoit acheté des habits & les inſtrumens néceſſaires pour ſa profeſſion. Il ne lui avoit trouvé aucun des vices qui ſont communs entre les gens de mer, tel que le jurement & le blaſphême, l'ivrognerie, la débauche, &c. C'étoit un Presbitérien rigide, qui obſervoit ſcrupuleuſement les loix de ſon Egliſe ; & les ſeuls démêlés que Roberts avoit jamais eus avec lui, n'avoient regardé que l'Egliſe Anglicane, contre laquelle il s'emportoit ſouvent dans ſes diſcours. Cependant depuis qu'il s'étoit familiariſé avec les Corſaires, il étoit devenu plus méchant qu'eux. Il avoit formé en deux jours l'habitude de toutes ſortes de vices. Son nom étoit *Hunter*.

Roberts ar-

Comme c'étoit dans ſon propre Eſ-

rive dans sa Felouque. Provisions qu'il y trouve.

quif que Roberts avoit eu la liberté de retourner à sa Félouque, il attendit impatiemment le jour pour reconnoître en quel état elle lui étoit rendue. Il y trouva d'abord de quoi remplir son chapeau de miettes & de croutes de biscuit, avec quatre ou cinq poignées de tabac à fumer. Tout étant précieux pour lui dans la situation qu'on lui avoit annoncée, il recueillit soigneusement ces misérables restes. Il retrouva sa boussole, son quart de cercle, & quelques autres instrumens de mer. On lui avoit laissé son lit comme un meuble inutile pour les Corsaires, qui, à l'exception des seuls Officiers, n'ont pas d'autres lits que le tillac. Pour provisions de bouche, il ne trouva que dix bouteilles d'eau-de-vie & trente livres de riz, avec une fort petite quantité de farine. L'eau qui restoit dans les tonneaux ne montoit pas à plus de trois pintes.

Ses recherches tournerent ensuite vers les voiles. A la place des siennes on en avoit mis des vieilles qui étoient à demi-pourries. Mais quelque Pirate avoit eu l'humanité de laisser six aiguilles avec un peu de fil retors & quelques pieces de vieux canevas, dont il commença aussi-tôt à faire usage. Ce

Il emploie trois jours à réparer les voiles. Sa nourriture.

travail l'occupa pendant trois jours, lui & ses deux hommes. Ils ne vêcurent dans cet intervalle que de farine & de riz cru, avec quelques verres d'eau-de-vie pour épargner leur eau, dont ils espéroient faire de la pâte. Le quatriéme jour, ils firent un petit gâteau qu'ils partagerent fidéllement en trois parts, & qui fut le meilleur mets qu'ils eussent mangé depuis qu'ils avoient quitté les Pirates. Un autre jour, ils composerenr une sorte de bouillie qui les soulagea beaucoup. C'étoit le trois de Novembre. Avec une extrême difficulté ils avoient mis leurs voiles en état de servir. Roberts observa le même jour qu'il étoit à dix-sept degrés de latitude. Le Pilote de Russel lui avoit dit en le quittant, qu'on étoit à soixante-cinq, ou dix lieues de l'Isle Saint-Antoine, Est par Sud-demi-Est.

Il tourne vers les Isles du Cap Verd.

Dans cette supposition il porta vers les Isles du Cap Verd, sur-tout vers celle de S. Nicolas. Le 7 Novembre, il se trouva par ses observations à seize degrés cinquante-cinq minutes du Nord, environ quarante six lieues de S. Antoine. La nuit suivante, il tomba un peu de pluie qui lui donna le moyen de recueillir quatre ou cinq

pintes d'eau. Elle fut ſuivie d'un calme de pluſieurs jours. Le 10, avec le ſecours d'un vent frais qui dura juſqu'au ſeize; il s'avança juſqu'à la vûe de S. Antoine, à dix-huit ou dix-neuf lieues de diſtance. Le calme ayant recommencé l'aprèſmidi du ſeize, il prit un shark que les François nomment le *requin*. Cette pêche lui coûta beaucoup de peine, & mit même le Bâtiment en danger par les violentes ſecouſſes du monſtre marin qui avoit onze pieds & demi de longueur. Roberts & ſes deux Compagnons jugerent qu'il ne devoit pas peſer moins de trois cens livres. Après l'avoir cru mort ſur le tillac, ils lui virent recommencer ſes mouvemens avec tant de furie, qu'ils ne purent les arrêter qu'en lui coupant une grande partie de la queue, où réſide ſa principale force. Ils lui trouverent dans le ventre cinq petits qui n'avoient encore que la groſſeur d'un merlan. Son foie n'étoit pas d'un noir rougeâtre, comme il eſt ordinairement dans les animaux de cette eſpece, mais d'un fort beau gris. Roberts faiſant auſſi-tôt du feu avec ſon fuſil, ſeule arme qu'on lui avoit laiſſée, ſe ſervit d'eau de mer pour faire mieux cuire quelque partie de ſa

Pêche d'un shark, monſtre marin.

Uſage qu'il en fait.

ROBERTS.

1722.

pêche, dont il fit un repas qui lui parut délicieux. Comme il manquoit de sel pour conserver le reste, il le coupa en longues tranches qu'il fit sécher au Soleil. Son fusil lui devint un meuble fort utile, parce qu'on ne lui avoit laissé aucun autre instrument pour allumer du feu. Etant aussi sans chandelle, il se servoit pendant la nuit d'un charbon ardent, pour observer l'aiguille aimantée & regler ainsi sa course.

Plan des Pirates pour leurs courses.

Dans le séjour que l'Auteur avoit fait avec les Pirates, il avoit découvert la route qu'ils vouloient prendre, quoiqu'ils affectassent d'en faire un secret. Leur dessein étoit de gagner directement la Côte de Guinée, & d'y croiser aussi long-tems qu'il leur seroit possible. De-là ils devoient prendre vers les Côtes du Brésil, où ils se promettoient des monts d'or, & descendre ensuite vers les Isles, pour se rendre à la fin du printems sur les Côtes de l'Amérique Septemtrionale, d'où ils vouloient gagner en été celles de Terre-neuve.

Le 17, Roberts n'étant qu'à huit lieues de S. Antoine, crut pouvoir user de son eau fraîche avec un peu moins d'épargne. Il y fit cuire quelques ttanches de son poisson avec du

tiz. La vûe de la terre excitant ſes eſpérances, il mangea pour la premiere fois autant de goût que d'appétit. Le lendemain au matin il découvrit clairement *S. Antoine*, *S. Vincent*, *Ste Lucie*, *Terra-Bianca*, & *Monte-Guarde* qui eſt la plus haute montagne de l'Isle Saint-Nicolas. Elle ſe fait voir de tous les côtés de l'Isle dans la forme d'un pain de ſucre, dont la pointe vient enſuite à s'élargir. Enfin le 20, il mouilla dans la Rade de Currifal ſur ſeize braſſes à un quart de mille du rivage. Son premier ſoin fut de chercher le cable que les Pirates avoient laiſſé couler dans leur premiere rencontre. Il en avoit apperçu le bout en arrivant dans la Rade. Il prit ſa Chaloupe pour le retrouver, avec un paquet de petite corde qu'il ſe propoſoit d'attacher à l'extrémité, dans l'eſpérance de le ramener ainſi juſqu'à bord. Mais la nuit vint interrompre ſon entrepriſe.

Roberts arrive à Currifal.

Un de ſes gens, nommé *Potter*, lui demanda la permiſſion de ſe rendre à terre dans l'Eſquif pour en apporter de l'eau fraiche. Il y conſentit ; & ſe ſentant accablé de ſommeil, il donna ordre à l'autre de veiller juſqu'au retour de ſon Compagnon ; après quoi il ſe mit à dormir. S'étant éveillé en

Il perd un de ſes hommes.

ROBERTS. 1722.

ſurſaut avant la fin de la nuit, il appella ſon homme qui ne lui fit pas de réponſe. Il ſe leva pour le chercher; & l'ayant trouvé endormi ſur le tillac, il s'apperçut en jettant les yeux autour de ſoi, que le courant l'avoit éloigné de l'Isle. Sa ſurpriſe fut extrême. Il ſe voyoit expoſé aux flots pendant toute la durée des ténebres, & dans une ſituation plus dangereuſe que jamais, ſans eſpérer que Potter pût le rejoindre. Cependant le jour étant venu l'éclairer, il trouva le moyen avec beaucoup de peine, de gagner une Baye ſablonneuſe que les Habitans nomment *Puttako*, où il jetta l'ancre le 22 de Novembre ſur ſix braſſes d'un beau fond de ſable.

Vaines offres de ſept Négres.

Vers le ſoir, il lui vint ſept Négres de Paraghiſi, qui lui apporterent une petite proviſion d'eau, de la part du Prêtre & du Gouverneur de Saint Nicolas. Ils l'aſſurerent qu'il pouvoit s'approcher de Paraghiſi, auſſi-tôt que le courant ſeroit paſſé, c'eſt-à-dire dans l'eſpace d'une heure; & lorſqu'il leur parla d'attendre un de ſes gens qui étoit reſté à Curriſal, ils lui proteſterent que le vent étant contraire, il ſe paſſeroit au moins quinze jours avant qu'il pût remonter au long de la

Côte. Cette objection l'ayant emporté sur ses desirs, il mit à la voile avec les Négres pour aller au-devant de Potter. Mais le vent se trouva si fort, qu'il fut obligé de relâcher dans un lieu qui se nomme *Porto-Gary* ; & voulant tenter un nouvel effort, sa grande voile fut si maltraitée, que les Négres parlerent de l'abandonner pour rentrer dans leur Barque. Il employa toutes sortes de motifs pour leur faire perdre cette pensée. Il leur représenta d'un côté qu'il y auroit de la barbarie à le laisser sans secours ; & de l'autre qu'ils alloient s'exposer encore plus follement à la fureur des flots dans une Barque beaucoup plus fragile que son Bâtiment. Il ne put les persuader. Leur réponse fut qu'ils ne voyoient pas plus de danger dans leur Barque que dans un Vaisseau sans voiles, sans eau & sans provision ; ou que s'il falloit périr, ils aimoient mieux que ce fût à la vûe de leur demeure que dans des lieux éloignés. Un d'entr'eux ajouta que Roberts étoit sûr de ne manquer de rien, lorsqu'il toucheroit à quelqu'autre terre ; au lieu que la seule sûreté qu'il y avoit pour eux étoit d'y tomber dans l'esclavage. Ils le quitterent malgré ses plaintes & ses reproches,

ROBER
1722.

Roberts retombe dans un cruel embarras.

Le vent continuant avec beaucoup de furie, il demeura incertain de quel côté il devoit porter. Sa ſituation ne lui laiſſoit guéres d'eſpérance de pouvoir gagner l'Iſle de May ou celle de S. Jago. Il ne connoiſſoit pas celles de S. Jean & de S. Philippe. Les Cartes qu'il en avoit vûes, étoient fort imparfaites ; & dans pluſieurs Relations il ſe ſouvenoit d'avoir lu que ces deux Iſles ſont fort dangereuſes. Il trouva néanmoins dans la ſuite que l'idée qu'il en avoit conçue, étoit tout-à-fait fauſſe.

Il paſſa la nuit dans toutes les allarmes qu'on peut ſe repréſenter. Mais à la pointe du jour il apperçut à l'Eſt-Nord-Eſt *Terra Vermilia* ou *Punta de ver Milhari*, comme la nomment les Habitans. Il eut beſoin du jour entier & de la nuit ſuivante pour s'en approcher. Le lendemain, ſans s'être apperçu que perſonne fût monté ſur ſon bord, il entendit la voix d'un homme qui demandoit en Portugais ſi le Vaiſſeau étoit à l'ancre. Auſſi-tôt il découvrit trois Négres de qui étoit venue cette queſtion. Il leur répondit que dans l'embarras mortel où il étoit, à peine connoiſſoit-il ſa ſituation ; mais qu'il cherchoit l'Iſle de S. Jago. Alors

Secours imprevû qu'il reçoit de trois Négres.

un d'entr'eux, qui se nommoit *Colau-Verde*, l'assura qu'il connoissoit parfaitement S. Jago, S. Philippe & S. Jean ; qu'il pouvoit le mener dans quelque Port de ces trois Isles qu'il voulût choisir : que celle de S. Philippe étoit abondante en provision, mais l'ancrage mauvais & la mer fort haute : qu'au contraire S. Jean avoit un excellent Port où il promettoit de le conduire sûrement.

Roberts accepta cette offre. Il s'efforça d'abord avec le secours des trois Négres, de réparer un peu le désordre de ses voiles. Ensuite se livrant à la conduite de Colau, il porta droit à la pointe Nord de S. Philippe. L'ayant doublée, il tourna plus au Sud en suivant les Côtes jusqu'à la vûe de *Ghors* qui est une partie de la même Isle. De-là il découvrit l'Isle de Saint-Jean, vers laquelle il porta directement ; & lorsqu'il eut passé les petites Isles qui sont situées dans l'intervalle avec beaucoup de confiance pour Colau, qui lui fit prendre au-dessus de la plus orientale, il gagna aisément la pointe Ouest de S. Jean. Il restoit, suivant le Pilote Négre, à s'avancer vers la pointe Nord que les Habitans nomment *Ghelungo*, & qui est éloignée de

Il gagne l'Isle de S. Jean.

ROBERTS
1722.

l'autre d'environ deux lieues. Alors Roberts voulut sçavoir de son Pilote, où il plaçoit le Port. Mais il fut extrêmement surpris de reconnoître aux incertitudes de Colau, qu'il l'ignoroit. L'unique éclaircissement qu'il en tira, fut qu'il étoit sûr de ne l'avoir point encore passé. Ils s'attacherent à suivre la Côte, en observant soigneusement leur situation. Enfin le Port se fit appercevoir; mais ce ne fut qu'après qu'on fut arrivé sous le vent; car étant derriere une pointe, il faut l'avoir passée pour le découvrir; & comme le vent est toujours assez fort au long de la Côte, il devient très-difficile de remonter pour gagner le rivage; sans compter qu'on est poussé par un courant fort impétueux qui augmente beaucoup la difficulté. Roberts embarrassé par ces obstacles, demanda à son Pilote s'il ne connoissoit point au-dessous du vent quelque endroit où l'on pût mouiller. Le Négre répondit non, & que si l'on ne gagnoit pas le rivage avant qu'on eût passé *Punta de Sal*, non seulement il seroit impossible d'aborder; mais très-difficile d'éviter le naufrage. Roberts lui demanda conseil. Je n'en ai pas d'autre à vous donner, lui dit le Né-

Les embarras de Roberts augmentent.

gre, que d'aborder ſur les rocs, d'où chacun ſe ſauvera comme il pourra. Mais je ne ſçais pas nager, lui répondit Roberts, & mon Matelot non plus. La replique du Négre fut qu'étant ſi près des rocs, il alloit aborder. Roberts prenant ſon fuſil, lui dit qu'il ſçauroit empêcher qu'on ne lui fît violence ſur ſon bord. Le Négre ſauta auſſi-tôt d'ans l'eau; & lui ſouhaitant une bonne fortune, il gagna la terre à la nage. Ses deux Compagnons, qui ne ſçavoient pas ſi bien nager, n'oſerent ſuivre ſon exemple, & proteſterent même qu'il n'étoient pas capables de laiſſer Roberts ſans ſecours; mais ils le prierent auſſi de ne les pas abandonner aux flots ſans eau & ſans proviſion. Il leur dit qu'il ne cherchoit que le moyen d'aborder dans un lieu ſûr ou même de ſe faire échouer; & lorſqu'ils lui repreſenterent de quoi Colau l'avoit menacé, il répondit que ce perfide, comme ils avoient pû le remarquer eux-mêmes, s'étoit attribué des connoiſſances qu'il n'avoit pas. Alors les deux Négres chargerent Colau d'imprécations, & ſouhaiterent de le voir périr avant qu'il pût gagner les rocs. Roberts leur dit que s'ils vouloient travailler à la pompe pour ſoulager un peu

Son Pilote Négre s'échappe à la nage.

ROBERTS.

1722.

Les deux autres refusent de l'aider.

la Félouque, il espéroit encore de les mettre sûrement à terre. Mais ils lui déclarerent qu'ils ne travailleroient à rien que lorsqu'ils le verroient à l'ancre ; s'engageant néanmoins par d'horribles sermens à ne pas l'abandonner.

Roberts s'approcha du rivage, & serra de si près Punta de Sal, que vers l'extrémité de la pointe un homme auroit pû sauter du bord sur le rivage. La raison qui lui faisoit tant hazarder contre les rocs, étoit sensible. Cette pointe lui paroissant l'extrémité de la Côte au-dessous du vent, il n'étoit pas sûr au-delà de trouver la terre assez avancée pour remorquer facilement. D'ailleurs les rocs étoient unis & fort escarpés. Il sçavoit qu'ordinairement cette sorte de rocs ne s'avancent pas sous l'eau ; & la difficulté n'étant que d'y grimper, lorsqu'il en seroit assez proche pour y mettre le pied, il cherchoit quelque lieu qui fût favorable à ce dessein. Mais à la premiere vûe qu'il eut de la terre de l'autre côté de la pointe, il decouvrit une petite Baye assez profonde, dans laquelle il ne balança point à s'engager. La sonde qu'il avoit à la main, lui donna d'abord treize brasses, ensuite douze. Un courant du Nord, qui

entre dans la Baye, l'aidant beaucoup plus que ſes voiles, il s'approcha inſenſiblement de la terre; & quoique le rivage lui parût fort inégal, ce qui eſt ordinairement la marque d'un mauvais fond, il ne ſe vit pas plutôt ſur neuf braſſes qu'il mouilla l'ancre à toutes ſortes de riſques. Les deux Négres ſe voyant ſi près de la terre, ſe jetterent auſſi-tôt dans l'eau, & nagerent heureuſement juſqu'au rivage.

Il entre dans une Baye de Saint Jean.

La nuit approchoit. Roberts la paſſa tranquillement dans ce lieu. Au point du jour, trois Inſulaires parurent ſur le bord de la mer; & n'appercevant que deux hommes ſur la Félouque, ſe mirent librement à la nage pour venir à bord. Ils firent des offres civiles à Roberts, juſqu'à lui propoſer d'aller dîner à terre avec eux. Il leur répondit qu'il ne ſçavoit pas nager. Leur étonnement fut extrême. Ils répeterent pluſieurs fois qu'il leur paroiſſoit bien étrange que des gens qui traverſoient la grande mer, oſaſſent l'entreprendre ſans ſçavoir nager; & vantant l'uſage de leur Nation, ils aſſurerent qu'il n'y avoit pas d'enfant parmi eux qui ne pût ſe ſauver de toutes ſortes de périls à la nage. Ce-

Secours qu'il reçoit de trois Inſulaires.

Diſcours qu'ils lui tiennent, & lumieres qu'il en reçoit.

ROBERTS. 1722.

pendant comme l'eau manquoit à Roberts, ils consentirent à lui en apporter. Etant bientôt revenus avec deux calbasses qui tenoient environ douze pintes, Roberts lui offrit de préparer pour eux quelques tranches de son poisson. A la vûe des tranches séches, ils lui dirent qu'ils croyoient les reconnoître pour la chair du poisson qu'ils nommerent *sarde*, sur quoi ils demanderent s'il ne dévoroit pas les hommes. Roberts leur ayant répondu qu'on en avoit quantité d'exemples, ils jetterent avec effroi ce qu'ils tenoient entre leurs mains, en disant qu'ils n'auroient jamais cru que des hommes fussent capables de manger un animal qui se nourrit de leur chair. Ce mécontentement ne les empêcha point de travailler à la pompe & de nettoyer entierement la Félouque. Roberts, pour les récompenser de leur travail, leur offrit un verre d'eau-de-vie; en regrettant que les Pirates ne lui eussent pas laissé le pouvoir de leur en donner plus libéralement. Ils refuserent d'en boire. Puisqu'il en avoit si peu, lui dirent-ils, & qu'il étoit accoutumé à cette liqueur, ils lui conseilloient de la garder pour ses besoins. Ils ajouterent que l'eau étoit leur boisson naturelle,

& qu'ils s'en trouvoient fort bien ; qu'ils n'avoient jamais goûté d'*aqua ardanta* (c'eſt le nom qu'ils lui donnoient) quoiqu'ils n'ignoraſſent pas qu'elle étoit fort bonne ; mais qu'ils ſe ſouvenoient qu'un Pirate François nommé *Maringouin*, ayant abordé dans leur Iſle avec une groſſe proviſion de cette liqueur qu'il n'avoit pas épargnée aux Habitans, la plûpart de ceux qui en avoient bû, étoient devenus fous pendant pluſieurs jours, parce qu'ils n'y étoient point accoutumés, & que d'autres en avoient été dangereuſement malades : que cependant il ſe trouvoit encore des Négres qui ſouhaitoient d'être enlevés par quelque Pirate, pourvû qu'ils fuſſent conduits dans une Région où cette liqueur chaude fût en abondance.

Abondance de coton dans cette Iſle, ſans aucun commerce.

Roberts leur demanda s'ils avoient beaucoup de coton dans leur Iſle. Ils lui dirent que chaque année en produiſoit abondamment, mais que la rareté des pluies avoit rendu la derniere aſſez ſtérile : qu'il n'y avoit pas de Négre néanmoins qui n'eût cinq ou ſix robbes, quoiqu'ils en fiſſent peu d'uſage : que les Vaiſſeaux venant rarement dans leur Iſle, ils employoient le coton à leurs propres beſoins, &

ROBERTS.

1722.

qu'il n'y avoit pas d'Habitans qui ne lui en donnât volontiers quelque piece pour raccommoder ses voiles. Mais il les assura qu'il ne prendroit rien d'eux sans le payer. Si j'avois eu, dit Roberts, quelques grains de verre ou d'autres bagatelles, jaurois acquis tout le coton de l'Isle.

Ils admirerent beaucoup son horloge de sable & ses instrumens astronomiques. Les Portugais, à qui ils avoient quelquefois vû des machines de la même espece, n'avoient jamais voulu leur en apprendre l'usage. Roberts prenant plaisir à leur donner quelque explication, ils lui dirent que tous les Blancs étoient autant de *Fictazaers*, nom qu'ils donnent à leurs Sorciers. Il leur répondit que toute correspondance avec le Diable faisoit horreur aux Anglois, & que dans leur Pays les Sorciers étoient brûlés vifs. C'est une fort bonne loi, lui direntils, & nous en souhaiterions ici l'usage. Mais pour expliquer l'habileté des Blancs, ils conclurent que sans être aussi méchans que les Sorciers, puisqu'ils les punissoient par le feu, ils devoient être plus sçavans que le Diable même; & la raison qu'ils en apporterent, c'est qu'ils avoient remar-

Idées des Negres sur les sorciers.

qué que leurs Sorciers, dont le ſçavoir venoit du Diable, n'avoit aucun pouvoir contre les Blancs. Là-deſſus ils prierent Roberts d'employer ſes lumieres pour les empêcher de nuire à leurs beſtiaux, & ſur-tout à leurs enfans qu'ils faiſoient mourir par des maladies de langueur, lorſqu'ils portoient de la haine à leur famille.

Maniere dont Roberts entendoit les Négres.

On ſera peut-être ſurpris, dit Roberts, que j'entendiſſe ſi parfaitement leur langage. Mais ſçachant la Langue Portugaiſe, qui fait une grande partie de la leur, mêlée avec l'ancien Mandingo qui eſt leur premiere Langue, ils ne diſoient rien dont je ne compriſſe du moins le ſens. D'ailleurs leurs moindres paroles ſont accompagnées de tant de mouvemens & de geſticulation, ſur-tout dans cette Iſle & dans celle de S. Philipe, que leur penſée ſe fait entendre avant qu'ils ayent achevé de l'exprimer.

Dans l'aprèſmidi le vent devint fort impétueux, & le Ciel ſe couvrit de nuages ſi épais, que Roberts ſe crut menacé d'une tempête. Il étoit venu à bord pluſieurs autres Négres. A ſa priere, un d'entre eux ſe mit à la nage, tenant le bout d'une corde pour amarer le Bâtiment contre les rocs.

ROBERTS. 1722.

Mais il le fit si légerement, que la corde ayant coulé aussi-tôt, son travail devint inutile. Roberts le pria inutilement de recommencer. Il répondit que si le vent éloignoit la Félouque, il se chargeoit lui & ses compagnons, de porter les deux Anglois au rivage. Cependant quelques-uns d'entr'eux consentirent à retourner à terre, pour chercher Colau Verde, dont l'adresse & l'effronterie pourroient être de quelque secours. Le vent fut inégal pendant la nuit suivante. Une heure avant le lever du Soleil, il plut beaucoup au Nord-Est & à l'Est-Nord Est; ce que les Négres expliquerent comme un signe de vent qui ne feroit qu'augmenter pendant le jour. Cependant le Soleil se leva fort clair. Mais vers huit heures le vent souffla fort impétueusement, & devint si furieux vers le milieu du jour, que Roberts n'avoit jamais vû les vagues dans une telle agitation. Il ne sçavoit quel parti prendre; & tous ses efforts se tournerent à persuader aux Négres de ne pas l'abandonner. Le reste du jour & la nuit suivante se passerent avec moins d'allarmes. Mais le lendemain qui étoit le 29 de Novembre, les vents redevinrent si fu-

rieux, qu'ayant arraché le Bâtiment de dessus son ancre, ils le précipiterent sur la pointe d'un roc où il se brisa misérablement. L'eau pénétroit de toutes parts; & les Négres à cette vûe se jetterent à la nage pour gagner la terre. Cependant ils revinrent au secours de Roberts & de son Matelot qui jettoit des cris lamentables. A la faveur de quelques planches brisées, ils les conduisirent au pied d'un roc, où ils trouverent assez de facilité à monter plus de quinze pieds au-dessus des flots. Là, le roc s'applanissant dans un espace de neuf ou dix pieds, ils s'arrêterent pour reprendre haleine, tandis que d'autres Négres qui avoient vû leur disgrace du sommet de la Côte, leur apporterent de l'eau & quelques alimens du Pays. Ils allumerent du feu dans le même endroit pour faire cuire des courges; & le tems ayant commencé à s'adoucir, ils y passerent toute la nuit.

Tempête qui brise son Bâtiment.

Il est sauvé par les Négres.

Le jour suivant fut employé par les Négres à sauver les débris de la Félouque, sur-tout les moindres pieces de bois où il restoit quelque trace de peinture. Ils dirent à Roberts que s'il pouvoit imaginer quelque moyen de rejoindre ensemble les mâts, le gouver-

ROBERTS.

1722.

nail & quelqu'autres parties qui ne paroiſſoient pas fracaſſées, ils croyoient pouvoir les conduire juſqu'au Port d'*Ovens*, où peut-être en tireroit-il quelque utilité. Il admira leur bonté dans cette propoſition ; & touché de reconnoiſſance, il leur promit que s'il arrivoit dans ce Port quelque Bâtiment qui eût beſoin de ſes triſtes reſtes, il les vendroit dans la ſeule vûe de leur en donner le prix, & de récompenſer leurs ſervices par un préſent fort inférieur à ſa reconnoiſſance. Leur ſenſibilité pour cette promeſſe mérite d'être repréſentée dans les termes de l'Auteur. « Ils lui proteſterent qu'ils » croyoient n'avoir fait que leur de- » voir en aſſiſtant des Etrangers dans » l'infortune ; que malgré la différen- » ce de leur couleur, & quoiqu'ils » fuſſent regardés par les Blancs com- » me des créatures d'une autre eſpe- « ce, ils étoient perſuadés que tous » les hommes ſont de la même nature ; » mais qu'ils avouoient néanmoins » que Dieu les avoit créés fort infé- » rieurs aux Blancs ». Roberts ſurpris de leur trouver tant de raiſon, leur répondit qu'au fond il n'y voyoit pas d'autre différence que la couleur, & qu'il n'en connoiſſoit pas d'autre cauſe

Leur bonté naturelle.

Idée qu'ils ont d'eux-mêmes.

ROBERTS.

1722.

que la chaleur excessive de leur climat. Il ajouta que si quelque Blanc venoit vivre dans leur Isle avec une femme de son Pays, exposé comme eux à l'ardeur du Soleil, il ne doutoit pas que dans trois ou quatre générations leur postérité ne fût de la même couleur & de la même complexion.

Il fut beaucoup plus surpris de leur entendre dire que dans cette suppositions les Blancs perdroient peut-être leur couleur, mais que leurs cheveux conserveroient toujours leur nature, & ne deviendroient pas frisés comme ceux des Négres. Ils lui dirent encore qu'ils n'avoient que trop reconnu par une longue expérience qu'il y avoit sur eux quelque malédiction, & qu'ils étoient faits pour être les serviteurs & les esclaves des Blancs. Roberts assez content de les voir dans cette idée, leur répondit que c'étoit une opinion assez reçue dans le monde. Ils entrerent si fort dans sa réponse, qu'ils la confirmerent en lui disant que c'étoit une vérité prouvée par l'usage annuel des Blancs, qui venoient prendre ou acheter des milliers d'esclaves en Guinée.

Non-seulement les Négres sauverent tous les débris qui étoient sur la

ROBERTS.

1722.

surface de la mer ; mais plongeant avec une hardiesse extrême, ils ramenerent du fond des flots deux pots de fer qu'ils se hâterent de rendre à Roberts. Ils excellent tous à nager & à plonger. La petite Baye de Punta de Sal étant d'une eau si claire, que dans le beau tems on voit le fond jusqu'à huit & dix brasses, c'est un de leurs plus doux exercices après la pêche, de jetter une pierre au fond de l'eau, & de parier entr'eux qui aura le plus d'adresse à la retrouver. Ils ont un art de ménager leur haleine, qui les fait demeurer au fond plus d'une minute.

Leur habileté à nager & à plonger.

Vers midi, ils firent à Roberts un diner, composé de courges bouillies & de quelques poissons qu'ils avoient pêchés. Pendant que les deux Anglois oublioient leur infortune pour manger avec assez d'appétit, il leur vint un Messager du Seigneur Lionel Consalvo, Gouverneur de l'Isle, qui s'excusoit de n'être pas venu lui-même, parce qu'il étoit tourmenté d'un rhume. Il envoyoit à Roberts quelques courges & trois ou quatre pommes de terre, en lui faisant espérer pour le jour suivant une piece de chevreau sauvage. Au même moment il parut un

Message de la part du Gouverneur & du Prince de l'Isle.

un autre Meſſager de la part du Prêtre. Loin d'apporter quelques proviſions aux deux Anglois, il étoit chargé par ſon Maître de leur demander s'ils n'avoient pas ſauvé quelque reſte de farine. Après cette queſtion, il ajouta, comme de lui-même, que s'il leur reſtoit de l'*aqua ardenta*, ils feroient beaucoup de plaiſir au Prêtre de lui en envoyer. Roberts lui montra les reſtes de ſon naufrage, qui conſiſtoient dans quelques planches & les deux pots de fer. A la vûe des deux pots, le Meſſager releva beaucoup le pouvoir de ſon Maître, qui le rendoit plus capable d'être utile aux Etrangers que le Gouverneur même ; & pour concluſion, il déclara aux Anglois qu'ils lui feroient plaiſir de lui envoyer un des deux pots. D'autres Négres vinrent ſucceſſivement, & parmi eux Domingo (50) Gomez, fils d'Antonio Gomez, qui avoit été Gouverneur de l'Iſle avant Lionel Conſalvo. Roberts prit une juſte opinion de Conſalvo en ne voyant qu'un Négre dans Gomez. Les Portugais dédaignent de venir commander perſonnellement dans une Iſle ſi pauvre, &

Le Gouverneur eſt un Négre.

(50) Il y a dans l'Anglois *Gomes* ; mais il eſt clair que c'eſt une faute.

ROBERTS.
1722.

laiſſent volontiers prendre aux Négres leurs noms & leurs titres. Gomez préſenta au Capitaine Anglois quelques courges, un papayo & des bananes, avec un gâteau compoſé de bananes & de maïz. Roberts lui ayant demandé ce qu'il exigeoit de ſa reconnoiſſance pour tant de faveurs, il répondit qu'il ſeroit fort ſatisfait de ſon amitié, & que tous les autres Habitans n'avoient pas d'autre prétention, à la réſerve du Prêtre qui ne ceſſeroit pas, ſuivant ſa coutume, de lui faire beaucoup de demandes; mais qu'il le prévenoit là-deſſus, afin qu'il ne ſe laiſſât pas tromper. Roberts lui dit qu'à ſon retour en Angleterre, il ne manqueroit pas de ſe louer beaucoup de la généroſité des Négres, pour engager ſes Compatriotes à venir ſouvent dans leur Iſle. Gomez répondit que malheureuſement l'Iſle ne produiſoit rien d'avantageux au commerce; que ſon pere & d'autres Négres fort anciens ſe ſouvenoit d'y avoir vû des étrangers qui leur avoient dit qu'elle étoit fort pauvre, & que non ſeulement les habitans en étoient fort miſérables, mais que leur miſere étoit la raiſon qui empêchoit les Vaiſſeaux de les viſiter.

Pauvreté de l'Iſle.

Pendant cet entretien, Roberts obſerva un Négre qui paroiſſoit prêter

l'oreille avec une attention extraordinaire; & jettant les yeux plus particulierement ſur lui, il crut remarquer qu'il ne reſſembloit pas aux Négres de Guinée; mais qu'il étoit bazané comme les Arabes des parties Méridionales de Barbarie, & qu'il avoit les cheveux droits & bruns, quoiqu'aſſez courts. Tandis qu'il le conſidéroit, il fut extrêmement ſurpris de lui entendre dire en Anglois, que l'Iſle produiſoit quantité de richeſſes qui n'étoient pas connues des Portugais, & dont les Inſulaires ignoroient l'uſage, telle que de l'or, de l'ambre gris, de la cire, & diverſes bois de teinture. En s'expliquant davantage, Roberts apprit avec une joie égale à ſon étonnement, que cet Etranger étoit Anglois, ne à Carleon ſur la riviere d'Usk dans le Pays de Galles; que ſon nom étoit *Charles Franklin*, & qu'il étoit fils d'un Juge de paix. Il avoit commandé pluſieurs Bâtimens de Briſtol. Dans un voyage aux Indes Occidentales il avoit été pris par le Pirate *Barthelemy*, & conduit ſur la Côte de Guinée, d'où il avoit trouvé le moyen de s'échapper. Il s'étoit refugié à Siera Leona, chez un Prince Négre nommé *Thome*. Barthelemy avoit em-

ROBERTS.

1722.

Roberts y trouve un Anglois nomme *Franklin*.

Avanture de Franklin.

ROBERTS.

1722.

Fidélité d'un Prince Négre.

ployé les menaces pour l'arracher de cet asile ; mais le Prince Thome, fidéle à ses promesses, lui avoit fait une réponse fiere & méprisante, qui avoit obligé le Pirate à se retirer. Après son départ, le Capitaine *Plunket*, Chef du Comptoir Anglois de Sierra Leona, ayant entendu parler de Franklin, & le prenant pour quelque scélérat de la troupe du Pirate, l'avoit fait demander au Prince Thome, dans la seule vûe de le condamner au supplice, suivant la rigueur des Loix Angloises. Le Prince Négre en avoit averti Franklin sans lui cacher qu'il étoit embarrassé par la crainte de déplaire aux Anglois. Franklin comprenant qu'il lui seroit difficile de prouver son innocence, l'avoit conjuré d'attendre l'arrivée de quelque Vaisseau de Bristol, dont il connût le Capitaine. Son malheur avoit touché si vivement le Prince, qu'il avoit obtenu le renouvellement de sa protection avec un redoutable serment. Cependant Plunket ne se relâchant pas dans ses instances, il avoit souhaité pour l'intérêt de la paix, d'être envoyé plus loin dans les terres ; & le Prince ne lui avoit pas refusé cette faveur. Outre le motif de sa sûreté, il avoit appris qu'on trouvoit beau-

Endroit de

coup d'or dans l'intérieur du Pays, sur-tout entre douze & treize degrés de latitude tant du Nord que du Sud, & peut-être jusqu'à l'extrémité méridionale de cette vaste Région. Le Prince Thome l'envoya au Roi de Bembolu, accompagné de quatre Gardes & d'un *Bâton d'Etat*, qui lui tenoit lieu d'une Lettre de créance. Son voyage avoit duré sept jours ; & sur le calcul de sa marche, il croyoit avoir fait environ cent milles. Il avoit passé dans sa route par plusieurs Villes, où il avoit été bien reçu. Pendant les quatre premiers jours il n'avoit fait aucune remarque importante ; mais il avoit ensuite observé que l'or étoit fort commun parmi les Habitans. L'attention que ses Gardes avoient continuellement sur lui, l'avoit empêché de prendre des informations. Il apprit d'eux-mêmes qu'ils avoient ordre de lui ôter toutes les occasions d'acquérir trop de lumieres, & de le conduire par les routes les plus desertes ; mais sur-tout de ne pas lui laisser la liberté d'écrire. Le Prince Thome avoit eû soin de lui prendre tous ses papiers, sous prétexte de les conserver jusqu'à son retour ; mais les Négres étant persuadés que les

ROBERTS.

1722.

la Guinée, où lon trouve beaucoup d'or.

ROBERTS.

1722.

Franklin eft envoyé au Roi de Bembolu.

Blancs font autant de *Fittazars* ou de Sorciers, s'imaginent que le Diable ou quelque Génie eft toujours prêt à leur fournir les commodités dont ils ont befoin. Enfin, il étoit arrivé à la Cour du Roi de Bembolu, où la vûe du Bâton d'Etat l'avoit fait recevoir avec beaucoup de civilité & d'affection. Il y avoit fait l'admiration du Roi & de tout fon peuple, qui n'avoient jamais vû d'Européen dans leur Ville.

Roberts ayant remarqué, pendant le difcours de Franklin, que les Négres qui étoient autour de lui, l'écoutoient fort attentivement, leur demanda s'ils avoient compris quelque chofe à fon récit. Ils lui dirent que non; mais qu'ils admiroient que le Seigneur Carolos (ils donnoient ce nom à Franklin) eût trouvé le moyen de lui parler dans une langue qu'ils n'entendoient pas. Franklin leur apprit alors qu'il étoit du même Pays que Roberts. Une nouvelle fi furprenante fut répandue auffi-tôt dans toute l'affemblée. Ils venoient tous prier Roberts de la confirmer de fa propre bouche, parce qu'ils ont pour principe de ne pas s'en rapporter au témoignage d'autrui, lorfqu'ils peuvent employer celui de leurs propres fens.

ROBERTS.

1722.

Roberts veut voir la Ville des Négres.

L'impatience de Roberts étoit de voir leur Ville. Franklin lui en avoit représenté le chemin comme inaccessible par la multitude de rochers escarpés & pointus qu'il falloit traverser. Les Négres qu'il interrogea aussi, confirmerent la même chose, & lui firent une description extravagante de leur Isle. Cependant comme le Gouverneur & le Prêtre l'avoient fait inviter à les aller voir chez eux, il résolut de surmonter toutes les difficultés, d'autant plus que dans le lieu où il étoit, il se voyoit exposé le matin & le soir à périr par la chute des pierres qui rouloient du sommet de la montagne. Les Négres lui dirent que ces mouvemens venoient des chevres sauvages qui se retiroient le soir sous les rocs. En effet l'Auteur observe que l'Isle entiere n'est qu'un composé de montagnes qui s'élevent l'une au-dessus de l'autre, & que le sommet de l'une étant comme le pied de l'autre, elles forment ensemble une espece de dôme. Lorsqu'il se fut déterminé à partir, Domingo voulut lui servir de guide, avec la précaution de le lier derriere lui, pour le soutenir dans sa marche. La premiere partie du chemin se fit assez facilement ; & l'on s'ar-

Difficultés insurmontables du chemin.

ROBERTS.

1722.

rêta pour prendre quelques momens de repos. Mais en s'avançant plus loin, Roberts s'apperçut bien-tôt qu'il lui ſeroit fort difficile de continuer. Quelques Négres s'écartant pour chercher une meilleure route, firent tomber une groſſe piece de roc qui mit en danger tous ceux qui les ſuivoient. Domingo déclara qu'il n'expoſeroit pas le Capitaine Anglois pendant le jour, parce que l'ardeur du Soleil rendoit les rocs moins capables de conſiſtence & les pierres plus faciles à ſe détacher; au lieu que l'humidité de la nuit formoit une eſpece de ciment qui les arrêtoit. Sur ce raiſonnement, dont Roberts ajoute qu'il reconnut la vérité par ſon expérience, on ne penſa qu'à retourner au lieu d'où l'on étoit parti. Domingo propoſa de faire venir une Barque pour gagner la Ville par la voie de la mer. Quoique ce deſſein demandât pluſieurs jours, Roberts ſe vit forcé d'y conſentir par les premieres atteintes d'une violente fiévre. Tant de chagrin & de fatigues joint à l'ardeur exceſſive du Soleil qu'il falloit eſſuyer continuellement, avoit épuiſé ſes forces. Il tomba dans une maladie ſi dangereuſe, que pendant plus de ſix ſemaines ſon Matelot &

Il [illegible] [illegible] l'arrête.

Franklin deſeſpérerent de ſa vie. Les Négres lui rendirent plus de ſervices & de ſoins qu'il n'auroit pû s'en promettre dans la Région la plus polie de l'Europe & la plus affectionnée aux Anglois. Enfin lorſqu'il fut en état d'entrer dans la Barque, les Négres qui ſe chargerent de le conduire avec Domingo, prirent au Sud-Oueſt, & trouverent toujours la mer fort calme : au lieu que de l'autre côté le vent ne ceſſe pas de ſe faire ſentir, ſur-tout à meſure que le Soleil s'approche du Méridien. On arriva le ſoir à *Furno*, où Roberts trouva un cheval du Gouverneur, ſur lequel il monta pour ſe rendre à ſa maiſon. Ce n'étoit proprement qu'une cabane. Il y fut reçu fort civilement ; mais ayant promis à Domingo de loger chez lui, il ſe rendit enſuite chez le Signor Antonio pere de ce Négre. On y avoit déja pris ſoin de lui préparer un lit, ſecours précieux, ſi l'on conſidere le Pays & les Habitans. Il étoit compoſé de quatre pieux enfoncés dans la terre à de juſtes diſtances & de quatre pieces de bois informes qui les joignoient enſemble ſans autre lien que des cordes de bananier. Le fond étoit rempli d'une paillaſſe de cannes, ſur laquel-

Il arrive à Furno & à la Ville.

Deſcription de ſon lit.

le on avoit mis une grande quantité de feuilles ſeches de bananier, couvertes d'une natte; & pour draps deux pieces d'une étoffe blanche de coton. La courte-pointe étoit auſſi de coton à raies bleues & blanches.

Il s'amuſe à la pêche.

Roberts paſſa deux mois dans la maiſon du Seigneur Antonio Gomez, ſans pouvoir ſe rétablir. Mais ayant commencé à reprendre ſes forces, il ſe fit un amuſement de la pêche. Il employoit ſouvent trois ou quatre jours entiers à cet exercice. Les Négres portoient le bois dont ils avoient beſoin pour allumer du feu & faire cuire le poiſſon. Ils trouvoient du ſel ſur les rocs, où la chaleur du Soleil le formoit naturellement de l'eau de la mer.

Dans la familiarité où Roberts vivoit avec les Négres, il s'informa quels Vaiſſeaux ils avoient vûs dans leur Iſle depuis quelques années. Il n'en étoit arrivé que deux dans l'eſpace de ſept ans; l'un d'Angleterre, qui avoit acheté des Porcs; l'autre, Portugais, qui tranſportant des Eſclaves de S. Nicolas au Bréſil, avoit relâché à S. Jean pour faire de l'eau, mais s'étoit vû enlever de deſſus ſes ancres par une violente tempête. L'intention

1722.

Il forme une Barque des débris de ſa Félouque.

de Roberts étoit de paſſer dans l'Iſle de S. Philippe, où il ſçavoit que les Vaiſſeaux abordoient plus ſouvent. Après de longues réflexions, il prit le parti de raſſembler tous les débris de ſa Félouque, & d'en compoſer une Barque, avec le ſecours des Négres. Il lui donna vingt-cinq pieds de long, ſur dix de largeur, & quatre pieds dix pouces de profondeur. Il la calfata de coton & de mouſſe, avec un enduit de ſuif mêlé de fiente d'âne. Cette compoſition acquit tant de dureté en ſéchant au Soleil, que non-ſeulement la chaleur n'étoit pas capable de la fondre, mais que l'eau de la mer ne pouvoit l'endommager. La fiente d'âne la défendoit contre les poiſſons, qui auroient mangé le ſuif ſans ce mêlange. D'ailleurs Roberts n'auroit pû ſe procurer aſſez de ſuif pour fournir à tout l'ouvrage; car il obſerve que quarante chevres ne lui en donnoient pas plus de cinq livres, & qu'une vache graſſe n'en rendoit pas davantage.

Franklin l'abandonne; ce qui ne l'empêche pas de partir.

Lorſqu'il crut avoir mis ſa Barque en état de ſupporter la mer, il obtint des Négres une ancre qu'il avoit pêchée après le départ du Vaiſſeau Portugais, dont on a raconté l'accident. Il s'approcha ainſi de Furno, d'où il

ROBERTS.

1722.

ſe rendit à la Ville, pour y faire ſes derniers adieux : mais il fut fort ſurpris que Franklin, après lui avoir promis conſtamment de s'embarquer avec lui, eût changé tout d'un coup de réſolution. Il affecta de paroître ſatisfait de ſes raiſons ; & ſans autre compagnie que ſon Matelot, & ſix Négres qui s'étoient offert à le ſuivre, il partit deux heures avant le jour, avec la marée du matin. Son eſperance étoit de pouvoir traverſer le Canal avant les vents dont on a parlé, qui ſont ordinairement fort impétueux vers midi. Il gagna le vent au-deſſus de *Villa*, pour tomber à *Fonte de Villa*, qui eſt une Baye ſablonneuſe, mais où il ſe crut obligé d'entrer, parce que le vent commençoit à tourner au Nord. Il eut la patience de ſuivre la Côte juſqu'à la pointe de (*)Noſſa Singora, qu'il doubla heureuſement ; & s'engageant dans la Baye du même nom, il y mouilla ſur ſix braſſes. Cette Baye eſt auſſi ſablonneuſe, mais l'eau fort claire, & plus tranquille qu'à Fonte Villa, du moins pendant le vent qui ſouffloit. Cependant Roberts s'y arrêta peu, ſur l'avis de quelques Négres envoyés par Thomé-Santi, qui lui

Diverſes Bayes de l'Iſle S. Philippe.

(*) Nom corrompu pour Neuſtra Segnora.

conseillerent de gagner une autre petite Baye nommée *Laghate*, où la mer étoit si unie, avec si peu de difficulté au rivage, qu'il pourroit s'en approcher & descendre à toute heure. Ils s'offrirent à lui servir de Guides jusqu'à la Baye. Thomé Santi commandoit la Cavalerie de l'Isle. Il avoit reçû ordre du Gouverneur de s'avancer sur les Dunes jusqu'à Nossa Singara, pour la sûreté de la Côte, en attendant qu'on fût informé quel étoit le dessein de Roberts.

ROBERTS. 1722.

Il arrive à celle de Laghate.

La Baye de Laghate étoit telle que les Négres l'avoient représentée. Roberts trouva dans l'Isle de S. Philippe, qui se nomme aussi *Fuogo*, deux Charpentiers Négres qui avoient été élevés au comptoir François du Sénegal, & qui avoient ensuite passé cinq ans à Nantes en Bretagne pour se perfectionner dans leur profession. Ils lui firent appercevoir tant de défauts dans sa Barque, qu'il se détermina à retourner avec eux dans l'Isle de S. Jean, où le bois étoit en abondance. Thomé-Santi & quelques autres passagers lui demanderent la permission de l'accompagner. Il mit à la voile une heure avant la marée; & profitant d'un vent Sud qui dura jusqu'à la pointe de Nossa

Il retourne à Saint Jean pour réparer la Barque.

ROBERTS.

1722.

Singora il eut le bonheur d'y arriver avant le reflux. Enſuite ouvrant la pointe, il ne fut pas moins heureux à trouver le vent de commerce qui le fit avancer juſqu'à *Balleavillier* avant la fin du reflux. Mais trouvant enſuite le vent au Nord, il craignit de ne pouvoir gagner Furno avec la marée ſuivante, ce qui lui fit jetter l'ancre à Balleavillier, pour attendre celle d'après. Elle le ſervit ſi bien avant la fin de la nuit, qu'étant parti à quatre heures du matin, il arriva vers midi à Furno. Ses Paſſagers lui donnerent dix robbes de coton, qui lui ſervirent à faire une fort bonne voile, & des habits pour lui & pour ſon fidéle Matelot.

Comment il ſe fait une voile & des habits.

Il ſe paſſa deux mois avant que les réparations de ſa barque fuſſent achevées. Enfin remettant à la voile, avec la réſolution de ſe rendre à S. Jago, il ne laiſſa pas de toucher à S. Philippe, pour y remettre Thomé-Santi & les autres Paſſagers. Il y paſſa trois jours à prendre de l'eau & des proviſions; après quoi partant pour S. Jago, il confeſſe que s'il n'employa que dix jours à ce paſſage, il en eut l'obligation à la connoiſſance qu'il avoit du courant, ſans quoi les difficultés qu'il eut

Il paſſe à S. Jago, d'où il veut gagner l'Iſle de May

à vaincre feroient devenues peut-être infurmontables. Il chercha la Baye qui s'appelle *Rivero das Bharkas ;* mais après y avoir mouillé, le chagrin de n'y voir aucun Vaiffeau & d'y trouver fort peu de fel, lui fit prendre le parti de gagner l'Ifle de May. Il s'étoit fait une petite cargaifon de Courges & de Maiz, dont il efpéroit tirer beaucoup de profit dans cette Ifle, où il n'ignoroit pas qu'on étoit affligé depuis longtems par la famine. Son expérience lui avoit appris que la meilleure route pour fe rendre à l'Ifle de May étoit de gagner la pointe Nord de S. Jago. Il leva l'ancre, pour l'aller jetter, à la marée fuivante, dans la Baye de *Rivero de Pinta.* La marée d'après il gagna *Porto Terrafall*, où il fut obligé d'attendre pendant treize jours un meilleur tems Enfin faififfant une marée contre le vent, il s'avança jufqu'à *Porto Facienda.* Mais n'ayant pû gagner la pointe du Nord, il vint tomber dans une Baye inconnue, qu'il nomma *Porto Signore Georges*, par des raifons qui vont être expliquées. L'entrée de cette Baye eft fermée par quantité de rocs, dont le plus large ne l'étoit pas de plus d'un jet de pierre, la plûpart élevés au-deffus de l'eau, &

Baye inconnue qu'il nomme *Porto Signore Georges.*

ROBERTS. 1722.

s'étendant à plus d'un mille du rivage : mais, avec beaucoup d'attention & de défiance, il trouva le moyen de passer au-travers de tant d'écueils. Ils se trouva dans la Baye comme dans un nid aussi sûr qu'agréable, à couvert de tous côtés, & sans découvrir même la mer, à qui les rocs servent comme de rempart. Le fond est de sable mêlé de limon, depuis cinq brasses jusqu'à trois. Il vit bientôt paroître un Homme fort âgé, suivi de quatre Esclaves armés de lances, qui le pria civilement de descendre à terre, & qui lui offrit dans l'intervalle un melon d'eau. Il prit lui-même la peine de le couper, avec un air de goût & de propreté qui sembloit marquer un homme de distinction. Roberts trouva le melon excellent ; mais il sentit d'abord peu de penchant à suivre l'Etranger, parce qu'il se souvenoit d'avoir appris que cette partie de S. Jago est habitée par des Bandits, qui s'y font une retraite contre les poursuites de la Justice. Cependant il sçavoit aussi que cette race de Brigands se laisse gagner de bonne foi par les présens & les témoignages d'amitié. Cette pensée lui fit prendre la résolution de descendre à terre. Il y fut reçu par le

Rencontre du Seigneur Georges Wharcia.

Vieillard avec beaucoup de civilités ; & ſans ſe rendre importun par ſa curioſité, il apprit bientôt de lui-même qu'il ſe nommoit *Signore Georges Wharela ;* qu'il étoit le Juge du Pays ; que toutes les terres qu'on pouvoit découvrir de la Baye lui appartenoient ; qu'il avoit des mines d'argent dans ſon domaine, mais qu'il ignoroit le moyen de les mettre à profit, & que juſqu'alors il n'avoit pas voulu faire venir les Artiſtes de la Ville, dans la crainte que le Roi de Portugal ne ſe ſaisît de ſes richeſſes. Cependant il promit de faire voir à Roberts quelques eſſais de ſes mines.

Ses mines d'argent.

Il en fit apporter le lendemain. Mais Roberts, qui avoit trop d'expérience pour être trompé par de fauſſes apparences, ne trouva dans le minéral qu'un morceau de roc feuilleté avec un mêlange de quelques paillettes blanches qui brilloient au ſoleil comme de petits grains de criſtal. Le Vieillard aſſez ſurpris de ne pas remarquer dans ſes yeux les marques d'admiration auſquelles il s'attendoit, fit emporter triſtement les eſſais, & ne laiſſa pas de lui faire préſent d'un chevreau gras & de quelque pintes de lait.

Roberts les trouve fauſſes.

Le tems ayant changé pendant la

1722.

Il gagne la pointe de S. Jago.

nuit ſuivante, Roberts en profita le lendemain pour s'avancer juſqu'à *Bigude*, qui eſt la pointe Nord-Eſt de S. Jago. Vers midi, le vent devint Nord-Eſt, & le ſervit ſi heureuſement qu'il eut à trois heures la vûe de l'Iſle de May, & celle de *Monte Pinoſo*, qui portoit Sud par Eſt. Dès le lendemain il mouilla dans *Porto Engleſe*, que les Habitans de l'Iſle nomment *Yindoſe*: mais n'y trouvant pas de Vaiſſeaux, & la Côte lui paroiſſant inégale, il remit en mer pour gagner *Kalyete*, ou *Paceco*, qui eſt au-deſſus de Kalyete. Il auroit pû s'arrêter à Paceco, s'il n'eût fait réflexion que les mines de ſel en ſont trop éloignées. Ayant pouſſé juſqu'à Kalyete, où il jetta l'ancre, il s'y fit apporter du ſel par les Habitans, qui prirent en échange les denrées qu'il avoit ſur ſa Barque.

Et de la Kalyete dans l'Iſle de May.

Tandis qu'on chargeoit le ſel, les Négres dont l'équipage de Roberts étoit compoſé, s'étant imaginé que ſon deſſein étoit de les tranſporter à la Barbade avec cette cargaiſon, l'abandonnerent ſans lui avoir témoigné leur défiance. Il demeuroit dans le dernier embarras, avec ſon unique Matelot, lorſque deux autres Négres, l'un natif de S. Nicolas, l'autre de S.

Antoine, vinrent lui offrir leurs services. Le dernier l'assura qu'il se déferoit plus avantageusement de son sel dans l'Isle de S. Antoine, & qu'il y pourroit prendre un grand nombre de Tortues, pour les aller vendre ensuite à S. Nicolas, où les provisions étoient encore fort rares. Roberts suivit d'autant plus volontiers cette ouverture, que s'il ne pouvoit gagner ces deux Isles, il étoit sûr d'avoir sous le vent celle de S. Jago, où il pourroit toujours tomber.

Diverses courses de Roberts.

Il partit de Kalyete, dans cette résolution; mais le vent secondant mal son dessein, il abandonna le projet d'aller à S. Nicolas & à S. Antoine, pour se rendre droit à S. Jago, en portant vers la pointe Nord-Est de cette Isle. Il y trouva une belle Baye, d'environ deux lieues de largeur, au Sud de Bighude; & n'apprenant pas qu'elle eût de nom, il lui donna celui de *Porto sine Nome*. Il y jetta l'ancre dans un lieu fort commode; mais le Négre de S. Antoine lui dit que cette station n'étoit pas sûre, parce que c'étoit la principale habitation des Bandits. A peine avoit-il cessé de parler, qu'il leur vint du rivage une volée de pierres, qui fut suivie d'une autre, & qui

Baye de Bighude.

Porto sine Nome.

ROBERTS. 1722.

n'auroit pas reçu d'interruption, si Roberts ne s'étoit avisé de nommer aux Négres qui l'insultoient du rivage, le Seigneur Georges Whareta, comme un de ses meilleurs amis. A ce nom ils lui promirent la paix & leur amitié. Cependant il sentit peu d'inclination à demeurer plus long-tems près d'eux; & levant l'ancre dans un tems fort calme, il se servit de ses rames pour gagner *Porto Formosa*, où il prit de l'eau & du bois.

Porto Formosa.

Etant descendu lui-même au rivage, il y rencontra le Signor *Antonio Thavar*, un des plus distingués du Canton, qui ne marchoit pas sans être accompagné de huit Esclaves armés de lances & de pistolets. Il étoit obligé à cette précaution par le voisinage de *Willhancas* & de *Terrafall*, autres habitations de Bandits; & lorsque Roberts lui eut appris l'accueil qu'il avoit reçu à Porto sine Nome, il le félicita du bonheur qu'il avoit eu d'échapper à cette dangereuse race. Thavar étoit un Blanc de race Portugaise, & d'un caractere si obligeant, qu'il offrit à Roberts une demi-douzaine de ses Négres pour lui faire sa provision de bois. Le lendemain il lui envoya un âne chargé de vivres & de fruits. Enfin ses

Civilités que Roberts reçoit du Signor Thavar.

civilités s'étant soutenues jusqu'au départ, il lui fit présent, le dernier jour, de six fromages, de quantité de poisson, & d'une calbasse remplie de miel.

Roberts quitta Porto Formosa, pour suivre la Côte, avec un excellent vent jusqu'à Porto Madera. Il y mouilla contre un roc, sous lequel il étoit fort à couvert; mais le lieu n'étant point habité, & le chemin paroissant très-mauvais jusqu'à la Ville de S. Jago, il se remit à suivre les Côtes vers *Praya Formosa*, & de-là jusqu'à *Porto Lobo*, où il reçut une lettre du Commandant Général de toutes les Isles du Cap-Verd, avec un Homme & un Cheval pour le conduire à la Ville. Ainsi laissant sa Barque à l'ancre, il entreprit le chemin par terre. On ne lui parloit que de vingt milles; mais il en trouva plus de quarante.

Porto Madela

Praya Formosa.

Porto Lobe.

Le tems approchoit où l'air devient extrêmement dangereux à S. Jago. Roberts assure qu'à l'exception de *Cachao*, le continent de Guinée n'a pas de lieu plus mal sain que cette Isle pendant les mois de Juin & de Juillet. D'ailleurs c'est la saison de l'année où l'on y voit arriver le moins de Vaisseaux. Avec ces lumieres, il conservoit toujours le desir de gagner quel-

Mauvais air de S. Jago.

ROBERTS. 1722.

que Isle au-dessus du vent, sur tout celle de S. Nicolas, où il y avoit le plus d'apparence de trouver quelque Bâtiment de l'Europe. Aussi ne s'arrêta-t-il à S. Jago que pour y faire l'échange de son sel & se procurer une assez bonne cargaison de Maiz, de Manioc, de Noix de cocos, de Plantains & de Bananes. Ensuite ayant remis promptement à la voile, il s'efforça de gagner l'Est de l'Isle, non-seulement parce qu'il pouvoit s'avancer de-là plus facilement avec un vent de Sud ou d'Ouest, mais encore parce que c'est le côté de l'Isle où les Rades sont les plus sûres, à la réserve néanmoins de Kalyete & de S. Martin. S'étant donc avancé jusqu'à la hauteur de *Porto Lobo*, il se proposa d'abord de toucher, s'il étoit possible, à Bona-Vista, où le marché est excellent pour les provisions. Mais le courant du Nord lui fit abandonner cette résolution, & prendre celle de se rendre à Porto Madera; où il attendit le vent pendant huit jours. Enfin le trouvant favorable, il porta droit à l'Isle de May. Vers la fin du jour, un autre vent le força de mouiller devant Kalyete. Il prit le lendemain vers l'Est, en côtoyant par *Pacceo*, & *Navia Coverada*,

Ville de S. Jago.

Kalyete.

Pacceo.

Navia Coverada.

Roberts.

1722.

Rocs nommés les Gallons.

à la vûe de plusieurs feux que les Habitans allumoient dans l'espérance de l'attirer dans leurs Cantons. Mais il étoit résolu de n'interrompre sa course qu'après avoir passé les *Gallons*, qui sont une longue chaîne de rocs, au Nord-Est de l'Isle. Alors il porta directement vers Bona-Vista, où il seroit bien-tôt arrivé, s'il n'eût été surpris par un calme, suivi de vents incertains qui le firent errer pendant trois semaines dans le Canal. Il fut forcé de tourner autour de la pointe Sud de l'Isle, où il eut l'occasion d'observer ce que les Pilotes appellent *la riviere*, & qui n'est qu'une chaîne de rocs abîmés & de sables cachés, entre lesquels la mer passe & bat, l'espace d'une lieue & demie, avec beaucoup de violence. Cependant il s'y trouve des canaux assez profonds pour le passage de toutes sortes de Bâtimens. Roberts en prit un qui n'avoit pas moins de trois ou quatre brasses d'eau. Mais le battement de la mer est si effrayant, qu'on le croiroit beaucoup plus dangereux. Enfin s'étant approché de Bona-Vista, il entra dans la Rade Angloise, où il trouva une petite Barque Portugaise, abandonnée par les Pyrates. Il s'en servit pour faciliter sa cargaison

ROBERTS.

1724.

de ſel. On étoit alors au milieu du mois d'Août 1724. La ſaiſon étoit devenue ſi pluvieuſe, que ce travail lui prit trois ſemaines.

Arrivée d'un Bâtiment de Briſtol à Bona Viſta.

Dans cet intervalle il vit arriver un Bâtiment de Briſtol, dont le Capitaine lui témoigna tant d'amitié qu'il n'auroit pas balancé à le ſuivre, s'il n'eût appris de lui-même le véritable deſſein de ſon voyage. Ici Roberts, ſans nommer cet Officier, déclare que ſon projet lui parut contraire à ce qu'il nomme la Juſtice univerſelle, & que c'eſt la raiſon qui l'empêche de rapporter ſon nom, comme ce fut celle qui lui ôta la penſée de le ſuivre. Cependant il aſſure qu'il n'étoit pas queſtion de Piraterie.

Il fut ſi bien traité par le Capitaine de Briſtol, que malgré toutes ſes précautions, ce changement de régime lui cauſa pluſieurs jours de fiévre. Mais les ſecours qu'il reçut de la même main le délivrerent bien-tôt de ce fâcheux accident. L'obſcurité où il affecte ici de s'envelopper, ne l'empêche pas de nous apprendre que le Capitaine avoit à bord l'Evêque de S. Jago & le Viſiteur Général, avec leur cortége, qui alloient viſiter toutes les Isles; après quoi le Viſiteur devoit faire la viſite de

Etranges Paſſagers qu'il avoit à bord.

Roberts.

1722.

de toute la Côte de Guinée qui est sous la domination du Roi de Portugal. Quel moyen de s'imaginer comment tant d'honnêtes Portugais pouvoient se trouver sur un Bâtiment de Bristol, où ce qu'il y avoit de contraire à la Justice universelle dans la commission qu'un Anglois prenoit de les conduire? A moins que son dessein ne fût peut-être d'abuser de leur confiance pour les retenir prisonniers, & leur faire acheter leur liberté. Il pouvoit l'avoir communiqué à Roberts, qui dans ses principes de religion & d'honneur avoit sans doute refusé d'y consentir. Mais cette explication n'est qu'une conjecture. Il falloit d'ailleurs que le Capitaine ne fût pas un Homme sans mœurs & sans probité, puisque l'Evêque de S. Jago, surpris des marques d'affection qu'il donnoit à Roberts, lui ayant demandé s'il étoit son parent, il répondit d'un ton romain : c'est un Chrétien, un Protestant, un Homme, & mon Compatriote ; quatre titres qui lui donnent droit à mes services & à mon amitié.

Conjecture sur cet événement.

Roberts partit la nuit suivante, pour l'Isle de S. Nicolas, qui est la plus renommée pour le commerce des Anes. Il se fait particulièrement aux

ROBERTS.

1724.

mois de Novembre & de Décembre, au lieu que celui de Janvier eſt la saiſon ordinaire pour la cargaiſon du ſel. En arrivant à S. Nicolas, Roberts chercha la Rade qui ſe nomme *Porto Ghuy*, parce que la mer y eſt plus tranquille que dans celle du Paraghiſi. Il y entra le lendemain, & dans peu de jours il fit l'échange de ſon ſel, meſure pour meſure, contre du maïz & du bled d'Inde.

Rade de Porto Ghuy.

De petites pluies, qui commençoient à tomber par intervalles, lui firent craindre l'arrivée des vents du Sud ou de l'Oueſt, qui étoient les ſeuls qu'il eût à redouter. Mais les Négres l'aſſurerent qu'il ne devoit point s'allarmer; & lui montrant une montagne pointue qui ſe nomme *Monte Fradre*, ils lui apprirent que le brouillard dont elle étoit couverte annonçoit toujours les vents du Nord auſſi long-tems qu'elle en ſeroit enveloppée. Malgré ces aſſurances, il s'éleva un orage qui briſa la Barque de Roberts contre les Rochers. Heureuſement, il étoit alors à terre avec tous ſes gens.

La Barque de Roberts ſe briſe contre les rocs.

Son unique reſſource conſiſtoit dans quelques lettres de recommandation qu'il avoit obtenues à Bona-Viſta,

de l'Evêque de S. Jago & de ses Prêtres. Il en avoit une de l'Evêque pour deux Religieux de S. Antoine. L'Aumônier de ce Prélat, qui étoit le même Prêtre que le Pirate Russel avoit pris à Saint Nicolas, lui en avoit donné une aussi pour son Successeur. Avec ce secours il se rendit à la Ville, où il fut si bien reçu, que le Successeur du Prêtre ayant besoin de bois pour élargir le Chœur de son Eglise, lui offrit aussi-tôt dix dollars des débris de sa Barque. Et, pour s'en assurer la possession, il prononça une excommunication publique contre ceux qui en détourneroient un seul clou. Roberts se trouva plus riche en argent qu'il ne l'avoit été depuis plusieurs années. Mais il fut attaqué d'une fievre tierce, qui le rendit fort languissant juqu'à la fin d'Octobre. Les secours qu'il reçut du Prêtre & des Habitans, contribuerent beaucoup moins à sa santé que l'heureuse nouvelle qu'il reçut enfin de l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, qui avoit jetté l'ancre à Terrafall. Tandis qu'il cherchoit à se procurer un Cheval pour ce voyage, on lui apporta une lettre du Capitaine, dont le nom étoit *John Harfoot*, qui se trouva heureusement de sa connoissance.

Ressource qu'il trouve dans sa disgrace.

Arrivée d'un Vaisseau Anglois commandé par un de ses amis.

ROBERTS.
1724.

Ayant appris des Négres le nom & les infortunes de Roberts, ils s'étoit hâté de lui écrire pour le presser de se rendre à bord. Leur joie fut extrême de se revoir. Harfoot devoit faire voile à la Barbade. Il tira beaucoup d'avantage des conseils de Roberts pour faire sa cargaison; & partant ensemble, ils s'arrêterent quelques jours à Bona-Vista. Ensuite ils passerent par l'Isle de May, d'où ils allerent jetter l'ancre à Porto Praya dans celle de S. Jago. Ils y trouverent un autre Vaisseau Anglois, qui revenoit des Côtes de Guinée avec sa cargaison d'Esclaves, de cire & de dents d'Eléphans pour Lisbonne. Le nom du Capitaine étoit Moïse Durel, & celui du Vaisseau le Merry Thougt. Roberts ne balança point à saisir cette occasion pour retourner droit en Europe. Il partit le 15 de Novembre avec Durel, en portant au Nord, dans la vûe de se rendre à *Porto Cidade*. Mais le Bâtiment commençant à faire eau, on fut obligé de relâcher à Sainte Lucie. Quelques autres disgraces, qui lui arriverent dans ce Port, le mirent en si mauvais état, que Roberts conseilla au Capitaine de tourner vers la Barbade. Il y avoit à bord cent quatre-vingt Es-

Il rencontre un autre Vaisseau Anglois sur lequel il part pour l'Europe.

Il est forcé d'aller à la Barbade.

ROBERTS.

1724.

claves, un Supercargo Portugais, quelques Officiers de la même Nation, & le Seigneur *Antonio de Barra*, dernier Gouverneur de Cachao. Ce Gentilhomme fit quelques objections contre le Barbade, & représenta particulierement que ce n'étoit qu'une petite Isle. Roberts lui répondit qu'à la vérité c'étoit une Isle; mais qu'à la réserve d'un Roi, d'un Patriarche, & d'un homme noble, il n'y avoit rien à Lisbonne qu'on ne pût trouver dans l'Isle de la Barbade. On se détermina enfin à prendre cette route; mais le Capitaine, pour justifier sa conduite, eut soin de faire signer sa résolution par tous les Officiers Portugais. On arriva dans la Baye de Carlile le 25 de Décembre 1724. On y passa quelques semaines; & remettant à la voile pour Lisbonne, on eut la vûe des Côtes du Portugal au commencement du mois de Mars. Roberts trouva au Port de Lisbonne Alexandre *Baxter*, Commandant d'un Brigantin, qui lui accorda généreusement le passage jusqu'à Londres, où il arriva sur la fin de Juin, avec son fidele Matelot.

Son arrivée en Portugal & [illegible] Londres.



CHAPITRE VI.

Description des Isles du Cap-Verd.

INTRODUCTION.

IL se trouve assez de Voyageurs qui nous ont donné une courte Description de quelque Isle du Cap Verd, à laqnelle ils ont touché en faisant voile vers le Sud; mais le Capitaine Roberts est le seul qui en ait publié la Description générale. Aussi sera-t-elle le fondement de cet article, en y joignant, suivant notre méthode, les Observations des autres Ecrivains.

ROBERTS. En divers tems.

Roberts, après avoir donné dans sa premiere Partie, l'histoire de ses propres avantures, présente, dit-il, dans la seconde, le détail de ses Remarques sur la nature, la situation, les productions & les usages des Pays du Cap Verd. Il distingue deux tems de sa vie, ausquels il rapporte ses lumieres; celui du Commerce qu'il a fait dans ces Isles; & les dernier tems, où n'ayant gueres d'autre qualité que celle de Voyageur, & même d'Habitant, il a pû satisfaire encore plus soigneusement sa curiosité. Aux remarques qu'il a faites de ses propres yeux, il

a joint celles qu'il a pû recueillir du témoignage des Habitans naturels, quand il les a trouvées dignes de son attention & de sa confiance. Car les Peuples de ces Isles ayant quantité de notions confuses que leurs Ancêtres ont apportées de Guinée, il s'est dispensé de recueillir toutes ces fables.

ROBERTS. En divers tems.

Il s'est attaché particulierement à tout ce qui concerne le Commerce, soit pour la nature des productions, soit pour la commodité des lieux. La Carte qu'il a pris la peine de composer, appartient proprement à son Ouvrage; c'est-à-dire qu'elle répond à tous les lieux dont il fait la description. Il en releve beaucoup l'exactitude. En effet, comme on a déja vû dans la Relation de son Voyage, qu'il y a peu d'Isles dont il n'ait suivi les Côtes, & qu'il passoit continuellement de l'une à l'autre, on conçoit que sa Carte mérite beaucoup de préférence sur celles qui ont été publiées par des Voyageurs moins instruits; du moins par rapport à la distance mutuelle des Isles, à leur figure & à leur grandeur. A l'égard du point de leur situation, il peut rester quelque doute; non que Roberts n'ait pris soin de marquer la latitude & même la longitude de cha-

Observations sur la Carte de Roberts, & sur ses défauts.

ROBERTS. En divers tems.

que Isle à la tête de sa description ; mais on ne voit pas que ces positions ayent été observées, à l'exception de celle de Paraghisi ; ou si elles l'ont été, on ne fait pas connoître particulierement dans quel lieu ; ce qui les rend de fort peu d'usage. On peut supposer à la vérité qu'elles ont été prises au milieu de chaque Isle ; mais quand cette supposition auroit plus de vraisemblance, elle ne pourroit regarder que Mayo & S. Philippe, puisque les Côtes Septentrionales des Isles de Sal & de S. Jean, & les Côtes Méridionales de S. Sago, S. Nicolas & S. Antoine, répondent fort bien aux latitudes qui sont marquées dans la Description. La Carte de Roberts ne paroît pas plus sûre pour les longitudes ; car si elles s'accordent avec sa Description sur les Côtes Orientales de Sal, de Bona-Vista, de S. Jago & de S. Philippe, les mêmes Côtes sont trop à l'Ouest de quatre minutes pour l'Isle de May, & trop à l'Ouest aussi de vingt minutes pour celle de S. Jean ; tandis qu'au contraire celles de S. Nicolas y sont trop peu de vingt-deux minutes, & celles de Saint Antoine trop peu aussi de cinquante-trois. Il est donc certain que les latitudes & les

longitudes de Roberts ne sont point exactes, ou que ses Plans ont été gravés avec beaucoup de négligence. On est porté à faire tomber le reproche sur les Graveurs, quand on considere que les contrariétés de la Carte & de la Description pouvoient être accordées facilement.

ROBERTS. En divers tems.

Il faut encore observer que si Roberts a marqué sur les Côtes plusieurs Places qui ne se trouvent pas dans les autres Cartes, en leur reprochant cette omission, il n'a pas laissé d'en omettre quelques-unes qui l'exposent à la même censure, telles que *Ribeira Grande* dans l'Isle de S. Jago, & *S. Domingo Abacou.* Il a négligé aussi de marquer le lieu de chaque Place par un petit cercle, pour en assurer exactement la position. Enfin il a tracé rarement la course de son Vaisseau; & s'il l'a fait quelquefois, ce n'est point avec autant d'exactitude qu'on devoit l'attendre d'un Voyageur si curieux & si attentif.

C'est dans la vûe de remédier à tous ces défauts, qu'on a composé une nouvelle Carte, où l'on s'est aidé de la sienne pour corriger les autres, & des autres aussi pour suppléer à la sienne. Mais il est échappé de donner le

nom de Sainte Lucie à S. Vincent, & celui de S. Vincent à Sainte Lucie; erreur de gravûre, dont il suffit que le Lecteur soit averti.

§. I.

Observations générales sur les Isles du Cap Verd.

LEs Portugais, en découvrant ces Isles, leur donnerent le nom de *las Ilhas de Cabo-Verde*. Le Cap tire le sien de la verdure perpétuelle dont il est couvert; & les Isles du Cap vis-à-vis duquel elles sont situées. Cependant elles sont nommées aussi par les Portugais *las Ilkas Verdes*, soit par simple contradiction, soit par allusion à l'herbe verte, qu'ils nomment *Sargosso*, dont toutes ces Isles sont environnées. Elle a beaucoup de ressemblance avec le cresson d'eau; & son fruit ressemble à la groseille. La mer en est couverte depuis le 20 degré jusqu'au 24e. Dans quantité d'endroits elle est si épaisse, qu'elle présente comme un grand nombre d'Isles flotantes qui sont capables d'arrêter les Vaisseaux, lorsque le vent n'est point assez fort pour leur faire surmonter cet obstacle, sans qu'on puisse (51) s'imaginer ce

Origine de leur nom.

Herbe dont la mer est couverte.

(31) Voyages de Mandeslo aux Indes, p. 271.

ROBERTS. En divers tems.

qui produit cette verdure dans une partie de l'Ocean qui est à plus de cent cinquante lieues des Côtes de l'Afrique, & qui n'a pas de fond. Les Hollandois appellent les Isles du Cap Verd *Isles de Sel*, parce qu'il s'y en trouve beaucoup.

Nombre des Isles du Cap Verd.

On en compte dix : *Sal*, *Bona Vista*, *Mayo*, *S. Jago*, *Fuego*, ou *Saint-Philippe*, *Brava*, *S. Nicolas*, *Sainte-Lucie*, *S. Vincent* & *S. Antoine*. D'autres en comptent douze, & quelques-uns quatorze ; mais ils donnent mal-à-propos le nom d'Isles à quatre rocs, donc les deux premiers qu'on a nommés *Ghuny* & *Carnera*, sont au Nord de *Brava*; & les deux autres nommés *Chaor* & *Branca* à l'Ouest de S. Nicolas.

Les Isles du Cap Verd prennent un peu plus de trois degrés du Sud au Nord avec la même étendue de l'Est à l'Ouest ; c'est-à-dire qu'elles sont entre quatorze degrés trente minutes & dix-sept degrés quarante-cinq minutes de latitude. De même leur longitude, de Ferro, est entre quatre & sept degrés. Sal, Bona Vista & Mayo sont un peu plus à l'Est, du Nord au Sud, S. Jago, Fuego & Brava plus au Sud, de l'Est à l'Ouest ; S. Nicolas, Sainte

Leur position.

ROBERTS. En divers tems.

Lucie, S. Vincent & S. Antoine plus au Nord-Oueſt, ſur la même ligne, du Sud-eſt au Nord-Oueſt. Ovington dit qu'elles s'étendent dans la forme d'un croiſſant (52) dont le côté convexe eſt tourné vers le continent d'Afrique. Beckman obſerve qu'elles préſentent une perſpective fort agréable à ceux qui les traverſent à la voile. Mayo, qui eſt la plus proche du Cap Verd, en eſt éloignée d'environ quatre-vingt-treize (53) lieues, Oueſt par Nord. La ſituation de ces Iſles eſt très-favorable pour le rafraîchiſſement (54) des Vaiſſeaux qui font le voyage de Guinée ou des Indes Orientales.

Qualité de l'air & du climat.

Tout le monde convient que l'air des Iſles du Cap Verd eſt d'une chaleur extrême, & fort mal ſain. Sir Richard Hawkins prétend que le climat eſt un des plus pernicieux à la ſanté des hommes, qui ſoit connu dans l'univers. Il y avoit abordé deux fois, avec le chagrin d'y perdre la moitié, de ſes gens par (55) des fievres ma-

(52) Voyage d'Ovington à Surate, p. 40.

(53) Voyage à Borneo, p. 8.

(54) Voyage en Afrique & à la Barbade, dans la collection de Churchill, vol. VI. p. 158

(55) Avec des tranchées furieuſes.

ROBERTS.
En divers tems.

lignes & par la diſſenterie. Comme il y pleut rarement, la terre y eſt ſi brûlante, qu'on n'y ſçauroit poſer le pied dans les lieux où le ſoleil fait tomber ſes rayons. Le vent du Nord-Eſt, qui s'y leve un peu avant quatre heures après midi, apporte enſuite une fraîcheur ſoudaine dont les effets ſont ſouvent mortels. Auſſi les Habitans ont-ils la précaution de (56) ſe couvrir la tête d'un bonnet qui leur deſcend juſqu'aux épaules, & le corps d'une robbe fourrée ou doublée de coton. Hawkins obſerve encore que dans ce climat, comme aux Côtes de Guinée & dans tous les Pays chauds, la Lune a beaucoup d'influence ſur le corps humain, & qu'il eſt par conſéquent fort dangereux d'y paſſer (57) la nuit à l'air.

Précaution des habitans.

Influence de la Lune.

Beckman (58) remarque que dans la plûpart des Iſles du Cap-Verd le terroir eſt pierreux & ſtérile, ſur-tout dans celles de Sal, de Bona-Viſta & de Mayo. Sal & Mayo ont un grand nombre de Chevaux ſauvages. Outre les Chevaux, Mayo a quantité de Chevres & du ſel en ſi grande abon-

Principales productions des Iſles du Cap-Verd.

(56) Voyage de Hawkins à la Mer du Sud, p. 27.

(57) *Ibid.* p. 28.

(58) Beckman, Voyage à Borneo, p. 9.

ROBERTS.
En divers tems.

dance, qu'on en pourroit charger, dit-on, plus de deux mille Vaisseaux. Les autres Isles (59) sont beaucoup plus fertiles, & produisent du riz, du maïz, du bled d'Inde, des bananes, des limons, des citrons, des oranges, des grenades, des noix de cocos, du coton, des figues & des melons. On y trouve aussi des cannes de sucre. Les Chevres y donnent généralement trois ou quatre Chevreaux d'une portée (60), & souvent trois fois dans une année. Les vignes y portent aussi deux fois.

Dampierre observe que les Oiseaux & les Bêtes sont les mêmes dans toutes les Isles du Cap-Verd; mais que plusieurs Isles sont mieux partagées que les autres de pâturages & d'autres alimens pour certaines especes d'animaux. S. Jago par exemple, ayant plus de bois & de grains, nourrit un plus grand nombre (61) de Volatiles. La principale partie des Bestiaux consiste en Chevres & en Moutons. Les Bœufs & les Vaches y sont rares. Mais il s'y trouve un si grand nombre d'Anes, que les Vaisseaux Anglois en font un commerce (62) particulier à la Bar-

(59) Dampierre, Vol. III. p. 25.

(60) *Ibid* p. 21.

(61) Voyage à Borneo, p. 10.

(62) Description de la Guinee, p. 339.

bade & dans leurs autres Plantations.

ROBERTS. En divers tems.

La richesse des Habitans consiste dans leurs peaux de Chevres & dans le sel du Bona-Vista, de Mayo & de S. Jago. Barbo rapporte qu'ils préparent excellemment leurs peaux, à la maniere du Levant; & Beckman (63) assure qu'il n'y en a pas de meilleures au monde dans la même espece. Dapper dit que la Volaille multiplie admirablement dans toutes les Isles. Ce témoignage est confirmé par Mandelsto, qui prétend que les Poules les Phaisans & les Pigeons y furent apportés par les Portugais. Les Cailles, les Perdrix, les Ramiers & les Poules d'Inde y sont à fort bon marché, & les Lapins dans une extrême abondance.

Abondance des Tortues.

On y prend un si grand nombre de Tortues, que plusieurs Vaisseaux viennent s'en charger tous les ans, & les salent pour les transporter aux Colonies de l'Amérique. Ces animaux prennent les tems de pluie pour faire leurs œufs dans le sable, & les laissent éclorre au Soleil. C'est alors que les Habitans leur donnent la chasse, sans autre embarras que de les tourner sur le dos avec des pieux, car elles sont

(63) Atkins, Voyage en Guinée, p. 31.

ROBERTS. En divers tems.

si grosses qu'on n'en auroit pas la force avec les mains. La chair des Tortues n'est pas moins un usage dans les Colonies, que la Morue dans (64) tous les Pays de l'Europe.

Commerce des François dans ces isles.

Atkins observe que les Portugais, établis aux Isles du Cap-Verd, reçoivent indifféremment tous les Vaisseaux qui s'y arrêtent, & leur vendent à fort bon marché des rafraîchissemens & des provisions. Mais S. Jago est la principale (65) source. Barbot nous apprend que les François du Sénegal & de Gorée envoient prendre leurs provisions dans cette Isle, lorsqu'ils ressentent la disette dans cette partie de la Nigritie, & qu'ils en tirent des vivres, pour des Esclaves & d'autres richesses. Vers l'an 1593, dans le tems que le Chevalier Hawkins étoit en voyage, ils faisoient un commerce considérable à S. Jago, à Fuego, à Mayo, à Bona-Vista, à Sal & à Brava, où ils venoient continuellement de Guinée & de Benin. Ils en tiroient des Esclaves, du sucre, du riz, des étoffes de coton, de l'ambre gris, de la civette, des dents d'Eléphans, du salpêtre, des pierres de ponce, des éponges, &

(64) Hawkins, *ubi sup.* p. 29.

(65) Voyage d'Atkins, p. 31.

ROBERTS. En divers tems.

quelque petite quantité d'or que les Insulaires tiroient eux-mêmes (66) du Continent.

Les Anglois y achetent des Anes.

Suivant le Capitaine Philips, le principal commerce des Isles du Cap-Verd en 1693, consistoit dans le sel de Mayo, que les Vaisseaux Anglois venoient charger pour l'Isle de Terre-Neuve. On y voyoit aussi plusieurs Bâtimens de la même Nation, qui prenoient cette route en allant à leurs Colonies de l'Amérique, pour acheter des Anes & d'autres bestiaux, dont ils trouvoient (67) à se défaire avantageusement à la Barbade. Roberts observe qu'on trouve à S. Jago une pierre singuliere dont on verra la description dans l'article de Mayo.

Maniere dont ces Isles se sont peuplées.

Le même Auteur raconte que toutes les Isles du Cap Verd étoient presque inhabitées lorsqu'elles furent découvertes par (68) les Portugais; mais il ne put apprendre des Habitans dans quelle année ils virent arriver ces nouveaux Hôtes. Ils se souvenoient seulement d'avoir vû arriver à S. Jago

(66) Hawkins, *ub. sup.* p. 29.

(67) Voyage de Philips en Afrique, p. 188.

(68) Voyez ci-dessus les circonstances de leurs découvertes dans la relation de Cada Mosto. Ovington (p. 38) dit qu'en 1686. il y avoit encore dix Isles sans habitans; mais c'est une erreur grossiere.

ROBERTS. En divers tems.

une troupe d'Etrangers, qui s'y étoient établis ; & qui avoient envoyé diverſes Colonies dans les autres Iſles. Ces Etabliſſemens particuliers s'étoient mal ſoutenus, parce qu'ayant manqué de vivres, la famine en avoit ruiné pluſieurs. La pluie leur avoit manqué long-tems. A peine ſe ſouvenoit-on, dans les Iſles de Bona-Viſta, de Mayo, & particulierement dans l'Iſle de Sal, d'en avoir vû depuis ſix ou ſept ans. Il n'en étoit tombé du moins que dans les Montagnes, où les Habitans racontent que les nuées ſe raſſemblent, & qu'étant beaucoup plus peſantes, elles ſe fendent, pour arroſer inutilement des lieux ſtériles & deſerts. Les Iſles de Sal, de Bona-Viſta & de Mayo, qui ſont fort plates, arrêtent d'autant moins les nuées, qu'elles en ſont continuellement chaſſées par le vent; & c'eſt à cette raiſon qu'on attribue la ſécherеſſe qui regne dans ces trois Iſles.

Sal, Sainte-Lucie & S. Vincent, trois des plus grandes Isles du Cap-Verd, n'ont aucun (69) Habitant; tandis que les autres ſont aſſez bien peuplées de Négres & de Mulâtres.

(69) Dampierre & Beekman diſent que les premiers habitans furent des Portugais bannis.

ROBERTS. En divers tems.

Testament des Portugais.

On en donne une raiſon qui mérite d'être rapportée. Les premiers Portugais, ſur-tout ceux de S. Jago, ſe procuroient des Négres de Guinée pour le travail de leur Colonie ; mais comme la plûpart ne menoient pas une vie fort réguliere, ils ſe croyoient obligés, en mourant, de donner la liberté à quelques-uns de ces miſérables Eſclaves, pour expier une partie de leurs déréglemens. Après avoir reçu la liberté, la plûpart ne penſoient qu'à s'éloigner de leurs Tyrans, & paſſoient dans les Iſles voiſines, où l'air différant peu de leur climat naturel, ils trouvoient le moyen de s'établir heureuſement. Les Portugais voyant leur proſpérité y paſſerent après eux. Mais le commerce du Portugal déclina bientôt dans cette partie de l'Afrique, lorſque les autres Nations de l'Europe eurent pénétré dans la Guinée & juſqu'aux Indes Orientales. Alors le nombre des Négres, qui n'avoit pas ceſſé de ſe multiplier, devint ſi ſupérieur à celui des Blancs, que ceux-ci pour éviter la honte de la ſoumiſſion, ſe rerirerent à S. Jago ou en Portugal. Ceux qui reſterent diſperſés parmi les Négres, n'eurent plus d'autre reſſource que de

ROBERTS. En divers tems.

Origine d'une sorte de Negres.

se joindre à eux par des mariages, qui produisirent (70) cette race couleur de cuivre dont toutes les Isles se trouvent peuplées. Le Roi de Portugal observant ce qui s'étoit passé dans l'espace de plusieurs années, donna la plûpart des Isles du Cap Verd aux Seigneurs de sa Cour, & ne se réserva que celle de S. Jago, à laquelle il a joint dans ces derniers tems Saint Philippe. Cependant le Gouverneur de S. Jago prend le titre de Gouverneur général de toutes les Isles du Cap-Verd, & de la Côte de Guinée depuis la Riviere du Sénegal jusqu'à Sierra Leona. Les Seigneurs particuliers peuplerent leurs Isles de Vaches, de Chevres & d'autres Bestiaux. Ils les gouvernoient d'abord par un Lieutenant, dont l'autorité étoit fort médiocre; puisque non-seulement le pouvoir de vie & de mort, mais les autres punitions corporelles, appartenoient au Gouverneur de S. Jago. Dans ces derniers tems on a établi pour toutes les Isles un Officier, nommé *Ovidor*, qui est revêtu de la Jurisdiction civile, & même de l'inspection & du ménagement des revenus de la Couronne;

Gouvernement des Isles du Cap Verd.

(70) Voyages de Roberts, p. 387. & suiv.

de forte qu'il ne refte (71) au Gouverneur général que l'adminiftration militaire.

ROBERTS. En divers tems.

Le Port de S. Jago eft comme la Douane Portugaife pour tous les Vaiffeaux de cette Nation, qui commercent dans les parties de la Guinée dépendantes du Portugal. Mais les revenus que la Couronne tire des Ifles du Cap-Verd ne font pas confidérables. A la vérité il lui en coûte peu pour la garde de ces Ifles : car il n'y a pas d'autres fortifications qu'à S. Jago & à S. Philippe. Encore les Ouvrages font-ils d'une foible défenfe, excepté ceux de la Ville même de S. Jago, qui ont été conftruits par les Efpagnols tandis que le Portugal étoit fous leur domination. Auffi les Ifles du Cap-Verd ne font-elles défendues (72) que par leur propre Milice, fans le fecours d'aucunes Troupes du Roi. Il faut obferver que les Habitans de S. Jago & de S. Philippe étant Vaffaux immédiats de la Couronne, font fur un meilleur pied que ceux des autres Ifles, qui changent fouvent de Propriétaires & de Maitres.

Leurs fortifications & leur revenu.

Roberts dit qu'il pourroit s'étendre fort au long fur les Manufactures de

(71) *Ibid.* p. 388. (72) *Ibid.* p. 388.

ROBERTS.
En
divers tems.

coton (73) des Isles du Cap-Verd, & prouver que les Vaisseaux Anglois pourroient s'y fournir à beaucoup meilleur compte qu'en Angleterre, des étoffes qui servent au commerce des Esclaves en Guinée; mais qu'il n'oseroit décider en général si ce seroit à l'avantage de l'Angleterre. Il pourroit, dit-il, s'étendre aussi sur le nitre que plusieurs de ces Isles produisent; mais il croît s'être assez expliqué sur un point qui étoit presqu'inconnu en Europe avant ce qu'il en a publié. A la vérité, continue-t-il, on avoit transporté en Portugal, quelques années auparavant, une quantité considérable de nitre tirée de l'Isle de S. Vincent, & ce commerce avoit été abandonné, sur ce qu'on croyoit avoit découvert que la plus grande partie étoit de la nature du sel marin. Il avoue même qu'en ayant fait l'expérience il avoit trouvé qu'il s'allumoit difficilement, qu'il ne s'en dissipoit pas un huitiéme, & que le reste demeuroit fixe comme le sel de mer. Mais il assure que dans la même Isle il en a trouvé d'autre, dont il ne reste pas la moitié après l'inflammation, & quelquefois même, pas un quart. Dans l'Isle de S. Jean il

Observation sur le nitre des Isles du Cap Verd.

(73) *Ibid.* p. 453.

ROBERTS. En divers tems.

eſt ſi volatile & ſi inflammable qu'il s'évapore entierement, à l'exception de celui qu'on ramaſſe près de la mer. Roberts laiſſe aux curieux à trouver la raiſon de cette différence.

Obſervations ſur les marées.

Il obſerve que la mer, autour des Iſles du Cap-Verd, a régulierement ſon flux & ſon reflux dans l'eſpace de ſix heures & quelques minutes ; que les mortes-marées ont auſſi leur cours régulier, excepté lorſqu'il eſt troublé par les vents incertains, qui ſont ici plus fréquens que dans tous les autres lieux du monde. Mais quelque tranquille que le tems puiſſe être, la mer y eſt toujours plus agitée dans les Bayes vers les pleines Lunes & dans leurs changemens, que pendant les quartiers. L'Auteur a remarqué que tandis qu'un gros vent ſoulevoit beaucoup a mer dans le Canal qui ſépare S. Philippe & S. Jean, elle étoit fort douce Furno, qui eſt une Baye de la derniere de ces deux Iſles. Au contraire, vers la pleine Lune ou dans le changement, lorſqu'il regnoit depuis trois u quatre jours un calme profond dans Canal, & que la mer y étoit auſſi anquille que la Tamiſe, elle s'éleoit ſi impétueuſement au rivage, u'à Furno même on ne pouvoit en-

ROBERTS. En divers tems.

trer dans une petite Barque ſans s'expoſer à ſe voir couvert d'eau.

Autres obſervations.

Le courant de la marée eſt au Nord-Eſt, & le reflux au Sud-Oueſt, à moins qu'il ne ſoit détourné par les pointes de quelques Iſles ou par la forme irréguliere des Côtes. Le flux & le reflux ſont également réguliers entre S. Jago S. Philippe. Ils ſont plus violens entre S. Philippe & S. Jean, comme entre S. Jean & les petites Iſles qui ſont au Nord. Mais les plus impétueuſes marées ſont entre S. Nicolas & S. Antoine, ſur-tout dans l'étroit Canal qui ſépare Sainte Lucie de S. Vincent. Roberts compare leur vîteſſe à celle des marées de la Tamiſe.

Courans périodiques.

Il ajoute à la variété des vents & aux pointes des Iſles, une troiſiéme, cauſe qui altere le cours naturel des marées ; c'eſt la force des courans, dont il n'entreprend pas néanmoins de déterminer la qualité ni le nombre. Ce qu'il a pû découvrir de leur qualité, c'eſt qu'un peu avant la ſaiſon des pluies, qui eſt au mois de Juin, de Juillet, d'Août & quelque partie de Septembre, les courans ſont au Nord-Eſt ; & qu'alors, à quelque diſtance des iſles, le flux commence à s'avancer vers les Canaux, & s'y engage ave

ROBERTS.

En divers tems.

avec une impétuosité fort supérieure à celle du reflux. Au contraire, lorsque les courans portent au Sud Ouest, ce qui arrive ordinairement vers la fin des pluies, & quelque tems après, le reflux est plus violent que le flux.

Différence des saisons & des vents.

Ces courans dépendent des saisons, qui ne reviennent pas toujours dans les mêmes tems de l'année, quoique la différence ne soit pas fort grande. On attend la pluie avec les vents du Sud vers la fin de Juin ; cependant on ne les a quelquefois qu'au mois de Juillet, ou même vers le milieu du mois d'Août. Le mois de Septembre amene généralement, mais avec beaucoup de variété, des vents impétueux d'Est, de Sud-Est & de Sud-Sud-Ouest, accompagnés de pluies. Au mois d'Octobre, ce sont des vents de Sud-Sud-Ouest & de Sud-Ouest. Vers la fin du même mois, ce sont ceux d'Ouest-Nord-Ouest, & de Nord-Ouest, avec des tonnerres, des éclairs, de grosses pluies, & quelquefois des ouragans d'une grande violence, mais qui durent peu. Dans l'intervalle de ces pluies, & dans le tems qui les précede, l'air est serain, & les vents doux & variables ; mais c'est encore une propriété de cette saison qu'un petit

ROBERTS.
En divers tems.

vent du Sud souleve plus la mer qu'un vent impétueux du Nord. Au mois de Novembre, s'il tombe un peu de pluie, elle est généralement suivie d'un vent frais du Nord, qui devient quelquefois fort violent; mais une grosse pluie l'abbat aussi-tôt & rend la mer fort unie.

Après la saison des pluies, il est fort ordinaire que le tems se tourne aux brumes, sur-tout pendant le jour; & si les pluies cessent dès le commencement de Novembre, cette disposition de l'air commence alors, & dure souvent jusqu'à la fin de Janvier. Dans tout cet intervalle, les vents sont impétueux, Nord, Nord-Nord-Est & Nord-Est quart Nord. Mais au mois de Février, de Mars & d'Avril, ils sont assez constamment Nord-Est quart Nord; & de-là jusqu'au tems des pluies, presque toujours Est. A mesure qu'ils deviennent plus Est, ils vont en s'affoiblissant.

Travado & Turnado.

Lorsque le vent qui amene la pluie souffle, suivant la saison, il dure peu s'il est subit & violent; & les Portugais l'appellent alors *Travado*. Lorsqu'avec beaucoup de violence il est accompagné de tonnerre & d'éclairs, ils nomment *Turnado*.

ROBERTS. En divers tems.

§. II.

Isle de Sal & de (74) Bona Vista.

Position de l'Isle de Sal.

ROberts place l'Isle de Sal à dix-sept degrés de latitude du Nord, & cinq degrés (75) dix-huit minutes de longitude Ouest du Cap Verd. Elle n'a ni rocs, ni bancs de sable qui en rendent l'approche difficile. Cependant l'ancrage n'y est pas commode dans la saison des pluies. La meilleure Rade est celle qui est devant la Ville de Palmera. Elle a l'apparence de deux Bayes, qui sont séparées au milieu par une pointe de Rochers.

Rade de Palmera.

La situation de cette Rade est au côté Occidental de l'Isle. On la reconnoît facilement à trois Palmistes, dont elle tire son nom, & qu'on a conservés d'autant plus soigneusement qu'outre l'avantage de servir de marque aux

(74) De Buena Vista, *ou* Bona-Vista, les gens de mer ont fait par corruption *Boa Vista.*

(75) Suivant notre Carte, elle est à 5 degrés 30 minutes du Cap Verd; de sorte que la différence est ici d'environ douze minutes. Dampierre prétend (Vol. I. p. 70) qu'elle est à seize degrés de latitude du Nord, & dix-neuf degrés 33 minutes de longitude Ouest du Lezard, ce qui fait environ trois degrés huit minutes plus que Roberts. Il ajoute qu'elle s'etend du Nord au Sud d'environ huit ou neuf lieues, & qu'elle n'a pas plus de deux lieues de largeur.

ROBERTS. En divers tems.

Isle voisine.

Morderea.

Rabadijunk.

Vaisseaux, ils sont seuls de leur espece dans toute l'étendue de l'Isle. Un mille au Sud de la Rade, on voit une petite Isle, si couverte de fiente d'Oiseaux, qu'elle paroît blanche comme de la neige. Pour entrer dans la Rade, il faut avoir les trois Palmistes au Nord, & s'avancer jusqu'au Sud-Ouest de la petite Isle. Avec un petit Bâtiment on peut entrer dans celle des deux Bayes qui est au Nord, sûr d'y pouvoir mouiller par tout sur trois brasses ou trois brasses & demie. Quand on est vers *Rabadijunck*, l'autre Baye paroît fort belle, quoique le fond en soit fort mauvais : mais après avoir passé la pointe de *Morderea*, on peut jetter l'ancre dans toutes les parties de la Baye qui porte ce nom, & trouver un bon fond sur toute sorte de profondeur. L'Isle a plusieurs autres Bayes, où les petits Vaisseaux peuvent mouiller : mais (76) celles-ci sont les principales.

Cinq montagnes.

De cinq montagnes qu'on compte dans l'Isle de Sal, les plus hautes sont celle du Nord & celle de l'Est, qui présentent la forme de deux pains de sucre. Sal étoit autrefois bien fournie de Chevres, de Vaches & d'Anes;

(76) *Ibid.* p. 39.

mais vers l'an 1705, peu d'années avant que Roberts y abordât, le défaut de pluie la fit abandonner par tous les Habitans, à l'exception d'un Vieillard qui résolut d'y mourir ; ce qui arriva effectivement la même année. La sécheresse avoit été si excessive, que la plus grande partie des Bestiaux périrent de soif & de faim. Cependant il tomba un peu de pluie, qui rétablit insensiblement ce qui étoit resté, jusqu'à ce qu'un bizarre évenement acheva, deux ou trois ans après, de l'extirper entierement. Un Bâtiment François, arrivé à Sal pour la pêche des Tortues, fut contraint par le mauvais tems d'y laisser une trentaine de Négres, qu'il avoit apportés de S. Antoine pour ce travail. Ces malheureux ne trouvant aucun autre aliment, vêcurent de Chevres sauvages, & n'en laisserent qu'une, qu'ils ne purent prendre dans les montagnes. Ils tuerent aussi presque toutes les Vaches ; de sorte qu'à la fin ils furent réduits à manger les Anes.

ROBERTS. En divers tems.

L'Isle de Sal abandonnée de ses Habitans.

Environ six mois après, un Vaisseau Anglois faisant voile à l'Isle de May, pour y charger du sel, apperçut de la fumée qui s'élevoit de l'Isle de Sal. Comme il n'ignoroit pas qu'elle étoit

ROBERTS. En divers tems.

déserte, il se figura que ce devoit être l'équipage de quelque Vaisseau, qui s'étoit brisé contre cette Isle. Il y envoya sa Chaloupe, & la compassion lui fit recevoir à bord les trente Négres, qu'il remit à terre dans l'Isle de Saint Antoine. Roberts apprit cet incident d'un des Négres qui avoient eu part à l'avanture.

Bestiaux qui y sont restés.

Les Négres de Saint Nicolas qui accompagnerent Roberts en 1722, lui dirent qu'il y avoit alors dans l'Isle de Sal neuf Vaches ou Taureaux, avec la seule Chevre dont on a parlé; mais que le nombre des Anes y étoit encore fort grand, quoique beaucoup moindre qu'avant la sécheresse. Ils faisoient ce récit sur le témoignage de leurs propres yeux.

Usage du coton.

Le coton qui croît aux Isles du Cap-Verd n'y a jamais été d'un grand usage. Cependant les Habitans de quelques Isles s'en servent pour garnir leurs lits; ou s'ils en font des robbes, c'est pour s'en servir fort rarement. L'Auteur observe que c'est le meilleur amadou qu'il y ait au monde. Le bois de cet arbrisseau jette une flamme éclatante, mais ne dure pas long-tems au feu; & lorsqu'il est bien sec, il s'enflamme par le seul frottement.

ROBERTS. En divers tems.

Les dattes de l'Isle de Sal ſont auſſi bonnes que dans aucun autre Canton de l'Afrique. Mais de trois palmiers dont on a parlé, il n'y en a qu'un qui porte du fruit.

Eau qui ſe trouve dans l'Isle.

La Vallée de Palmera eſt arroſée par un ruiſſeau qui ſe forme dans la ſaiſon des pluies, & qui continue de couler un mois après qu'elles ſont paſſées. Mais il ſe ſeche alors, & l'Isle ſe trouve abſolument ſans eau fraîche. Cependant on a remarqué qu'en creuſant la terre un peu au-deſſus du Palmier qui porte du fruit, on peut encore s'en procurer juſqu'à Noel.

Poiſſon nommé *Mear*. Uſage qu'on en pourroit faire.

Entre pluſieurs ſortes de Poiſſons qui abondent ſur les Côtes, il y en a un que les Négres appellent *Mear*, de la grandeur d'une Morue, mais plus épais, qui prend le ſel comme la Morue. Roberts eſt perſuadé qu'un Vaiſſeau pourroit en faire plutôt ſa cargaiſon qu'on ne la fait de Morue dans l'Isle de Terre-Neuve, & qu'elle ſe vendroit auſſi bien, ſur-tout à Ténerife. Le ſel étant ſi près, l'opération en ſeroit plus prompte, & ſe feroit à moins de frais; d'autant plus que les Négres de Saint Antoine & de Saint Nicolas ſont d'une adreſſe extrême pour la pêche & la ſalaiſon.

ROBERTS. En divers tems.

Ambre gris.

On trouve plus ſouvent de l'ambre gris dans l'Isle de Sal que dans toutes les autres Isles. Mais les Chats ſauvages & les Tortues vertes (77) en devorent la plus grande partie. Dampierre raconte que pendant le ſéjour qu'il y fit en 1683, un certain Coppinger acheta une piece de faux ambregris, couleur de fiente de Pigeon, mais ſans aucune odeur. Un Marchand de Briſtol nommé *Read*, dit à Roberts qu'il en avoit trouvé une piece à Fuego, qui ſurnageoit près de ſon Vaiſſeau, & qui étoit de véritable ambre gris.

On le contrefait. Lieux où il ſe trouve.

L'Auteur remarque qu'il s'en trouve à Nicobar & dans le Golphe de la Floride, mais que les Habitans ont l'art de le contrefaire, & que cette fraude en impoſe quelquefois aux Marchands. Il ajoute qu'un Négociant nommé *Hill*, homme d'honneur, lui en montra un morceau d'une beaucoup plus grande piece, qui avoit été trouvée dans la Baye de Honduras. Elle étoit de couleur foncée, tirant ſur le noir, de la dureté du fromage, & d'une odeur fort agréable. Roberts, qui avoit beaucoup voyagé, aſſure qu'à la réſerve des Bermudes, des Isles

(77) Voyages de Roberts, p. 20.

ROBERTS. En divers tems.

de Bahama, & de cette Côte d'Afrique, avec les Isles qui sont entre Mozambique & la mer Rouge, il n'a jamais pû (78) vérifier qu'on ait trouvé de l'ambre gris dans d'autres lieux.

Différentes observations sur l'Isle de Sal.

Dapper dit que l'Isle de Sal est presqu'entierement couverte de pierres, & qu'elle n'a ni arbres ni plantes, enfin qu'elle ne produit que des Chevres, dont on tue tous les ans un grand nombre pour en prendre seulement la peau. Le Capitaine Cawley, qui étoit à Sal en 1683, n'y trouva pas de fruits ni d'eau douce; mais (79) il y vit quantité de Poisson & quelques Chevres fort petites. L'Isle n'avoit alors que cinq Habitans; le Gouverneur, un Mulâtre, deux Capitaines, un Lieutenant, & un Valet pour les servir. Ils étoient tous Négres; mais ils vouloient être appellés Portugais, & c'étoit les choquer que de leur donner (80) un autre nom. Seize ans après, le Capitaine Dampierre ne trouva que cinq ou six Hommes dans l'Isle, avec un Gouverneur fort pauvre, qui lui fit un présent de trois ou quatre

(78) Dampierre, Vol. I. p. 72.

(79) Voyage de Cawlay dans les voyages de Dampierre, Vol. IV. p. 4.

(80) Ce n'est pas qu'il ne soient noirs; mais ils se vantent que leur sang est mêlé de celui des Portugais.

ROBERTS. En divers tems.

Chevres maigres, en l'assurant que c'étoient les meilleures du Pays. Dampiere lui donna par reconnoissance un habit complet; car il eut pitié de lui en voir un fort déchiré, avec un chapeau qui ne valoit pas un sou. Il acheta de lui 20 boisseaux de sel pour quelques autres vieux habits; & voulant le combler de joie, il lui (81) donna un peu de plomb & de poudre à tirer.

En 1689, le Guat vit dans l'Isle de Sal un Cheval sauvage de couleur baye, d'une belle taille. Il y vit aussi un Chat sauvage, ou un Renard, avec un grand nombre d'Anes & de Chevres; mais la chair de Chevre ne flatta pas beaucoup (82) son palais. Le même Auteur observe qu'une multitude d'Oiseaux de mer vint se percher sur ses mâts ou se reposer sur ses ponts, & qu'ils se laissoient prendre à la main; mais que leur chair faisoit un fort mauvais aliment. Dans l'Isle il n'apperçut pas d'autres volatiles que des Moineaux, encore les trouva-t-il moins (83) gros qu'en France. Il ajoute qu'il avoit apporté des Canaries une Hirondelle, qu'il laissoit sortir de sa cage

Hirondelle privée.

(81) Dampierre, Vol. I. p. 70.

(82) Voyage de le Guat aux Indes Orientales, p. 11.

(83) *Ibid.* p. 13. & 18.

ROBERTS. En divers tems.

tous les matins, & qui revenoit fidelement le soir, mais qu'elle fut tuée par accident. Le rivage, continue-t-il, est couvert de Tortues, sur-tout dans la saison de leur ponte. Il en prit deux, dont chacune ne pesoit pas moins de cinq cens livres. Elles avoient l'écaille (84) d'une beauté admirable.

Dampiere qui étoit à Sal en 1699, observe que l'Isle est fort stérile. On n'y voit pas un arbre, à l'exception de quelques ronces qui se présentent du côté de la mer. Quoiqu'il n'y eût pas d'herbe, il y vit quelques misérables Chevres, qui trouvent leur nourriture. Mais il ne put découvrir aucun autre animal.

Le Guat remarque, avec Roberts, que la nature y forme elle-même le sel, dans les fentes des rocs, sans autre secours que la chaleur (86) du Soleil. Cawley rend témoignage que de son tems les vaisseaux Anglois y venoient souvent charger du sel pour les Indes Occidentales, & que les salines (87) y avoient alors environ deux milles de longueur. Dapper dit que vers la pointe Sud-Est, près d'une

(84) *Ibid.* p. 13.

(85) Dampierre, Vol. I. p. 70.

(85) Le Guat, *ubi sup.* p. 13.

(87) Cawley & Dampierre disent ici la même chose.

ROBERTS.
En divers tems.

Oiſeaux nommé *Flamingos* ; leur forme, leurs nids & leurs propriétés.

Côte ſablonneuſe, on comptoit de ſon tems ſoixante-douze mines de ſel.

On ne doit pas oublier dans la deſcription de l'Iſle de Sal, les Oiſeaux que les Portugais ont nommés *Flamingos*, & la forme de leurs nids, d'après le Capitaine Dampierre qui avoit vû pluſieurs de ces animaux. Ils ont à peu-près la figure du Héron ; mais ils ſont plus (88) gros, & de couleur rougeâtre. Ils ſe raſſemblent en grand nombre ; & leur habitation ordinaire eſt dans les lieux bourbeux où il y a peu d'eau. C'eſt là qu'ils bâtiſſent leurs nids, en ramaſſant la boue qu'ils elevent d'un pied & demi au-deſſus de l'humidité. Le pied en eſt aſſez large ; mais ils vont en diminuant juſqu'au ſommet, où la nature apprend aux Flamingos à creuſer un trou dans lequel ils dépoſent leurs œufs. Comme ils ont la jambe fort longue, ils les couvent en tenant le pied ſur la terre & le croupion ſur le nid. Ils ne font jamais plus de deux œufs ; mais il eſt rare qu'ils en faſſent moins. Les petits ne commencent à voler que lorſqu'ils ont acquis preſ-

(88) Mandelſlo dit que ces oiſeaux ont le corps blanc & les aîles d'un rouge preſque de feu, & qu'ils ſont de la groſſeur des Cygnes. Voyez ſes Voyages, p. 271.

ROBERTS.
En divers tems.

que toute leur grosseur. En récompense, ils courent avec une vîtesse singuliere. Cependant l'Auteur en prit quelques-uns ; & n'ayant pas manqué de faire l'essai de leur chair, il la trouva d'un fort bon goût, quoique maigre & fort noire. Ils ont la langue fort grosse ; & vers la racine un peloton de graisse qui fait un excellent morceau. Un plat de langues de Flamingos seroit, suivant Dampierre, un mets digne de la table des Rois. La couleur des petits est d'abord un gris clair, qui s'obscurcit à mesure que leurs aîles croissent : mais il leur faut dix ou onze mois pour arriver à la perfection de leur couleur & de leur taille. Ces Oiseaux se laissent approcher difficilement. Dampierre & deux autres Chasseurs, s'étant placés le soir près du lieu de leur retraite, les surprirent avec tant de bonheur, qu'il en tuerent quatorze de leurs trois coups. Ils se tiennent ordinairement sur leurs jambes, l'un contre l'autre, sur une seule ligne, excepté lorsqu'ils mangent. Dans cette situation, il n'y a personne qui à la distance d'un demi mille ne les prît pour un mur de brique, (89) parce

(89) Dampierre, Vol. I. p. 70.

qu'ils en ont exactement la couleur.

Description de l'Isle de Bona-Vista.

II. L'Isle de *Buena-Vista*, *Bona-Vista*, *Boa-Vista*, ou *Bona-Vist*, a reçû ce nom des Portugais, parce qu'elle est la premiere des Isles du Cap Verd (90) qu'ils ayent découverte. Elle est a seize degrés dix minutes de latitude du Nord, & cinq degrés quatorze minutes de longitude Ouest du Cap. Sa longueur (91) du Sud-Est au Nord-Ouest est de huit lieues ; & sa largeur, du Nord-Est au Sud-Ouest, d'environ quinze milles.

Ancienne abondance à Bona Vista.

Il y a trente ou quarante ans que de toutes les Isles du Cap Verd Bona-Vista passoit pour la plus abondante en Vaches, en Chevres, en Porcs, en Chevaux, en Anes, en Maïz, en Courges, en Melons d'eau, & en Patates. Roberts, sur le témoignage désintéressé d'un vieux Négre, hazarde ici une histoire qui lui paroît incroyable à lui-même. Un Gouverneur de Bona-Vista, dit-il, entre plusieurs présens qu'il crut devoir au Capitaine d'un Vaisseau Anglois qui avoit chargé du sel dans son Isle, lui envoya

(90) Ce sont les Anglois qui l'appellent *Bona-Vist*. Le Docteur *Fryer* pretend que ce nom lui vient de quatre collines qui forment, une belle perspective pour ceux qui en approchent.

(91) Voyages de Roberts, p. 393.

une Patate si grosse, que deux Hommes furent obligés de la lier d'une corde, (92) & de la porter avec un pieux sur leurs épaules, comme les Brasseurs portent un baril de biere. Mais en 1722, il n'y croissoit plus de Patates (93) ni presque aucune autre plante. Les Vaches mêmes y ont été détruites, à la réserve de trente ou quarante qui appartiennent au Gouverneur. Cependant Roberts y vit apporter par le Capitaine Manuel Domingo un jeune Taureau, qui produisit en peu de tems sept Veaux ou Genisses (94).

ROBERTS. En divers tems.

La plupart des Habitans nourrissent des Chevres, dont le lait fait leur principal aliment, avec le Poisson & les Tortues. Pour les autres provisions, leur plus grande ressource est dans l'arrivée des Vaisseaux Anglois qui viennent charger du sel, & qui employent les Insulaires au travail. Ils sont payés en biscuit, en farine, en vieux habits, &c. On leur donne aussi de la soie crue, dont ils se servent (95) pour orner leurs chemises,

Payement des Negres pour leur travail.

(92) *Ibid.*

(93) *Ibid.* p. 394.

(94) Barbot parle d'une sorte d'ânes roux, d'une grande taille, que les François & les Hollandois achetent à Bona Vista pour leurs Plantations. Descript. de la Guinée, p. 538.

(95) Roberts, *ibid.* p. 394.

Roberts. En divers tems.

leurs bonnets, & la coëffure de leurs femmes. Les Hommes ſont généralement vêtus à la maniere de l'Europe, ſoit parce qu'ils n'ont gueres d'autres habits que ceux qu'ils reçoivent des Anglois, ou parce qu'ils ont appris à tailler leurs étoffes de coton d'après ces modeles. Les femmes, c'eſt-à-dire celles qui ſont habillées, portent des jupes de coton, liées d'une ceinture. Leurs chemiſes ſont faites comme celles des Hommes, mais ſi courtes qu'elles ne leur paſſent gueres l'eſtomac. Leurs mouchoirs de cou ſont brodés à l'aiguille de différentes figures de ſoie, ſur-tout ceux des jeunes filles & des veuves, qui ont toutes l'humeur fort vive & fort enjouée. Les pauvres & les vieilles n'employent que du coton bleu pour ces ornemens. Sur la chemiſe, elles ont toutes une ſorte de camiſole, avec des manches qui ſe boutonnent. Elle n'a pas plus de quatre pouces par devant; mais elle ſe ferme ſous le ſein, qu'elle ſert à ſoutenir. Sur cette camiſole, elles portent une mante de coton, qui eſt toujours bleue pour les femmes mariées, & qui paſſe pour d'autant plus riche que le bleu en eſt plus foncé. Mais les jeunes filles la portent indifféremment blan-

Leurs habits pour les deux ſexes.

che ou bleue, rayée ou d'une ſeule couleur. Il y a peu de femmes qui portent des ſouliers & des bas, encore n'eſt-ce que les jours de fête; mais les hommes ont l'uſage de ces deux chauſſures. Dans toute l'Iſle, Roberts n'en vit pas trois qui euſſent les jambes & les pied nuds.

ROBERTS. E divers tems.

Cette deſcription de leurs habits ne regarde néanmoins que les jours de fête; car dans tous les autres tems, les deux ſexes vont preſque nuds. Les femmes n'ont qu'un léger morceau d'étoffe de coton autour de la ceinture, qui leur tombe juſqu'aux genoux; & les hommes une ſorte de hautes-chauſſes, à laquelle on n'exige même que la grandeur néceſſaire pour ſauver la bienſéance. Quelques-uns, faute de hautes-chauſſes, portent à la ceinture de vieux lambeaux d'habits; & leur pareſſe eſt telle, qu'ils ne prendroient point une aiguille pour raccommoder le meilleur habit du monde.

Leur pareſſe.

Le même vice leur fait négliger le coton, quoique leur Iſle en produiſe plus que toutes les autres enſemble. Ils attendent, pour en ramaſſer, qu'il leur ſoit arrivé quelque Vaiſſeau qui leur en demande; & leurs femmes ne

Autres effets du même vice.

ROBERTS.
En divers tems.

penſent à le filer que lorſqu'elles en ont beſoin. Auſſi quand la ſaiſon de le recueillir eſt paſſée, on n'en trouveroit pas cent livres dans l'Iſle entiere. Cependant Roberts aſſure qu'elle en fourniroit aiſément, chaque année, la cargaiſon d'un grand Vaiſſeau. Il remarque même que dans quelques années où toutes les Iſles en ont manqué, celle de Bona-Viſta en a toujours produit abondamment. C'eſt ſur cette obſervation qu'il propoſe d'en faire un commerce dans la Guinée. Il voudroit qu'on le mît en *Barrafouls*, dont il prétend qu'en fort peu de tems on pourroit faire un ou deux mille, qui ne reviendroient qu'à ſix ou huit ſous piece. Le Barrafoul eſt d'environ cinq pieds & demi de longueur, ſur quatre de largeur, meſure Angloiſe. Avec cette quantité, dit Roberts, on acheteroit cent Eſclaves, & quelquefois la moitié plus, dans tous les endroits de la Guinée où le coton ſe vend bien.

Projet d'un commerce de coton.

Bona-Viſta produit de fort bon ſel. L'Auteur en fit une cargaiſon dans le cours de l'année 1724, pendant la ſaiſon des pluies, c'eſt-à-dire dans un tems où le rivage de la Rade étoit ſi humide & ſi gliſſant, que les Anes

avoient beaucoup de peine à le transporter à bord. La pluie ayant fondu le ſel dans les mines, les Négres que Roberts mit au travail, trouverent le moyen de le congeler dans l'eſpace de trois ſemaines & d'en faire ſa proviſion. L'Isle produit auſſi de l'Indigo, qui croît naturellement comme le coton, ſans autre peine pour les Habitans que celle de le cueillir. Malheureuſement ils n'ont pas l'art de ſéparer la teinture, ou de faire, comme aux Indes Occidentales, ce qu'on appelle la pierre bleue. Ils ſe contentent de prendre les feuilles vertes & de les broyer dans des mortiers de bois, faute de moulins. Ils en forment ainſi une eſpece de bouillie, dont ils compoſent des tourteaux ronds, qu'ils font ſécher pour leur uſage.

Bona-Viſta produit de l'indigo.

L'Auteur eſt perſuadé que dans cet état même, l'Indigo de Bona-Viſta mériteroit d'être tranſporté en Angleterre. Il prit la peine d'y en apporter cinq ou ſix tourteaux, pour eſſayer s'il pourroit les rendre utiles au commerce. Il les mit entre les mains d'un Négociant. Mais on manqua d'art & de méthode pour cette expérience. Roberts ignoroit lui-même comment il falloit s'y prendre, pour en tirer la

Expérience inutiles de l'Auteur.

ROBERTS.
En divers tems.

teinture. Il apprit dans la ſuite, de quelques Habitans de Saint Nicolas, que cette opération peut ſe faire par le moyen d'une leſſive. Mais il s'imagine qu'il y a des voies plus ſures qu'il exhorte les Anglois à tenter (96).

Pierre végétable.

La pierre végétable (97) eſt plus commune à Bona-Viſta que dans les autres Isles. Elle ſort en tiges, comme la tête d'un choux-fleur, ou comme le corail; mais elle eſt plus poreuſe que le corail, & d'une couleur griſâtre. On trouve auſſi de l'ambre gris autour de Bona-Viſta. Qu'on ſe garde ſeulement de l'artifice des Inſulaires, qui ont trouvé le ſecret de l'altérer ou de le contrefaire avec une ſorte de gelée ou d'excrément que la mer jette ſur leurs Côtes (98).

Bona-Viſta le cede à l'Isle de Sal pour le Poiſſon, excepté contre un Roc, qu'on a nommé *John Lettre*, où il n'eſt ni moins bon, ni moins abondant qu'à Sal. Cependant il manque ſi peu dans les autres lieux, que d'un ſeul coup de filet, Roberts prit un jour cinquante-ſix Mulets, & quantité d'autres Poiſſons (99).

(96) Voyages de Roberts, p. 3[illegible]7.

(97) *Ibid.* p. 402.

(98) *Ibid.*

(99) Voyages de Roberts, p. 398.

ROBERTS. En divers tems.

Deux rades dans l'Isle de Bona Victa. Rade Angloise.

La terre de l'Isle est basse dans sa plus grande partie ; mais elle a des montagnes de rochers & des collines de sable. La Côte de l'Est & celle de la pointe Sud-Est, en tournant vers le Sud jusqu'à la Rade Angloise, ne sont composées que de sable blanc mêlé de quelques rocs noirs. Il y a deux Rades fréquentées par les Vaisseaux. La plus célebre est la Rade Angloise, qui est au Sud de la petite Isle. Elle est belle & spatieuse ; mais elle a quantité de petites basses pierreuses, qui sortent du rivage du Nord. Cependant on y peut mouiller de tous côtés sur un fond de treize brasses jusqu'à quatre, pourvû qu'on évite de s'engager dans les basses. A la distance d'un mille de la pointe Sud de la petite Isle, on trouve un Rocher, qui s'étend plus d'un mille au Sud-Ouest, & qui est fort escarpé du côté même de l'Isle, quoiqu'il soit environné de basses de tous les autres côtés. Entre l'Isle & ce rocher, le canal est fort libre. On ne trouve jamais moins de neuf brasses de fond contre le roc ; mais à mesure qu'on avance vers l'Isle, le fond se change par degrés jusqu'à cinq brasses ; ce qui n'empêche

ROBERTS. En divers tems.

pas qu'on n'y puiſſe jetter l'ancre en ſûreté. Cependant le meilleur ancrage eſt dans l'endroit où la pointe Sud de la petite Isle commence à ſe préſenter au Nord-Oueſt (1).

Rade Portugaiſe.

L'autre Rade a pris le nom de Baye ou de Rade Portugaiſe. Sans être auſſi bonne & auſſi commode pour le débarquement que la premiere, elle a l'avantage d'être plus proche de la Ville. D'ailleurs elle n'a rien de nuiſible aux Vaiſſeaux que ſon rivage, ſurtout lorſqu'on eſt au Sud des baſſes de *Kalyete Saint Georges*, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé à la pointe Sud-Eſt.

Roc de Jean Letton.

Le Roc de Jean Letton eſt ſitué à cinq lieues au Sud-Oueſt de Kalyete Saint Georges. Dans le beau tems on peut voir Bona-Viſta de ce roc. Sa pointe Nord s'éleve au-deſſus de l'eau, de la groſſeur d'un Bâtiment de deux ou trois cens tonneaux. Du même côté, il eſt fort eſcarpé; mais il s'étend à l'Oueſt-Sud-Oueſt & à l'Eſt Nord-Eſt d'environ une demi-lieue. Roberts paſſa ſur ſa pointe Oueſt-Sud-Oueſt ſans ceſſer d'avoir dix braſſes. Il découvrit clairement le fond, qui lui parut couvert d'une prodigieuſe quantité de Poiſſons. Après l'avoir paſſé, il jet-

(1) *Ibid.*

ROBERTS.
En divers tems.

ta l'ancre dans une eau fort claire, où il fit une pêche si abondante, qu'il fut obligé d'en rendre une partie à la mer. Il vit alors les flots se briser assez impétueusement contre le roc; mais il l'avoit passé dans la haute marée (2).

Les Insulaires aiment les Anglois.

Il observe avec complaisance que les Habitans de Bona-Vista aiment naturellement les Anglois, & sçavent tous quelques mots de leur Langue. Les femmes mêmes font tous leurs efforts pour l'entendre. Le Gouverneur, qui se nommoit *Signor Pedro Letton*, étoit un homme d'honneur; & le Capitaine Manuel Domingo, avec la même probité, parut à Roberts un des plus nobles & des plus sensibles caracteres qu'il eût jamais trouvés parmi les Négres. Il sçavoit lire en François & en Anglois. Il avoit plusieurs Livres, entre lesquels Roberts vit une Bible Françoise (3).

L'Isle de Bona-Vista appartenoit au vieux Marquis das Minhas; mais depuis sa mort, le Roi de (4) Portugal l'a donnée à d'autres Seigneurs.

(2) *Ibid.* p. 390.
(3) *Ibid.* p. 394.
(4) *Ibid.* p. 400.

ROBERTS.
En divers tems.

§. III.

Isle Mayo (5) ou *de May.*

Position de l'Isle de May.

CEtte Isle, suivant Roberts, est située à quinze degrés douze minutes de latitude du Nord, & cinq degrés vingt-neuf minutes de longitude Ouest du Cap Verd. Elle est à quatorze lieues Sud par Ouest de Bona-Vista. La plus grande partie de sa terre est basse; mais elle est distinguée par trois montagnes, dont la plus Orientale & la plus haute se nomme *Pinosa.* La plus Septentrionale porte le nom de *Saint Antonio.*

Sa distance de S. Nicolas.

Dampierre (6) dit que l'Isle de May est éloignée d'environ quarante milles, Est quart Sud-Est, de celle de S. Nicolas; que sa circonférence est d'environ sept lieues: que sa forme est ronde, avec quantité de pointes de rocs qui s'avancent d'un mille, ou plus, dans la mer. Il observe, à l'occasion de ces pointes, qu'en faisant voile autour de l'Isle, on voit l'eau qui s'y brise & qui semble avertir du danger. Il fit ainsi le circuit des deux

(5) Elle porte ce nom, parce qu'elle fut découverte au mois de Mai.

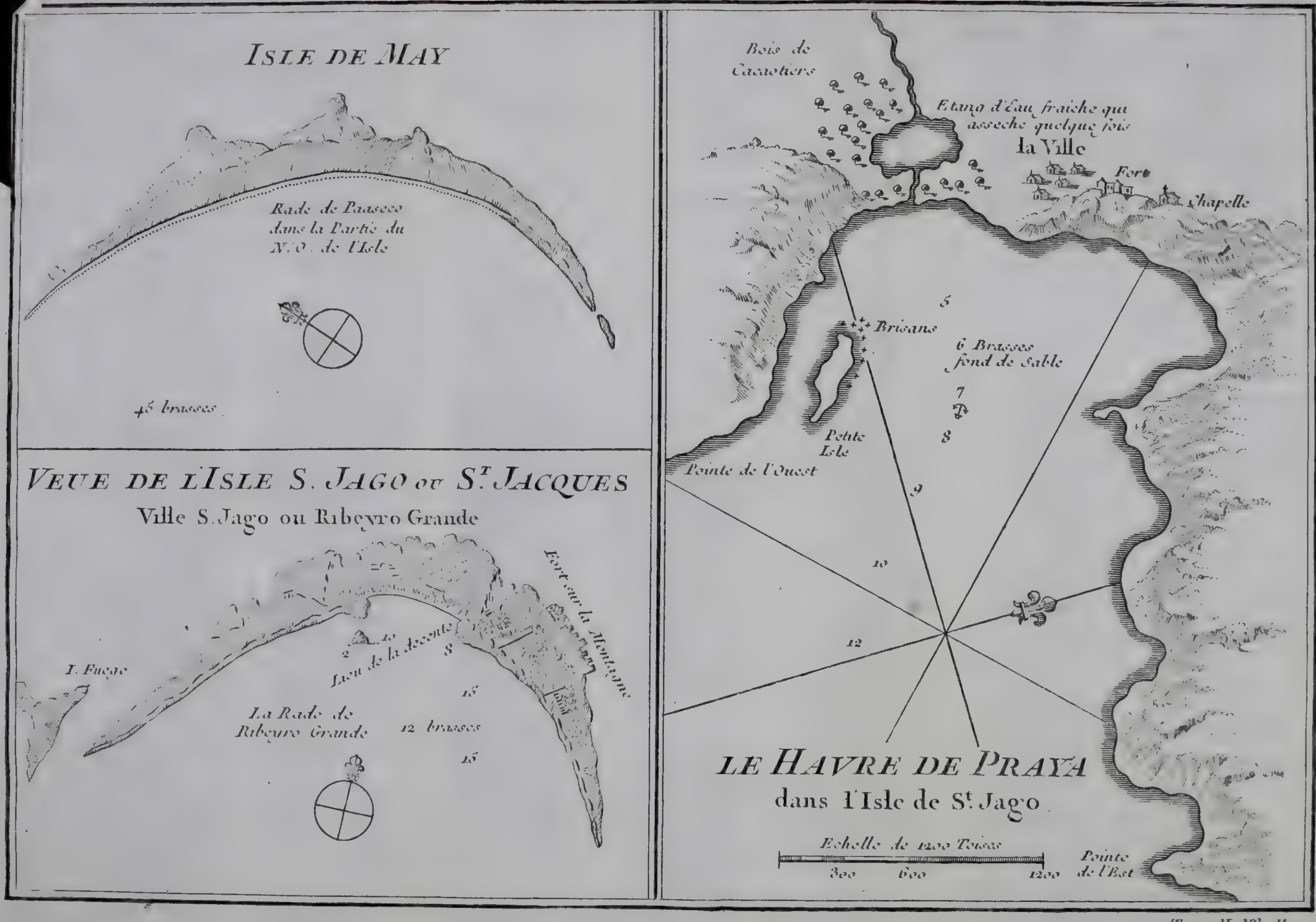
(6) Dampierre met l'Isle de May à 15 degrés, Vol. I. p. 75.

tiers

tiers de l'Isle de May en 1699, sans y découvrir d'autres obstacles à la navigation. Cependant quelques Ecrivains

Routes. En divers tems.





ISLE DE MAY
Rade de Paasco dans la Partie du N.O. de l'Isle
45 brasses
VEUE DE L'ISLE S. JAGO OU ST. JACQUES
Ville S. Jago ou Ribeyro Grande
Fort sur la Montagne
Lieu de la decente
I. Fuego
La Rade de Ribeyro Grande
12 brasses
Bois de Cacaotiers
Etang d'Eau fraiche qui asseche quelque fois
la Ville
Fort
Chapelle
Brisans
6 Brasses fond de Sable
Petite Isle
Pointe de l'Ouest
LE HAVRE DE PRAYA
dans l'Isle de St. Jago
Echelle de 1200 Toises
300
600
1200
Pointe de l'Est

Tom. II Nº. II.

tiers de l'Isle de May en 1699, ſans y découvrir d'autres obſtacles à la navigation. Cependant quelques Ecrivains prétendent qu'au Nord & au Nord-Nord-Oueſt de l'Isle il y a des baſſes dangereuſes qui s'étendent aſſez loin dans la mer. Ce témoignage eſt confirmé par le Capitaine Roberts, qui repréſente la partie du Nord comme remplie de rocs & de baſſes. Le plus redoutable de ces écueils eſt une chaîne de rochers qui s'étend de la longueur d'une lieue, & que le reflux laiſſe à ſec dans pluſieurs endroits. Mais entre cette chaîne & le rivage il y a un Canal où les Bâtimens trouvent aſſez d'eau pour leur paſſage, quoiqu'il ne ſoit pas ſans danger pour ceux qui ne le connoiſſent pas parfaitement (7).

ROBERTS. En divers tems.

Ecueils au Nord de l'Isle.

Toute l'Isle eſt fort ſéche, & généralement ſi ſtérile, que dans les meilleurs Cantons la terre eſt fort mauvaiſe. C'eſt une ſorte de ſable, ou de pierre calcinée, ſans aucune apparence d'eau qui puiſſe l'humecter, excepté dans la ſaiſon des pluies, qui s'écoulent auſſi rapidement qu'elles tombent. Cependant on trouve au centre de l'Isle une ſource, dont il ſe forme un

Sa ſécheresse & ſa ſtérilité.

(7) Roberts, p. 400.

ROBERTS. En divers tems.

petit (8) ruiſſeau, qui prend ſon cours dans une vallée entre deux collines. Mais elle ſuffit ſi peu pour la proviſion des Vaiſſeaux, que ceux qui viennent charger du ſel dans l'Isle de May, ſont obligés de toucher à S. Jago pour faire de l'eau. D'ailleurs ce ruiſſeau eſt éloigné de la Baye. On trouve ſeulement à un demi-mille du rivage, un petit puits d'eau ſomache, qui ſert à déſaltérer les Anes (9).

Beſtiaux qu'elle nourrit.

Quoique l'Isle de May n'ait pas moins ſouffert de la ſéchereſſe que Sal & Bona-Viſta, il s'y trouve un plus grand nombre de Vaches, qui paſſent même pour les plus graſſes & les meilleures de toutes ces Isles. La plûpart des Négres y nourriſſent auſſi des Chevres. Mais il y a moins de Poiſſon qu'à Bona-Viſta. (10) Les Tortues n'y ſont pas plus abondantes. Dampierre rend témoignage qu'il y a vû quantité de Bœufs, de Vaches & de Chevres, mais fort peu d'Oiſeaux. On y voit du bled, des Yams, des Patates & quelques Lataniers. En 1683, lorſque (11) Dampierre y fit quelque ſéjour, les Bœufs, les Che-

(8) Dampierre, *Ibid.* p. 16.

(9) *Ibid.* p. 21.

(10) Roberts, p. 401.

(11) Dampierre, Vol. I, p. 7[illegible].

vres & les Anes y étoient en plus grand nombre que dans toutes les autres Isles ; mais lorsqu'il y retourna, quinze ans après, les Pirates avoient ravagé l'Isle, diminué l'abondance des Bestiaux, & détruit même une partie des Habitans.

ROBERTS. En divers tems.

Ses fruits & ses légumes.

Les principaux fruits de l'Isle de May sont les figues & les melons d'eau; mais Dapper dit que les figuiers y ont si peu d'écorce, que le fruit en devient fort insipide. Les Négres s'y nourrissent de Pompions, & d'une sorte de légume, semblable aux feves, qu'ils nomment (12) *Callavance*. Ils ont aussi quelques arbres dans l'intérieur de l'Isle ; mais on n'en apperçoit point vers les Côtes, à la reserve de quelques (13) buissons dispersés qui se présentent sur le dos des collines. Entre les végétaux on compte la pierre dont on a vû la description dans l'article de Bona-Vista (14).

Coton de l'Isle de May.

Le coton est beaucoup moins abondant à May qu'à Bona-Vista ; mais les Insulaires en auroient plus qu'il nen ont besoin pour leur usage, s'ils n'étoient pas atteint du même vice (15)

(12) *Ibid.* Vol. III p. 17.
(13) *Ibid.* p. 16.
(14) Roberts, p. 422.
(15) Voyez l'article precedent.

ROBERTS.
En divers tems.

Soie de coton & ses propriétés.

que leurs voisins. Dampierre dit qu'il en a vû quelques arbrisseaux près du rivage ; mais qu'il s'en trouve davantage au milieu de l'Isle, où les insulaires ont (16) leurs habitations. On y voit aussi une sorte de soie de coton, qui croît sur les Côteaux (17) sablonneux des salines, sur un arbrisseau fort tendre, de trois ou quatre pieds de hauteur, dans une cosse de la grosseur d'une pomme. Lorsqu'elle est parvenue à sa maturité, la cosse s'ouvre d'elle-même & se partage insensiblement en quatre quartiers. Cette soie n'est pas plus précieuse que l'autre, & ne sert qu'à couvrir des oreillers (18) & d'autres coussins. L'Auteur ayant mis quelques-unes de ces cosses dans une armoire avant qu'elles fussent tout-à-fait mûres, fut surpris de les voir s'ouvrir & jetter leur coton en deux ou trois jours. Il en lia d'autres, assez fort pour les empêcher de s'ouvrir ; mais les ayant un peu desserrées quelques jours après, le coton se fit un passage pour en sortir par de-

(16) Dampierre, Vol. III. p. 16.

(17) Sur les mêmes Côteaux il croît une plante qui serpente sur la terre comme la vigne, avec de larges feuilles. C'est peut-être la Patate d'Espagne.

(18) Dampierre en trouva de deux sortes au Brésil, Vol. I. p. 164.

ROBERTS. En divers tems.

grés, comme la poulpe ſort d'une pomme qu'on fait rôtir. Dampierre trouva, dans la ſuite du coton de la même eſpece à Timor (19), aux Indes orientales, où le tems de ſa maturité eſt le mois de Novembre. Il n'en a vû dans aucun autre lieu (20).

Oiſeaux de diverſes eſpeces.

Le même Auteur aſſure qu'il y a pluſieurs ſortes de petits & de grands Oiſeaux dans l'Isle de May; telles que des *Pigeons*, des *Tourterelles*, des *Miniotes* qui ſont de la groſſeur du Corbeau & de couleur griſe; des *Cruſias*, autre ſorte d'oiſeaux gris, de la groſſeur du Corbeau, qui ne paroiſſent que pendant la nuit; & qui ſervent de remede contre la *conſomption*, mais qu'on ne mange que dans cette maladie; des *Rabekes*, eſpece de Hérons gris, qui font une bonne nourriture; des *Corlues*; des Poules de Guinée, que nous nommons *Pintades*, d'après les Portugais qui les ont nommés *Galinhas Pintadas*. Elles ſont de la même nature que les Perdrix, mais plus groſſes que les Poules d'Angleterre, avec de longues jambes qui leur ſervent à courir aſſez vite, & de courtes ailes, qui ne leur permettent pas de

Pintades, ou poules de Guinée.

(19) Voyez ci-deſſus.
(20) Dampierre, Vol. III. p. 15.

ROBERTS. En divers tems.

voler bien loin. Elles ſont ſi fortes, qu'un homme auroit peine à les tenir. Leur bec eſt épais, mais tranchant ; leur cou long & mince, & leur tête fort petite pour la groſſeur du corps. Le mâle a ſur la tête une ſorte de petite crête, de la couleur d'une noix ſéche, & fort dure. Des deux côtés, on lui voit une eſpece d'oreille on d'ouie rouge. Mais la Poule n'a aucun de ces ornemens. Le plumage des Pintades eſt tacheté fort régulierement de gris clair & foncé. Elles ſe nourriſſent de vers, ou de Cigales, qui ſont en abondance dans l'Iſle de May. Leur chair eſt douce, tendre & fort agréable. Les unes l'ont blanche ; d'autres, noire ; mais les deux eſpeces ſont également bonnes. Les Habitans n'emploient que des chiens pour les prendre ; & cette chaſſe eſt d'autant plus aiſée, qu'outre la peſanteur de leur vol elles ſont ordinairement deux ou trois cens dans une ſeule bande. Si on les prend jeunes, elles s'apprivoiſent autant que les Poules (21).

Poiſſons.

Quoique le Poiſſon ne ſoit pas dans la même abondance à May qu'à Bona-Viſta, le Dauphin, la Bonite, le Muller, le *Snapper*, le Poiſſon d'argent,

(21) Roberts, p. 402.

ROBERTS.
En divers tems.

&c. ne manquent pas dans la Baye. L'Auteur observe même que la mer a peu de lieux plus favorables pour le filet. D'un seul coup il amena un jour au rivage six douzaines de grands Poissons, la plûpart d'un pied & demi ou deux pieds de longueur. Il s'y trouve aussi des Tortues ; & chaque jour on y voit (22) paroître quelques petites Baleines.

Pêch: d'Atkins.

Atkins raconte qu'étant dans l'Isle de May, en 1721, il prit à la ligne des Brêmes, que les Portugais nomment *Porgas*, des *Sauteurs*, des *Groupes*, un *Roc-Fish*, & plusieurs de ceux qu'on nomme *Juifs*. Le *Roch-Fish* est épais, court, d'un jaune foncé sous le ventre, aux ouies & à la gueule. Le *Juif* à la gueule double. Celle d'en haut ne lui sert pas pour avaller ; mais elle est remplie de petits Canaux qui pompent l'air. Il a les nageoires de la Morue, & sa chair est excellente (23).

Dampierre remarque qu'aux mois de Mai, de Juin, de Juillet, & d'Août, il vient sur les Côtes de l'Isle de May une espece singuliere de Tortues, pour y faire leurs œufs ; mais elles n'ont pas la chair si (24) bonne que celles

(22) Dampierre, [illegible] p. 17.

(23) *Ibid.* p. 19.

(24) Atkins, Voyage en Guinée, p. 32.

ROBERTS. En divers tems.

Remarque fur la ponte des tortues.

des Indes Occidentales. On doit obferver que dans les latitudes du Nord, comme dans celles du Sud, les Tortues font leurs œufs dans la faifon de la pluie (25), quoiqu'il femble que tombant avec tant d'impétuofité & d'abondance elle ne dût être propre qu'à les corrompre. Mais quelque violente que foit la pluie, elle fe perd auffi-tôt dans le fable, fort au-deffous fans doute des œufs que les Tortues y enfeveliffent; ou, fi elle ne va point au-delà, le Soleil qui vient l'échauffer, ne la rend que plus propre (26) à les faire éclore.

Chair & peaux de chevres.

L'Indigo & l'ambre gris ne font pas inconnus dans l'Isle de May (27), quoique l'un & l'autre y foient rares. Barbot nous apprend que les Infulairent falent la chair des Chevres & la tranfportent dans des tonneaux. Ils préparent les peaux avec beaucoup de propreté; Dapper affure qu'ils en vendent tous les ans plus de cinq mille (28).

(25) Dampierre, Vol. I. p. 75.

(26) Dampierre a toujours obfervé la même chofe, non feulement pour les Tortues, mais encore pour les Crocodiles, les Alligators, les Guanos, & tous les autres Amphibies qui font des œufs.

(27) Dampierre, Vol. III. p. 19.

(28) Roberts, p. 420.

ROBERTS. En divers tems.

Richesse de l'Isle de May en sel.

Mais leur principale richesse est le sel. L'Isle de May est la plus célebre de celles du Cap Verd pour cette utile marchandise, dont les Anglois viennent charger annuellement plusieurs Vaisseaux (29). Le tems de leur cargaison est ordinairement l'Eté. Dampierre dit que malgré la difficulté de l'abordage, l'Isle de May est extrêmement fréquentée pour le sel. En 1699, il ne lui fallut que six jours pour en ramasser quatre-vingt tonneaux; & dans le même tems, il vit arriver dans la Rade plusieurs Bâtimens, qui venoient faire la même cargaison pour (30) Terre-neuve, où Barbot assure que les Anglois font un grand commerce. Le même Auteur ajoute que l'Isle de May pourroit en fournir tous les ans la cargaison de mille Vaisseaux.

Maniere dont le sel s'y fait.

Dampierre a décrit la maniere de faire & de charger le sel, avec un détail plus exact qu'on ne le trouve dans aucun autre Voyageur. A l'Ouest, c'est-à-dire dans la partie de l'Isle où la Rade est située, la nature a formé une grande Baye sablonneuse qui est traversée par un banc de sable, large

(29) Atkins, Voyage en Guinée, p. 32.

(30) Dampierre, Vol. I, p. 7).

ROBERTS. En divers tems.

ſeulement d'environ quarante pas ; mais long de deux ou trois milles. Entre ce banc, & les collines qui lui répondent ſur la côte, on voit une ſaline, ou un étang de ſel, d'environ deux milles de longueur, ſur un demi-mille de largeur. La moitié de cet eſpace eſt preſque toujours à ſec, mais la partie qui eſt au Nord ne manque jamais d'eau. C'eſt dans cette derniere partie que depuis le mois de Novembre juſqu'au mois de Mai, c'eſt-à-dire dans toute la ſaiſon de la ſéchereſſe, on trouve toujours du ſel. L'eau dont il ſe forme eſt amenée de la mer par de petits aqueducs pratiqués dans le banc de ſable. Cette opération ne ſe fait qu'aux marées vives, & remplit plus ou moins la ſaline, ſuivant la hauteur de la marée. S'il s'y trouve déja du ſel lorſque l'eau de la mer y eſt introduite, il ſe diſſout auſſi-tôt ; mais deux ou trois jours ſuffiſent pour renouveller la congellation ; & l'on recommence la même choſe, chaque fois qu'on emporte le ſel & que l'étang ſe vuide. On avoit la marée d'une nouvelle Lune lorſque l'Auteur fit ſa cargaiſon. Tout le monde l'aſſura que c'étoit le tems le plus favorable ;

ROBERTS.
En
divers tems.

mais il ne put s'en imaginer la cause (31).

Ceux qui viennent charger du sel, le prennent à mesure qu'elle se forme, & le mettent en tas dans quelque endroit sec avant qu'on introduise de l'eau nouvelle. Il est fort remarquable que dans cet étang, le sel ne commence à se congeler (32) que dans la saison séche ; au lieu que dans les salines des Indes Occidentales, c'est au tems de pluies, particulierement (33) dans l'Isle de la Tortue.

Commerce de sel avec les Anglois.

Les Anglois font un grand commerce de sel dans l'Isle de Mai ; & communément ils y ont un Vaisseau de guerre pour la garde des Vaisseaux (34), & des Barques, qui s'y rendent de toutes leurs Colonies. Le nombre de ces Bâtimens monte quelquefois jusqu'à cent dans une année, sans autre dépense que celle de faire ramasser le sel dans la saline, & de le faire transporter à bord. Il ne leur en coute pas beaucoup, parce que les Anes étant fort communs dans l'Isle, ils en sont quittes pour les louer des Négres ; &

(31) *Ibid.* Vol. I. p. 12.

(32) C'est ce qu'assure Barbot dans sa Description de la Guinée (p. 538) mais Roberts fit sa cargaison à Bona Vista dans la saison des pluies.

(33) Dampierre, Vol. I. p. 56.

(34) Barbot dit la même chose, *ubi sup.*

ROBERTS. En divers tems.

que la pauvreté du Pays ne leur fournissant pas d'autre (35) occupation, ils prennent la peine eux-mêmes de conduire les Anes. La saline n'est pas à plus d'un demi-mille de la Rade, de sorte que les mêmes Anes font plusieurs fois le voyage dans un jour. On a réglé (36) le nombre de ces courses, & les Négres ne permettent pas qu'on en fasse davantage. Il y a dans la saline une sorte de Ponton que les Anglois nomment *Frape-Boat*, au milieu duquel on a élevé des ais de séparation, pour garantir des vagues les Esquifs qui viennent y recevoir le sel; car la mer est toujours agitée au rivage, quoiqu'elle soit fort tranquille dans la Baye. On a pourvu de même par des estaccades & des cordages à tous les inconvéniens qui pourroient interrompre le travail. Dampierre s'est fort étendu sur toutes ces précautions de l'art pour l'utilité des lieux où la mer est violente. On y est, dit-il, moins heureux qu'en Amérique, où le sel se fait ordinairement en pleine Baye, sans (37) qu'il y ait

Précautions qu'on a prise dans la saline.

(35) Fryer, dans ses Voyages (p. 6) dit qu'on amene le sel au rivage dans des brouettes poussées par le vent.

(36) Dampierre, Vol. III. p. 13.

(37) *Ibid.*

jamais vû d'estaccades.

ROBERTS. En divers tems.

Rades de l'Isle de May.

Roberts observe que l'Isle a deux Rades, où les Vaisseaux peuvent être en sûreté ; outre plusieurs criques, qui ne reçoivent que des Barques, & qui ne méritent pas d'être observées. La Rade du Nord se nomme *Pasceco* ou *Paceco*. On y peut mouiller sur six, sept ou huit brasses. Le fond est pierreux, mais sans être fort nuisible aux cables, excepté entre les rochers de corail, qu'on peut éviter en amenant la pointe la plus Orientale de la Baye au Nord-Ouest ou au Nord-Ouest quart de Nord. Au long de la Côte, jusqu'à la pointe de *Yingdost*, on trouve quantité de Rocs & de Basses, dont quelques-unes (38) s'étendent jusqu'à deux milles du rivage.

Pointe de Yindost.

Rade Angloise.

C'est après la pointe de Yingdost qu'est située la rade Angloise, où s'arrêtent les Bâtimens (39) qui viennent charger du sel. Le fond en est généralement fort mauvais, & parsemé de rocs vers la pointe Sud de la Baye. Celle du Nord n'est pas moins propre à couper les cables ; mais il n'y a pas tant de rocs qui puissent arrêter les ancres & causer leur perte. On pré-

(38) *Ibid.* p. 14. & suiv. (39) p. *Ibid.* 15.

ROBERTS. En divers tems.

tend que ce font les Anglois mêmes qui ont rendu cette Baye fi mauvaife, en y jettant leur lefte. Le centre de la Baye eft beaucoup meilleur pour le fond, & n'a pas moins de huit braffes jufqu'à douze. Mais le mouillage (40) n'y eft pas fûr à la fin du mois de Juin & dans le cours de Juillet, où les vents deviennent fort variables.

Ses qualités.

Habitations & vie des Infulaires.

Dampierre dit que les Habitans vivent au milieu de l'Ifle, affez près de cette Baye, dans trois petites Villes, qui ont chacune leur Eglife & leur Prêtre. Il ne compte que fix ou fept milles de leurs habitations jufqu'au rivage. *Pinofa*, qui eft la principale, a deux Eglifes. Les deux autres fe nomment *Saint Jean* & *Lagoa*. Rien n'eft fi miférable que leurs Maifons. Elles font bâties de bois de figuier, qui eft le feul arbre qu'ils y puiffent employer; & couvertes (41) d'une forte de canne fauvage. Les Infulaires, fans en excepter leurs Gouverneurs & leurs Prêtres, font des Négres, qui tirent vraifemblablement (42) leur origine d'Afrique; quoiqu'étant fou-

(40) Roberts, 401.

(41) Dampierre, Vol. III. p. 17.

(42) C'eft une vérité dont on ne peut douter. Voyez ci-deffus la Defcription générale.

ROBERTS.
En divers tems.

mis au Portugal ils en ayent la Religion & la Langue. Ils ſont bien faits, robuſtes, gras & charnus. Cependant l'Iſle paroît ſi ſtérile & ſi pauvre aux yeux d'un Etranger, qu'il a peine à comprendre d'où les Habitans peuvent tirer leur embonpoint. A la vérité, Dampierre aſſure, après de juſtes informations, que leur nombre ne ſurpaſſe pas deux cens trente (43).

Leur nombre.

Roberts obſerve qu'ils different peu de ceux de Bona-Viſta, mais qu'ils ont moins d'inclination pour les Anglois. Pendant le ſéjour qu'il y fit en 1722, il vérifia que l'Iſle n'avoit pas plus de deux cens Habitans, preſque tous Négres, ou du moins avec beaucoup moins de Mulâtres & de Blancs que les autres Iſles (44).

Dampierre prétend que les Inſulaires de May, quoique fort mal en alimens, vivent mieux que ceux des autres Iſles, à l'exception ſeulement de (45) S. Jago. Ils tirent, dit il, la plus grande partie de leurs vivres, des Anglois, qui leur donnent, pour récompenſe de leurs ſervices, tout ce qu'ils

(43) Dampierre, Vol. III p. 10. Dappe dit qu'en 15[illegible] il y avoit deux cens vingt-cinq Habitans, & qu'en 1648 il n'y en avoit plus que cent cinquante.

(44) Roberts, p. 402.

(45) Dampierre, Vol. I. p. 76.

ROBERTS. En divers tems.

peuvent retrancher de leur provision, avec quelque argent, & de vieux habits. Aussi s'en trouve-t-il plusieurs qui sont vêtus assez honnêtement, quoique la plûpart soient presque nuds. Ils profitent de la saison des Anglois pour gagner quelque chose, parce qu'ils n'ont aucun Bâtiment qui puisse leur servir au commerce, & que les Vaisseaux Portugais ne venant point dans leur Isle, ils n'ont que les Anglois pour ressource (46). Ainsi c'est à l'intérêt, qu'il faut rapporter l'estime que Roberts leur attribue pour sa Nation.

Ressource qu'ils ont pour les alimens.

Dans la saison des Tortues, ils veillent pendant la nuit sur le sable de leurs Côtes, pour surprendre ces animaux. C'est encore un secours qu'ils ont contre la faim; car il vient un grand nombre de Tortues aux Isles du Cap Verd. Mais lorsque cette saison est passée, il ne leur reste que la chasse des Poules de Guinée, & le soin de leurs petites plantations. S'ils ont envie de passer dans l'Isle de S. Jago, il faut qu'ils obtiennent la permission du Gouverneur, & le passage sur quelque bord Anglois. Le Gouverneur de l'Isle de May prend sa commission du Gouver-

(46) *Id.* Vol. III. p. 20.

ROBERTS.
En divers tems.

neur Portugais de S. Jago. Celui qui occupoit cet emploi, en 1699, (47) étoit d'un excellent caractere, & fort généreux dans sa pauvreté, comme les Habitans sont presque tous. Il s'attend à recevoir un petit présent de tous les Commandans de Vaisseaux qui viennent charger du sel. Il se fait honneur d'être invité à bord; & cette saison étant comme celle de sa récolte, il ne (48) quitte pas un moment les Anglois. En 1725, Roberts trouva pour Gouverneur, un Négre, nommé le Capitaine *Vincent Alva* (49), mais beaucoup plus connu des Anglois sous le nom de *Peter Vincent*.

L'Isle de May est exposée aux Pirates.

Les Pirates, qui descendent souvent dans cette Isle, en ont quelquefois enlevé les Bestiaux & même les Habitans. En 1683, sept ou huit jours avant l'arrivée de Dampierre, il y aborda un Vaisseau Anglois, dont l'Equipage étant descendu sous ombre d'amitié, se saisit du Gouverneur & de quelques autres Insulaires. Ils furent conduits à bord, d'où on les força d'envoyer chercher leurs meilleurs Bestiaux pour racheter leur liberté.

(47) *Ibidem.*
(48) *Ibidem.*
(49) Roberts, p. 4[illegible]2.

ROBERTS.
En divers tems.

(50) Mais c'étoit un artifice, qui n'aboutit qu'à les enlever eux-mêmes avec ce qu'ils avoient de plus précieux ; & peut-être n'ont-ils jamais revû leur Isle. Le Capitaine Anglois qui commit cette indigne action, étoit de Bristol, & se nommoit *Band.* Il avoit failli de brûler le Vaisseau de Dampierre dans la Baye de Panama (51). Le même Voyageur, étant à May en 1699, fut témoin du retour d'un Gouverneur, qui avoit été pris de même (52) par les Pirates, & qui avoit passé un an ou deux dans leurs chaînes.

Elle fit partie de la dot de Catherine d'Aragon.

L'Isle de May, avec *Tanger* & *Bombay* dans l'Inde, avoit fait partie de la dot de Catherine d'Aragon, lorsqu'elle fut mariée en Angleterre. On doit présumer que les Anglois n'auroient point abandonné leurs prétentions sur cette Isle, s'ils avoient crû qu'elle méritât d'être conservée.

(50) Les Habitans n'avoient pas voulu permettre aux Matelots de débarquer.

(51) Dampierre, Vol. I. p. 75.

(52) *Id.* Vol. III. p. 18. & suiv.



Plan de la Ville et des Forts de S.t Yago.

Echelle de 200. Toises.

50. 100. 150. 200.

Fort Saint Philippe

Ville

Et

S.te Marthe

S. Blaise

S. Antoine

Le Cavalier

Baie

6 6 6 17 18 30 33 30 36 36 40

ROBERTS.
En divers tems.

§. IV.

Isle de S. Jago, de Santiago, ou *de S. Jacques.*

Origine du nom.

LA découverte de cette Isle étant arrivée le premier jour de May, comme celle de la précédente, elle reçut le nom de *Saint Jacques*, dont la Fête se célebre le même jour. Suivant Roberts, elle est située à quinze degrés de latitude du Nord, & six degrés cinq minutes de longitude (53) Ouest du Cap Verd. Le Capitaine *Philips* la place à quinze degrés (54) vingt-cinq miuutes de latitude, en prenant sa r gle apparemment de *Praya*, où il avoit abordé.

Grandeur de l'Isle.

S. Jago est la plus grande de toutes les Isles du Cap Verd. Sa longueur, suivant *Bekman* (55), est d'environ quarante-cinq lieues; sa largeur de dix; & son circuit de quatre-vingt-cinq. Philips ne lui donne qu'environ vingt lieues de longueur, du Sud-Est au Nord-Ouest; & dix de largeur, Est-Nord-Est & Ouest-Sud-Ouest (56). Elle est éloignée, suivant Dampierre,

(53) Roberts, p. 4[illegible]3.

(54) Voyage de Philips en Afrique & à la Barbade, p. 1[illegible]3.

(55) Voyage à Borneo, p. 9.

(56) Philips, *ubi sup.*

ROBERTS. En divers tems.

de quatre ou cinq lieues de Mayo, à l'Oueſt ; & ſur le même témoignage c'eſt la principale, la plus fertile & la mieux peuplée des Iſles du Cap Verd (57), quoiqu'elle ſoit montagneuſe & qu'elle ait quantité de terres ſtériles. Philips dit qu'elle eſt remplie de montagnes hautes & déſertes (58).

Qualité de l'air & du terroir.

A l'égard de l'air, Roberts obſerve que dans les ſaiſons pluvieuſes elle eſt plus mal-ſaine & plus dangereuſe pour les Etrangers que toutes les autres Iſles. Si l'on excepte *Cachao*, dit-il, la Guinée même n'a pas de lieu plus funeſte à la ſanté que S. Jago. Il compare cette Iſle aux Pays où la peſte fait ſes ravages (59).

Suivant Beckman (60), le terroir de S. Jago eſt extrêmement agréable, & produit également ce qu'il y a de plus utile & de plus délicieux pour la vie. Ovington juge néanmoins qu'elle n'eſt pas ſi agréable que Madere, ni ſi montagneuſe ; d'où il conclut qu'elle eſt plus propre aux Plantations (61).

Roberts obſerve que toute la partie Sud-Eſt de l'Iſle eſt une terre plate ;

(57) Dampierre, Vol. I. p. 76.

(58) Philips, *ubi ſup.*

(59) Roberts, p. 335.

(60) *Ubi ſup.* p. 12.

(61) Voyage à Surate, p. 40.

& qu'à la reserve de Campo de *Terrafal*, tout le reste s'éleve en montagnes. La plus haute est celle de *Saint Antonio*, qui est vers le centre de l'Isle. Lorsqu'on voit la haute terre de Terrafal à l'Est ou à l'Ouest, on la prendroit pour une Isle, jusqu'à ce qu'on soit assez proche pour appercevoir la terre basse, qu'on a nommée *Campo*, (62) & qui joint cette partie à tout le reste. C'est dans ce dernier lieu que les Portugais formerent leur établissement (63), parce qu'ils le trouverent, non seulement le plus agréable, mais encore le plus fertile & le mieux réglé pour les saisons ; sans compter qu'il est arrosé par un grand nombre de ruisseaux.

ROBERTS.
En divers tems.

Mont sur Antonio.

L'Isle de S. Jago ayant beaucoup d'eau fraiche (64), ne peut manquer d'excellens pâturages (65). Ses Animaux les plus considérables sont les Bœufs & les Vaches, qui sont en grand nombre, suivant Dampierre (66), quoiqu'ils se vendent jusqu'à vingt dollars. Les Chevaux, les Anes, les Mulets,

Abondance de pâturages & de bestiaux.

(62) Roberts, p. 409.
(63) Ibid. p. 403.
(64) Dampierre dit que l'eau est bonne à S. Jago, mais difficile à transporter, & que le bois y est rare & cher, p. 3. Vol. IV.
(65) Roberts, p. 404.
(66) Dampierre, Vol. III. p. 25.

ROBERTS.
En divers tems.

les Chevres & les Porcs (67) n'y sont pas en moindre abondance. On y trouve des Singes qui ont le visage noir & la queue fort longue (68).

Sire Richard Hawkins dit qu'on y trouve des Civettes, & qu'il n'a vû nulle part (69) des Singes d'une aussi belle proportion. Roberts assure que de toutes les Isles du Cap Verd, celle de S. Jago est la seule qui (70) produise des Singes, & qu'elle en a dans toutes les parties. Philips les nomme *Jackanapes*. Il rend témoignage qu'ils multiplient dans les (71) montagnes, où il en a vû un fort grand nombre. Beckman parle d'une abondance extrême (72) de Bœufs, de Porcs, & de Chevres. Mais, suivant Cornwal, (73) les Chevres y sont fort maigres. Philips assure qu'il en a vû des troupeaux de cinq cens qui s'avançoient sur la Côte vers (74) son Vaisseau.

Oiseaux de diverses couleurs.

Entre les Volatiles de S. Jago, Dampierre nomme les Parakises, les

(67) Voyage à la Mer du Sud, p. 31.

(68) Page 411.

(69) Voyage en Afrique, &c. p. 183.

(70) Voyage à Borneo, p. 13.

(71) Observations sur divers Voyages aux Indes, p. 7.

(72) Voyage en Afrique, &c. p. 157.

(73) Observations, &c. p. 7.

(74) Philips, *ubi sup.* p. 184.

ROBERTS. En divers tems.

(75) Perroquets, les Pigeons, les Tourterelles, les Hérons, les Faucons, l'Oiseau qui vit de Crabbes, les *Galdens*, qui sont plus grands, mais de la même espece, les Corlues, &c; mais sur-tout des Coqs & des Poules, privés & sauvages. Roberts dit qu'on y trouve des Oiseaux de toutes les especes, sur-tout des Poules de Guinée ou des Pintades, des Pans, & des Poules domestiques, qui vont le matin, en troupe, chercher leur nourriture dans les montagnes, d'où elles reviennent (76) le soir aux lieux habités, comme les Pigeons en Europe. Cornwal ajoute (77) que S. Jago a des Poules d'Inde. Beckman y joint des Oies & des Canards, avec cette circonstance remarquable (78), que la plûpart des Oiseaux de l'Isle ont les os aussi noirs que le Jais, & la peau de la même couleur que celle des Négres, quoique la chair en soit aussi blanche que celle des Oiseaux de l'Europe, & ne soit pas moins bonne. Philips dit en général que la volaille de S. Jago est (79) d'une bonté médiocre.

Propriété des oiseaux de S. Jago.

(75) Dampierre, Vol. III. p. 25. Hawkins dit que ce sont des Perroquets gris, p. 31.

(76) Roberts, p. 404.

(77) Voyage à Bornéo, p. 13.

(78) Dampierre, Vol. III. p. 23.

(79) *Ubi sup.* p. 157.

ROBERTS. En divers tems.

Cette Isle porte en abondance du maïz, du bled de Guinée, des plantins, des bananes & des courges (80), des oranges, des limons, des tamarins, des pommes de pin, des melons d'eau. La noix de coco, la guave, & la canne de sucre n'y croissent pas moins abondamment. On fait peu de sucre dans l'Isle, & l'on s'y contente de la molasse. La vigne n'y croît pas mal; & l'Auteur est persuadé qu'avec un peu de culture on feroit de fort bon vin, si le Roi de Portugal ne s'y opposoit par (81) des raisons d'Etat. Ovington dit qu'il y a peu de vignes à Saint Jago, & que le vin qu'on y boit vient (82) de Madere. Dapper prétend qu'il vient de Lisbonne. Le même Auteur met le cedre entre les arbres de l'Isle, & nous apprend que les herbes & toutes les plantes de l'Europe y croissent fort bien, mais qu'elles demandent d'être renouvellées tous les ans.

Vignes de de S. Jago

Coton.

Le coton y croît aussi, & reçoit plus de culture que dans les autres Isles, puisque Dampierre assure que

(80) Ovington dit que les Bananes de S. Jago sont meilleurs que celles de Madere, p. 40. Dampierre ajoute des Dates. Philips met les Oranges au dessus de celles du Portugal. Elles s'y donnent presque pour rien.

(81) Roberts, p. 404.

(82) Dampierre pretend qu'ils ont du vin de leur

le

ROB[illegible]. En divers tems.

les Habitans en recueillent assez pour se faire des habits & pour en faire passer une grande (83) quantité au Brésil. Le Capitaine Cornwal parle de l'abondance (84) de leur coton, & de leurs provisions ; mais il ravalle beaucoup leur sucre. Entre leurs fruits, Dampierre releve une sorte de pomme que les Anglois ont (85) nommée *Coustarde* (custard apple), de la grosseur d'une grenade & presque de la même couleur. Sa peau tient le milieu, pour la substance & l'épaisseur, entre celle de la grenade & celle de l'orange de Séville ; plus souple que celle-ci, & plus cassante que la premiere. Ce qui la rend fort remarquable, c'est qu'elle est toute environnée de petits nœuds comme d'autant de clous. La chair en est blanche, tendre, douce, & agréable, avec la couleur & le goût si semblable à la coustarde Angloise, que c'est ce qui lui en a fait donner le nom. A la place des pepins, elle a

Deux fruits estimés ; la coustarde, sorte de pomme.

cru, mais qu'ils le négligent, parce qu'ils en reçoivent des Vaisseaux de l'Europe, & que d'ailleurs ils en boivent fort peu. Vol. III. p. 23.

(83) Voyage à Surate, p. 40.

(84) Observations sur divers Voyages, p. 7.

(85) Dampierre, Vol. III p. 24. A la [illegible] on l'appelle *Su[illegible]*.

ROBERTS. En divers tems.

quelques petits noyaux ou de petites glandes. L'arbre qui la porte eſt de la grandeur d'un coignaſſier, avec des branches fort minces, mais longues & en grand nombre. Le fruit croît à l'extrémité, & pend par ſon propre poids au bout d'une queue de neuf ou dix pouces de long. Le plus grand arbre ne porte pas plus de vingt ou trente pommes (86). Dampierre a vû le même fruit dans toutes les parties de l'Amérique, Iſles & Continent. Il ne le repréſente pas moins commun aux Indes Orientales. On trouve auſſi dans toutes ces Contrées, ſuivant le même Auteur, le *Papa*, qui eſt un fruit de la groſſeur du melon muſcat, creux de même, avec autant de reſſemblance au-dedans & au-dehors, pour la forme & la couleur. Seulement il porte au centre une poignée de graine noirâtre, de la groſſeur d'un grain de bled, d'un goût preſqu'auſſi chaud que celui du poivre. Le fruit eſt fort agréable dans ſa maturité; mais il n'a pas la moindre ſaveur avant ce tems-là. On le fait cuire alors avec la viande, comme les navets; & les Européens même en mangent volontiers.

Le Papa.

(86) *Ibid.* Vol. III. p. 2[illegible].

Roberts. En divers tems.

L'arbre qui porte le Papa, a dix ou douze pieds de hauteur; ſon tronc, près de la terre, n'a pas moins d'un pied & demi ou deux pieds de diametre. Mais il s'éleve en diminuant juſqu'au ſommet. Il eſt entierement ſans branches. Ses feuilles qui ſont fort grandes, ſortent immédiatement du tronc, au bout d'une tige qui augmente en longueur à meſure que la feuille eſt plus éloignée de la cime de l'arbre. Leur forme eſt ronde & dentelée. Elles commencent à ſortir ſix ou ſept pieds au-deſſus de la terre, & elles deviennent plus épaiſſes en montant vers le ſommet; elles ſont très-larges, & ſerrées contre le tronc. Le fruit croît entr'elles avec d'autant plus d'abondance qu'elles ont plus d'épaiſſeur; de ſorte qu'à la cime il eſt en ſi grand nombre que l'un tient à l'autre; mais ſa groſſeur alors ne ſurpaſſe pas celle des Navets communs. Ce qu'on a dit d'abord, ne regarde que le fruit d'en-bas, qui croit entre des feuilles moins épaiſſes.

Poiſſons de S. Jago.

Dampierre dit que le Poiſſon eſt le même à S. Jago qu'à May & dans (87) les autres Iſles. Philips ſe vante d'en avoir pris en grand nombre & d'ex-

(87) *Idem.*

ROBERTS. En divers tems.

cellent dans la Baye. Ses hameçons n'étoient pas oisifs un moment ; & lorsqu'il eut employé le filet, sa pêche se trouva si abondante, que (88) ses gens ne pouvant la manger, en salerent une grande partie.

Fossiles.

De tous les Voyageurs qui ont écrit sur les Isles du Cap Verd, Roberts est le seul qui ait parlé des productions souterraines de S. Jago. Il en remarque deux principales. L'une qui s'y trouve en abondance, est la Marcassite que les Portugais nomment *Beurre-d'or*. Il est généralement opaque, quoiqu'il s'en trouve d'un peu transparent. A l'ombre, sa couleur est un bleu foncé ; mais au Soleil il a la vraie couleur de l'or. L'Auteur apprit de quelques personnes intelligentes, qui avoient résidé long-tems dans différens Cantons du Brésil, & qui avoient été mêlées dans les entreprises des mines, qu'il y a une mine d'or où l'on trouve une grande quantité de ce *Beurre-d'or*. Les mêmes personnes assurerent Roberts que la peinture qu'on fait avec cette Marcassite est aussi brillante que la véritable dorure. Le second Fossile est une pierre rouge, ou une espece d'ocre, fort cu-

Marcassite, nommé *Beurre-d'or*.

(88) Voyage en Afrique & à la Barbade, p. 187.

rieux, qui se trouve sur une montagne du côté du Nord. Elle est de la nature de la craye d'Angleterre, mais plus molle, & toujours un peu plus pesante que sa poudre, qui a l'odeur de la plus belle Farine. Elle s'étend dans la terre par différentes veines ; & quoiqu'à la surface elle paroisse semblable au roc ordinaire, elle change à mesure qu'elle s'en éloigne, jusqu'à prendre entierement la couleur du soufre. La couche qui succede est d'un jaune clair ; & celle qui suit, est couleur de chair. Après celle-ci, on en trouve une où le rouge prévaut. Enfin la derniere est d'un rouge foncé, mais vif & brillant (89).

ROBERTS. En divers tems.

Sorte d'ocre, & ses différences.

Roberts vit à Terrafal une pierre de roc (90) d'un jaune gris fort lumineux, mêlé de paillettes brillantes, qui reluisoit au Soleil comme le cristal. Il n'explique pas ici ses conjectures.

Pierre lumineuse.

L'Isle de S. Jago a le privilége d'être comme la Douane Portugaise, pour tous les Vaisseaux de cette Nation qui vont commercer au Nord de Sierra Léona jusqu'en Guinée. Cet avanta-

Priviléges de S. Jago & de ses Habitans.

(89) Il en avoit pris des essais, qu'il perdit à S. Nicolas avec sa Barque, p. 312.

(90) Roberts, p. 414.

ROBERTS. En divers tems.

ge, joint à la commodité de sa situation pour le commerce, y avoit conduit quantité de Marchands, qui faisoient fleurir une Manufacture de *Barrafouls ;* mais leur entreprise aynnt décliné par les raisons (91) qu'on a déja fait remarquer, la plûpart ont pris le parti de retourner à Lisbonne, ou de s'établir dans d'autres Colonies. Cependant l'Isle en a conservé plusieurs ; & cette occasion lui a procuré un grand nombre d'autres Habitans qui ont fort bien servi à la peupler. La Cour de Portugal, pour les encourager par ses bienfaits, n'a pas fait difficulté de leur accorder la propriété des terres à perpétuité, sans se réserver (92) aucune rente ni la moindre espece de taxe. L'Isle de Saint Philippe est la seule, qui jouisse de cette faveur avec S. Jago. Cependant une distinction de cette nature n'a point été capable d'y attacher long-tems les Portugais. Quoique les terres leur appartiennent, ils en laissent l'usage aux Négres, pour aller jouir du revenu dans leur patrie. Il y avoit si peu de Blancs à S. Jago lorsque Roberts y passa (93), qu'il

Il s'y trouve peu de blancs.

(91) Voyez ci-dessus la Description generale.

(92) Roberts, p. 403.

(93) *Ibid.* p. 404.

n'en compta pas plus de trois pour quarante Négres.

ROBERTS.
En divers tems.

Leur origine.

Dampierre assure que les premiers Habitans de S. Jago furent des Portugais bannis pour vol, pour meurtre, & pour d'autres crimes de la (94) même infamie. Le Capitaine Cornwal les traite (95) de Malfaiteurs transportés, qui s'étant mêlés avec la race de leurs Colonies de Guinée, n'ont conservé qu'une ressemblance imparfaite de figure & de langage avec les Portugais de l'Europe, quoique leur ambition continuelle soit de n'en être pas distingués. Ils sont devenus vrais Mulâtres, de haute taille, mais mal proportionnés; sur-tout les femmes, qui ont les levres grosses, le nez plat, & les inclinations aussi déréglées que leur visage est difforme. Si l'on excepte le Gouverneur, l'Evêque, quelques Gentilshommes, & les Religieux (96) qui sont envoyés de Lisbonne, tout le reste est de la même couleur & de la même difformité. Le Capitaine Beckman ajoute à cette peinture, qu'ils sont pauvres, paresseux, portés au larcin, Catholiques

Leurs qualités.

(94) Dampierre, Vol. IV. p. 4.
(96) Observations, &c.

p. 6.
(95) Dampierre, Vol. III. p. 22.

ROBERTS. En divers tems.

de nom, mais la plûpart d'une ignorance & d'une ſtupidité qui leur fait ignorer juſqu'aux premiers (97) principes de leur Religion. Cependant il faut obſerver que Beckman n'ayant tiré ce portrait général des Habitans de l'Iſle, que d'après ceux de Praya, on y doit mettre quelqu'exception, ſurtout pour l'article du vol; car Dampierre qui reconnoît ce vice dans les Habitans de Praya, rend un meilleur témoignage à ceux de S. Jago. Ils ne ſont gueres moins pauvres, dit-il, parce qu'ils ont peu de commerce; mais la préſence d'un Gouverneur Portugais les contient (98) dans l'ordre.

Eccléſiaſtiques de S. Jago.

L'Evêque & les Chanoines doivent être Portugais de naiſſance; mais pour le ſervice des autres Iſles, & pour les fonctions ſubalternes de celles même de S. Jago, on admet les Mulâtres & les Négres aux degrés eccléſiaſtiques. Ceux qui ſe préſentent pour le ſacerdoce reçoivent l'éducation qui convient à cette dignité; & ſi l'on ne parvient pas à les rendre fort ſçavans, on s'efforce du moins de leur inſpirer du reſpect pour leur état & du zele pour

(97) Voyage à Borneo, p. 12.

(98) Dampierre, *ubi ſup.*

les fonctions de leur ministere. Philips fait entendre (99) que les plus ignorans & les plus déréglés ne sont pas toujours les Négres. Si les Sociétés ecclésiastiques du Portugal ont quelque Sujet scandaleux, dont elles veulent se défaire, c'est à S. Jago qu'elles trouvent le moyen de l'envoyer ; & l'on se figure aisément que dans un lieu où la discipline est moins sévere qu'à Lisbonne, il n'arrive gueres d'amandement pour les vices. Cependant il s'y trouve, suivant le témoignage de Roberts (1), des Ecclésiastiques vertueux, qui font honneur à leur profession.

ROBERTS. En divers tems.

Le même Voyageur ayant fait deux fois le tour de l'Isle & visité tous les Ports, nous en a laissé deux Relations; l'une dans le Journal de son voyage, l'autre dans sa Description particuliere de toutes les Isles. Elles doivent trouver place ici successivement, parce que l'une sert à jetter du jour sur l'autre, & que les moindres différences sont importantes pour la Géographie.

(2) De *Furno* ou *Fuerno*, à l'Est de Saint Philippe, Roberts traversa le

Ports de l'Isle de S. Jago.

(99) Voyage de Philips [illegible] en Guinée, p. [illegible].

(1) Roberts, p. 40[illegible]. & suiv.

(2) Roberts, p. 306. &

ROBERTS. En divers tems.

Canal & se rendit à *Rivera das Bharkas*, Baye de l'Isle de S. Jago Là, il prit la résolution de gagner la pointe Nord de l'Isle, pour passer dans l'Isle de May; & quoiqu'en apparence cette route fût la plus longue, il sçavoit au fond qu'elle est la plus courte. Il fit donc voile vers la riviere de *Prata* ou *Plata*, & de-là à Terrafal; ensuite à *Porto Faciendo*, ou à *Porto Signor Georges*, sans mettre ordinairement d'autre intervalle dans sa course que celui des marées. C'est l'unique moyen par lequel il supplée à l'omission des distances. La Baye Porto Signore Georges, qui est ici la seule qu'il décrive, est petite, & cachée par quantité de rocs de différentes grandeurs, dont le plus grand néanmoins n'est pas plus long que d'un jet de pierre, la plûpart élevés au-dessus de l'eau. Ils s'étendent à la distance d'une demi-lieue du rivage, & rendent l'accès de la Baye fort difficile : mais lorsqu'on y est entré, c'est un lieu aussi sûr qu'agréable, où l'on est à couvert de toutes sortes de vents, & si bien enfermé qu'on n'apperçoit pas même la mer. Le fond est d'un sable limoneux, depuis cinq jusqu'à trois brasses.

Bighude.

De là, Roberts s'étant avancé dans

la matinée jusqu'a *Bighude*, qui fait la pointe Nord-Est de S. Jago, quitta la Côte à midi avec un vent Nord-Est, & découvrit, vers trois heures, le Mont Pinose dans l'Isle de May. De Kalyete dans la même Isle, il revint à S. Jago où il tomba dans une grande & belle Baye au Sud, à laquelle il donna le nom de *Porto sine Noma.* Il y mouilla, dans la partie du Nord, sous la haute terre. Ayant ensuite sondé une petite crique sablonneuse, il y trouva tant d'eau qu'il ne sentit le fond que fort près du rivage ; ce qui devoit lui paroître d'autant moins surprenant, qu'il n'avoit pour sonde qu'une pierre, au bout d'une ligne qui lui servoit à la pêche. Quoiqu'il eût trouvé toutes les marques d'un excellent fond, la terre est si haute qu'appréhendant d'être surpris par quelque vent de mer qui lui eût fermé la sortie de la Baye, il remit à la voile pour se rendre à *Porto Formosa* ; & du même vent il gagna ensuite celle de *S. Jago.* De-là il se rendit à *Porto Madera.* Mais ne trouvant point d'Habitans dans cette Baye, il continua de s'avancer vers *Praya Formosa*, où il toucha ; de là à *Saint Domingo*, & à

ROBERTS. En divers tems.

Porto sine Noma.

Porto Formosa.

Porto Madera.

Praya Formosa.

S. Domingo.

Roberts.
En divers tems.

Porto Lobo.

Porto Lobo, d'où il alla par terre à (3) la Ville, qui en est éloignée de vingt milles, du plus mauvais chemin du monde. De Porto Lobo, il suivit la Côte en passant à la vûe des Bayes de *Saint Francisco* & de *Portate*; & le jour lui manquant pour gagner Kalyete, il mouilla jusqu'au lendemain à *Villa Praya* d'où il se rendit à (4) *Kalyete*. Mais attendant bien-tôt un vend Sud, il résolut de gagner la Côte Est de l'Isle, parce que non-seulement la navigation est plus aisée avec le vent de Sud ou d'Ouest, mais que les Rades de cette Côte sont beaucoup plus sûres; car de l'autre côté il n'y en a pas une où l'on puisse être en sûreté, à l'exception de Kalyete Saint Martin; mais avec ces vents on n'en sçauroit sortir, quoiqu'ils soient les seuls avec lesquels on puisse gagner le côté de l'Est. Roberts se rendit donc de Kalyete à *Porto Praya*.

S. Francisco Portate.

Kalyete S. Martin.

Dans sa Description générale des Isles du Cap Verd, il commence par celle de Porto Praya, qui est au Sud de l'Isle de S. Jago, & tournant par

(3) Roberts entend sans doute la Ville Capitale de l'Isle qui s'appelle *S. Jago* ou *Ribeira Grande.*

(4) Il y a plusieurs Kalyetes dans les differentes Isles.

l'Oueſt, il fait encore une fois le tour de l'Isle pour revenir au même lieu.

ROBERTS. En divers tems. Deſcriptions particulieres.

Porta Praya eſt ſitué proprement à la pointe Sud-Oueſt de S. Jago. C'eſt le premier Port de l'Isle & le plus célebre. Il offre une perſpective charmante. La Ville & le Fort ſe préſentent au milieu de la Baye ſur une terre aſſez haute, mais plate, avec une vallée des deux côtés, où les palmiers & les cocotiers forment encore une vûe fort agréable. Le meilleur ancrage eſt au-delà de l'Isle, dans la partie Nord-Oueſt de la Baye; quoique dans la partie ouverte on puiſſe mouiller auſſi ſur un fond de beau ſable, depuis quinze juſqu'à cinq ou ſix braſſes. L'eau fraîche ne manque pas ſur la Côte (5).

Celle de Kalyete S. Martin.

A deux lieues de Praya, Oueſt Nord-Oueſt, on trouve *Kalyete S. Martin*, petite crique qui n'eſt large que de la longueur d'un cable, & qui ne laiſſe pas d'avoir ſeize ou dix-huit pieds d'eau. On peut y demeurer ſûrement à l'ancre pendant toute la ſaiſon des pluies, & l'eau fraîche n'y manque pas non plus. Mais quoique le lieu ſoit ſans danger, on ne le découvriroit pas aiſément, ſi (6) l'on ne

(5) Roberts, p. 409. (6) *Ibid.* p. 410.

ROBERTS. En divers tems.

prenoit un Négre à Porto Praya, pour s'y faire conduire. L'Auteur obſerve ſeulement, que malgré tous les avantages de cette petite Baye, c'eſt l'endroit de l'Iſle le plus pernicieux à la ſanté pendant (7) les pluies. De Kalyete à la Ville de S. Jago, ou de Ribeyra grande, on ne compte que quatre milles par terre, d'un chemin aſſez uni, mais fort pierreux. Par mer, cette Ville n'eſt pas à plus d'une lieue du rivage, au Nord-Oueſt de Kalyete. Sa Rade n'a rien d'extraordinaire que la mauvaiſe qualité du fond, qui eſt ſi tranchant qu'on n'y demeure pas longtems ſans perdre quelque ancre entre les rocs, ou ſans y avoir quelque cable endommagé. Cet accident a cauſé la perte de pluſieurs Vaiſſeaux. Auſſi n'y voit-on qu'un petit nombre de Portugais, qui n'y font pas même un long ſéjour. Les Hollandois y relâchoient autrefois pour les rafraîchiſſemens; mais ils ne touchent à préſent qu'à Porto Praya (8).

Celle de la Baye de S. Jago.

Rivera de Plata eſt une fort longue Baye, d'un fond très-net, depuis douze & quatorze braſſes juſqu'à trois. Elle eſt plus commode auſſi que Porto Praya, pour faire de l'eau, parce

Celle de Rivera de Plata.

(7) *Ibid.* p. 340. (8) *Ibid.* p. 410.

Rochers. En divers tems.

que le ruiſſeau coule juſqu'au bord de la mer. On y trouve d'ailleurs toutes ſortes de rafraîchiſſemens, tels que des fruits, des racines, des Oiſeaux, des Chevres & des Vaches, à meilleur prix qu'à Porto Praya & qu'à la Ville (9).

Terrafal.

Terrafal eſt un Port eſtimé, mais il ne fournit aucune proviſion; & quoiqu'on y ſoit fort ſûrement lorſqu'on y eſt entré, l'accès en eſt fort difficile.

Porto Faciendo.

On trouve enſuite la Baye de *Porto Faciendo*, qui eſt grande & nette, avec un bon fond, depuis dix juſqu'à quatre braſſes. L'eau fraîche y eſt en abondance; mais comme cette partie de l'Isle ne conſiſte qu'en pâturages, on ne peut s'y procurer d'autres proviſions que des Vaches & des Chevres, qui y ſont à la vérité moins cheres que dans aucun autre canton. L'Auteur y obtint un jeune Taureau, d'environ deux ans, pour une vieille chemiſe qui n'auroit pas valu ſix ſous en Angleterre.

Pointe de Bighude.

Entre cette Baye & Bighude, qui eſt la pointe la plus Septentrionale de S. Jago, on trouve pluſieurs autres

(9) *Ibid.* p. 410 & ſuiv. En 1593, lorſque le Chevalier Hawkins étoit à St Jago, il y avoit dans l'Isle une Cité, dit-il, & deux Villes. *Voyage à la Mer du Sud*, p. 29.

ROBERTS. En divers tems.

petites Rades ; mais le Pays eſt deſert & ſtérile, la Côte dangereuſe & parſemée de Rocs, dont quelques-uns ſont cachés ſous l'eau. Ceux qui ſe font appercevoir ne ſont pas à plus d'un mille du rivage (10). Quand on a doublé la pointe de Bighude, la Côte tourne au Sud de *Porto ſine Noma*, dont on a déja lû la deſcription. La Baye ſuivante eſt celle de *Porto Formoſo*, à laquelle il ne manque rien pour la beauté, ſuivant l'origine de ſon nom. Vers la pointe, un petit Bâtiment peut être à couvert de toutes ſortes de vents. Mais ſans expliquer ce qui lui manque, l'Auteur déclare qu'elle n'eſt pas favorable au commerce.

Porto Formoſo.

Baye & Ville de S. Jago.

La Baye de S. Jago eſt aiſément reconnue par l'Egliſe de la Ville, dont les murs ſont blancs, & le toit de tuiles fort rouges. La Ville eſt ſituée au milieu de la Baye, ſur un terrain qui s'éleve, avec deux vallées, l'une au Sud & l'autre au Nord, toutes deux fort bien plantées de cocotiers & de palmiers. Le fond de la Baye eſt d'un beau ſable. L'ancrage y eſt ſûr, depuis dix braſſes juſqu'à douze. Un peu au Nord de l'Egliſe, la mer eſt ordinairement fort agitée au long du ri-

(10) Roberts, p. 413.

vage. C'eſt d'ailleurs un des cantons de l'Iſle où toutes les commodités qu'elle produit ſe trouvent avec plus d'abondance.

ROBERTS. En divers tems.

Au Sud quart-Sud-Eſt de cette Baye, on rencontre à deux ou trois milles, celle de Porto Madera, dont l'entrée n'a pas plus d'un jet de pierre de largeur, entre deux pointes de rocs fort eſcarpées, où la profondeur de l'eau eſt depuis neuf juſqu'à ſix braſſes. Après avoir paſſé la pointe Nord, on tombe ſur quatres braſſes & trois braſſes & demie; mais on n'y eſt à couvert de tous les vents. On n'y conſerve pas même la vûe de la mer. Un cable de trois pouces y tient ferme à l'ancre un Bâtiment de trois cens tonneaux. Le fond eſt de ſable mêlé de claie; mais plus haut il eſt de limon fort doux. Enfin le Port eſt excellent quand on y eſt entré, & l'accès n'en eſt pas difficile; mais il n'eſt pas aiſé de l'appercevoir, parce qu'une pointe cache tellement l'autre, qu'on ne découvre l'ouverture qu'après l'avoir paſſée. Elle n'a d'ailleurs rien de remarquable. Ainſi la ſeule reſſource pour ne pas s'y tromper, c'eſt de prendre (11) à Saint Jago un Né-

Porto Madera.

(11) Roberts, p. 311. 411. & ſuiv.

ROBERTS. En divers tems.

gre qui puiſſe ſervir de guide.

On trouve après Porto Madera ; pluſieurs petites Bayes juſqu'à *Porto Lobo ;* mais il n'y en a point qui n'ayent quelque danger pour les Vaiſſeaux, parce que la Côte eſt remplie de rocs à fleur d'eau, quoiqu'ils ne s'étendent point à plus d'un mille du rivage.

Porto Lobo.

Porto Lobo eſt un Port des plus ſûrs, quand on y eſt entré. Il eſt à l'abri de toutes ſortes de vents. Mais l'entrée en eſt fort étroite, & bordée de part & d'aurre par une chaîne de rocs abîmés, qui la rendent fort dangereuſe pour les Etrangers, s'ils ne ſont bien ſûrs de leurs Pilotes. L'intérieur de cette Baye a l'apparence d'un lac, par la tranquilité qui y regne continuellement. Son étendue de tous côtés eſt d'environ trois quarts de mille ; ſa profondeur de douze ou quatorze pieds ſeulement, excepté vers la pointe Nord, où l'on trouve dix-huit ou vingt pieds. Le fond eſt limoneux juſqu'à l'extrémité du lac où le limon ſe change en un fort beau ſable La partie montagneuſe de l'Isle de S. Jago ſe termine un peu au Nord de Porto Lobo ; & ſi l'on excepte quelques collines, on ne trouve plus que des cam-

Fin de la partie montagneuſe de l'Iſle.

Roberts. En divers tems.

pagnes plates jusqu'à Porto Praya.

San Francisco.

Entre Porto Lobo & Praya, on rencontre la Rade de *San-Francisco*, qui est une petite Baye sablonneuse, avec une vallée plantée de palmiers & de cocotiers ; mais le fond en est fort mauvais, & l'on n'y trouve pas d'eau fraîche. Une lieue au-delà de Sanc-Francisco, on arrive à la petite Baye de *Portate*. C'est une station fort commode pour les petits Bâtimens & les Chaloupes ; mais inaccessible pour les grands Vaisseaux, à cause d'un roc abîmé qui en fait tout le danger. La Rade suivante est celle de *Porto Praya*, qu'on a déja décrite.

On ne s'accorde pas bien sur la situation & le nombre des Villes de S. Jago. Hawkins (12) n'y comptoit qu'une Cité, & deux Villes en 1593. Dampierre (13) ne parle que de deux grandes Villes & de quelques Villages fort bien peuplés. Roberts compte quatre Villes, & les nomme S. *Jago*, S. *Domingo*, S. *Domingo Abacace*, & *Villa de Praya*. Il y joint une Cité qu'il appelle *Cidada de Rebeyra grande*, en faisant entendre clairement que c'est la Capitale de l'Isle. Cependant

(12) Voyage à la Mer du Sud, p. 29.

(13) Description de la Guinée, p. 538.

ROBERTS. En divers tems.

tous les autres Voyageurs donnent indifféremment à la Capitale le nom de *Ribeyra grande* & de *S. Jago;* d'où il faut conclure qu'elle n'a ces deux noms que pour la distinguer de l'autre S. Jago qui est dans la partie Orientale de l'Isle, & qui est une des quatre Villes de Roberts, avec un Port qu'il a décrit. On ne doit pas faire difficulté de s'en rapporter à lui, puisqu'ayant vû toutes ces Places, à la réserve de S. Domingo, Ville intérieure, dit-il, à douze milles de la Capitale, par les terres, il parle ici sur le témoignage de ses propres yeux. C'étoit à S. Jago que le Gouverneur, l'Evêque & les autres personnes de distinction faisoient leur demeure en 1585, lorsque l'amiral (14) *Drake* attaqua l'Isle. Il marcha vers cette Ville à la tête de six cens hommes; & les Habitans ayant pris la fuite, il la réduisit en cendre. Elle avoit déja été saccagée en 1582 par *Manuel Peradez* (15), Portugais, qui commandoit une Flotte

S. Jago brûlée par l'Amiral Drake; Saccagée par une Flotte Françoise.

La Ville de S. Jago ou de *Ribeira Grande*, est située à trois lieues de Praya vers l'Ouest. Dampiere la place dans la partie Sud-Ouest de l'Isle,

(14) Voyez le Livre intitulé, *le Héros Anglois*, ou *Drake ressuscité*, p. 120.

(15) Hawkins, *ubi sup.* p. 27.

ROBERTS. En divers tems.

à quinze (16) degrés de latitude du Nord; mais Cornwal prétend avoir obſervé qu'elle eſt à quinze degrés (17) cinq minutes. Cette Ville, ſuivant le premier de ces deux Voyageurs, eſt appuyée contre deux montagnes, entre leſquelles on découvre une belle vallée qui ſe rétrecit beaucoup en s'éloignant de la mer (18). Le même Ecrivain donne le Plan de la Ville & de la Baye.

Différentes deſcriptions de cette Ville.

D'un autre côté, l'Auteur des Voyages de Drake (19) raconte qu'en 1585, lorſque ſon Héros prit cette Ville, elle étoit de forme triangulaire, & ſituée dans une Vallée fort étroite entre deux montagnes, l'une à l'Eſt, l'autre à l'Oueſt, qui ſembloient pancher ſur elle, & ſur leſquelles on avoit fait différentes fortifications pour la ſûreté de la Place. Il ajoute qu'elle étoit environnée d'un mur, & baignée par la mer, du côté du Sud, avec un fort ſur le rivage. Il y avoit cinquante pieces de canon dans la Ville & dans les Forts. La vallée étoit diviſée par un petit ruiſſeau d'eau douce, qui for-

(16) Dampierre, Vol. III. p. 22.

(17) Cornwal, *ubi ſup.* p. 128.

(18) Dampierre, *ubi ſup.*

(19) Le Héros Anglois, p. 6.

ROBERTS. En divers tems.

moit assez près du rivage un étang, où les Vaisseaux pouvoient aisément faire leur provision. A l'extrémité de la Ville, du côté du Nord, la vallée s'ouvroit assez pour former quantité de vergers & de jardins qui étoient remplis d'orangers, de citroniers, de cannes de sucre & de divers sortes d'arbres & de fruits. On ne peut concilier ces deux descriptions qu'en supposant que la Ville a changé de place & de forme en se relevant de ses ruines.

Dans le voyage du Chevalier Antoine Sherley à S. Jago & aux Indes Occidentales, en 1569, on trouve la description (20) suivante. » S. Jago » est située entre deux montagnes » fort roides, & commandées par » trois excellens Forts. Le principal » est placé au sommet de la montagne » qui est à l'Est, & pend en quelque » sorte sur la Ville; de sorte qu'elle » n'a point une rue où l'on puisse être » à couvert du mousquet. Les deux » autres Forts sont sur le rivage; mais » ils commandent tous trois & la » Ville & la Rade. On ne peut gagner le sommet des deux montagnes que par un petit sentier, où

(20) Collection d'Hackluyt, Vol. III. p. 599.

» il ne peut paſſer qu'un homme à la » fois. La mer vient battre le front de » la Ville ».

Roberts. En divers tems.

A l'égard du ruiſſeau, Dampierre obſerve (21) qu'il y a dans la vallée, du côté de la mer, une rue au long de laquelle paſſe un filet d'eau, qui va ſe décharger dans un bel étang, ou dans une petite Baye ſablonneuſe, ordinairement fort tranquille; de ſorte que les Vaiſſeaux peuvent s'en approcher ſans péril, & faire aiſément leur proviſion d'eau. Le Capitaine Philips donne une autre (22) deſcription du même ruiſſeau. Il paſſe, dit-il, au travers de la Ville, un petit ruiſſeau, large de douze ou quinze pieds, & d'un pied de profondeur, qui en ſort ſous le pied du mur, & qui va ſe rendre dans la mer, après avoir arroſé un beau verger, planté de cocotiers & d'orangers.

Dapper (23) dit ſimplement que la riviere de S. Jago prend ſa ſource à deux milles de la Ville, & ſe décharge dans la mer par une embouchure qui peut avoir une portée d'arc de largeur.

(21) Dampierre, Vol. III. p. 22.
(22) Philips, *ubi ſup.* p. 187.
(23) Voyages de Fryer, p. 7.

ROBERTS.
En divers tems.

Dampierre donne à la Ville (24) deux ou trois cens maiſons, toutes bâties de pierres brutes, avec un Couvent & une Egliſe. Philips ne fait pas monter le nombre de (25) maiſons au-delà de deux cens ; mais il compte deux Couvens, l'un d'hommes, & l'autre de filles, avec une grande (26) Egliſe près du Château. Cette Egliſe eſt apparemment la Cathédrale, que Roberts nous repréſente comme un fort bel Edifice. Il nomme un Couvent de Cordeliers, en faiſant remarquer, qu'ils ſont preſque les ſeuls dans l'Isle qui mangent du pain frais, parce qu'ils reçoivent tous les ans de Lisbonne une proviſion de farine. Ils ont un des plus beaux Jardins du monde, & rempli des meilleurs fruits. Un petit bras de la riviere, qu'ils ont eu la permiſſion de détourner, leur fournit continuellement de l'eau pour la fraîcheur de leurs parterres, & pour les commodités de leur maiſon. Après l'Egliſe Cathédrale, il n'y a pas d'E-

(24) Voyage de Durret à Lima, p. 85.

(25) Dampierre, Vol. III. p. 22.

(26) Barbot donne cinq cens maiſons à la Ville. V. la Deſcript. de la Guinée, p. 53.

difice

Roberts.
En divers tems.

difice dans la Ville & au-dehors, qui approche (27) de la beauté de leur Couvent. La Maiſon du Gouverneur eſt dans un lieu élevé, d'où il a tellement la vûe de toutes les autres, que leur ſommet eſt de niveau avec les fondemens de la ſienne. S'il faut juger de tous ces Bâtimens par la deſcription que le Docteur Fryer nous fait de ceux (28) qu'il a vûs, ils n'ont qu'un étage ; ils ſont couverts de branches & des feuilles de cocotiers ; les fenêtres ſont de bois, & les murs de pierres, liées avec de la vaſe. Leur grandeur, dit-il, n'eſt que d'environ quatre aunes, dont la moitié eſt occupée par la porte. L'ameublement répond à la grandeur & à la forme.

Fortifications de la Ville.

Il ne paroît pas que les fortifications de la Ville ayent été fort augmentées, depuis le tems de l'Amiral Dracke & du Chevalier Sherley. Dampierre obſerve que près du lieu où l'on débarque, on voit preſqu'au niveau de la mer, un petit Fort où la garde ſe fait ſoigneuſement. Au ſommet de la montagne, il y a un autre Fort qui doit être plus grand, ſi l'on en juge par le mur qu'on apperçoit de la

(27) Roberts, *ubi ſup.* (28) Fryer, *ubi ſup.* p. 8.

ROBERTS.
En
divers tems.

Rade. Il n'eſt pas ſans artillerie ; mais l'Auteur ne put ſçavoir le nombre des pieces (*) ni de quel uſage peut être cette Fortereſſe. Philips aſſure qu'elle contient douze canons ; qu'elle eſt ſituée à l'Eſt de la Ville, & qu'elle (**) ſe préſente fort bien du côté de la mer. Il eut le tems d'obſerver la garniſon. Cependant, ſans nous apprendre ſi elle étoit nombreuſe, il ne parle que de ſept ou huit petites maiſons prêtes à tomber, & d'un Egliſe qui eſt proche du Corps-de garde. Sur le bord de la montagne il remarqua un parapet, muni de ſix petits canons de fer, en ſi mauvais état (29) qu'ils ne ſe ſoutenoient pas ſur leurs affuts. Près du rivage, on apperçoit ſix autres petites pieces, qui ſont bracquées vers le Port, & qui ſaluerent le Vaiſſeau ſur lequel le Docteur Fryer alloit aux Indes Orientales. A peu de diſtance de cette batterie, on voit un Corps-de-garde qui fait face à la terre, & d'où l'on obſerve les (30) Vaiſſeaux qui s'approchent du Port.

Le même Auteur ajoute qu'aux environs de la Ville, le Pays eſt monta-

(*) Dampierre, Vol. III. p. 22. On a déja vû que le Fort commande le Port & la Ville.

(**) Vol. I. p. 76.

(29) *Ibid.* p. 187.

(30) Fryer, p. 8.

ROBERTS. En divers tems.

gneux & rempli de rocs ; mais que plus loin dans les terres il est fort agréable, bien arrosé, & fourni de toutes les commodités nécessaires à la vie (31).

Observations sur la Baye de S. Jago.

Il ne sera point inutile de joindre à la Description de Roberts, les remarques de quelques autres Ecrivains sur la Baye où le Port de S. Jago.

Le Docteur Fryer dit que sa forme est un demi-cercle d'environ quatre milles d'étendue ; que sa pointe la plus avancée (32) regarde le Sud Ouest, demi-Ouest, & Sud, que le fond est couvert de corail de toutes les especes, le rivage (33) sablonneux, & commode pour le débarquement. Le Capitaine Philips dit que la Baye de Saint Jago est plus petite & plus exposée que celle de Praya, & que (34) le fond est pierreux & fort mauvais. Dampierre déclare que c'est la plus mauvaise Rade où il soit jamais entré. Il n'y a pas, dit-il, d'ancrage sûr, pour plus de trois Vaisseaux à la fois ; encore doivent-ils être fort près l'un de l'autre. Un Bâtiment Anglois, commandé par

(31) *Ibid.* p. 7. & suiv.
(32) *Ibid.* p. 9.
(33) Il a donné un Plan de la Baye & de la Côte à l'Ouest.
(34) *Ibid.* p. 6.

ROBERTS. En divers tems.

le Capitaine Barrefoot, qui vint y mouiller dans le même-tems, perdit bientôt deux de ses ancres; & l'Auteur même (35) en perdit une. L'Isle de Fuego s'apperçoit clairement de la Baye de S. Jago, dont elle n'est éloignée que de sept ou huit lieues. Pendant la nuit, on (36) voit des flammes qui s'élevent du sommet de sa montagne, & de la fumée pendant le jour (37).

Contrainte des Habitans de l'Isle.

Philips remarque qu'on appréhende si fort à S. Jago, qu'il ne s'échappe quelque Habitant sur les Vaisseaux Etrangers, qu'on ne souffre aucune Barque dans l'Isle. Il n'en vit pas (38) une à S. Jago ni à Praya. On fait la même garde (39) dans cette vûe, tandis qu'il s'y trouve quelque Bâtiment. L'Auteur raconte à cette occasion qu'un vieil Officier Flamand, qui commandoit dans le Château, souhaitoit beaucoup de partir avec lui; mais qu'il n'eût pas la hardiesse de tenter cette entreprise.

Autre nom de S. Jago.

Dapper appelle le Port de Saint Jago *Porto Reibeira Corea*, & le place

(35) Voyage en Guinée, p. 1[illegible]7.

(36) Cela s'accorde avec la Description de Roberts.

(37) Dampierre, Vol. III. p. 26.

(26) Philips, p. 10.

(39) Dampierre dit qu'ils

au Nord-Oueſt de *Cabo Tubarao*. Ce Cap eſt apparemment la pointe Eſt de la Baye. Le *Pilote Anglois* dit que le Cap *Tubarao* eſt au Sud-Oueſt de Praya, & le Port *Reibeira* à l'Oueſt de cette pointe.

ROBERTS. En divers tems.

Cap Tubarao.

Suivant le Capitaine *Philips*, la plus grande partie des Habitans de la Ville eſt compoſée de Portugais ; mais dans le reſte de l'Iſle, le (40) nombre des Négres l'emporte de vingt pour un. *Fryer* dit que les Naturels du Pays ſont d'un beau noir ; qu'ils ont les cheveux friſés ; qu'ils ſont de belle taille ; mais ſi voleurs & ſi effrontés, qu'ils regardent un Etranger en face tandis qu'ils coupent quelque morceau de ſon habit ou qu'ils lui prennent ſa bourſe. Leur habillement, comme leur langage, eſt une mauvaiſe imitation des Portugais. Celui qui peut ſe procurer un vieux chapeau garni d'un nœud de ruban, un habit déchiré, une paire de manchettes blanches, & des hautes chauſſes, avec une longue épée, quoique ſans bas & ſans ſouliers, marche d'un air fier, en ſe contemplant ; & ne ſe donneroit pas

Habits & caractere des Habitans.

ſont ſi abſolument ſans barques, qu'ils ſont obligés d'acheter même leur ſel des Vaiſſeaux étrangers.

(40) Philips, *ubi ſup.* p. 188.

ROBERTS.
En divers tems.

pour le premier Seigneur de Portugal (41).

Les femmes ne ſont pas ſi bien faites que les hommes. Elles ont les lévres plus groſſes, le corps plus épais, avec une taille plus courte, les mammeiles pendantes, & les mains fort larges. Leur habillement conſiſte dans un pagne, ou une piece d'étoffe dont elles ſont enveloppées depuis la ceinture juſqu'en bas. Le reſte du corps eſt nud, ſans excepter les pieds. Cependant les plus diſtinguées (42) portent des colliers & des bracelets, avec de fauſſes pierreries aux oreilles. Elles ont une ſorte de voile qui leur tombe depuis la tête juſqu'aux genoux, avec un corſet & des manches pendantes.

Fête qu'ils donnent aux Etrangers.

Le Docteur Fryer ayant été invité par quelques Habitans, trouva, pour toute galanterie, du tabac à fumer. L'inſtrument qui leur ſert de pipe s'appelle *Huble buble*. C'eſt un long roſeau, que la fumée rend fort brun, & qui paſſe au-travers d'une cocque de coco remplie d'eau. Il s'applique contre une eſpece de fourneau où l'on allume du tabac ſans le hacher ; & chacun ſuce la fumée auſſi long-tems

(41) *Ibid.* p. 187. (42) Fryer, p. 9.

ROBERTS. En divers tems.

qu'il y prend plaisir. Ce n'est pas la bonne chere qu'il faut se proposer chez les Habitans de S. Jago; car ils ne boivent que de l'eau, & leurs alimens sont les fruits de la terre (43).

Gouvernement de l'Isle.

A l'égard du Gouvernement, on a déja fait remarquer que l'Isle de S. Jago n'a jamais cessé d'appartenir au Roi de Portugal. Le Gouverneur qui commande au nom de ce Prince étend sa Jurisdiction, non-seulement sur toutes les Isles du Cap verd, mais encore sur tous les Domaines du Portugal dans la haute Guinée (44).

La Ville de S. Jago est un Siége épiscopal. L'Evêque qui est Suffragant de Lisbonne (45), compte toutes les Isles du Cap Verd dans son Diocèse. Il est nommé par le Roi, & toujours envoyé du Portugal. Outre le Palais qu'il a dans la Ville, il jouit d'une fort belle maison de campagne à trois ou quatre milles dans les terres, qui se nomme *Trinidade* (46).

En 1689, le Gouvernement ecclésiastique & civil étoit entre les (47) mains de l'Evêque. Mais en 1693, lorsque Philips passoit à Saint Jago,

(43) *Ibid.* p. 8.

(44) Dampierre, Vol. III. p. 76.

(45) *Ibid.*

(46) Roberts, p. 404.

(47) Ovington, p. 41. du Voyage de Surate.

ROBERTS. En divers tems.

Maison du Gouverneur.

le Gouverneur étoit un Laïque, qui soutenoit sa dignité avec assez d'éclat. Sa maison étoit spacieuse, accompagnée d'une belle cour, ornée d'un balcon de fer, d'où la vûe s'étendoit sur la mer. Il offrit une collation à Philips. Elle consistoit dans une boëte de marmelade (48) & du pain blanc, avec une bouteille de vin de Madere. Il refusa d'aller à bord, parce qu'il étoit arrivé à quelques-uns de ses Prédécesseurs d'être arrêtés par des Pirates, qui leur avoient fait racheter leur liberté à grand prix, ou qui avoient exigé d'eux des provisions. Sa naissance étoit distinguée, & ses qualités naturelles fort estimables. Beckman, qui étoit à Saint Jago en 1713, trouva moins de difficulté à persuader au Gouverneur de ce tems-là de se rendre sur son Vaisseau, où il le traita fort bien. Mais il en fut mal récompensé. Ayant accepté un diner au Château, le jour suivant, il se trouva si malade en retournant à bord, lui & tous les Anglois qui l'avoient accompagné, qu'il eut recours aux contre-poisons. Mais soit qu'il fût déja trop tard, ou que la force du mal l'emportât sur les re-

Plusieurs Anglois empoisonnés dans une collation

(48) Philips, *ubi sup.* p. 185.

ROBERTS.
En divers tems.

medes, tous les convives eurent des vomiſſemens terribles, avec des convulſions & des tranchées inſupportables. Ils commencerent à ſe rétablir le cinquiéme jour ; mais il y en eut deux qui tomberent dans une langueur, dont ils ne furent délivrés que pluſieurs mois après par la mort. Beckman partit déſeſpéré de n'avoir pû ſe vanger d'une ſi noire perfidie (49).

Commerce de S. Jago.

Quoique la Ville de S. Jago ſoit fort pauvre, & qu'elle n'ait preſque aucun commerce, Dampierre obſerve qu'outre les Vaiſſeaux étrangers que le hazard y amene, il y vient tous les ans un ou deux Bâtimens Portugais dans leur route pour le Bréſil. Ils y vendent quelques marchandiſes de l'Europe, & ſe chargent des étoffes de coton qu'ils trouvent dans l'Iſle. Les Marchands de Liſbonne y envoient chaque année un autre Vaiſſeau, qui prend le ſucre, & qui (50) retourne directement en Portugal avec cette cargaiſon. Dampierre trouva dans le Port deux Bâtimens Portugais qui devoient faire voile au Bréſil ; & une Pinque Angloiſe qui avoit acheté,

(49) Beckman, dans le Voyage à Bornéo, p. 14. & ſuiv.

(50) Dampierre, Vol. III, p. 23.

ROBERTS.
En divers tems.

dans une autre Isle, des Anes pour la Barbade (51).

Comment les provisions s'y vendent

On ne peut acheter la moindre provision dans l'Isle de S. Jago sans une permission expresse du Gouverneur ; & le droit de vendre les Bestiaux appartient à lui seul. Dampierre étant venu de Praya pour se procurer des rafraîchissemens, le Gouverneur fit publier le sujet de son arrivée par un Crieur public ; après quoi il lui fut aisé de trouver du maïz & de la volaille, en échange pour le sel qu'il avoit apporté. Mais ce fut du Gouverneur même qu'il acheta des Bestiaux, avec la nécessité (52) de les payer argent comptant. Philips fut traité de même, avec cette différence qu'étant sans argent, il ne put obtenir ni Veaux ni Bœufs, & qu'on lui fit beaucoup valoir la permission qu'il obtint de prendre quelques Chevres & quelques Moutons en échange pour du sel. Mais, dès le lendemain de son arrivée, il vit le rivage couvert de Marchands qui lui présenterent des oranges, des limons, des cocos (53).

(51) *Ibid.* p. 21.

(52) *Ibid.* p. 22.

(53) Le Docteur Fryer observe qu'en arrivant à S. Jago il fut surpris de la quantité de Singes qu'il se vit offrir. On ne lui demandoit qu'un lambeau d'habit ou quelques aunes de mauvais ruban pour un Singe.

ROBERTS.
En divers tems.

des Singes, &c. L'un tenoit une Chevre entre les jambes, l'autre un Porc lié au poignet, celui-ci un Singe ſur ſes genoux, un autre quelques Poules de Guinée entre ſes bras; & les Matelots Anglois s'empreſſant de faire avec eux des échanges pour de vieilles chemiſes, de petites boetes & d'autres meubles, car rien n'eſt inutile à S. Jago, cette ſcene formoit un ſpectacle fort amuſant.

Excellent marché de vieux habits.

Tous les Voyageurs conviennent que rien ne ſe vend ſi bien dans cette Iſle que les vieux habits. Ovington dit que c'eſt la marchandiſe (54) la plus courante, & celle dont la vanité des Habitans n'eſt jamais raſſaſiée. Aux vieux habits Cornwal ajoute les couteaux & les cizeaux, qui rapportent plus de profit que (55) l'argent comptant. Beckman a vû les Habitans de S. Jago accourir au Port avec leur volaille & ce qu'ils ont de meilleur, diſputer entr'eux la préférence pour un couteau de deux ſous, & pleurer de chagrin en le voyant donner à celui dont (56) les Anglois agréoient la marchandiſe. Autrefois ils avoient

(54) Voyage d'Ovington à Surate, p. 41.

(55) Obſervations ſur divers Voyages, p. 6. & ſuiv.

(56) Voyage à Borneo, p. 13.

ROBERTS.
En divers tems.

chez eux un célebre Marché d'Esclaves, qui étoient transportés immédiatement de-là aux Indes Occidentales. Mais ce commerce a pris un autre cours.

Situation de la Ville de Praya.

Praya, ou Playa, comme l'appelle Hawkins, signifie dans la Langue Portugaise, greve ou rivage. Le même Auteur dit que la Ville de ce nom est à trois lieues de S. Jago, vers l'Est, au fond d'une (57) Baye qui se nomme aussi Praya. Beckman place le Port de Praya à quinze degrés de latitude du Nord, & vingt degrés trente minutes (58) de longitude de Londres. Mais Dampierre marque quatorze degrés cinquante (59) minutes de latitude, & vingt-quatre degrés quarante-sept minutes de longitude Ouest de Londres. C'est le premier de ces deux calculs qui paroît le plus exact. Il ne differe de notre Carte, pour la longitude, que de cinquante cinq minutes; au lieu que celui de Dampierre excede de deux degrés dix minutes. Praya, suivant le témoignage de Sherley (60) étoit une fort jolie Ville en 1596, avec un Fort monté de six pie-

(57) Ovington, *ubi sup.*
(58) Voyez ci-dessus.
(59) Voyage de Hawkins, p. 11.
à la Mer du Sud, p. 27.
(60) Beckman, *ubi sup.*

ROBERTS. En divers tems.

ces d'artillerie. Mais ce n'est à présent qu'une misérable habitation. En 1713, Becman y trouva pour Eglise un mauvais Bâtiment qui n'avoit que l'apparence d'une grange. Les maisons étoient séparées à beaucoup de distance, sans aucune forme de rues. On y voyoit (61) les ruines d'un vieux Château, où il restoit encore sept ou huit canons de fer sans affuts. Philips raconte qu'en 1699, les Soldats du Château de Praya avoient l'air de gens qui meurent de faim. L'Officier qui les commandoit ne paroissoit guéres mieux nourri. C'étoit un vieux (62) Flamand, qui devoit avoir été fort maltraité par la fortune, pour regarder ce poste comme une récompense. Manuel Parades, dont on a déja cité le nom, saccagea la Ville de Praya en 1582, (63) comme celle de S. Jago. L'Amiral Drake (64) la brûla trois ans après; & Sherley (65) la prit en 1656. Elle tomba ensuite, avec toute l'Isle, au pouvoir des François en 1712.

Ce qu'elle est aujourd'hui.

Porto Praya.

Sir Jean Narborough, qui étoit à

(61) Dampierre, Vol. IV. p. 3.

(62) Voyage de Sherley dans Hackluyt, Vol. III. p. 599.

(63) Beckman, *ubi sup.* p. 12.

(64) Voyage de Philips en Guinée, p. 184.

(65) Hawkins, p. 27.

ROBERTS.
En divers tems.

Porto Praya en 1659, dit que ce n'eſt pas proprement un Port, mais ſeulement une fort belle Baye dont la forme eſt ronde, avec des montagnes fort roides du côté de l'Eſt. Il ajoute qu'au fond de la Baye il y a une autre montagne, où le Château étoit ſitué; qu'il étoit défendu par quatre pieces de canon, mais peu capable de réſiſtance. Au ſommet de la même montagne, il y avoit un autre Fort muni de trois canons. Dans la partie Nord de la Baye, le rivage eſt de ſable & de gravier, mais couvert d'un bois de cocotiers qui rend la perſpective agréable. Une riviere d'eau douce, qui ſort de la vallée, vient ſe perdre dans la mer au-travers du ſable. Cette eau eſt non-ſeulement en abondance, mais de ſi bonne qualité, qu'elle ſe conſerve long-tems en mer. Du côté de l'Oueſt, & fort près du rivage, la nature a placé une Iſle couverte d'herbe, que Narboroug fit couper pour nourrir ſes Beſtiaux.

Danger de la Baye de Praya.

La Rade n'eſt pas une retraite fort ſûre contre la violence; car un Pirate, ou tout autre Vaiſſeau de guerre, y peut enlever les Beſtiaux ſans rien craindre des Forts; & la plus belle Flotte ne pourroit pas s'y garantir de quelques Brulots qui entreprendroient ſa ruine,

ROBERTS. En divers tems.

parce qu'il y souffle tous les jours un vent de mer, & que toute la Baye étant ouverte de l'Est à l'Ouest-Sud-Ouest, elle a deux pointes, par (66) lesquelles on n'y peut gueres éviter la surprise.

Philips ayant sondé soigneusement Porto Praya, trouva par-tout un bon fond de sable, depuis dix jusqu'à sept brasses. Il y jetta l'ancre entre le rivage & la petite Isle, avec le Fort & l'Eglise au Nord-Ouest quart-d'Ouest. Les vents de commerce y soufflent entre Nord-Nord-Est, & Est-Nord-Est. La nuit est calme, & les matinées sont rafraîchies (67) par un petit vent de terre extrêmement doux. Barbot dit que la Rade est assez grande pour contenir à l'ancre, sur quatorze brasses, une Flotte de cent Vaisseaux (68) derriere la petite Isle. Quelques Voyageurs, tels que Dampierre & Cornwal, l'appellent par corruption *Baye de Prior*. Narbouroug lui donne le nom de *Pryam*, si l'on n'aime mieux rejetter cette faute sur l'Imprimeur. Dam-

Sa grandeur.

Corruption de son nom.

(66) Voyage de Narborough aux Détroits de Magellan, p. 748.

(67) Philips, *ubi sup.* p. 183. Il a donné un Plan de cette Baye. Cornwal en a donné un aussi; mais moins bon.

(68) Description de la Guinée par Barbot, p. 538.

ROBERTS. En divers tems.

pierre releve beaucoup la bonté du Port. Dans les tems de paix, dit-il, il eſt rarement ſans Vaiſſeaux. C'étoit autrefois un uſage comme établi pour les Anglois, les François & les Hollandois, d'y mouiller dans leurs voyages aux Indes Orientales, aux Côtes de Guinée, ou à Surinam. Les Portugais y relâchoient même en allant au Bréſil. Mais peu de Vaiſſeaux y touchoient au retour (69).

Autre Baye qui lui reſſemble beaucoup.

Beckman nous apprend qu'un mille à l'Eſt du Port, il y a une autre Baye ſi ſemblable à celle-ci, que ſans des inſtructions certaines on peut s'y méprendre. Il y fut trompé lui-même, quoique pluſieurs de ſes gens euſſent déja vû l'une & l'autre (70). Dans l'une, on a l'Isle de May ouverte à la pointe Eſt de la Baye ; au lieu que dans celle de Porto Praya on perd quelque tems la vûe de cette Isle juſqu'à ce qu'on ſoit aſſez avancé pour jetter l'ancre. Dans la premiere encore, on a le ſommet de l'Isle de Fuego vis-à vis la pointe Oueſt de la Baye. Il y a beaucoup d'apparence que cette Baye, à l'Eſt de Porto Praya, n'eſt que *Porto Portate*, dont parle Roberts.

(69) Philips, *ibid.* p. 183.

(70) Voyages de Dampierre, Vol. I. p. 76. & Vol. III. p. 21.

ROBERTS. En divers tems.

Beckman, dans le ſéjour qu'il fit à Praya, prit une prodigieuſe quantité de Poiſſons (71), tels que des Mulets, des Brêmes, de grandes Ecreviſſes, & particulierement de celui qu'on a nommé le *Soldat*, apparemment parce que ſa couleur eſt d'un rouge de ſang, avec des écailles de la grandeur d'un écu, rangées comme celles de la carpe. Il s'en trouva qui peſoient juſqu'à quatre-vingt livres. La Baye, d'ailleurs, a d'autres Poiſſons de toutes les eſpeces.

Poiſſon nommé le *Soldat*.

Le commerce de Praya conſiſte dans les Beſtiaux, la volaille, & les fruits, que les Habitans apportent aux Vaiſſeaux pour les échanger, comme à S. Jago, contre de vieux habits, & ſurtout contre du linge. En 1683, dans le voyage de Dampierre, ils avoient encore la liberté de vendre ainſi (72) leurs gros Beſtiaux; & quelquefois ils ne les donnoient que pour de l'argent. Mais dix ans après, c'eſt-à-dire en 1693, dans le voyage de Philips, on ne pouvoit plus acheter leurs Beſtiaux ſans la permiſſion du Gouverneur (73) de S. Jago.

Commerce de Praya.

(71) Beckman, *ubi ſup.* p. 76.
p. 12. (73) Philips, *ubi ſup.* p.
(72) Dampierre, Vol. I. 184.

ROBERTS.
En divers tems.

Vices & misere des Habitans.

Les Habitans de Praya se distinguent par leur orgeuil & leur paresse. Ils sont si paresseux, que, malgré la fertilité de leur Canton, ils aiment mieux se réduire à recevoir leurs alimens & les autres nécessités de la vie comme du hazard, que de tourner leur travail & leur industrie à la culture de la terre. A l'égard de l'orgueil, si vous demandez au plus vil Habitant du Canton, qui n'a pas souvent de quoi rassasier sa faim, qui il est & comment il se nomme ? il vous répondra aussi-tôt qu'il est proche parent de quelque Seigneur Portugais ; que lui ou ses peres, ont été bannis par une Sentence injuste, sur de simples soupçons. Le plus modeste (74) est fils d'un Capitaine ou d'un Colonel. Cependant ces gens si nobles n'ont pas honte de se revêtir du vieil habit d'un Etranger. C'est un spectacle curieux de leur voir endosser fierement les guenilles qu'ils viennent d'échanger pour leurs fruits & leur volailles, & jusqu'à la camisole d'un simple Matelot. Leurs femmes sont extrêmement libertines (75). Il n'est pas surprenant qu'avec tous ces vices, ils languissent

(74) Beckman, *ubi sup.* p. 13.

(75) Ovington, *ubi sup* p. 41.

ROBERTS. En divers tems.

dans la misere. Leurs Officiers mêmes ne sont pas plus à couvert de la pauvreté. Ovington rend témoignage qu'en 1689, ayant offert au Commandant deux fromages & quelques autres provisions de mer, dans l'espérance d'en obtenir du pain frais, son présent fut reçu avec avidité; mais qu'il ne se trouva pas dans tout le Canton un morceau de pain à lui vendre ou à lui donner, & que les Habitans (76) regardoient comme une précieuse faveur de recevoir de lui quelques pieces de biscuit. Mais tous les Voyageurs s'accordent à leur attribuer un vice encore plus odieux, qui est l'inclination au larcin. Dampierre avertit ceux qui relâcheront dans leur Baye, d'être continuellement sur leurs gardes, ou de s'attendre (77) à voir disparoître tout ce qu'ils ont autour d'eux. Il observe dans un autre endroit (78) qu'il n'a vû nulle part le vol si commun qu'à Praya. Ils prendroient votre chapeau, dit-il, en plein midi, à la vûe d'une compagnie nombreuse; & la fuite les dérobe aussi-tôt, à vos poursuites. Ovington dit que s'accor-

Leur inclination & leur habileté pour le vol.

(76) Dampierre, Vol. III. p. 23.

(77) On a vû ci-dessus de quelle maniere l'Isle s'est peuplée.

(78) Dampierre, Vol. IV. p. 3.

ROBERTS.
En divers tems.

dant enſemble pour voler (79) les Etrangers, deux ou trois d'entr'eux s'efforcent de partager votre attention par leurs diſcours, tandis qu'un autre vous arrache votre chapeau ou votre épée. S'ils trouvent quelqu'un ſeul dans le voiſinage de la Ville, ils (80) ne manquent pas de le dépouiller entierement. Beckman remarque qu'ils (81) n'ont pas moins de légereté dans les jambes que d'adreſſe & de ſubtilité dans les mains. Ils dérobent tout ce qu'ils trouvent, en ſe fiant à leur agilité pour s'échaper (82).

Ils n'ont pas plus d'honnêteté & de bonne foi dans le commerce. Dampierre déclare que ſi les marchandiſes d'un Etranger paſſent dans leurs mains avant qu'il ait reçu la leur, il eſt ſûr de perdre ce qui eſt ſorti des ſiennes. A peine peut-il s'aſſurer que ce qu'il a reçu d'eux ne lui ſera point enlevé. Beckman parle d'une friponnerie qui leur eſt (83) fort ordinaire dans la vente de leurs Beſtiaux. Ils les amenent par les cornes ou par les jambes, avec une corde pourrie. Lorſqu'ils en ont reçu le prix, ſuivant les conventions,

Friponnerie plaiſante.

(79) Voyag. d'Ovington à Surate, p. 41.

(80) Beckman, Voyage à Borneo, p. 14.

(81) Dampierre, *ubi ſup.*

(82) *Ibid.*

(83) Ovington, *ubi ſup.* p. 41.

ROBERTS. En divers tems.

& qu'ils les ont délivrés, ils se retirent à quelque distance, où ils font ensemble un bruit terrible par leurs cris & leurs siflemens. Les Bestiaux, que la vûe d'un visage blanc, dit l'Auteur, n'a déja que trop effrayés, s'épouvantent encore plus, & se donnenttant de mouvemens qu'ils rompent leur corde. Alors ils ne manquent pas de prendre la fuite vers les montagnes, d'où ils sont venus.

Causes de ce penchant au vol.

Dampierre s'imagine que les Habitans de Praya ont reçu l'inclination au vol de leurs Ancêtres, qui étoient des criminels transportés (84), & qu'elle est passée chez eux comme en nature. On peut aussi présumer que la corruption de leurs mœurs vient de leur commerce avec les Pirates, qui fréquentent beaucoup ce Port (85).

§. V.

Isle de S. Philippe, ou *de Fuego*.

Origine du nom.

CEtte Isle ayant été découverte par les Portugais le premier jour de Mai, qui est la Fête de S. Jacques & de S. Philippe, a reçu le nom d'un de ces deux Saints, comme S. Jago a

(84) Dampierre, *ubi sup.* p. [illegible]

(85) Beckman, *ubi sup.* p. 11.

ROBERTS. En divers tems.

pris le nom de l'autre, & Mayo, celui du mois, pour avoir été découverte le même jour. Cependant on la nomme plus ordinairement l'Isle de *Fuego* ou de *Feu*, à cause de son volcan.

Situation.

Sa pointe Nord-Est est à seize lieues de la pointe de Terrafal dans l'Isle de S. Jago. On la place à quinze degrés vingt minutes de latitude du Nord, & six degrés cinquante-quatre minutes de longitude, Ouest du Cap Verd (86).

Roberts observe que l'Isle de Fuego & celle de S. Jean étant fort petites, & peu fréquentées par les Anglois, les plans qu'ils en ont publiés sont fort imparfaits. Leurs descriptions ne le sont pas moins. Elles représentent les Côtes de ces deux Isles comme fort dangereuses, l'Isle de Fuego en particulier comme deserte, & les Rades comme très-mauvaises (87); autant d'erreurs que Roberts a reconnues par expérience.

Erreurs d'un grand nombre de Voyageurs.

La terre de l'Isle de Fuego est la plus haute de toutes les Isles du Cap Verd, ou plutôt n'est qu'une montagne continuée depuis le rivage jus-

(86) Voyages de Roberts, p. 415.

(87) *Ibid.* p. 131.

ROBERTS. En divers tems.

qu'au centre de l'Isle qui en est le sommet. De la mer, on n'y découvre pas la moindre vallée. Les ouvertures ne paroissent au plus que des ravines, formées par l'eau qui découle dans le tems de pluie. Cependant lorsqu'on est à terre, ces ravines sont de profondes vallées, & leurs bords de très-hautes montagnes (88). Ainsi l'on ne peut justifier ceux qui s'étant contentés d'en juger par les apparences, ont prétendu que l'Isle entiere est une seule montagne. *Froger* (89) dit que ce n'est qu'un volcan ; Dampierre, que c'est une grande montagne (90) assez haute.

Montagnes de Fuego.

Entre plusieurs monts, qui sont en effet dans cette Isle, le plus haut est le Pic. Il contient le Volcan ; mais il n'est gueres supérieur (91) à une autre montagne qui s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest, & qui fait les limites de la Jurisdiction du Capitaine *Montainhu* (92).

Description du Pic.

Le Pic ou le Volcan, qui fait donner à l'Isle le nom de *Fuego*, est situé au centre. On peut dire qu'il est au second étage des nues, parce que l'Isle

(88) *Ibid.* p. 417.

(89) Froger, Voyage de la Mer du Sud, p. 57.

(90) Dampierre, Vol. I. p. 77.

(91) Voyages de Roberts, p. 418.

(92) Ovington, p. 42.

ROBERTS. En divers tems.

a des montagnes inférieures, dont la cime s'y cache souvent (93) comme la sienne. Le Volcan brûle sans cesse, & jette des flammes qui (94) se font appercevoir de fort loin pendant la nuit. *Froger* dit qu'il a vû la flamme dans les ténebres, & (95) la fumée pendant le jour. C'est un spectacle horrible, suivant Beckman, que les flammes qui s'élevent pendant la nuit, dans des tourbillons de fumée. Il continua, dit-il, de les voir ensuite pendant le jour, quoiqu'il en fût encore à plus de soixante milles (96).

Horribles effets du Volcan.

Roberts qui avoit passé quelque tems dans l'Isle, raconte qu'il sort du Volcan des rocs d'une grosseur incroyable, & qu'ils s'élancent à une hauteur qui ne l'est pas moins. Le bruit qu'ils font dans leur chûte, en roulant & se brisant sur le penchant de la montagne, peut s'entendre aisément de huit ou neuf lieues, comme il l'a vérifié par sa propre expérience. Il le compare à celui du canon, ou plutôt, dit-il, à celui du tonnerre. Il a vû souvent rouler des pierres enflammées; & les Habitans ont assuré qu'on voyoit

(93) Dampierre, Vol. I. p. 77.

(94) Froger, *ubi sup.* p. 57.

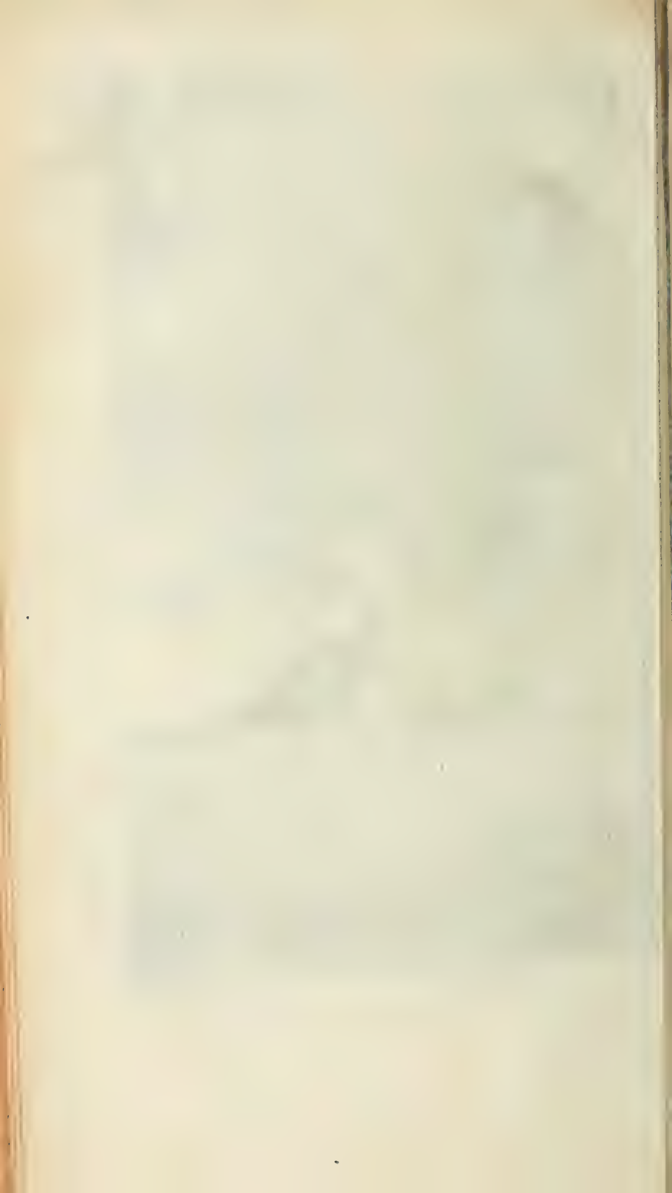
(95) Beckman, Voyage à Borneo, p. 12.

(96) Roberts, p. 417.

quelquefois



T. II. N° XXI.



ROBERTS.
En divers tems.

quelquefois couler du ſommet de la montagne des ruiſſeaux de ſoufre, comme des torrens d'eau, & qu'ils en pouvoient ramaſſer une grande quantité. Ils lui en donnerent pluſieurs morceaux, qu'il trouva ſemblables au ſoufre commun ; mais d'une couleur plus vive, & qui jettoit plus d'éclat lorſqu'il étoit enflammé. Il ajoute que le Volcan jette auſſi quelquefois une ſi étrange quantité de cendres, que non-ſeulement elles couvrent tous les lieux voiſins ; mais qu'elles étouffent toujours quelques Chevres. Cette circonſtance eſt confirmée par d'autres témoignages. L'Auteur du voyage d'Antoine Sherley à S. Jago & aux Iſles Orientales, aſſure (97) qu'en paſſant la nuit près de l'Iſle de Fuego, il tomba tant de cendre ſur le Vaiſſeau, que chacun pouvoit écrire ſon nom avec le doigt ſur toutes les parties du Tillac. Ovington obſerve qu'il ſort du même lieu tant de pierres de ponce, qu'on les voit nager ſur la ſurface de la mer, & portées bien loin par les courans. Il en a vûes juſqu'à S. Jago (98).

Il ne faut pas oublier qu'au tems de

(98) Collection d'Hackluyt, Vol. III p. 600.

(99) Ovington, *ubi ſup.*

ROBERTS. En divers tems.

Origine du Volcan.

la premiere découverte, l'Isle de Fuego n'avoit pas de Pic ni de Volcan. Le Pic s'est formé par degrés depuis l'éruption des flammes ; & si l'on en croit divers recits, il ne fait qu'augmenter tous les jours (99).

Fable des Insulaires

Les Insulaires de Fuego ont une tradition fort singuliere sur l'origine de ce monstrueux phénomene. Ils racontent que les premiers Habitans de l'isle furent deux Prêtres qui s'y étoient retirés pour passer le reste de leur vie dans la solitude. On ignore s'ils étoient *Minéralistes*, Métallistes, Alchimistes ou Sorciers. Mais pendant leur séjour, ils trouverent une mine d'or, près de laquelle ils établirent leur demeure. Lorsqu'ils eurent amassé une bonne quantité de ce précieux métal, ils perdirent le goût de la vie solitaire, & chercherent l'occasion d'un Vaisseau pour se rendre en Europe. Mais l'un des deux, qui s'attibuoit quelque supériorité sur l'autre, se saisit de la meilleure partie du trésor ; ce qui fit naitre entr'eux une querelle si vive, qu'ayant exercé tous leurs sortiléges, ils mirent l'Isle en feu, & périrent tous deux dans les flammes qui étoient leur ouvrage. Cet

(99) Roberts, *ubi sup.* p. 416.

Roberts. En divers tems.

incendie s'éteignit dans la suite, excepté vers le centre, où le feu n'a pas cessé d'agir furieusement (1)

Production de l'Isle de Fuego.

Roberts est presque le seul Ecrivain de qui l'on ait reçu quelque éclaircissement sur la Géographie & l'Histoire civile ou naturelle de Fuego. Quoique cette Isle soit sans rivieres, & qu'elle ait si peu d'eau douce, que les Habitans sont obligés dans plusieurs Cantons, de faire sept ou huit milles pour en trouver, elle ne laisse pas d'être assez fertile (2) en maïz, en courges, & en melons d'eau ; mais elle ne produit pas de bananes, de plantains, ni presque d'autre fruit que des figues sauvages. Cependant on y trouve quelques guaves, plantés dans les jardins, quelques orangers & quelques pomiers sauvages, avec une assez bonne quantité de vignes, dont les Habitans font quelques (3) muids d'un petit vin qu'ils boivent avant qu'il ait achevé de (4) cuver. L'Isle

(1) Roberts, 416.

(2) Dampierre dit que la nourriture des Habitans est à peu près la même que dans les autres Isles, & qu'ils ont des Chevres, de la Volaille, des Plantains, des Noix de Coco, &c. Vol. III. p. 17. Mais Roberts assure expressément qu'ils n'ont pas de Plantains, & qu'il n'a pas vû de Cocotiers.

(3) Roberts, *ibid.*

(4) Barbot dit que Fuego & Brava [illegible] meil-

ROBERTS. En divers tems.

n'a pas d'autre Canton desert que le Pic & l'autre grande montagne qui la traverse. Lorsque les Portugais commencerent à l'habiter, ils y transporterent avec eux des Esclaves Négres, & quelques Troupeaux de Vaches, de Chevaux, d'Anes & de Porcs. Le Roi y fit mettre des Chevres, qui furent abandonnées sur les montagnes, où elles sont devenues fort sauvages. Le profit de leurs peaux appartient à la Couronne ; & celui qui est chargé de cette ferme, porte le titre de *Capitaine de la Montagne*, avec tant d'autorité, que personne n'ose tuer une Chevre sans sa permission.

Erreur de quelques Ecrivains sur cette Isle.

L'Isle de Fuego n'ayant jamais été fréquentée par les Vaisseaux Etrangers, de-là est venu l'opinion qu'elle étoit absolument deserte. Froger se fiant trop à cette fausse idée, n'a pas fait difficulté de dire que les Portugais ont tenté plusieurs fois de la peupler (5) ; mais que la grande quantité de rocs & les cendres du Volcan ont été des obstacles insurmontables. Dampierre s'est contenté d'observer que l'Isle est de peu d'importance (6), & qu'elle a quelques Ha-

leur vin du Cap Verd. *Ubi sup.* p. 538.

(5) Roberts, p. 417.

(6) Dampierre, Vol. I. p. 77.

bitans qui vivent, dit-il, près de la mer, au pied de la montagne. Il est certain, au contraire qu'elle n'en a pas moins de trois (7) ou quatre cens. Roberts, qui avoit cherché à s'instruire par de continuelles informations, raconte qu'à la vérité elle étoit demeurée deserte pendant plusieurs années; mais que le Roi de Portugal ayant accordé à ceux d'entre ses Sujets qui voudroient s'y établir, la (8) propriété des terres qu'ils entreprendroient de cultiver, il y en étoit passé plusieurs. Comme c'est une coutume établie à Saint Jago d'accorder en mourant la liberté aux Esclaves Négres, il est assez vrai-semblable qu'un grand nombre de ces Affranchis ont choisi leur retraite dans l'Isle de Fuego, comme on l'a fait observer de quelques autres Isles; tandis que les Portugais l'ont quittée par des raisons qu'on a déja (9) expliquées. Cependant la plûpart de ces Négres libres tiennent leurs terres des Blancs, qui ont conservé la propriété des meilleurs Cantons, sur-tout vers les bords de la mer. Il s'y trouve des Blancs, qui ont jusqu'à trente & quarante Esclaves.

Origine de l'établissement des Portugais.

(7) [illegible] p. 58.
(8) Roberts, p. 137.
(9) *Ibid.* p. 415. & 418.

ROBERTS. En divers tems.

Plusieurs Négres en achetent aussi pour du coton, qui tient lieu d'argent dans l'Isle, comme le tabac à Marylan & dans la Virginie (10).

Religion de l'Isle.

La plûpart des Habitans de Fuego font profession de la Religion Romaine ; mais avec un mêlange de superstitions qu'ils ont tirées des Négres. Ils ont une extrême aversion pour les Pirates, depuis qu'ils ont essuyé les pillages de ces Brigands (11).

Ancien commerce de Fuego.

Fuego étoit autrefois le plus grand marché de coton qu'il y eût dans toutes les Isles du Cap Verd. Les Vaisseaux Portugais s'y chargeoient aussi de Barrafouls pour la Guinée. Mais ils en ont tant tiré, que la source en est comme tarie ; de sorte que ce qui étoit autrefois la principale production de l'Isle, y manque aujourd'hui. Cette rareté du coton dans les Isles de S. Jago & de Fuego, a porté les Portugais à défendre sous de rigoureuses peines aux Habitans de ces deux Isles d'en vendre aux François & aux Anglois qui en venoient prendre aussi des cargaisons entieres pour la Guinée. Ce reglement continue de s'observer à S. Jago ; mais comme Fuego

(10) *Ibid.* p. 408. (11) Roberts, p. 295.

ROBERTS. In dive s [illegible]

eſt ſans Douanne, il eſt fort négligé (11).

Les Habitans de cette Isle faiſoient autrefois un fort bon commerce d'Anes & de Mulets, qu'ils nourriſſoient en grand nombre, & qu'ils vendoient à très-bon marché. Mais une longue ſéchereſſe les a tellement détruits, que peu d'années avant le voyage de Roberts, il n'en reſtoit que deux dans l'Isle entiere. Cependant ils recommençoient à multiplier, & les Inſulaires ſouhaitoient beaucoup que les Vaiſſeaux de l'Europe vinſſent renouveller ce commerce. C'étoient autrefois les François qui le faiſoient fleurir; mais ſoit qu'ils trouvent autre part des Anes à meilleur marché, ſoit que leurs Colonies n'en ayent plus le même beſoin, ou qu'ils ignorent peut-être que l'Iſle de Fuego peut encore leur en fournir, leurs Vaiſſeaux ne s'y ſont pas préſentés depuis qu'elle en a manqué (**).

Le ſeul Habitant que Roberts y ait trouvé propre au commerce ſe nommoit le Capitaine Thomas *Santée* ou *Santi*, homme intelligent, qui veilloit ſoigneuſement au progrès de ſes plantations. Mais il n'y avoit perſon-

(11) [illegible] p. 4[illegible]8. (**) *Ibid.* p. [illegible]

ROBERTS. En divers tems.

ne dans l'Isle qui parlât ou qui entendit un mot d'Anglois ; ce qui n'empêchoit pas que les Insulaires ne souhaitassent beaucoup de voir des Vaisseaux de cette Nation, jusqu'à promettre à Roberts de leur vendre tout le coton de leur Isle, au mépris des défenses du Portugal (13).

Propriété des Côtes.

L'accès de l'Isle est sûr & commode du côté du Nord-Ouest, de l'Ouest & du Sud; mais au Sud-Est, à l'Est & au Nord-Est, il se trouve beaucoup de rocs qui s'étendent à un mille du rivage ; & qui sans être fort près l'un de l'autre, se montrent en divers endroits, les uns au-dessus de l'eau, d'autres à la surface. A quatre milles de la pointe Nord de l'Isle, il y en a un qui est couvert de dix ou douze pieds d'eau, contre lequel Roberts a vû la mer battre furieusement dans les tems d'orage, mais d'autant plus dangereux dans les autres tems qu'il faut en être fort près pour l'appercevoir. Il n'est pas grand, & la mer est fort nette aux environs.

Deux Rades.

Fuego n'a pas beaucoup de lieux où les Vaisseaux puissent mouiller. Elle n'en a même que deux qui doivent porter le nom de Rade, l'un

(13) *Ibid* p. 420.

Roberts. En divers tems.

nommé *Fonte de Villa*, l'autre *la Ghate*. Toutes les Côtes sont si roides & si escarpées (14) qu'il paroît impossible d'y prendre terre. L'Ecrivain du Voyage d'Antoine Sherley dit que Fuego est une petite Isle que la nature a rendue inaccessible, & que ce ne fut pas sans une extrême difficulté (15) que Sherley trouva une petite ouverture pour y débarquer.

Rades visitées par Roberts.

Roberts, faisant voile de Furno dans l'Isle de Saint Jean, gagna celle de Saint Philippe ou de Fuego, en tombant d'abord au-dessous de *Villa* (16); d'ou il s'avança jusqu'à la Baye sablonneuse qui porte le nom de *Fonte de Villa*. Ensuite continuant de ranger le rivage, il doubla la pointe de *Nossa Singora;* autre Baye sablonneuse, où il jetta l'ancre un peu au Nord de l'Eglise. Là, Signor Thomas *Santé* parut avec la Cavalerie de l'Isle, par l'ordre du Gouverneur, que l'approche de (17) l'Auteur avoit allarmé. Un peu plus bas, il s'engagea avec sa Barque dans la Baye de la *Ghate*. Il

(14) *Ibid.* p. 425

(15) Hackluyt, Vol. III. p. 6[illegible] C'est à dire, que la Relation de ce Voyage se trouve dans la Collection d'Hackluyt.

(16) C'est apparemment la Capitale que Roberts nomme ailleurs (p. 422) *Villa de S. Philippo*, dont Fonte de Villa est le Port.

(17) Roberts, p. 394.

ROBERTS. En divers tems.

ne nomme pas d'autres lieux où il ait abordé.

Fonte Villa.

La principale Rade de Fuego eſt celle de Fonte Villa, qui eſt vis-à-vis (18) de la Ville. Elle eſt fort ſablonneuſe, excepté pendant les vents du Nord, qui chaſſent quelquefois le ſable juſqu'à laiſſer les rocs tout-à-fait nuds. Ces vents ſoufflent régulierement aux mois de Novembre, de Décembre & de Janvier. La navigation n'eſt pas

Noſſa Singora.

ſûre alors vers la pointe de Noſſa Singora, qui eſt au Sud de la Ville. C'eſt-là qu'on voit ſur la montagne une Egliſe dédiée à Notre-Dame, d'où la poînte & la (19) Baye ont tiré leur nom. Ses murs ſont auſſi blancs que ſi l'on achevoit de la bâtir. Le toît eſt de tuiles rouges comme celui des maiſons de la (20) Ville. Mais dans ſa forme elle n'a que l'apparence d'une grange.

La Baye de Noſſa Singora eſt aſſez bonne pendant les vents Nord-Eſt ou Nord-Eſt quart de Nord. Ceux du Sud quand ils ſont violens, comme il arrive au mois de Juin, de Juillet, d'Août, & de Septembre, chaſſent (21) le ſa-

(18) Il faut entendre la Capitale.

(19) Roberts, p. 431.

(20) Ibid. p. 294.

(21) Ibid. p. 421.

ble des rocs, & les rendent aussi nuds jusqu'aux pieds, que le vent du Nord à Fonte de Villa. Dans l'une & l'autre de ces deux Bayes, on trouve un bon fond de sable depuis quatorze brasses jusqu'à dix ; & l'on y peut mouiller assez sûrement, excepté dans les deux saisons qu'on vient de remarquer. Plus loin au Sud, on trouve une autre petite Baye sablonneuse, près d'une pointe de rocs bas & brisés (22), & vis-à-vis une fausse vallée, qui n'est qu'une grande ravine, creusée par l'écoulement de l'eau dans la saison des pluies. L'ancrage y est fort bon, & le rivage assez commode pour le débarquement. On y trouve d'ailleurs de l'eau douce fort près de la Côte ; avantage qui manque dans les deux autres Bayes. Il faut mouiller directement vis-à-vis l'ouverture de la ravine, si l'on ne veut trouver un fort mauvais fond au Sud & au Nord. Il n'y a de place commode (23) que pour deux Vaisseaux à l'ancre.

La Ghate.

Quoique Roberts n'ait pas nommé cette Rade, il paroît certain que c'est celle de *la Gathe*, par la Description

(22) Il y a de l'apparence que c'est ici la Ghate.

(23) Roberts, *ibid.*

ROBERTS. En divers tems.

qu'il en fait dans un (24) autre lieu.

Séjour des Blancs & leur revenu.

La plûpart des Blancs font leur séjour dans la Ville avec le Gouverneur ; ce qui n'empêche pas qu'ils n'ayent des maisons de campagne dans les terres qu'ils possedent & qu'ils font cultiver par des Esclaves. Le principal revenu de ces Plantations étoit autrefois le coton ; mais depuis que l'Isle en est dépourvûe, les Propriétaires font nourrir des troupeaux de Porcs, de volaille, & d'autres animaux (25) que leurs Négres ont l'art d'élever. Le Gouverneur de Fuego étoit un Portugais, qui avoit commandé auparavant dans un Fort ou un Comptoir du Portugal sur la Côte de Guinée (26).

Villa de S. Philippe.

Description de la Rade par Dapper.

Il est surprenant que Roberts n'entre ici dans aucune explication sur ce qu'il appelle *Villa*, ni sur la situation & le nom propre de cette Place. Il a parlé, dans le Journal de son Voyage, d'un Fort de l'Isle de Fuego ; mais il n'en dit pas un seul mot dans sa description. Cependant il ne paroît pas douteux que *Villa* ne soit ici le même lieu que Dapper cite dans sa description de l'Afrique, où il dit qu'à l'Ouest

(24) Roberts, p. 295.
(25) *Ibid.* p. 421. & suiv.
(26) *Ibid.* p. 295.

Roberts. En divers tems.

de l'Isle de Fuego, il y a une Rade, avec un Château bâti au pied d'une montagne ; mais qu'un courant fort impétueux, qui passe devant cette Rade, la rend fort incommode pour les Vaisseaux : que ceux qui font voile de l'Est vers ce lieu doivent porter au Nord lorsqu'ils en approchent, sans quoi ils n'y arriveroient qu'avec beauconp de peine, parce que non-seulement ils auroient toujours le vent à combattre, mais que le fond est d'une inégalité qui peut tromper sans cesse, & qu'il n'y a de repos & de sûreté que dans la Rade même & sous le Château (27).

L'Isle de Fuego prise par les Anglois.

L'Isle de Fuego ou de Saint Philippe fut prise au mois de Septemb. 1596 par le Chevalier Antoine Sherley, qui fut long-tems à trouver un lieu propre au débarquement, & qui ne put mettre ses gens à terre, qu'avec une extrême difficulté. L'Ecrivain de son voyage dit qu'à la reserve de l'eau fraiche, il ne trouva dans l'Isle que de la misere & de l'infection (28).

(27) Description de l'Afrique, par Dapper, p. 729.

(28) Collection d'Hackluyt, Vol. III. p. 6[illegible].

ROBERTS.
En
divers tems.

§. VI.

Isle de S. Jean, ou *Brava.*

Nom & situation.

L'Isle de Saint Jean est située à quinze degrés vingt-cinq minutes de latitude du Nord, & sept degrés deux minutes de longitude Ouest du Cap-Verd. On compte environ six lieues, à l'Est de la Baye de Fuerno dans l'Isle de Saint Jean, à Villa de Saint Philippe. On donne aussi à l'Isle de Saint Jean le nom de Brava, qui signifie sauvage; apparemment parce qu'elle a été fort long tems deserte (29). Sa terre est fort haute, & composée de montagnes qui s'élevent l'une sur (30) l'autre en Pyramide. Cependant, à si peu de distance de Saint Philippe ou de Fuego, elle paroît basse (31) en comparaison. Elle est fertile en maïz, en courges, en melons d'eau, en Bananes & en Patates. Les Vaches, les Chevaux, les Anes & les Porcs y sont en fort grande abondance (32).

Idée de l'Isle S. Jean sur le recit de Franklin.

Francklin, dont on doit se souvenir d'avoir lû les avantures dans le

(29) Roberts, p. 422. & suiv.

(30) Voyez ci dessus le Journal du même Voyageur.

(31) Roberts, p. 428.

(32) *Ibid.* p. 422.

ROBERTS. En divers tems.

Journal de Roberts, lui dit que l'Isle entiere n'étoit qu'un rocher stérile, divisé par quelques vallées couvertes d'une légere couche de terre, où les bananes, les courges & les patates croissoient fort bien; qu'on y trouve quantité de figues sauvages, qui servent de nourriture aux Habitans (33); qu'il y vient des Papas, & que ceux qui prennent la peine d'y cultiver le maïz en recueillent assez abondamment; mais que les paresseux languissent dans une extrême pauvreté: que plusieurs Habitans nourrissent des Vaches, des Chevaux, des Anes & des Porcs; que les Porcs sur-tout y sont en fort grand nombre, parce que les Insulaires n'en mangent la chair qu'aux jours de fêtes; & que les Chevres sauvages s'y seroient multipliées à l'infini, si la plus grande partie n'avoit été détruite (34). Une si grande diminution a fait porter une loi qui ne permet d'en tuer qu'au (35) Gouverneur, dans la vûe d'en conserver du moins l'espece; & les *Caussadars* sont les

(33) Dapper dit qu'elle produit du maïz, du millet, des melons d'eau, des figues, des meures, & d'autres fruits.

(34) Roberts, p. 195. & suiv.

(35) Dapper dit que la propriété des Chevres appartient au Gouverneur de S. Jago, & qu'elles sont en petit nombre.

ROBERTS.
En divers tems.

Chaſſes des Chevres ſauvages.

ſeuls qui puiſſent entretenir des Chiens de chaſſe avec la permiſſion du Gouverneur (36).

Lorſque le Gouverneur veut faire une chaſſe générale, tous les Inſulaires ſont avertis, & reçoivent ordre de raſſembler tous les chiens de l'Iſle. Ils en ont une eſpece qui ſemble tenir le milieu entre le Baſſet & le Levrier, qui ne reſſemble pas mal au Mungrel d'Angleterre, mais qui a les jambes plus courtes, le corps plus peſant & les oreilles plus grandes. Après la chaſſe, tous les inſulaires s'aſſemblent, & le Gouverneur diſtribue entr'eux une partie de ſa proie. Il envoie le reſte chez lui ; mais c'eſt pour le partager encore entre les vieillards & les pauvres. Il donne auſſi quelques peaux ; & toutes les autres demeurent aux Seigneurs des terres où l'on a pris l'amuſement de la chaſſe. Lorſque le Gouverneur chaſſe ſeul ou n'emploie que ſes Domeſtiques, il diſpoſe à ſon gré de la venaiſon & des peaux. C'eſt même un des principaux (37) avantages de ſon emploi. Roberts apprit des Habitans, que le Roi de Portugal avoit donné depuis peu leur Iſle à une Dame de ſa Cour. On amaſſoit pour

Préſent que le Roi de Portugal fit a l'Iſle de S. Jean.

(36) Roberts, p. 264. (37) *Ibid.* p. 265.

elle toutes les peaux de Boucs & de Chevres, dans un magasin bâti exprès. Mais Roberts a sçû dans la suite qu'on les y avoit laissées pourrir sans en faire aucun usage.

ROBERTS. En divers tems.

La chair de Chevres, comme celle de tous les autres Animaux de l'Isle, est d'une maigreur extrême. On a déja vû que l'Auteur manquant de suif pour calfater sa Barque, le Gouverneur, qui vouloit lui procurer ce secours, avoit ordonné une chasse générale. De quarante Chevres ou Boucs qui furent tués dans cette occasion, on ne tira que quatre ou cinq livres de suif. Une Vache du Gouverneur, la plus grasse qu'il eût dans son troupeau, n'en produisit pas davantage (38).

Maigreur des bestiaux.

L'Isle de Saint Jean est fort abondante en salpêtre. Le Gouverneur offrit à Roberts de lui en procurer la cargaison d'une Félouque aussi grande que celle qu'il avoit perdue, c'est-à-dire du port de soixante tonneaux. Le salpêtre croît dans les caves où tous les murs en sont couverts ; & dans le creux des Rochers, où il se trouve de l'épaisseur de deux doigts. Roberts eut la curiosité de faire divers essais de la

(38) *Ibid.* p. 2[illegible]6.

ROBERTS. En divers tems.

Salpêtre & métaux de l'Isle de Saint Jean.

terre de l'Isle. Il tira de certains endroits $\frac{3}{22}$ de nitre ; & dans d'autres, depuis $\frac{1}{20}$ jusqu'à $\frac{1}{32}$. Il trouva que la plus grande partie des rocs est imprégnée de ce minéral & cimentée de nitre comme d'une sorte de glue ; car dans la saison pluvieuse, où l'humidité (39) dissout les sels, il remarqua que les rocs s'encroutoient ; & que la sécheresse les faisoit tomber ensuite en poussiere (40). Il est persuadé aussi que cette Isle est riche en mines de cuivre, & peut-être en métaux plus fins. Ses preuves sont qu'il trouva plusieurs fontaines acides, qui ne manquoient pas de vitriol, ce qu'il vérifia facilement en y mettant un couteau fort net, qui se couvrit, en moins d'une minute, de parties de cuivre très-épaisses, & d'une couleur presqu'aussi belle que celle de l'or. Il l'y laissa plus long-tems ; & l'ayant fait sécher, il en fit tomber, en le grattant, une véritable poudre. Les endroits grattés conservoient même quelque tems l'apparence du vermeil doré (41). Dans quelques fontaines, les couteaux se coloroient plus vîte que dans les autres, & l'acidité diminuoit

Expériences de l'Auteur.

(39) Roberts, p. 265.

(40) Ibid. p. 285.

(41) Voyez ci-dessus le Journal de Roberts.

à proportion que la ſource étoit éloignée.

ROBERTS. En divers tems.

Roberts trouva différentes eſpeces de ſable peſant ; l'un d'un bleu noirâtre, l'autre tirant ſur le pourpre, l'autre clair & brillant, l'autre d'un rouge foncé, &c. Il en trouva qui ſurpaſſoit le fer en peſanteur, & preſqu'auſſi peſant que le plomb.

Autres expériences.

Un jour qu'il grimpoit ſur les rocs au Sud de l'Iſle, il découvrit un rocher qui brilloit au Soleil, dans l'éloignement, comme de l'or bruni, & qui lui parut de près comme revêtu d'une dorure fort épaiſſe. L'ayant frotté de la main, il n'y fit aucun changement ; mais, avec un couteau il en fit tomber une poudre ſi menue, qu'à peine en pût il ramaſſer quelque partie. Il obſerva que le roc, ſous cette ſurface dorée, paroiſſoit d'une couleur noirâtre ; & par d'autres obſervations il trouva qu'il ne ſe doroit que dans les tems de pluie, lorſque l'eau avoit commencé à découler des montagnes (42).

(42) Il renouvella plus d'une fois la même Obſervation. On doit pourtant remarquer ici que ſi les apparences étoient auſſi fortes qu'il les repréſente, ſurtout pour les métaux dont il va parler, les Anglois n'auroient pas manqué de tirer parti d'une ſi belle découverte.

ROBERTS.
En divers tems.

Un autre jour, ayant remarqué un roc qui brilloit de même, d'une infinité de paillettes d'or, il les trouva presque toutes comme autant de petites fibres de la grosseur d'un cheveu. Cependant il en découvrit aussi qui n'étoient pas moins grosses qu'une éguille ordinaire; & se servant de son couteau il en recueillit le poids d'une dragme, qu'il ne put méconnoître pour de l'or solide, autant du moins qu'il fut capable d'en juger par ses yeux. Il ajoute qu'en poussant ses recherches il en trouva une partie plus compacte, de la longueur du doigt, qu'il ne tira pas aisément du roc, où la veine s'enfonçoit beaucoup plus, & qu'il fut obligé de plier de différentes manieres, après l'avoir cernée avec son couteau, pour l'en arracher. Elle étoit de la grosseur du fil d'archal commun; mais son couteau s'étant rompu dans l'opération, il fut obligé d'abandonner son entreprise pour rejoindre ses Négres, ausquels il se garda bien de communiquer ce qu'il avoit vû. Cependant il en dit quelque chose au Gouverneur avant que de quitter l'Isle, mais sans lui apprendre le lieu; & comme on n'avoit jamais fait cette découverte avant lui, il est persuadé,

dit-il, que personne n'aura poussé la curiosité & le succès plus loin (43). Il trouva aussi dans plusieurs endroits le *Beurre-d'or* dont on a parlé dans la description de l'Isle de S. Jago, mais en moindre abondance, quoiqu'aussi brillant, avec la même apparence d'or (44).

Beurre d'or.

L'Isle Saint Jean est d'une abondance extrême en Poisson. Il y vient aussi quantité de Tortues, qui y laissent leurs œufs dans la saison des pluies. Mais les Habitans ne les emploient pas plus à leur nourriture que ceux de S. Jago & de Saint Philippe; quoique dans toutes les autres Isles elles passent pour un mets délicieux, & que (45) Roberts en juge de même. Le principal exercice (46) des Insulaires est la pêche à la ligne. C'est ce qui les rend si attentifs au naufrage des Vaisseaux, & si avides des moindres instrumens de fer qu'ils peuvent sauver. Il y avoit alors dans l'Isle un vieux Négre qui étoit pourvû d'un marteau, & qui avec du charbon de figuier avoit trouvé l'art de former un hameçon d'un clou. Il vendoit l'ha-

Abondance de poisson.

(43) Roberts, p. 429. & suiv.

(44) Roberts, *Ibid.*

(45) *Ibid.* p. 430.

(46) *Ibid.* p. 441.

ROBERTS. En divers tems.

meçon pour un autre clou, & pour la provision de poisson dont il avoit besoin. Roberts ajoute que le poisson de l'Isle est si vorace, qu'on le prendroit avec un simple crochet sans amorce (47).

Amorce dont se servent les Négres.

Il est remarquable que presque tous les Poissons de l'Isle de Saint Jean ont les dents grandes & tranchantes; de sorte que les Insulaires employent beaucoup de précautions pour les empêcher de couper leurs lignes. Les amorces ordinaires sont la crabbe, & la chair des autres coquillages, ou celle même du poisson qu'on a déja pris. Mais la crabbe est l'amorce la plus sûre. (48).

Maniere dont les Négres font le sel.

Roberts n'ayant pris, pendant longtems, d'autre plaisir que celui de la pêche, eut l'occasion d'observer comment les Insulaires ramassent le sel. Il se forme, par la chaleur du soleil, dans les trous des rocs où il est resté de l'eau de mer. Les Négres ne manquent pas d'y en mettre eux-mêmes lorsque le tems est trop calme. Il ne faut pas plus de deux ou trois heures au Soleil pour cette opération. Roberts étoit

(47) *Ibid.* p. 431.

(48) Franklin qui étoit un homme intelligent, donna beaucoup de lumieres à l'Auteur.

ſurpris de trouver du ſel, de l'épaiſſeur de deux pieds, dans des lieux où il n'avoit vû que de l'eau ; & d'en voir tirer quatre boiſſeaux d'un trou qui n'avoit pas plus de douze ou quinze pieds d'étendue. Il eſt porté à croire que certains rocs ont une qualité qui hâte la formation du ſel, & que d'autres au contraire ont quelque choſe qui l'empêche. Dans quelques-uns il a vû qu'après l'exhalaiſon de l'eau il ne reſte qu'un ſédiment bourbeux, mais fort ſalé, & quelquefois une croute fort mince qui repoſe deſſus comme du crême de tartre ; au lieu que d'autres produiſent un quart ou un tiers de ſel, à proportion de leur grandeur & de l'eau qu'ils contiennent.

ROBERTS. En divers tems.

Les Habitans commencent par recueillir le ſel ; enſuite ils s'occupent le ſoir à ſaler le poiſſon qu'il ont pris ; & le laiſſant pendant toute la nuit dans le tas de ſel, ils l'étendent le lendemain au matin pour le faire ſécher au Soleil. Ils peuvent alors le manger ſi la faim les preſſe ; ce qui n'arrive guéres qu'à la fin du jour, lorſqu'ils ont fini leur pêche. Dans les lieux où ils pêchent le plus ſouvent, leur uſage eſt de laiſſer des pots de terre, qui

ROBERTS. En divers tems.

leur servent à faire bouillir le poisson ; car ils en aiment beaucoup le bouillon, jusqu'à le préférer à celui de Chevre & même de Bœuf (*).

Baleas, sorte de Baleine.

Les Baleas, qui sont une espece de Baleines, viennent dans les tems ordinaires de leur frai aux environs des Isles de May & de S. Jago, mais surtout de celle de Saint Jean. Roberts a vû dans la Baye de Fuerno, un mâle & une femelle prendre leurs amusemens pendant trois jours. Ils rentroient le soir dans la mer ; & le lendemain à huit ou neuf heures ils revenoient dans la Baye. Ils y dormoient quelquefois deux heures entieres, avec l'immobilité d'un Vaisseau à mâts & à cordes, joints ensemble dans un état qui auroit donné beaucoup de facilité à percer l'un ou l'autre, ou même tous deux ensemble. Roberts ajoute que le mâle n'est pas aussi gros de la moitié que la femelle. Ces Baleas sont fort communs aussi sur les Côtes du Brésil. On emploie, pour les prendre, la même méthode que pour les Baleines de Grunland, & l'on en tire de l'huile. Quelques-uns prétendent que l'ambre gris n'est que le sperme de ce Poisson, dont il se répand une

(*) *Ibid.* p. 606.

parti

ROBERTS.
En divers tems.

Opinions sur l'ambre gris & l'ambre blanc.

partie dans leur accouplement, & qui n'étant d'abord qu'une ſorte de gelée blanchâtre acquiert en flottant dans l'eau ſa couleur & ſa dureté. Ils ajoutent que le ſperme vierge, ou le premier répandu eſt blanc & tranſparent, & que dans ſa congélation il conſerve la même couleur. Roberts rend témoignage qu'il a vû de cet ambre gris blanc ; mais il n'a pû découvrir la cauſe de ſa blancheur ni ſon origine (49). On trouvoit autrefois beaucoup d'ambre gris aux environs de l'Iſle de Saint Jean. Un Portugais nommé *Jean Carneira*, qui avoit été banni de Lisbonne pour quelque crime, & qui s'étant procuré une petite Chaloupe exerçoit le commerce aux Iſles du Cap-Verd, trouva dans ſes courſes une piece d'ambre gris d'une groſſeur incroyable. Non ſeulement cette heureuſe pêche le fit rappeller dans ſa patrie, mais il acheta du fruit de ſon tréſor des terres conſidérables en Portugal. Le roc auprès duquel la For-

(49) Le P. Labat, dans ſon Hiſtoire d'Afrique Occidentale, tourne cette opinion en ridicule ; mais ſi ce n'eſt pas le ſperme de la Baleine, on ne doute plus que ce ne ſoit quelque ſubſtance odoriférante, formée dans quelque bourſe voiſine des teſticules. Voyez les Tranſactions Philoſophiques, N°. 3[illegible]7. p. 256. ou l'abrégé, Vol. VII p. 429.

ROBERTS.
En
divers tems.

tune l'avoit favorisé porte encore son nom (50).

Nombre des Insulaires de S. Jean.

Le nombre des Insulaires (51) ne monte pas à plus de deux cens. Roberts les représente comme les plus ignorans, les plus simples & les plus humains (52) de toutes les Isles. Dans un autre lieu il loue beaucoup leurs vertus morales, sur-tout leur charité, leur humilité & leur hospitalité. C'est les offenser que de refuser leurs bienfaits. Leur respect pour l'âge avancé mériteroit, dit l'Auteur, de servir d'exemple à tous les hommes du monde. Ils le (53) rendent aux vieillards de toutes sortes de rangs & de Nations. Francklin fit à Roberts, dès le premier jour de leur rencontre, une peinture du caractere des Habitans, que l'expérience ne cessa pas de vérifier.

Leur humanité.

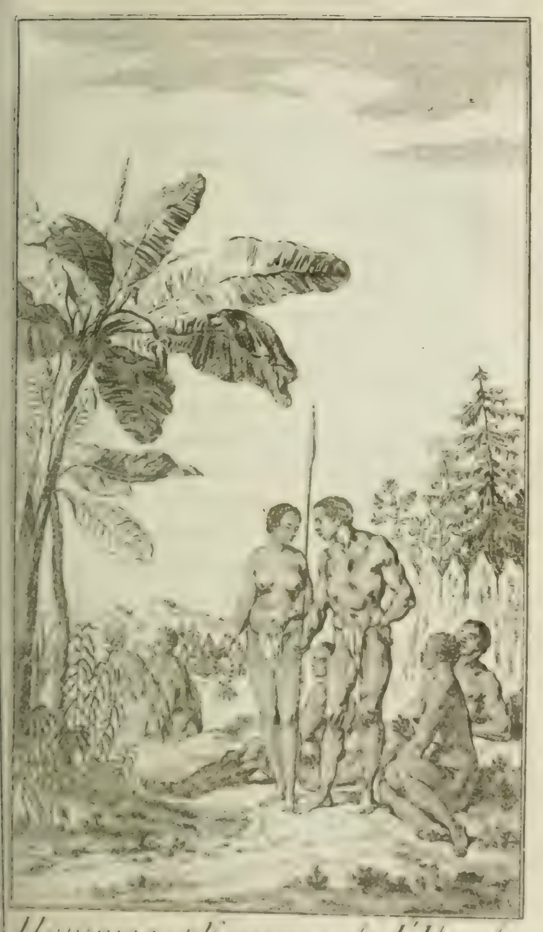
Il l'assura qu'il n'auroit pas besoin de pêcher ni de se donner le moindre embarras pour sa nourriture, parce que les Insulaires lui offriroient volontairement toutes les commodités de l'Isle. Ils avoient fait les mê-

(50) Roberts, p. 431.

(51) Vers l'année 1700, l'Isle n'avoit que la moitié de ce nombre, suivant le témoignage d'un Négre de S. Nicolas qui y étoit venu alors, & qui vivoit encore lorsque Roberts y arriva. *Ib.* p. 137.

(52) *Ibid.* p. 422.

(53) *Ibid.* p. 228.



Hommes et Femmes de l'Ile de St. Jean.

N.° XIII



ROBERTS.
En divers tems.

mes offres à Francklin, qui n'avoit pris le parti de s'exercer lui-même à la chaſſe & à la pêche, que pour diſſiper ſa mélancolie (54).

Pendant que l'Auteur fut malade (55) parmi eux, l'attention ne ſe relâcha jamais pour lui fournir ce qui étoit néceſſaire à ſa ſituation. Il ne ſe paſſoit pas de jour qu'il ne reçût la viſite de quelque Habitant, qui s'informoit ſoigneuſement de ſa ſanté, & qui lui apportoit quelque piece de volaille ou quelque fruit. Le Gouverneur même le viſitoit preſque tous les jours, & lui envoyoit deux ou trois fois la ſemaine un quartier de chevreau. Dans le même intervalle, il fut continuellement logé chez un des principaux Négres de l'Iſle; & lorſque ſa ſanté fut rétablie, il lui reſtoit cinquante & une pieces de volaille des préſens qu'il avoit reçus (56), entre leſquelles il ſe trouva deux cailles; ſans parler d'une grande quantité de lait, & de pluſieurs gâteaux de bananes, qui ſont une compoſition (57) de bananes & de maïs.

Le Poiſſon fait une grande partie

(54) *Ibid.* p. 197.

(55) Voyez ci deſſus le Journal de Roberts.

(56) *Ibid.* p. 244.

(57) *Ibid.* p. 1[illegible]5.

ROBERTS. En divers tems.

Leur nourriture.

de leur nourriture, fur tout le bouillon qui refte après qu'il eft cuit. Ils preffoient Roberts d'en ufer dans fa maladie, comme du meilleur remede qu'il pût prendre contre (58) la fiévre. Ils ont la méthode de faire des foupes de courges, qu'ils font bouillir affez long tems pour leur donner une certaine épaiffeur. La fleur de manyoke & de maïs leur fert encore au même ufage. Ils font auffi de l'un & de l'autre une fort bonne forte de pain (59).

Ils ont une autre pâtifferie qu'ils appellent *Kuskus*, compofée de farine de bled d'Inde bouillie dans l'eau fraîche jufqu'à ce qu'elle prenne confiftence. Alors ils la coupent en tranches, qu'ils font fécher au Soleil. Elle fe conferve pendant plufieurs mois, lorfqu'elle eft bien féchée; & reffemble beaucoup au bifcuit de mer. Roberts affure que dans l'occafion elle peut fervir fur un Vaiffeau jufqu'à la Barbade (60).

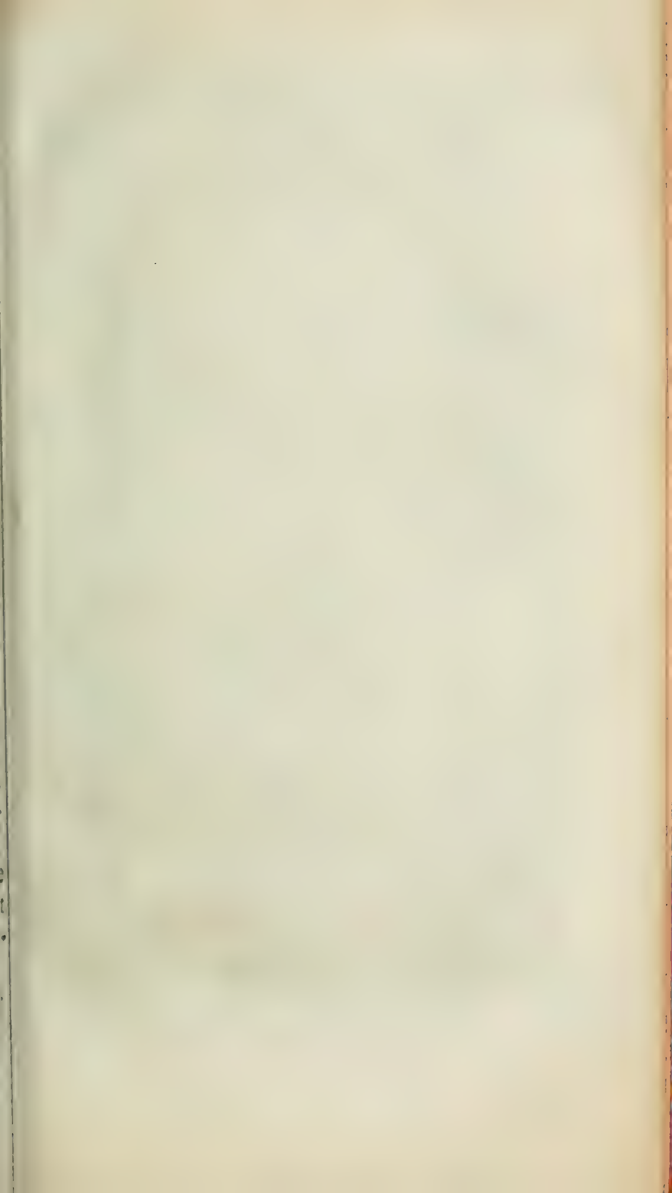
En quel tems & comment l'Isle s'eft peuplée.

Il n'y a pas plus d'un fiécle que l'Ifle de Saint Jean eft peuplée. Pendant plufieurs années, fes Habitans fe ré-

(58) *Ibid.* pag. 260. & 3[illegible]6.

(59) *Ibid.* p. 318.

(60) *Ibid.* p. 152. 164. 334.





Homme et Femme de l'Ile St Jean dans
[illegible]

duifirent à deux familles Négres, juf-qu'en 1680, que la famine ravageant l'Ifle de Fuego, quelques pauvres Habitans de cette Ifle pafferent dans celle de Saint Jean fur un Bâtiment Portugais. Ils furent reçus avec joie par les Négres de Saint Jean, qui avoient déja fort augmenté le nombre de Chevres, de Vaches, & furtout de porcs, que les Portugais avoient laiffés dans l'Ifle en la découvrant. La compaffion naturelle porta les Négres à leur donner une partie de leur Beftiaux. Il arriva de-là que chacun entreprit de nourrir féparément les fiens, & que le goût de la propriété prenant naiffance, celui qui eut l'habileté d'en élever & d'en nourir un plus grand nombre paffa pour le plus riche. Il n'y eut que les Chevres qui furent laiffées dans les montagnes, & qui continuerent d'être fauvages.

ROBERTS. En divers tems.

Les nouveaux Habitans de Saint Jean apprirent aux autres l'art de filer le coton, qui croiffoit naturellement dans l'Ifle, & d'en faire une forte d'étoffe pour fe couvrir; car ils étoient nuds auparavant, comme la plûpart des Négres de la Côte de Guinée. Ils leur communiquerent auffi les principes de la Religion Romaine, autant

La Religion s'y établit.

ROBERTS. En divers tems.

du moins qu'ils avoient été capables de les prendre eux-mêmes dans l'Isle de Fuego dont ils étoient sortis. Mais un Prêtre de cette Isle se sentit assez de zele pour se faire conduire à Saint Jean, où il s'efforça de cultiver ces premieres semences de l'Evangile. Il baptisa (61) tous les Négres. A la vérité on put douter ensuite de la bonté de ses motifs, lorsqu'il parut exiger des récompenses trop mercenaires pour le service qu'il leur avoit rendu. Il tira de l'un des étoffes de coton, de l'autre du coton cru & de l'indigo, enfin de chacun ce qu'il avoit de meilleur, jusqu'aux Bestiaux dont il se fit donner une grande partie; & quittant l'Isle, il accorda pour derniere faveur aux Insulaires une Messe qu'il leur dit dans une caverne de la Baye, qui en a pris le nom de Fuerno de Padre. Il leur promit de revenir tous les ans; & cette promesse fut exécutée plusieurs années consécutives. Mais un jour qu'il étoit à leur dire la Messe dans la même caverne, une partie du roc, qui vint à se détacher, ensevelit le Prêtre & trente des Assistans sous ses ruines. On entendit pendant trois jours le bruit de leurs gémissemens, sans qu'il fût

Arrivée d'un Missionnaire.

(61) Roberts, p. 427.

ROBERTS. En divers tems.

possible de leur donner le moindre secours. Ainsi l'Isle de Saint Jean demeura long-tems sans aucun Ministre Ecclésiastique ; ce qui donna lieu à la naissance & au mêlange de quantité de superstitions. Dans la suite du tems l'Evêque de S. Jago ayant entrepris la visite de toute sa Province, laissa des Ministres fort ignorans dans chaque Isle ; & celle de Saint Jean eut pour son partage un Prêtre Négre, dont celui que Roberts y trouva étoit le quatriéme Successeur. Roberts assure qu'il n'entendoit pas la Langue latine ; ce qui n'empêchoit point qu'ayant appris à lire dans le Missel, il ne célébrât les saints Misteres & qu'il n'administrât les Sacremens. Mais il souffroit l'usage des superstitions établies, telles que de faire laver les enfans avant le Baptême ; de mettre de la terre sur la tête aux jeunes filles dans la cérémonie du mariage, pour marque de sujétion ; d'arroser d'eau les fosses des Morts, & quelquefois d'une quantité de jus de melon d'eau, &c. C'est un Protestant qui fait cette Relation, & qui ne manque pas d'y joindre des réflexions injurieuses pour l'Eglise Romaine (62).

Mêlange de superstitions.

L'Isle de Saint Jean est si négligée

(62) *Ibid.* p. 428.

ROBERTS. En divers tems.

pour le Commerce, que dans l'espace de sept ans (63) on n'y avoit vû que deux Vaisseaux étrangers. Roberts apprit de Francklin & des Négres que les Matelots de quelques Vaisseaux François, qui venoient charger des Mulets à Saint Philippe, avoient quelquefois touché à Saint Jean dans leurs Chaloupes pour y acheter de la volaille, & d'autres rafraîchissemens ; mais comme il n'en étoit venu aucun depuis plusieurs années, les Insulaires concluoient que les François avoient abandonné (64) le Commerce de S. Philippe, ou qu'ils trouvoient ailleurs qu'à Saint Jean les provisions dont ils avoient besoin.

Autorité du Gouverneur.

Le Gouverneur de l'Isle y exerce la Justice (65), & décide les petits différends qui s'élevent entre les Habitans. S'ils refusent d'obéir à ses ordres, il a le pouvoir de les faire mettre dans une Prison qui n'est qu'un parc découvert comme ceux où l'on renferme les Bestiaux en Europe. Là, dit l'Auteur, ils demeurent quelquefois des jours entiers sans entreprendre de se mettre en liberté. Il est rare du moins de voir des rebelles. Lorsqu'il s'en trouve, le

(63) Voyez ci-dessus le Journal.

(64) Roberts, p. 266.

(65) *Ibid.* 264.

Docilités des Insulaires.

Gouverneur est en droit de les faire reprendre, & de leur faire lier les pieds & les mains dans la même prison, avec une garde pour les y retenir jusqu'à ce qu'ils ayent satisfait à leur adversaire, & qu'ils ayent demandé pardon au Public. L'autorité du Gouverneur ne s'étend pas plus loin, dans le cas même de meurtre. Mais Roberts n'apprit aucun exemple d'un crime si noir. On l'assura seulement qu'un Meurtrier seroit gardé dans les chaînes pour attendre la Sentence du Gouverneur de S. Jago ou de la Cour de Portugal. Quelquefois pour les fautes légeres, sur-tout lorsque le coupable est d'un âge avancé, on ne lui donne que sa cabane ou celle d'autrui pour prison ; ce qui est regardé comme une grande faveur ; car la prison publique est un châtiment aussi redouté à Saint Jean que le dernier supplice en Angleterre. En 1722, le Gouverneur se nommoit *Leonel Consalvo*. Il tenoit son emploi de Thomas Santi qui avoit le titre de Procurador de l'Isle Saint Jean, & qui faisoit ordinairement sa demeure dans celle de Fuego (66).

Nom du Gouverneur.

Erreurs des Cartes & des Pilotes, sur l'Isle de Saint Jean.

Les cartes & les récits des Pilotes

(66) Roberts, *Ibid.* p. 433.

ROBERTS. En divers tems.

ſont remplis d'erreurs ſur tout ce qui appartient à l'Isle de S. Jean. Ils n'y reconnoiſſent qu'une bonne Rade, dont ils préſentent même l'entrée comme fort difficile, à cauſe de l'abondance des rocs. S. Jean néanmoins a pluſieurs Bayes ou Rades, qui peuvent ſervir de retraite aux Vaiſſeaux. La principale & la meilleure eſt à la vérité celle de Fuerno, qui ſignifie un four ou une cave, ſoit qu'elle ait tiré ce nom de l'avanture tragique qu'on a rapportée, ou de ſa forme même, qui la met à couvert de toutes ſortes de vents. En effet, ſi l'on s'avance juſqu'au roc de Kaay, où l'on trouve aſſez d'eau pour un Vaiſſeau du premier rang, on y eſt tellement environné de la terre, qu'on n'y peut reſſentir qu'un leger ſouffle des vents Sud par Eſt, & Sud par Oueſt, dont tout l'effet eſt de précipiter quelquefois l'eau de la mer dans la Baye.

Marques que Roberts donne pour connoître a Baye de Fuerno.

Comme il eſt aſſez difficile d'en trouver l'entrée quand on n'y a jamais relâché, Roberts donne les marques ſuivantes. Lorſque vous êtes vers la pointe Nord de S. Philippe ou Fuego, ſi le tems eſt clair, vous découvrez l'Iſle de S. Jean; mais dans un tems obſcur, qui eſt aſſez ordinaire, por-

tez au Nord par Oueſt juſqu'à deux lieues de S. Philippe, où vous trouverez les petites Iſles. De-là prenez vers la plus Orientale, dont vous vous approcherez aſſez pour en appercevoir la pointe Nord, & continuez d'en ſuivre la Côte à la diſtance d'un mille, juſqu'à ce que vous ſoyez vis-à-vis la pointe du Sud. Enſuite portant directement vers la pointe Nord Eſt de l'Iſle S. Jean, qui eſt une pointe baſſe & platte, à laquelle vous ne ſçauriez vous méprendre, élargiſſez-vous ſeulement d'environ un demi mille, juſqu'à ce que vous tombiez au Sud de l'Iſle, où vous commencerez à ſuivre la Côte à la diſtance de la longueur d'un cable. Vous arriverez devant une grande Caverne qui ſe préſente dans les rocs, & vous verrez bien-tôt, à moins d'un quart de mille devant vous, une baſſe pointe de roc qui s'avance médiocrement. C'eſt après cette pointe que vous trouverez Fuerno. Prenez un peu le large pour doubler cette pointe, parce que la Baye en eſt ſi proche, que tournant en coude, il ſeroit difficile autrement d'y entrer. Vous y pourrez jetter l'ancre dans toutes ſes parties; mais le meilleur endroit eſt le côté de l'Eſt.

ROBERTS. En divers tems.

Si vous veniez de l'Eſt à S. Jean, prenez garde de ne pas vous avancer trop vers la pointe Sud de S. Philippe ; car avec un vent commun il vous ſeroit impoſſible de gagner Fuerno, ni même aucune partie de l'Iſle (67).

Autres Bayes de S. Jean.

Faciend de Agua.

Au Nord-Oueſt de S. Jean, on trouve une autre Baye qui ſe nomme *Faciend de Agua*, & qui eſt reconnoiſſable à quantité de Bananiers. D'ailleurs il n'y a pas d'autre Vallée qui ſe préſente du côté de la mer. Le rivage de cette Baye n'eſt pas commode; mais on peut y mouiller ſûrement vers le centre, du côté du Nord, ſur huit, neuf & dix braſſes d'un fort bon fond. On apperçoit un ruiſſeau d'eau fraîche, qui coule preſque juſqu'à la mer.

Baye de Ferrier.

Plus bas, au côté Sud-Oueſt de l'Iſle, près d'une pointe baſſe & unie ; qui s'éleve tout d'un coup, on trouve la Baye de Ferrier, qui eſt double, c'eſt-à-dire diviſée par des rocs d'une grande hauteur. Cette Rade eſt fort belle, & le rivage très-commode pour le débarquement. Derriere l'endroit le plus Sud-Eſt de la Côte, la Nature a formé un Lac ou un Baſſin d'eau douce, qui eſt conſtamment rempli de l'eau qui découle des Montagnes. Il

(67) *Ibid.* p. 433.

y a dans la partie Nord-Eſt de la Baye, un roc qui forme une ſorte de Quai, dont les Chaloupes peuvent s'approcher. Cette ſtation ſeroit excellente, ſi elle n'étoit expoſée aux ſouffles violens qui ſortent des Vallées, ſur-tout aux mois de Novembre, Décembre & Janvier, & qui ont quelquefois tant d'impétuoſité qu'ils enlevent un Vaiſſeau de deſſus ſes ancres. Cette diſgrace étoit arrivée quelque mois auparavant à une Frégate Portugaiſe. La Baye n'eſt pas plus ſûre dans la faiſon pluvieuſe & dans celle des vents incertains. Elle eſt ouverte aux vents Sud-Eſt, Sud & Sud-Oueſt, qui y ſoulevent quelquefois les vagues, juſqu'à pouvoir briſer un Bâtiment contre les rocs de la Côte. Mais pendant le reſte de l'année, l'ancrage eſt fort bon; ſur-tout au mois de Mars, d'Avril & de May, où l'on n'a le ſoir que des vents doux de mer; & toute la nuit juſqu'à dix heures du matin, de petits vents de terre fort agréables. Roberts ajoute que la Baye de Ferriere eſt plus fréquentée que celle de Fuerno, parce que celle-ci eſt beaucoup moins connue (68).

ROBERTS. En divers tems.

Scio eſt une autre Baye de l'Isle de

Baye de Scio.

(68) *Ibid.* p. 431.

ROBERTS. En divers tems

Saint Jean, belle & sabloneuse, mais dont l'entrée est difficile, & qui n'a pas d'eau douce. Celle de *Sal-Point* ou de *la Pointe de Sable*, se trouve décrite dans le Journal de Roberts, & malheureusement célebre par son naufrage. L'Isle a quelques autres Bayes; mais qui méritent peu d'attention. A l'Extrêmité des petites Isles, vers la pointe la plus Sud-Ouest, on trouve une petite crique en forme de boulin, dans laquelle un petit Vaisseau peut mouiller. Quoiqu'elle ait quantité de rocs & de grosses pierres, on y voit clairement le fond qui est depuis sept jusqu'à douze brasses, & la disposition du lieu fait qu'on y peut entrer & qu'on en peut sortir sans danger (69).

Petite Baye a l'extrêmité des petites Isles.

(69) *Ibid.* p. 435. Avec quelque netteté qu'on s'efforce de rendre les idées de Roberts, il est difficile que le Lecteur ne s'apperçoive pas souvent de sa négligence. Mais on a mieux aimé lui laisser quelquefois son obscurité que de suppléer témérairement à des noms ou à des choses sur lesquelles on n'a pas d'autre témoignage que le sien.



ROBERTS. En divers tems.

§. VII.

Isle de Saint Nicolas.

Sa situation & sa grandeur.

SUivant le Capitaine Roberts, S. Nicolas, ou *San Nicolao*, qui est le nom en usage parmi les Habitans, s'étend plus en longueur que les autres Isles du Cap Verd, à l'exception seulement de S. Jago. *Paraghisi*, son principal Port, est éloigné (70) d'environ trente lieues à l'Ouest de Palmerá dans l'Isle de Sal. Elle est à 16 degrés 45 minutes de latitude du Nord, & à six degrés 25 minutes de longitude Ouest du Cap Verd (71).

Dampierre dit que sa forme est triangulaire; que le plus long de ses trois côtés qui est à l'Est n'a pas moins de trente lieues, & les deux autres vingt lieues chacun. Il ajoute qu'elle est montagneuse, & que toutes ses Côtes sont stériles (72).

Roberts la représente généralement comme une terre (73) fort haute. Sa partie la plus élevée est une sorte de pain de sucre, qu'on peut nommer une montagne, dont le sommet forme

(70) Dampierre dit que S. Nicolas est environ 22 lieues au Sud Ouest de Sal. Vol. I. p. 74.

(71) Roberts, p. 426.

(72) Dampierre, Vol. I. p. 74.

(73) Roberts, p. 23.

ROBERTS.
En divers tems.

un pic ; mais qui ne ſe termine pas en pointe. On l'appelle *Monte Gourda*. Sa ſituation eſt au Nord-Oueſt de l'Iſle (74) mais aſſez loin dans les terres. De quelque côté qu'on arrive par la mer, on le découvre à la diſtance de neuf ou dix lieues (75).

Diſpoſition d'une partie des Côtes.

La Côte de Saint Nicolas eſt ſi libre & ſi nette, que depuis la pointe Eſt juſqu'à une demi lieue de celle du Sud-Oueſt, un Vaiſſeau peut ſuivre le rivage à la portée de la voix (76).

Dans la ſaiſon des vents variables, l'Isle n'a pas de Rade qui ſoit ſûre ; mais lorſque le véritable vent de commerce eſt arrivé, elle a deux ou trois Bayes d'une bonté médiocre. La plus voiſine de la Ville eſt celle de Paraghiſi, où l'on peut mouiller aſſez ſûrement, parce que le vent n'y ſouffle jamais que du rivage. Elle a même une Crique, ou l'on peut jetter l'ancre (77) entre quatre amarres de terre. Mais Roberts décrit une autre Baye ou il aima mieux mouiller pour ſe mettre à couvert de l'importunité des Habitans. Quoiqu'il ne la nomme pas, il y a beaucoup d'ap-

Baye de Paraghiſi.

(74) *Ibid.* p. 441.

(75) Roberts dit, vers la pointe, p. 441.

(76) *Ibid.* p. 115.

(77) *Ibid.* p. 143.

ROBERTS. En divers tems.

Puerto-Velho.

parence que c'eſt celle de *Puerto Velho*. Celle de Paraghiſi n'eſt qu'un boyau fort étroit entre deux pointes de roc, où les Batimens peuvent demeurer en effet comme dans une riviere, ſoit ſur une ſeule ancre, ſoit à l'appui d'une ſimple amarre; & cette ſituation les expoſe à ſe voir ſans ceſſe incommodés par le concours des Habitans. Le chemin de Paraghiſi à la Ville eſt preſque uni; ce qui eſt fort rare dans toutes ces Isles, où la terre eſt coupée de toutes parts (78) par des rochers & des montagnes. Au Nord de Paraghiſi, à la diſtance d'une demi-lieue, on trouve un petit banc de ſable, qui n'eſt couvert que de quatre braſſes d'eau (79).

Porto Lappa.

On rencontre enſuite la Rade de *Porto Lappa*; ſur laquelle on ne peut ſe tromper, parce qu'elle ſe préſente d'elle même au Sud de l'Iſle. Mais le fond eſt fort mauvais pour les cables & les ancres.

Curriſal.

A l'Eſt de Porto Lappa, preſqu'à moitié chemin entre cette Rade & la pointe Eſt de l'Isle, on trouve celle de Curriſal (80) qui a de l'eau fraîche en abondance, & dans une ſituation fort commode pour les Vaiſſeaux,

(78) *Ibid.* p. 141. (79) *Ibid.* p. 125. (80) *Ibid.* p. 344.

ROBERTS. En divers tems.

Le meilleur endroit pour jetter l'ancre est fort à l'Est, où l'on est (81) à couvert. On a devant soi *Petra de Looma*, ou le Roc terrible, contre lequel la mer vient se briser avec un bruit continuel, ce qui a servi vrai-semblablement (82) à lui faire donner ce nom. Cette Rade n'est pas favorable au Commerce, parce qu'elle est située à seize ou dix-huit milles de la Ville, & le chemin parsemé de rocs, avec la nécessité de descendre & de monter sans cesse (83).

Petra de Looma.

Ces Bayes sont peu fréquentées.

Toutes les Bayes qu'on vient de nommer, sur-tout celles de Paraghisi & de Currisal, sont peu fréquentées par les Etrangers; & la seule raison que Roberts en ait pû trouver, c'est qu'elles n'ont aucune marque à laquelle on puisse les reconnoître. Cependant si l'on excepte la saison des *Tornados*, il se trouve toujours au long de la Côte des Pêcheurs ou d'autres Insulaires, entre lesquels on peut se procurer un Pilote. D'ailleurs, en faisant voile avec un peu plus de lenteur à la vûe du rivage, on donne le tems

(81) Sur la position que Roberts donne ici à Currisal, & sur d'autres circonstances, on est porté à croire que cette Baye devroit être placée dans la Carte, proche du lieu où l'on a mis *Porto Ghazy*.

(82) Roberts, p. 441.

(83) *Ibid.* p. 25.

ROBERTS. En divers tems.

aux Habitans de s'aſſembler près des Bayes, en aſſez grand nombre pour en faire remarquer l'ouverture (84).

Baye de Terrafal ou Trefal.

La plus célebre Rade de l'Isle de S. Nicolas eſt celle de Terrafal ou Tréfal, qui eſt ſituée à l'Oueſt de l'Isle. Elle eſt aiſée à diſtinguer par la multitude de grandes Barques que les Inſulaires y ont ſans ceſſe, & qui entrent ou ſortent continuellement. Cette Baye eſt fort nette. On y trouve par tout un excellent fond, particulierement dans la partie du Nord. Du côté de la mer, à la diſtance d'un quart de mille du rivage, la Nature a placé un rocher pointu, & des deux côtés de cette pointe, deux Vallées auſſi étroites que profondes, d'où le vent ſort quelquefois fort impétueuſement. Si l'on veut ſe garantir de ces dangereux ſouffles, il faut jetter l'ancre vis-à-vis cette pointe, c'eſt-à-dire entre les deux Vallées où l'on trouve depuis ſeize juſqu'à trois braſſes.

Roberts remarque encore que l'entrée de la Baye eſt traverſée par un grand banc de ſable, mais couvert d'environ dix braſſes d'eau; & qu'après l'avoir paſſé, on ſe trouve ſur

(84) *Ibid.* p. 437.

ROBERTS. En divers tems.

un fond de douze, treize & quatorze brasses, qui diminue graduellement jusqu'à quatre ou cinq (85).

L'eau commune à S. Nicolas.

Il n'y a presqu'aucun endroit dans la basse terre de l'Isle où l'on ne puisse trouver de l'eau en creusant, excepté lorsque la saison des pluies a manqué. Mais on n'a pas besoin de ce secours, parce qu'à un demi mille de la mer, on a toujours de fort bonne eau dans la vallée, d'où les Habitans l'apportent à très-bon marché sur le dos de leurs Anes. De la Baye de Tresal, on peut découvrir dans un jour serain, toutes les Isles qui sont sous le vent. Si le tems est un peu obscur, on n'apperçoit pas celle de *Chaon*, ou des *Chiens* (86).

Etat de la Ville.

La Ville de S. Nicolas est une des mieux bâties & des plus peuplées de toutes les Isles du Cap Verd. Cependant les maisons n'y sont pas si grandes qu'à S. Jago, si bien cimentées, ni si bien couvertes. Les toits, & celui même de l'Eglise, n'y sont que de chaume ou de feuilles d'arbres. A l'égard du reste, & sur-tout de la ré-

(85) Voyage de Cawley, p. 4.

(86) On ne trouve en aucun autre endroit l'*Isle des Chiens*; mais c'est apparemment la même que l'*Isle Chaon*.

ROBERTS. En divers tems.

gularité des rues, S. Nicolas l'emporte sur S. Jago même. Mais quelque tems avant le Voyage de Roberts, un Pirate Anglois, nommé le Capitaine *Avery*, ayant relâché dans l'Isle, brûla une partie de la Ville, sur quelques sujets de plaintes qu'il prétendoit avoir reçus des Habitans (87).

Silence de Roberts sur la situation.

On est étonné avec raison que Roberts n'ait placé ni la Ville de S. Nicolas, ni celle de S. Jago dans sa Carte. Il ne donne pas même dans sa Relation d'autre nom à la Ville de S. Nicolas, que celui de l'*Isle*; & quand il dit que Paraghisi en est plus proche que toute autre Rade, il ne la fait connoître que par le nom général de *Ville* (88).

Elle est dans une Vallée.

Dampierre qui aborda au Sud de l'Isle en 1683, raconte (89) que le Gouverneur l'étant venu voir au rivage, lui dit que sa Ville Capitale étoit dans une Vallée, à quatorze milles de la Baye où le Vaisseau avoit jetté l'ancre; qu'elle contenoit plus de cent familles, outre quantité d'autres Habitans qui étoient dispersés dans des lieux plus éloignés.

(87) Roberts, p. 439.

(88) Roberts, p. 352. 25. 43.

(89) Dampierre, Vol. I. p. 74.

ROBERTS. En divers tems.

Jannequin dit que de toutes les Isles du Cap Verd, il n'y avoit de son tems (90) que May & S. Nicolas qui fussent habitées. C'est peut-être sur son autorité qu'Ovington compte dix Isles desertes, entre douze qui sont le nombre de ces Isles (91).

Nombre des Habitans de S. Nicolas.

Roberts assure qu'avant la famine, S. Nicolas avoit plus de deux mille Habitans, & que le nombre ne surpasse pas aujourd'hui (92) treize ou quatorze cens. Ils ont un Prêtre Portugais pour le Gouvernement ecclésiastique; car ils sont tous profession de la Religion Romaine. Mais quoiqu'elle y soit plus pure que dans les autres Isles, & qu'à S. Jago même, c'est-à-dire mêlée de moins de superstitions, ils sont d'un caractere si dur & si peu docile, que ce Guide spirituel a beaucoup de peine à les conduire. Ils sont tous ou noirs, ou couleur de cuivre, avec les cheveux frisés, à l'exception d'un petit nombre de race Françoise, qui ont été laissés

(90) Voyage de Lybie par Jannequin, p. 215.

(91) Roberts dit que dans l'espace d'onze ou douze mois avant son arrivée, il en étoit mort cinq cens de faim.

(92) Dapper rapporte qu'en 1625, il n'y avoit dans l'Isle que 19 personnes, sçavoir 8 hommes, 7 femmes, & quatre filles.

(93) Environ vingt ans avant l'arrivée de Roberts, p. 156.

ROBERTS.
En divers tems.

dans l'Iſle (93) par le Pilote Maringuoin, & de trois vieux Portugais, avec deux ou trois vieilles femmes de la même Nation. Dampierre obſerve que le Gouverneur dont il reçut la viſite, avec celle de trois ou quatre Inſulaires des plus diſtingués, étoit le plus blanc de ceux qu'il avoit vûs; mais qu'il ne laiſſoit pas d'être fort bazanné. Ils étoient vêtus aſſez honnêtement, & tous armés d'épées & de piſtolets. Mais leur cortége qui étoit compoſé de trente ou quarante hommes, ne paroiſſoit qu'un tas de miſérables, dont la nudité n'étoit cachée que par quelques vieux lambeaux d'habits (94).

Adreſſe & modeſtie des femmes.

Les femmes de l'Iſle ont beaucoup plus de hardieſſe à ſe ſervir de leurs mains & de leurs éguilles, que celles de toutes les autres Iſles. Celle qui ſe préſente en public avec une coëffe ſans broderie, dans le goût des femmes de Bona-Viſta, eſt accuſée de pareſſe & de groſſiereté. Elles ſont auſſi plus modeſtes, & jamais on ne les voit paroître nues devant les Etrangers, comme elles en ont l'habitude à S. Jean. Si elles ne ſont point à travailler aux champs, on les trou-

(94) *Ibid.* p. 444.

ROBERTS. En divers tems.

ve toujours occupées à coudre ou à filer (95).

C'est dans l'Isle de S. Nicolas qu'on parle la Langue Portugaise, avec une exactitude qui est rare dans les meilleures Colonies de cette Nation. Mais si les Habitans ont cette ressemblance avec les Portugais par le langage, ils ne ressemblent pas moins à la Populace du Portugal par leur inclination à voler les Etrangers, & par leur soif pour le sang, lorsqu'ils sont animés par quelque sujet de haine. Ils se servent de leurs couteaux avec autant de cruauté que d'adresse. Roberts prouve leur goût pour le larcin par son propre exemple. Lorsqu'il se trouva dans leur Isle avec un seul Matelot en 1722, ils entrerent dans sa Barque en assez grand nombre, & remarquant l'endroit où Roberts avoit placé ce qui lui restoit de plus précieux, ils prirent droit de son infortune pour s'en saisir, en lui disant avec une impudence extrême, que sa Barque & tous ses biens étoient à eux, parce qu'il n'auroit pû éviter de périr sans leur secours, & qu'ils lui avoient apporté quelques bouteilles

Caractere des Habitans.

(95) Dampierre, Vol. I. p, 74. & suiv.

d'eau

Roberts. En divers tems.

d'eau fraîche. " Double fausseté, ajou-
„ te Roberts, car j'étois en sûreté sur
„ mon ancre; & l'eau qu'ils avoient
» apportée pour moi, ils l'avoient
„ employée à leur propre usage (1).

Productions naturelles de S. Nicolas.

A l'égard des productions naturelles de cette Isle, Roberts observe qu'on y trouve les mêmes sortes de sable & de pierres qu'à Saint Jean; & les Habitans prétendent sur une ancienne tradition, qu'elles contiennent de l'argent & de l'or, qu'ils ignorent la maniere d'en tirer. L'Isle produit aussi du salpêtre & du beurre d'or, mais en moindre quantité que Saint Jago & Saint Jean.

Dampierre raconte que malgré les montagnes de Saint Nicolas & la stérilité de ses Côtes, il y a au centre de l'Isle des vallées où les Portugais ont leurs vignobles & leurs plantations, (2) avec du bois pour le chauffage. Le terroir, suivant Roberts, est fertile pour le maïz, pour les plantains, les bananes, les courges, les melons d'eau & muscats, les limons, les limes, & les oranges. On y voit quelques cannes de sucre, dont les Habitans font de la melasse. Ils ont des vignes dont ils tirent dans les bonnes années, soi-

Vignes & vin qu'on en tire.

(1) Roberts, p 444. (2) Dampierre, Vol. I. p 74.

ROBERTS. En divers tems.

xante ou quatre-vingt pipes d'un vin (3) tartreux. Roberts en apprit la quantité par la dixme du Prêtre. Le prix ordinaire eſt de trois livres ſterling par pipe ; mais il eſt rare qu'on en trouve encore vers le tems de Noël ; & la vendange (4) de l'Isle ſe fait au mois de Juin & de Juillet.

Sang de dragon.

On y trouvoit autrefois beaucoup de Sang-de-dragon ; mais l'arbre qui le produit eſt devenu ſi rare, que Roberts doute ſi l'on recueille annuellement vingt ou trente livres de cette gomme, & le plus ſouvent (5) corrompue & falſifiée. Les Habitans attribuent la ruine de leurs arbres au Pirate *Avery*, qui ayant brûlé leur Ville & coupé leurs figuiers pour faire des Chaloupes & des Eſquifs à ſa Flotte, les mit dans la néceſſité d'employer leurs dragons à faire les lambris & les planchers de leurs nouveaux édifices. En effet on ne voit gueres d'autre bois dans leurs maiſons ; quoiqu'étant creux, avec peu de dureté dans ſa ſubſtance, il ne ſoit pas extrêmement propre à bâtir.

Beſtiaux & volaille.

Avant la derniere famine, les che-

(3) Cawley dit que le vin eſt mauvais. Dampierre obſerve (Vol. I. p. 74.) que le vin tire, pour le goût, ſur celui de Madere, mais qu'il eſt pâle & epais.

(4) Roberts, p. 436.

(5) *Ibid.* p. 338.

ROBERTS.
En divers tems.

vres, les porcs & la volaille (6) étoient fort communs à Saint Nicolas ; mais quoique cette disgrace n'eût duré que trois ans, Roberts assure qu'elle y avoit causé plus de ravage que dans toutes les autres Isles, parce que le Pays n'ayant gueres d'autre commerce que celui (7) des ânes, il n'y paroissoit pas souvent un Vaisseau dans l'espace de deux ans, sur-tout depuis que le besoin de ces animaux étoit diminué aux (8) Indes Occidentales. C'est ce qui avoit rendu les Habitans plus industrieux que tous leurs voisins. Dans un tems plus heureux ils avoient une si grande abondance de Chevres & de Vaches, que sans diminuer le fond, parce qu'ils ne les tuoient qu'à proportion du produit, ils embarquoient ordinairement sur les Vaisseaux annuels du Portugal, deux milles peaux de Chevres, des trois Isles de Saint Nicolas, de Sainte Lucie & de Saint Vincent, & cent peaux de Vaches qui ne venoient que de Saint Nicolas. Mais la famine y avoit ré-

(6) Dampierre dit que les Chevres n'y sont pas aussi bonnes que dans la plûpart des autres Isles, mais qu'elles sont meilleures qu'à Sal. Vol. I. p. 74.

(7) Il dit ailleurs que S. Nicolas est l'Isle la plus célebre pour les Anes, p. 342.

(8) *Ibid.* p. 436.

ROBERTS. En divers tems.

duit le nombre des Vaches à quarante ; & celui même des Chevres ſauvages étoit tellement diminué, que le Gouverneur dit à Roberts, qu'il ne falloit pas eſpérer de trois ans qu'on en pût faire paſſer en Portugal (9).

Roberts avoit emporté de Bona-Viſta dans ſa Barque une Geniſſe de l'année, dont le Capitaine Manuel Domingo lui avoit fait préſent pour la tuer dans le voyage, & lui ſervir de nourriture. L'ayant conſervée vivante, il voulut la donner dans l'Isle de Saint Jean à Nicolas Conſalvo, chez qui il avoit logé. Mais le Gouverneur s'y oppoſa, ſous prétexte que le droit d'élever & de nourrir des Vaches n'appartenoit qu'au Seigneur Propriétaire. Roberts propoſa de faire ce préſent à *Manuel Souar Gum*, parent du Gouverneur. Alors l'intérêt propre ſe déguiſant ſous un autre prétexte, le Gouverneur accorda ſon conſentement, parce qu'on pouvoit eſpérer, diſoit-il, que cette Geniſſe ſerviroit à produire un nouveau troupeau pour le Propriétaire (10).

Réparation néceſſaire dans l'Isle.

L'induſtrie des Habitans de Saint Nicolas ſembloit promettre, au jugement de Roberts, que leur Isle ſeroit

(9) *Ibid.* p. 437. (10) Roberts, p. 439.

bientôt repeuplée des efpeces d'animaux qui s'accommodent le mieux du Pays, fur-tout de Porcs & de volaille, dont il y avoit déja peu de familles qui ne fuffent affez bien pourvûes. Cette réparation s'étoit faite dans l'efpace d'environ trois ans; & le fuccès en avoit été fi prompt (11) qu'on auroit déja pû charger à fort bon marché un Bâtiment de volaille, de Porcs; & même de Chevaux, dont la race étoit venue de Bona-Vifta depuis quatorze ans, par les foins d'un Capitaine François nommé *Rolland* (12).

ROBERTS. En divers tems.

Induftrie des Habitans pour se vêtir.

Les Habitans de Saint Nicolas fe font des habits d'étoffe de coton, dans la même forme que ceux de l'Europe, & fçavent travailler les boutons fur tous les modeles qu'on leur préfente. Ils fe font des bas de fil de coton, & d'affez bons fouliers du cuir de leurs Vaches & de leurs Chevres, qu'ils ont l'art de tanner fort proprement. Ils faifoient auffi de leur coton plufieurs fortes de draps & de matelats, qui étoient trop bons pour le commerce de Guinée, & que les Portugais venoient prendre pour celui du Bréfil. Mais à force d'en tirer, ils ont rendu le coton auffi rare que dans toutes les

(11) *Ibid.* p. 441 (12) *Ibid.* p. 4[illegible]

ROBERTS. En divers tems.

autres Isles du Cap Verd, (13) à l'exception de Bona-Vista. D'ailleurs S. Nicolas n'a jamais été d'un grand commerce. Ses Anes & son coton, avec quelques rafraîchissemens pour les Vaisseaux, ont toujours été ses principales richesses. Le Capitaine Cawley qui y étoit en 1683, acheta des Habitans une provision (14) de plantains, de bananes & de vin. Il semble qu'aujourd'hui la meilleure partie de leur commerce se réduit aux Tortues, dont ils prennent un grand nombre, & à quelques autres poissons, dont la pêche les exerce beaucoup. Leur Isle est la seule du Cap Verd où l'on trouve une multitude de Barques, qui leur servent à pêcher entre les Isles de *Chaon*, *de Branca*, de Sainte Lucie & de Saint Vincent. Ils vendent leur poisson argent comptant, ou pour les commodités dont ils ont besoin. Les Portugais, qui prenoient dans l'Isle des draps de coton & des matelats pour le commerce du Brésil, payoient ordinairement ces marchandises en monnoie de Portugal, parce qu'ils n'apportoient pas de commodités qui satisfissent les Habitans. C'étoient les François & les Anglois qui leur four-

Leur Commerce present.

(13) *Ibid.* p. 437. (14) Dampierre, Vol. IV. p. 4.

ROBERTS. En divers tems.

nissoient des ustenciles & d'autres marchandises de leur goût, pour lesquelles ils tiroient d'eux en échange des Anes & des rafraîchissemens. Mais la même famine qui détruisit leurs bestiaux, fit sortir aussi de l'Isle tout l'argent que les Portugais y avoient laissé ; car, dans le besoin où ils étoient de toutes sortes de secours, un Vaisseau qui leur apportoit les moindres provisions étoit sûr de se les faire payer à grand prix (15).

Ancien Seigneur de S. Nicolas.

C'étoit autrefois le Marquis *das Minhas*, qui étoit Seigneur propriétaire de l'Isle de Saint Nicolas, comme de celles de Sainte Lucie, Saint Vincent, Saint Antoine. Mais, après sa mort, le Roi se mit en possession des trois premieres, parce que Saint Antoine étoit la seule qui fût héréditaire dans la maison das Minhas. Le Marquis envoyoit chaque année, un Vaisseau dans ces trois Isles, pour en apporter les peaux de Chevres & les cuirs ; seul avantage qu'il ait jamais tiré de la concession du Roi (16).

(15) Roberts, p. 440. C'est-à-dire que tout leur manquant pour les échanges, il falloit qu'ils donnassent leur or & leur argent.

(16) Roberts, p. 47.

ROBERTS.
En divers tems.

Isle de Chaon, de Branca & de Sainte Lucie.

Trois Isles desertes & sans eau.

CEs trois Isles sont également dépourvûes d'Habitans & d'eau douce ; & les deux premieres n'ont pas même de Bestiaux. L'Isle, ou plûtôt le roc de *Chaon*, est éloignée d'environ trois lieues à l'Ouest de Terrasal. Les Habitans de Saint Nicolas y vont à la pêche dans leurs Barques. Le fond est fort mauvais entre Chaon & Branca.

Description de Branca.

Ilha Branca (17), ou l'Isle blanche, est un roc fort haut & fort escarpé, à deux ou trois milles de Chaon, entre Est-Sud Est & Ouest-Nord-Ouest. On y vient pêcher aussi de l'Isle Saint Nicolas. Au Sud de l'Isle ou du roc, la Nature a formé une sorte de crique ou d'ouverture, qui peut recevoir les Barques, mais si dangereuse dans les grands vents, que les Pêcheurs de S. Nicolas la fréquentent peu, quoique le poisson y soit dans une extrême abondance. Roberts suppose que cette Isle a tiré son nom d'une veine blanche qui s'étend au long de la Côte du Sud, & qui présente de loin comme des collines de sable blanc. Entre

(17) *Branca* est une corruption de *Blanca*, les Car- tes la nomment *Ilha Bon-* [illegible] da.

Roberts. En divers tems.

Branca & Sainte Lucie, le fond est inégal, & brisé par quantité de rocs dans l'eau & dehors. Cependant, avec beaucoup de précaution, un Vaisseau peut y passer sans péril; mais l'entreprise est dangereuse pour ceux qui sont étrangers dans ces Isles. Branca produit le *Guana*, animal fort connu dans les Indes Occidentales; mais qui ne se trouve dans aucune autre Isle du Cap Verd. Sa forme ressemble beaucoup à celle du Lézard. On en voit à Branca de quatre ou cinq pieds de long (18).

Guana sorte de Lezard.

Sainte Lucie est située à l'Ouest-Nord-Ouest de la partie Nord-Ouest de Saint-Nicolas, à la distance de trois ou quatre lieues. Elle a deux fort bonnes Bayes, l'une au Sud-Ouest, l'autre au Sud-Est de l'Isle. Les chevres & les ânes y sont en assez grand nombre (19), mais elle n'a pas d'autres Habitans. Le Canal qui la sépare de Saint Vincent est si rempli de rocs, qu'un Vaisseau ne peut s'y engager sans témérité (20).

Description de Sainte Lucie.

Frezier observe (21) que la mer

[illegible] à cette mer,

(18) Roberts, p. [illegible].

(19) Barbot s'est bien trompé dans la description de la Guinée (p. 538) lorsqu'il a dit que cette Isle est la plus peuplée après Saint Jago.

(20) Roberts, p. [illegible].

(21) Voyage à la Mer du Sud, p. 9. & suiv.

ROBERTS. En divers tems.

aux environs de ces Isles eſt brillante & comme enflammée pendant la nuit, juſqu'à jetter des eſpeces d'étincelles, pour peu qu'elle ſoit agitée par le mouvement des Poiſſons ou par celui d'un Vaiſſeau. Quoiqu'il eût vû, dit-il, quelques explications de ce Phénomene dans Rohault & dans quelques autres Philoſophes, il n'auroit pas ceſſé de le trouver incroyable, s'il n'eût été convaincu par le témoignage de ſes propres yeux.

§. VIII.

Iſles de Saint Vincent & de Saint Antoine.

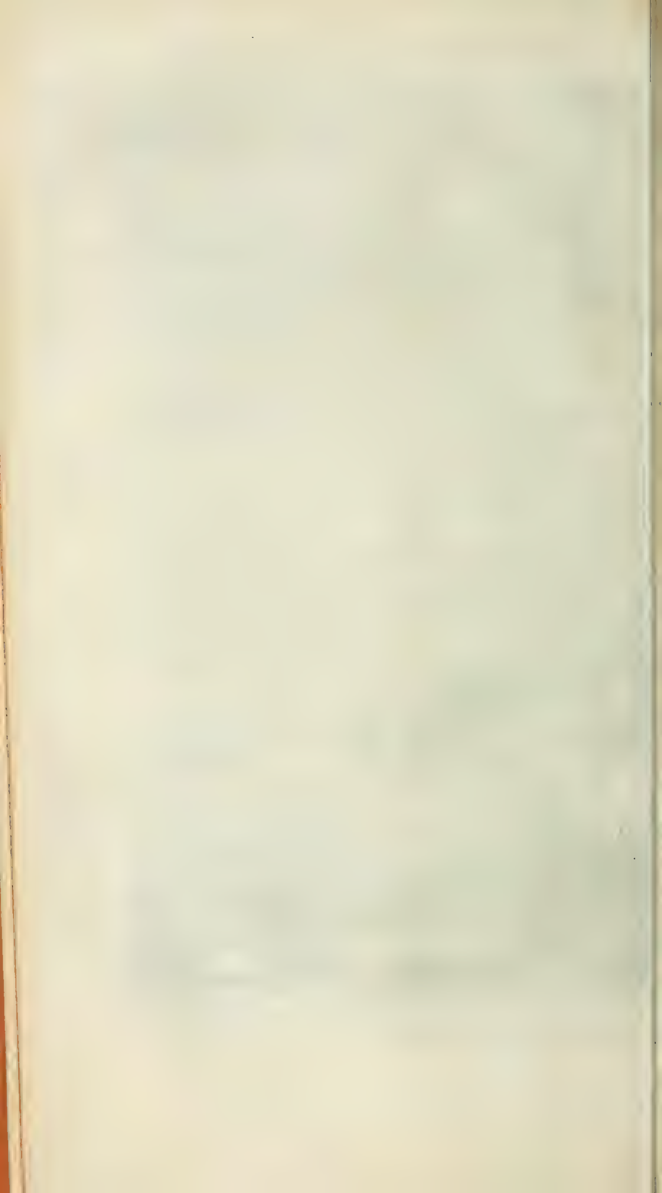
SAint Vincent, que les Portugais nomment *San Vicente*, eſt une Iſle baſſe & ſablonneuſe du côté Nord-Eſt, mais haute dans la plûpart de ſes autres parties, & fort riche en Rades & en Bayes.

Bayes de S. Vincent. Deſghat.

La principale de ſes Bayes au Nord eſt celle *Deſghat*, qui s'étend vers le Nord-Eſt entre deux pointes aſſez belles; ce qui n'empêche pas que la mer n'y ſoit tranquille, & que les Vaiſſeaux n'y puiſſent mouiller ſûrement contre le rivage; mais l'entrée en eſt ſi difficile avec le vent de Commerce, qu'elle eſt peu fréquentée. Cependant



T. II. N. XIX



ROBERTS. En divers tems.

les Pêcheurs de Saint Nicolas y vont à la chasse des Tortues, & saisissent le calme du matin pour y entrer à la rame.

Porto-Grande.

Du côté Nord-Ouest, vis-à-vis l'Isle Saint Antoine, on trouve *Porto-Grande*, qui est une grande & belle Rade, où l'on peut mouiller sur un excellent fond de sable à l'abri de tous les vents. Elle se fait reconnoître aisément par un roc fort élevé, qui a l'apparence d'une tour, à l'entrée même de la Baye, & près duquel on peut passer des deux côtés sans aucune crainte. Si le vent souffle au long de la haute terre, on y essuie des bouffées fort violentes ; mais on le trouve plus égal lorsqu'on est au-delà. On ne manque point d'eau fraîche ni de bois dans la Baye; ni de Chevres sauvages, si l'on veut prendre la peine de les tuer (22).

Description de cette Baye.

Froger & Frezier, qui mouillerent tous deux dans cette Rade, l'appellent Baye de *S. Vincent*, & donnent le nom de *Pain de sucre* au Roc ou à l'Isle (23) qui est à l'entrée. Ils n'en passerent qu'à la portée du mousquet. Frezier dit qu'il y trouva vingt-sept

(22) Roberts, p. 446.

(23) Voyage de Frezier à la Mer du Sud, p. 51.

ROBERTS. En divers tems.

brasses de fond, & qu'il n'est éloigné du rivage que de la longueur de deux cables; qu'en tournant pour le passer, les Vaisseaux sont exposés au souffle d'un vent fort impétueux qui vient des montagnes du Nord Est, & que plusieurs Bâtimens de l'Escadre de M. Dugué y perdirent leur Perroquet; que ce roc, & la basse terre du côté du Nord, qui s'étend du pied des montagnes vers le Nord-Ouest, & fort près de l'Isle Saint Antoine, furent les signes qui leur firent distinguer du Nord l'entrée du Canal entre les deux Isles (24).

Ils jetterent l'ancre dans la crique, Sud par Est, sur dix brasses d'un beau fond de sable & de gravier, un peu à l'Est du roc. Ils descendirent au rivage, pour tirer leur provision d'eau d'une petite riviere qui coule pendant une grande partie de l'année dans une petite crique, la plus enfoncée au Nord de la Baye; mais qui étoit alors à sec (25).

Différence entre les Cartes.

Dans la Carte de Roberts, la forme de Porto-Grande differe beaucoup du plan de (26) Frezier. Au contraire ce plan s'accorde avec les vieilles

(24) *Ibid.* p. 9. & suiv.
(25) *Ibid.* p. 11.
(26) Voyez la Planche.

Cartes Hollandoifes, excepté qu'elles font le roc de l'entrée beaucoup plus grand que Frezier ne le repréfente. La pofition que Roberts donne à la même Baye ne répond pas mieux à la latitude de Frezier qui la place à feize degrés cinquante minutes du Nord, c'eft-à-dire, vingt-cinq degrés moins que Roberts. Si le calcul de Frezier eft exact, on doit accufer auffi d'erreur la latitude que Roberts donne à Paraghifi, & par conféquent la pofition des trois autres Isles au Nord, qu'il a reglée fuivant cette latitude. Mais comme aucun de ces deux Ecrivains n'avertit que fon jugement ait été le réfultat d'une obfervation actuelle, on balance en faveur duquel on doit fe déterminer.

Porto-San-Pedro.

Porto San-Pedro eft une Baye fort libre & fort nette de l'Isle Saint Vincent, vers la pointe Sud-Oueft. On y peut mouiller fur un fond de fable, à la profondeur qu'on veut choifir. Mais dans les faifons douteufes, il eft dangereux d'y faire un long féjour, à caufes des vents imprévûs qui fortent impétueufement de la vallée.

A l'exception de Sal, il n'y a pas d'Isle entre celle du Cap Verd, où l'on prenne autant de Tortues qu'à S.

ROBERTS. En divers tems.

Vincent. Les Chevres &les Anes y ſont auſſi en abondance, & le ſalpêtre auſſi commun qu'à Saint Jean, mais moins eſtimé dans ſon eſpece. Roberts fit au feu l'eſſai de l'un & de l'autre, & trouva que le premier laiſſoit toujours quelque ſel fixe; au lieu que l'autre ſe diſſipe entierement, à la réſerve du moins de celui qui ſe forme près de la mer (27).

Pêche de l'Iſle S. Vincent.

La Flotte de M. de Gennes, qui toucha à Porto-Grande en 1695, y fit une pêche fort abondante. Entre pluſieurs ſortes de Poiſſons, Froger en remarque un (28) qu'il appelle *Bourſe*, d'une beauté extraordinaire, des yeux duquel il ſort des rayons, & qui a le corps marqueté des taches exagones (29), d'un bleu fort brillant. L'unique rafraîchiſſement du Vaiſſeau le Saint Joſeph, lorſque Frezier étoit à Saint Nicolas en 1712, fut une quantité extraordinaire de Poiſſon que l'équipage prit dans la Baye. Cependant il n'y a qu'une crique, entre deux petites pointes à l'Eſt-Sud-Eſt, où l'on puiſſe employer le filet. Les autres lieux ſont ſi pleins de rocs, qu'on ne s'y ſert que

(27) Roberts, p. 448.

(28) Froger, Relation d'un Voyage à la Mer du Sud, p. 57.

(29) Froger, *ubi ſup.* p. 57.

ROBERTS, En divers tems.

de l'hameçon. Entre plusieurs Poissons singuliers, Frezier donne la figure de celui qu'il appelle *le Grogneur* (Grunter), qui a les dents blanches, le bec fort long, la queue d'un rat, & qui est marqueté de taches blanches. On en prit un de la longueur de six pieds, qui ressembloit beaucoup au *Pertinbuabo* du Brésil. Frezier parle aussi de la *Bourse*, qu'on a déja nommée (30) d'après Froger. Il fut aisé de juger à la quantité d'écailles & de petits squeletes de Tortues, dont le rivage étoit parsemé, qu'il y en vient un très-grand nombre. Les Habitans de Saint Antoine s'y rendent tous les ans pour cette pêche, qui fait également leur nourriture & le fond de leur commerce (31).

Poisson de S. Vincent.

Froger assure qu'il se trouve à Saint Vincent, des Tortues qui pesent jusqu'à trois & quatre cens livres. Il ne faut que dix sept jours à leurs œufs pour acquérir toute leur maturité dans le sable; mais les petites Tortues qui en sortent ont besoin de neuf jours de plus pour devenir capables de gagner la mer; ce qui fait que les deux tiers sont ordinairement la proie (32) des

Tortues.

(30) Frezier, *ubi sup.* p. 12. & suiv.

(31) *Ibid.* p. 13.

(32) Froger, *ubi sup.* p. 58.

ROBERTS. En divers tems.

Oiſeaux. Froger vit arriver un Vaiſſeau de Nantes qui venoit charger (33) des Tortues pour la Martinique. Suivant le témoignage de Frezier, il y a beaucoup de Baleines dans les Bayes de Saint Vincent (34).

Baleines.

L'Isle eſt fort montagneuſe & mal pourvûe (35) d'eau fraîche & de bois. L'Equipage du S. Joſeph ayant trouvé la petite riviere à ſec, pénétra un peu plus loin & ne découvrit d'abord que des marais ſalés. A la fin, vers la pointe Sud de la Baye, on trouva un petit ruiſſeau qui deſcendoit des rochers vers la mer. On creuſa la terre pour y ramaſſer plus d'eau; mais on eut beaucoup de peine à la tranſporter à bord, parce que la mer étoit fort agitée. Quoique cette eau fût très-douce & très-fraîche, elle ſe corrompit en moins de huit jours. A deux cens pas du ruiſſeau, il y avoit un Bois d'une ſorte de Tamarin, aſſez aiſé à couper, & fort proche du rivage (36).

Rareté de l'eau douce.

S. Vincent eſt une Isle deſerte. M de Gennes y trouva vingt Portugais de S. Nicolas, qui s'y occupoient de

(33) *Ibid.* p. 55.

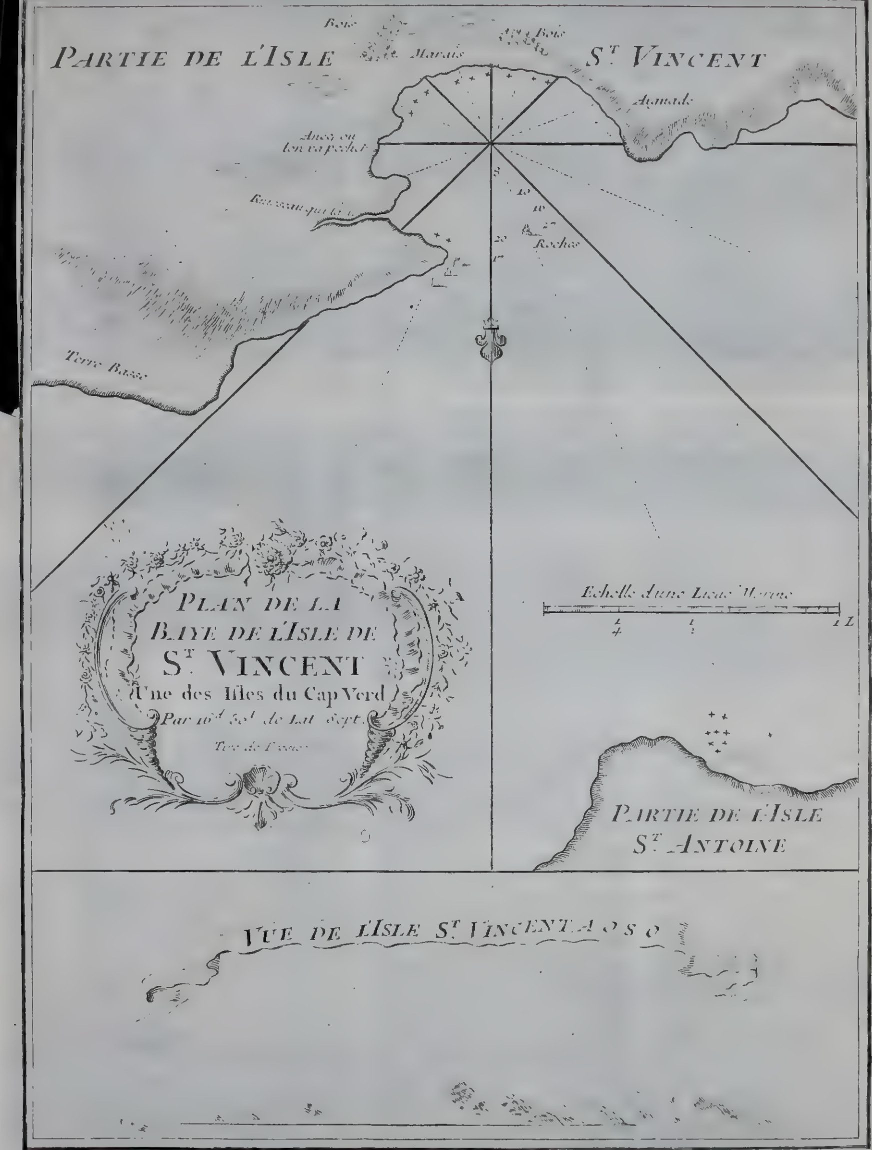
(34) Frezier, p. 13.

(35) Froger, p. 52. Dapper dit qu'on ne trouve d'eau qu'au fond de l'Iſle; que celle qu'on tire de puits eſt douce, mais peu agréable.

(36) Frezier, p. 12.



Tom. II. N° 12.



Partie de l'Isle St. Vincent
Bois
Marais
Aiguade
Rochers
Terre Basse
Plan de la Baye de l'Isle de St. Vincent
Une des Isles du Cap Verd
Echelle d'une Lieue Marine
Partie de l'Isle St. Antoine
Vue de l'Isle St. Vincent a O S O

puis deux ans à tanner des peaux de Chevres, dont le nombre eſt fort grand. Ils ont des Chiens dreſſés pour cette chaſſe ; un ſeul prend ou tue chaque nuit douze ou quinze de ces (37) animaux. Frezier raconte qu'il trouva dans la Baye quelques Cabanes, dont les portes étoient ſi baſſes qu'on n'y pouvoit entrer qu'en rampant ſur les mains. Pour meubles, il y vit de petites bougettes de cuir & des écailles de Tortues, qui ſervoient de ſiége, & de vaſes pour l'eau. Les Habitans, qui étoient des Négres, avoient pris la fuite à la vûe des François. On en découvrit quelques-uns dans les Bois, mais ſans pouvoir les joindre & leur parler. Ils étoient tout-à-fait nuds (38).

ROBERTS. En divers tems.

L'Iſle eſt deſerte. Habitans paſſagers qu'on y trouve.

A l'exception des Chevres ſauvages, dont il eſt fort difficile d'approcher, on ne trouva point d'autres animaux qu'un petit nombre de Pintades. La terre eſt ſi ſterile, qu'elle ne produit aucun fruit. Seulement on rencontre dans les vallées de petits bois de tamarins, & quelques arbuſtes de coton.

Plantes curieuſes.

(37) Froger, p. 52.

(38) Ces Negres n'étoient apparemment que des paſſagers, venus pour tanner des peaux, car il ne paroît par aucun Auteur que l'Iſle ait jamais été habitée. Voyez le Voyage de Lybie par Jannequin, p. 200.

ROBERTS. En divers tems.

M. de Gennes y découvrit auſſi quelques plantes curieuſes, telles que le *Tithymallus-arboreſcens* ou l'Eſpurge à branches ; l'*Abrotanum-mas*, d'une odeur & d'une verdure admirables ; une fleur jaune dont la tige eſt ſans feuilles ; le *Palma-Chriſti*, ou le *Ricinus-Americanus*, que les Eſpagnols du Pérou appellent *Pillerilla*, & dont ils prétendent que les feuilles appliquées ſur le ſein des Nourrices attirent le lait. Sa ſemence reſſemble exactement au pepin de la pomme des Indes. On en fait de l'huile au Paragay. M. de Gennes trouva auſſi des pommes de coloquinte (39), & du *Limonium-maritimum* fort épais ; du chiendent & de la lavande ſans odeur. Il ajoute que près du roc qui eſt à l'entrée de la Baye, on pêche quelquefois de l'ambre gris, & que les Portugais en vendirent quelques pieces aux Vaiſſeaux de la Flotte Françoiſe (40).

Iſle de Saint Antoine.

II. L'Iſle de Saint Antoine, ou *Sant Antonio*, eſt ſituée à ſept degrés dix-neuf minutes de latitude du Nord, & huit degrés deux minutes de longitude, Oueſt du Cap Verd. C'eſt tout à

(39) Suivant Dapper, la coloquinte s'y eſt tellement répandue qu'il ſeroit impoſſible de la détruire.

(40) Frezier, p. 14.

la fois la plus Occidentale & la plus Septentrionnale de toutes ces Isles. Frezier ne la met qu'à deux lieues de Saint Vincent, d'autres la mettent à six lieues. Sa terre est fort haute, & ne le cede gueres de ce côté-là à celle de Saint Philippe ou de Fuego. D'un autre côté, si l'on considere (41) la hauteur de ses montagnes & la profondeur de ses vallées, elles n'a gueres moins de terrein que Saint Jago. L'eau fraîche y est en abondance (42).

Sa situation.

Saint Antoine n'a que deux Ports ou deux Rades, qui puissent recevoir les Vaisseaux à l'ancre. Le meilleur qui est à l'extrémité Sud-Ouest de l'Isle, se nomme *Terrafal*. De cette Rade à la Ville & aux Cantons habités du Pays, le chemin est si difficile & si long, qu'un Vaisseau peut y demeurer long-tems sans que les Insulaires en soient informés. Suivant leur propre témoignage il y a quatre ou cinq jours de marche (43).

Elle n'a que deux Rades.

Terrafal.

La seconde Rade, qui est moins une Baye qu'une Côte sablonneuse, porte

(41) Dapper donne à S. Antoine deux hautes montagnes, dont l'une, dit il, est presqu'aussi haute que le Pic de Ténerife, & cache ordinairement sa tête dans les nues.

(42) Roberts, p. 448.

(43) C'est au mauvais chemin que cela doit être attribué, car l'Isle n'a pas plus de trente cinq ou quarante milles de longueur, du Nord au Sud.

ROBERTS. En divers tems.

Praya Simone.

le nom de *Praya Simone.* Elle n'eſt à l'abri d'aucun vent ; mais on y eſt expoſé ſur-tout à celui qui ſouffle avec beaucoup de violence dans le Canal qui eſt entre cette Iſle & celle de S. Vincent. La ſeule reſſource dans les dangers preſſans, eſt de gagner *Porto-Grande*, Rade ſûre, dont on a donné la deſcription dans l'article précédent. Cependant l'ancrage eſt aſſez commode à *Praya-Simone* dans les tems favorables. On diſtingue cette Baye par un petit Village, avec une petite Chapelle, qui ſe préſentent du côté du Nord. Une lieue plus loin, en ſuivant la Côte, on découvre la Rade, où (44) l'on peut mouiller dans la partie Nord-Eſt, ſur douze braſſes juſqu'à ſept.

Crique nommée *Rivera de Trafa.*

Au Nord de la Chapelle, à la diſtance d'une demi-lieue, on trouve une petite crique nommée *Rivera de Trafa*, où l'on peut être en ſûreté avec une Barque. La mer y eſt tranquille, & le rivage fort doux. Le bois & l'eau fraîche ne manquent pas dans la (45) vallée. Dapper parle d'une autre Rade au Nord de l'Iſle, à ſeize degrés cinquante minutes de latitude.

Fertilité de l'Iſle.

La multitude de ruiſſeaux dont l'Iſle eſt arroſée rend les vallées ſi ferti-

(44) Roberts, p. 452. (45) *Ibid.* p. 453.

ROBERTS. En divers tems.

les, que Saint Antoine le dispute à toutes les autres Isles du Cap Verd pour le Maïz, les Bananes, les Plantains, les Patates, les Courges, les Melons d'eau & les Melons musqués, les Oranges, les Limons, les Limes & les Guaves. On y trouve aussi plus de Vignes ; & si le vin n'est pas le meilleur de ces Isles, il n'y en a point (46) où il soit en plus grande abondance ni à meilleur marché. Froger dit néanmoins que l'Isle Saint Antoine a de bons vins & d'excellens fruits ; & que l'air y étant fort sain & fort temperé, elle peut passer pour (47) un lieu délicieux.

Indigo de Saint Antoine.

Sa description.

Il y croît beaucoup d'Indigo. Les Marquis das Minhas y ont formé plusieurs grandes Plantations, sous la conduite d'un Portugais qui a trouvé de bonnes méthodes pour la séparation de la teinture. La plante ou l'arbuste qui porte l'Indigo, croît avec assez de ressemblance au Genet ; mais elle a moins de grandeur. Ses feuilles sont petites, pâles, vertes, assez semblables à celles du Bouis. On les cueille au mois d'Octobre & de Novembre, pour les broyer en bouillie, dont on

(46) *Ibid.* p. 449. (47) Froger, p. 54.

ROBERTS. En divers tems.

fait des tablettes & des boules pour la teinture.

Coton. Sa description.

Le Marquis das Minhas a formé aussi des Plantations de coton, qu'on cultive avec soin, & des Manufactures dont il sort de bonnes étoffes. L'arbuste qui produit le coton est à peu près de la grosseur d'un rosier; mais s'étend beaucoup davantage. Ses feuilles sont d'un verd d'herbe, & ressemblent à l'épinard. La fleur est d'un jaune pâle. Lorsqu'elle tombe, il lui succede une cosse ronde, où le coton est renfermé dans trois cellules, & qui contient aussi la semence, qui est noire & de forme ovale, de la grosseur à peu près de ces féves que les François nomment *haricots* (48).

Sang de dragon.

Les vallées de l'Isle Saint Antoine sont couvertes de bois. Entre plusieurs sortes d'arbres, on y trouve en abondance celui qui produit la gomme, nommée Adragante, ou *Sang de Dragon* (49).

Les Anes & les Porcs y sont non-seulement en grand nombre, mais plus grands & plus forts que dans les autres Isles du Cap Verd. Les Vaches n'y sont pas moins communes, & les

(48) Roberts, p. 450. (49) *Ibid.* p. 449.

ROBERTS. En divers tems. Pierre transparente.

montagnes sont remplies de Chevres sauvages (50).

Sur une des montagnes de l'Isle, on trouve une pierre transparente que les Habitans appellent *Topaze ;* mais (51) Froger qui en parle n'ose assurer que ce soit la véritable pierre de ce nom.

L'Isle appartient au Marquis das Minhas.

L'Isle de Saint Antoine appartient au Marquis das Minhas, créé depuis peu Marquis de *Ghore*, qui envoie un Vaisseau tous les ans aux Isles du Cap Verd, pour apporter en Portugal les revenus de son Domaine. Il jouit des principales richesses de l'Isle ; c'est-à-dire que les Vaches, les Chevres sauvages, le Sang de Dragon, les pierres précieuses, le beurre d'or, & l'ambre gris sont à lui sans partage. Il y a des peines rigoureuses pour ceux qui seroient convaincus d'avoir caché de l'ambre gris. Cependant Roberts observe qu'avec un peu de connoissance de la langue du Pays, il n'est pas difficile d'obtenir des Habitans, à fort bon marché, tout ce que l'Isle produit. On envoie tous les ans au Roi de Portugal une certaine quantité de

(50) Froger dit qu'ils élevent un grand nombre de Bœufs, d'Anes, de Chevres & de Porcs.

(51) Roberts p. 419.

ROBERTS. En divers tems.

beurre d'or ; mais l'Auteur ignore pour quel usage (52).

On assure dans l'Isle qu'il s'y trouve une mine d'argent ; mais que dans la crainte que le Roi ne s'en saisisse, les Marquis das Minhas différent toujours à la faire ouvrir. On ajoute qu'un Particulier qui s'étoit retiré dans les montagnes pour y mener la vie Héremetique, en tira de l'or jusqu'à la charge d'un Ane (53).

Mines d'or & d'argent.

Froger dit que les Portugais de S. Antoine, comme ceux des autres Villes, sont d'une couleur sombre & bazanée ; mais qu'ils ont (54) le caractere fort doux & fort sociable. Roberts confirme cet éloge. Il nous apprend que leur Isle est une espece de magazin d'Esclaves. Dans le tems, dit-il, que les Portugais faisoient le commerce des Esclaves pour l'Espagne, le Marquis das Minhas, qui vivoit alors, fit acheter en Guinée une cargaison de Négres, & les établit à ses frais dans son Isle, où ils apprirent bientôt des Négres libres du Pays la maniere de former les plantations, & de fournir à leur propre entretien. Ces

Caracteres des Insulaires.

Négres de Guinée établis à Saint-Antoine.

(52) *Ibid.* p. 449. & suiv.
(53) Froger, p. 54.
(54) *Ibid.* Roberts attribue le même caractere à tous les Habitans de l'Isle p. 450.

Esclave

ROBERTS. En divers tems.

Esclaves multiplierent si vîte qu'indépendamment de ceux que le Marquis fit transporter en Portugal & au Brésil, ils sont les quatre cinquiémes des Habitans, dont le nombre total monte à deux mille cinq cens (55). Ils ont non-seulement leurs maisons & leurs femmes, comme les Négres libres, mais encore des biens qu'ils cultivent pour eux-mêmes avec la dépendance naturelle du Seigneur, sous l'autorité d'un Inspecteur, qui est ordinairement un Portugais Européen, & qui porte le titre de *Capitaine More*. Ainsi l'Isle est divisée en deux sortes de Négres, entre lesquels il s'éleve quelquefois des querelles, dont la fin est toujours sanglante. Les Négres libres font valoir leur liberté. Les autres leur reprochent de n'être que des Fermiers qui peuvent être déplacés au gré du Maître, & fixés même à l'esclavage, par la nécessité ou par la souveraine volonté du Marquis. Ces injures se terminent ordinairement par des coups ; & les Négres libres, qui sont fort inférieurs en nombre, ne remportent jamais l'avantage. L'Inspecteur même a souvent beaucoup de

Leurs querelles avec les Naturels de l'Isle.

(55) On assura Frezier que l'Isle contenoit environ deux mille Habitans.

ROBERTS. En divers tems.

peine à réprimer l'insolence des Esclaves. Mais comme ils sont plus utiles que les autres à l'intérêt du Maître, la faveur panche de leur côté (56).

Abondance de provisions à S. Antoine.

L'abondance des provisions rend l'Isle de S. Antoine un lieu fort agréable pour les Vaisseaux. Froger raconte qu'y ayant envoyé sa Chaloupe de S. Vincent, ses gens n'eurent que la peine de gagner quelques maisons fort voisines de la Rade, d'où ils rapporterent plusieurs pieces de volaille (57), avec quantité de fruits, tels que des figues, du raisin, des bananes, des oranges & des melons d'eau. Quelques jours après, il les envoya au même lieu, suivant le conseil des Habitans mêmes, qui avoient promis de donner avis de leur arrivée à la Ville. Les Chaloupes revinrent chargées de douze cens pieces de volaille, de cent Porcs, & de vingt-cinq Bœufs, avec une grosse provision de fruits, pour lesquels ils n'avoient donné que de vieilles chemises, des grains de verre, des chapelets, de petit miroirs, des rubans, des couteaux &

(56) Roberts, p. 451.

(57) Le même Auteur dit qu'on fait dans l'Isle une sorte de pain mêlé de maïz & de bananes.

d'autres bagatelles que les Insulaires préferent à l'argent, parce qu'il passe peu de Vaisseaux dans leur Isle (58).

ROBERTS. En divers tems.

Le Saint Joseph sur lequel Frezier fit le voyage de la Mer du Sud, fut beaucoup moins heureux. Du Port S. Vincent il donna le signal de son arrivée par un coup de canon; mais il ne lui vint personne de S. Antoine. On apperçut seulement pendant la nuit quelques feux qui sembloient répondre à ceux que les Matelots du Bâtiment avoient allumés aussi. Deux autres Vaisseaux de la même Flotte, le S. Clement & le S. Malo, qui relâcherent ensuite au même lieu, ne laisserent pas de recevoir visite des Habitans de S. Antoine qui leur apporterent des Bœufs, des Chevres, des figues, des bananes, des limons & du vin fort agréable (59).

Silence des Voyageurs sur la Ville capitale.

Roberts, avec sa négligence ordinaire pour les Villes Capitales, ne s'explique pas sur la situation de la Ville de S. Antoine, & se contente de la nommer *Villa*, en parlant de la Baye de Terrafal. Froger qui avoit abordé à Praya Simone, ou à Rivera

(58) Froger dit ici mal-à-propos que la propriété de l'Isle appartient au Roi de Portugal.

(59) Frezier, *ubi sup.* p. 12.

ROBERTS.
En divers tems.

des Trafa, car il ne fait pas connoître la Baye par son nom, dit que la Ville est située au milieu des montagnes; ce qui en rend l'accès fort difficile. Il ajoute qu'elle contient environ cinq cens Habitans capables de porter les armes, outre un grand nombre d'Esclaves Négres, & qu'elle a un Couvent de Cordeliers (60).

Frezier rend témoignage qu'au-dessus de la Rade, où il jetta l'ancre, & qui doit être une des deux précédentes, il y a un petit Fort, monté de quatre pieces de canon (61), commandé par un Gouverneur Portugais.

Dapper parle d'un Village situé à l'extrémité Nord-Ouest de l'Isle, & composé de vingt cabanes, qui étoient habitées vers le milieu du dernier siecle par cinquante familles. Elles avoient pour chefs, un Capitaine, un Prêtre, & un Maître d'Ecole, qui parloient fort bien la Langue Portugaise, mais qui vivoient dans une grande pauvreté. L'Auteur ne nous apprend pas si cette habitation étoit alors la Ville Capitale.

Fragmens du Capitaine Roberts.

Avant que d'abandonner les Isles du Cap Verd, il nous reste à recueil-

(60) Frezier, *ubi sup.* p. 54. (61) Frezier, *ubi sup.* p. 12.

ROBERTS. En divers tems.

lir quelques fragmens du Capitaine Roberts, qui peuvent être utiles aux Voyageurs & à la navigation, & qui n'ont pû trouver place dans l'extrait de ſa Deſcription, ni dans ſon Journal.

Hiſtoire du Matelot qu'il perdit à Saint Nicolas.

Le premier regarde *Potter*, l'un des deux Matelots que les Pirates lui avoient laiſſés, & qui fut ſéparé de la Felouque, en arrivant (62) à S. Nicolas. Cet homme apres avoir embraſſé la profeſſion de Potier à Kinſton ſur la Tamiſe, s'étoit ſenti du penchant pour la mer. S'étant adreſſé dans cette vûe à ceux qui engagent des Matelots & des Domeſtiques au ſervice des Vaiſſeaux, il avoit été trompé par un perfide, qui ſous divers prétextes, avoit eu l'adreſſe de le vendre en qualité d'Ouvrier, pour ſervir cinq ans dans les Colonies de l'Amérique. Potter ne fut pas plutôt à bord, qu'il s'apperçut de cette trahiſon. Mais on répondit à ſes plaintes, qu'on avoit fait de la dépenſe pour ſon entretien pendant quelques ſemaines, & pour lui acheter les néceſſités de ſon voyage ; de ſorte que ſans employer la violence, qui auroit mal réuſſi dans un Port d'Angleterre, ſes ſeules dettes qu'il n'étoit pas en état

(62) Voyez ci-deſſus le Journal de Roberts.

ROBERTS.
En divers tems.

d'acquitter, devinrent une raiſon qui le fit conſentir volontairement à partir. Il arriva à la Barbade où il fut revendu. Roberts qui étoit alors dans cette Isle, apprenant ſon avanture de lui-même, & lui trouvant de l'intelligence avec un bon caractere, ſe laiſſa engager par ſes inſtances à le racheter pour la ſomme de douze livres ſterling, & le prit entre les Matelots de ſa Felouque. Il lui trouva toujours, non-ſeulement du zele pour ſes intérêts, mais de l'affection même pour ſa perſonne; ce qui le diſpoſa, dit-il, à le regarder moins comme un valet que (63) comme ſon propre fils. Il le perdit à S. Nicolas, par une ſuite d'infortunes qu'on a rapportées. Quelques expreſſions du Journal font juger qu'il le retrouva dans la ſuite; mais on n'apprend pas dans quel lieu, ni s'il le laiſſa derriere lui dans les Isles, ou s'il le reprit à ſon ſervice en retournant en Europe. On a crû que cet exemple devoit trouver place ici, pour ſervir à précautioner les jeunes gens contre la perfidie de ceux qui les engagent, & pour leur apprendre en même-tems que l'honnêteté & la droi-

(63) Roberts, p. 110. & ſuiv.

ture ne demeurent jamais ſans récompenſe.

ROBERTS. En divers tems.

On ſe reproche en ſecond lieu d'avoir paſſé trop légerement ſur les moyens que Roberts employa dans l'Iſle de S. Jean, pour compoſer une Barque des débris de ſa Felouque. Il y a de l'utilité à tirer ici, diſent les Auteurs de ce recueil, non ſeulement pour les Voyageurs qui peuvent ſe trouver réduits à la même extrémité, mais pour les Nations les plus polies de l'Europe, qui prendront dans l'exemple des Barbares de S. Jean une bonne leçon de douceur & d'humanité.

Adreſſe de Roberts à ſe faire une Barque.

Roberts ne voyant aucune apparence de pouvoir quitter l'Iſle de Saint Jean pour retourner en Europe, demanda au Gouverneur la permiſſion de ſe faire une Barque dont il vouloit être lui-même le Charpentier, dans l'eſpérance de gagner du moins l'Iſle de Fuego ou de S. Philippe. Les débris de ſa Felouque étoient encore ſur le ſable, où le zele des Inſulaires les avoient raſſemblés ; mais pendant deux ans qu'ils y avoient été négligés, les planches avoient achevé de pourrir, ou s'étoient fendues par l'ardeur du Soleil. C'étoit néanmoins ſur ces miſérables reſtes que Roberts com-

Unique reſſource qui lui reſtoit.

ROBERTS. En divers tems.

ptoit d'exercer ſon induſtrie. Il avoit ſauvé la plus grande partie des cloux de ſa Felouque ; & s'il ne lui reſtoit pas de voiles, il ſe propoſoit d'en faire de ſes habits. Mais le Gouverneur rejetta ſa priere par un pur ſentiment de tendreſſe. Il lui repréſenta qu'il ne pouvoit faire le moindre fond ſur des planches tout-à fait pourries, d'autant plus que le péril eſt toujours grand dans le Canal par la violence des vents & des courans.

Offres du Gouverneur.

Cependant il ajouta que ſi Roberts ſe croyoit capable de fabriquer un Vaiſſeau, l'Iſle ne manquoit pas de bois pour en faire un neuf, & qu'il ne doutoit pas que tous les Inſulaires ne l'aidaſſent dans cette entrepriſe. Il y avoit dans l'Iſle, lui dit-il, trois ou quatre haches dont on ſe ſerviroit pour couper des figuiers, & pour les fendre. Son frere qui avoit demeuré quelque tems à S. Jago, en étoit revenu ſi bon Charpentier, qu'il avoit fait des portes pour la plûpart des maiſons de S. Jean, ſans parler d'un lit pour lui-même, & d'une chaiſe pour le Prêtre. Roberts marquant la crainte où il étoit de ne pas avoir aſſez de cloux, parce qu'on n'en avoit pû ſauver que ſix ou ſept mille, tant briſés qu'en-

Fer qui reſtoit à Roberts.

Roberts.
En divers tems.

tiers, avec quelques pointes & quelques verroux ou quelques crochets, le Gouverneur lui garantit que le vieux Négre qui faisoit les hameçons, étoit capable avec un peu d'instruction, de forger des cloux de tout ce qui restoit de vieux fer. Comme on voyoit encore l'Esquif de Roberts qui étoit tombé en pourriture sur le rivage : Faites une Barque, lui-dit-il, qui n'ait que le double de cet Esquif en longueur & en largeur ; elle sera capable de vous conduire sûrement à S. Philippe, & vous aurez assez de fer pour un Bâtiment de cette grandeur. Roberts ne put jamais lui faire comprendre qu'une Barque qui seroit plus longue & plus large du double que l'Esquif, seroit beaucoup plus que le double de toute sa grandeur ; & par conséquent que le double des cloux qui avoient suffi pour l'Esquif, ne suffiroient pas pour une Barque de la grandeur qu'il jugeoit nécessaire.

Fer qui se trouvoit dans l'Isle.

Cependant après avoir pris la résolution de l'entreprendre, ils penserent à faire la visite de toutes les parties de l'Isle, pour chercher du bois & ce qui se présenteroit de plus utile. Les trois haches furent apportées avec les autres instrumens de fer qui étoient

ROBERTS. En divers tems.

entre les Insulaires. Les haches n'étoient que des couperets de Boucher. Elle se trouverent accompagnées de deux forets & de trois marteaux, dont l'un, du poids d'environ trois livres, paroissoit un marteau de Cordonnier, & les deux autres de Tonnelier. Ces préparatifs furent suivis d'une assemblée générale des Habitans. Le Gouverneur leur apprit dans qu'elle vûe il les avoit appellés, & combien il seroit honorable pour leur charité d'assister un Etranger qui avoit besoin de leur secours. Ils répondirent d'une seule voix, qu'il pouvoit disposer d'eux, & qu'ils ne lui refuseroient aucun service; qu'ils regrettoient à la vérité que ce qu'ils alloient faire pour lui, ne dût servir qu'à les priver de sa présence; mais que n'ignorant pas que son Pays étoit un séjour plus agréable que leur Isle, ils ne pouvoient s'offenser de l'impatience qu'il avoit pour son départ, & que sans cette raison ils l'auroient retenu malgré lui. Ensuite faisant entr'eux la distribution du travail, ils convinrent que chacun manieroit la hache à son tour; que les autres porteroient le bois au rivage, & qu'on lui laisseroit quelque tems pour sécher, jusqu'à ce qu'il fût en état d'être mis en œuvre.

Secours que la Providence fournit à Roberts.

L'exécution répondit à ce plan. On avoit déja transporté une bonne quantité de bois, lorsque les flots amenerent sur la Côte près de *Scio*, les débris d'un bâtiment qui avoit fait naufrage. Il ne pouvoit rien arriver de plus heureux pour les vûes de Roberts. Les rocs ne lui permettant pas d'attirer cette masse au rivage, trente ou quarante Négres y attacherent leurs lignes, & la conduisant à la nage, ils la firent aborder avec beaucoup de difficulté dans une petite crique qui est entre *Scio* & *Piscari Picuana*. Ces restes d'un assez grand Vaisseau fournirent quantité de planches, de solives, de cloux, de chaînes & de pointes de fer, outre le mât de misene qui étoit entier avec ses agrets; & dont Roberts prit aussi-tôt la résolution de faire une quille à sa Barque.

Obstacle qui l'arrête.

Il avoit vû construire quelques Vaisseaux en Angleterre; mais n'étant pas Charpentier, il commençoit à douter de sa propre habileté pour un métier qu'il connoissoit si peu. Cependant la honte d'abandonner une entreprise dans laquelle il s'étoit engagé avec tant de confiance, & qui avoit déja causé tant de fatigues aux Négres, l'attacha plus que jamais à sa résolution. Il prit

ROBERTS.
En
divers tems.

ſept ou huit Négres des plus intelligens, avec pluſieurs autres qui devoient ſervir d'aides à ſes Ouvriers, & s'occuper par intervalles à la pêche, pour la proviſion commune. Mais lorſqu'il étoit prêt à commencer l'ouvrage, il fut arrêté par un nouvel obſtacle. Le Gouverneur l'étant venu trouver ſur le rivage, lui défendit de pouſſer plus loin ſon travail, parce que la Barque qu'il vouloit conſtruire lui paroiſſant trop petite & trop foible pour s'expoſer aux dangers du Canal, il jugeoit que le ſeul deſeſpoir lui avoit inſpiré ce deſſein, & le portoit à mépriſer la mort. Dans le chagrin d'un ſi cruel contre-tems, Roberts fut obligé de promettre que ſa Barque ſeroit plus grande au double que l'Eſquif; & de s'engager par un ſerment formel à demeurer dans l'Isle, s'il lui donnoit moins de grandeur. Cependant il ne fit ſa quille que de vingt-cinq pieds. Dans le cours de ſon Ouvrage, il ſentoit à tous momens le beſoin d'une ſcie; car les haches allongeoient extrêmement le travail. Les Négres, à qui il fit comprendre ſes deſirs, en avoient une fort rouillée qu'ils lui apporterent. Elle étoit accompagnée d'une vieille lime dont il ſe ſervit pour l'éguiſer.

Il feroit trop long de le fuivre dans le détail de fes opérations. Les Négres admiroient fon induftrie, en voyant prendre fous fes mains une nouvelle forme au bois & même au fer. Franck-lin, fur le fecours duquel il avoit compté, étoit tombé malade au commencement de l'entreprife, & ne parut au rivage que lorfqu'elle approchoit de fa perfection. Il s'étoit vanté de pouvoir conftruire régulierement un Vaiffeau. Mais quoiqu'il fût homme d'efprit, & qu'il eût reçu affez d'éducation pour faire juger avantageufement de fa naiffance, Roberts s'apperçut bientôt qu'il avoit plus de théorie que d'expérience. Il eft vrai auffi que les Négres le foupçonnant d'avoir fait naître à Roberts les premieres idées de fon ouvrage, & lui en fçachant fort mauvais gré, la crainte de les offenfer davantage ne lui permettoit pas d'exercer ouvertement fon fçavoir.

ROBERTS. En divers tems.

Il n'eft pas aidé par Francklin.

Il ne manquoit plus à la Barque que d'y apporter l'ancre de la Felouque. Elle étoit reftée fous un roc dans la Baye de Salt-Point. Quatre ou cinq Négres s'y rendirent par les montagnes. Ils attacherent à l'ancre une corde, avec laquelle ils eurent l'adreffe de la dégager d'entre les rocs;

Adreffe des Négres à conftruire fon ancre.

ROBERTS. En divers tems.

& lorsqu'elle fut en mer, ils la conduisirent à la nage sur la surface de l'eau, avec une facilité qui surprit beaucoup Roberts. Il n'auroit pas crû qu'une masse de ce poids pût être soutenue par moins de douze ou quinze nageurs; car le bois seul, après avoir été si long-tems dans l'eau, pesoit plus d'un quintal.

Roberts lance sa Barque.

Le Gouverneur, le Prêtre & les Femmes de l'Isle se trouverent au rivage le jour que la Barque fut lancée. Cette opération se fit encore heureusement. Mais Roberts s'apperçut aussi-tôt que son Bâtiment prenoit eau par divers endroits, quoiqu'il n'y eût aucune apparence de ce qui s'appelle proprement *une voie d'eau*. Il resserra la charpente autant qu'il lui fut possible, & ne se hazarda pas moins à gagner la Baye de Ferrier, pour y pêcher une ancre qu'un Vaisseau Portugais y avoit laissée depuis peu dans une tempête. Plusieurs Négres qui lui offrirent volontairement leur secours, plongerent avec tant d'adresse & de bonheur, qu'ils tirerent l'ancre du fond de la Baye, entre un grand nombre de rocs.

Après l'heureux succès de son travail, Roberts attendit la chasse géné-

rale que le Gouverneur avoit ordonnée, pour lui procurer du suif de Chevre, qu'il se proposoit de faire servir à calfater sa Barque. On a déja vû que les Chevres étant fort maigres, il n'en pût tirer assez de suif pour ses besoins, non plus que d'une Vache que le Gouverneur eut la générosité de faire tuer dans la même vûe. Il prit le parti d'y mêler de la fiente d'Ane brûlée & réduite en poudre; invention dont il tira le double avantage de garantir son suif de l'ardeur du Soleil & de la morsure des Poissons.

Son départ de l'Isle Saint Jean.

Roberts partit enfin, mais extrêmement surpris de voir refuser à Francklin l'occasion de quitter avec lui l'Isle de S. Jean. Après l'impatience qu'il lui avoit vûe d'en sortir, il ne pût attribuer le changement de ses desirs qu'à la crainte de la mer dans une Barque si fragile & si mal équipée. Ayant tourné ses misérables voiles vers les basses Isles qu'il visita successivement, il se rendit à celle de Saint Nicolas, où il relâcha d'abord à Porto Ghuy. C'est-là vraisemblablement qu'il retrouva *Potter* son Matelot; car il le nomme ensuite plusieurs fois, sans nous apprendre autrement le lieu de leur rencontre. Les Habitans du can-

ROBERTS. En divers tems.

ton acheterent tout le sel qu'il avoit pris dans les basses Isles; & la saison ne pouvoit être plus favorable, puisque c'étoit alors celle des Tortues.

Rencontre qu'il fait d'un jeune Anglois.

Il passa de Porto Ghuy à Paraghisi, où il trouva un jeune Anglois, nommé *Georges*, qui se disoit né dans la Province de Devon. Il racontoit qu'ayant été pris dans un voyage à la Virginie, par le Capitaine Loo, il s'étoit sauvé depuis quelques mois d'entre ses mains, à S. Vincent, pendant que ce Pirate y faisoit radouber le *Merry-Christmas*, Vaisseau de Londres, dont il s'étoit saisi dans le même voyage. Roberts prit assez de confiance à ce jeune homme pour lui laisser la garde de sa Barque pendant la nuit; & se trouvant fort incommodé, il se fit transporter à terre dans un lieu où les Négres prirent soin de lui. Potter dont la santé n'étoit pas meilleure, se trouva néanmoins assez bien le soir pour retourner à bord. Dans le cours de la nuit, le vent devint si impétueux du Sud-Ouest, avec une pluie si violente, que l'inquiétude saisissant Roberts, il s'avança sur le rivage pour donner à Georges & à Potter des ordres convenables aux circonstances. Mais après avoir crié long-tems, il revint encore

plus inquiet de n'avoir pû se faire entendre. Un de ses Négres qui lui étoit fort affectionné, s'offrit à chercher sa Barque à la nage, par la seule raison qu'il ne pouvoit souffrir, disoit-il, qu'un Bâtiment qui l'avoit apporté avec tant de bonheur, périt près du Port faute d'entendre les ordres du Capitaine. Et malgré tous les discours des autres Négres qui lui représentoient la violence de la mer & le danger de se mettre la tête en pieces contre les rocs, il s'élança du haut d'un rocher qui n'avoit pas moins de cinquante pieds au-dessus de l'eau. Ce qui augmentoit son ardeur étoit un cri qu'il venoit d'entendre de la Barque, & qui étoit échappé à Potter, dans la crainte d'une vague qu'il avoit crue capable de l'abimer. L'intrépide Négre gagna heureusement le bord. Mais le cable s'étant brisé presqu'aussi-tôt, les ordres qu'il portoit furent inutiles. La mer jetta la Barque si loin sur le rivage, que Georges, Potter & le Négre en sortirent facilement. Ils voulurent y rentrer lorsqu'ils furent revenus de leur effroi; mais des flots encore plus furieux la rentraînerent avec tant d'impétuosité, qu'elle s'alla briser en pieces contre les premiers rocs.

Roberts perd sa Barque.

ROBERTS.
En divers tems.

L'arrivée du jour fit voir à Roberts les pieces de sa Barque, qui flottoient au long du rivage, & la ruine d'un ouvrage qui lui avoit couté presqu'un an de travail. Sa santé étoit déja fort mauvaise. Le chagrin de cette nouvelle disgrace, joint (64) à la fatigue incroyable qu'il avoit essuyée pendant la nuit, augmenterent tellement ses incommodités, qu'elles se changerent dans une maladie habituelle, dont il ne fut délivré qu'après son retour en Angleterre.

Secours qu'il trouve dans sa maladie.

On a vû dans son Journal qu'il avoit pris quelques Lettres de recommandation de l'Evêque de S. Jago & de l'ancien Prêtre de S. Nicolas. Elles lui attirerent tant de considération, que s'étant rendu à la Ville, le Gouverneur lui offrit à dîner, & le logea chez le Signor Gonsalvo qui avoit commandé autrefois dans l'Isle. Il y vêcut dans une langueur extrême, mais avec tous les secours qu'il pouvoit desirer de l'affection des Insulaires.

A l'arrivée du Capitaine Harfoot (65), il lui rendit des services considérables, par la connoissance qu'il avoit des Rades & de la Langue du

Dénouement des avantures de Georges.

(64) Voyez ci-dessus le Journal de Roberts.

(65) *Ibid.*

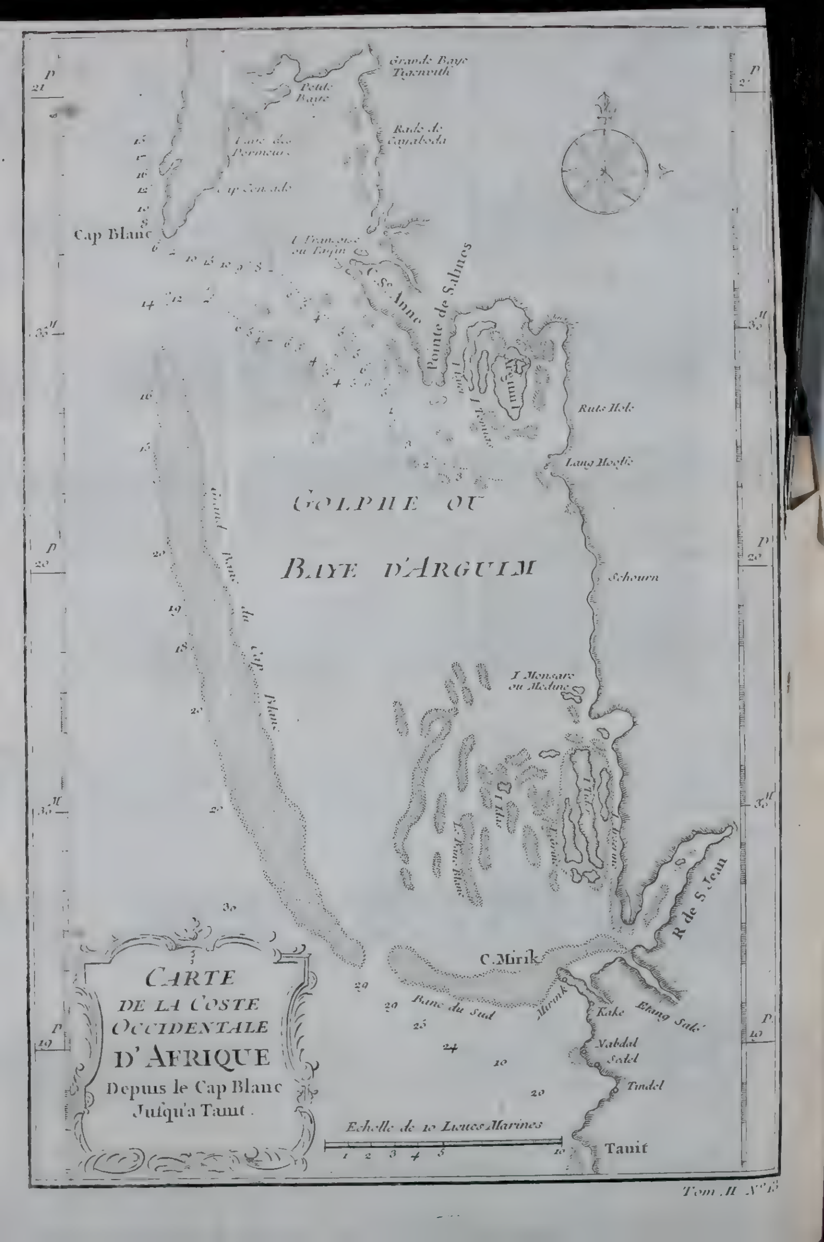
Pays. Ayant pris le parti de ſaiſir l'occaſion de ſon Vaiſſeau pour retourner en Europe, il lui propoſa d'accorder auſſi le paſſage à Georges qui étoit capable de ſe rendre utile à bord par différentes ſortes de ſervices. Harfoot y conſentit; mais à peine eut-il mis à la voile, qu'obſervant ce jeune homme avec plus d'attention, il crut ſe remettre ſon viſage. L'embarras de Georges, & le ſoin qu'il affectoit de ſe cacher, confirmerent ſes ſoupçons. Il ſe ſouvint qu'ayant été pris dans un voyage précédent par le Pirate Loo, il avoit vû ce Matelot au nombre des Corſaires, auſſi empreſſé que les autres à piller. Dans le premier mouvement de ſon indignation, il lui demanda d'un ton furieux comment il avoit eu l'imprudence d'attendre de lui quelque faveur. Georges fort conſterné, s'excuſa ſur ſa qualité de Priſonnier, qui l'avoit mis dans la néceſſité d'obéir aux ordres du Pirate. Mais rien ne fut capable de fléchir Harfoot. Il crut faire aſſez pour un homme de cette ſorte, en le ſauvant du dernier ſupplice, dont rien n'auroit pû le garantir s'il eût été livré à quelque Vaiſſeau de guerre Anglois. Il le fit remet-

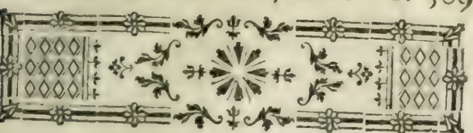
ROBERTS. En divers tems.

tre à terre, en proteſtant qu'il ne lui accordoit la vie qu'à la conſidération de Roberts (66).

(66) Voyez dans le Journal comment Roberts prit le parti de quitter Harfoot pour monter ſur un autre Vaiſſeau qui ſe propoſoit de retourner droit en Europe, mais qui fut obligé de relâcher à la Barbade. Il employa ce tems, & tout celui de ſa maladie, à compoſer l'hiſtoire de ſon Voyage.




CARTE DE LA COSTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE Depuis le Cap Blanc Jusqu'a Tanit.
Cap Blanc
Grande Baye
Petite Baye
Rade de
Pointe de Salines
C. S. Anne
Golphe ou Baye d'Arguim
Schourn
C. Mirik
Banc du Sud
R. de S. Jean
Kake
Nabdal
Tindel
Tanit
Echelle de 10 Lieues Marines
Tom. II. N.° 13



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SIXIE'ME.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona, contenant la Description de plusieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAPITRE PREMIER.

Etablissemens des François entre le Cap Blanc & Sierra Leona.



INTRODUCTION.

UOIQUE les Portugais s'attribuent les premieres découvertes sur les Côtes Occidentales d'Afrique, cet honneur leur est disputé par la Na-

INTRODUCTION.

tion Françoiſe. Dès l'année 1364, on trouve que les Vaiſſeaux de Normandie portoient leurs entrepriſes à Ruſiſco, & juſqu'à Sierra Leona. Les François produiſent (1) un Traité d'aſſociation entre les Négocians de Dieppe & ceux de Rouen, du mois de Septembre 1365, pour l'exercice de ce commerce ; & l'année ſuivante en fit éclater les effets. Un nombre de Vaiſſeaux, plus grand qu'on ne l'avoit encore vû ſur les Mers de l'Europe, mit à la voile pour l'Afrique, dans la vûe d'étendre leur trafic au long des Côtes, & de le confirmer par la fondation de pluſieurs Comptoirs (2), où les Habitans du Pays puſſent trouver conſtamment une vente ouverte, & les Vaiſſeaux François des cargaiſons toujours prêtes. Ce fut dans la même vûe, qu'après avoir augmenté leurs établiſſemens au Sénegal, à Ruſiſco, & ſur la riviere de Gambra, ils en for-

Les François ont découvert la Côte Occidentale d'Afrique, avant les Portugais.

Commerce des Normands, & leurs Comptoirs en Afrique.

(1) L'original de ce Traité fut brûlé dans l'incendie de Dieppe en 1694 ; mais on en trouve des témoignages irrécuſables dans un ancien Manuſcrit des Annales de la même Ville.

(2) Le Pere Labat a fort bien expliqué ces Antiquités dans ſon Afrique Occidentale, Volume I. p. 8. & ſuiv. Ce n'eſt pas ſur des faits de cette nature que ſon autorité doit être ſuſpecte, puiſqu'il apporte des preuves autentiques. On examinera le caractere de ſes Ecrits dans un autre lieu.

merent d'autres à Sierra Leona & ſur la Côte de Malaguete, avec deux Villes ou deux Forts, dont l'un fut nommé *le petit Paris*, & l'autre *le petit Dieppe*. Ils étendirent ainſi leur commerce en continuant de bâtir d'autres Forts; tels que celui de la Mine d'or ou de *Mina*, ſur la Côte de Guinée, qu'ils éleverent en 1382, & ceux d'Acra & de Cormantin. Ces nouvelles ſources de richeſſes en jetterent d'immenſes dans la Monarchie Françoiſe, qui n'auroient pas manqué de croître ſans ceſſe par de nouveaux progrès du commerce, ſi les guerres civiles qui ſuccederent à la malheureuſe cataſtrophe de Charles VI. en 1392, n'euſſent interrompu de ſi belles entrepriſes.

INTRODUCTION.

Décadence & ruine de leur Compagnie.

La part que les Ducs de Normandie prirent aux troubles de la France, expoſa les Normands aux mêmes diſgraces. Ces fatales conjonctures cauſerent bien tôt la décadence du commerce d'Afrique. La mort des principaux Négocians acheva de mettre les affaires de la Compagnie dans la derniere confuſion. Mais la principale cauſe de ſa ruine fut l'ambition de ceux qui s'étant enrichis par le commerce, dédaignerent bien-tôt la four-

INTRODUCTION.

ce de leur fortune, & s'allierent avec la Nobleſſe, pour faire perdre le ſouvenir de leur origine. Ainſi la fameuſe Compagnie Normande s'affoibliſſant par degrés, ſes plus floriſſans Comptoirs tomberent auſſi ſucceſſivement. Les plus éloignés furent les premiers abandonnés; & de tant d'établiſſemens il ne reſtoit à la fin du ſeiziéme

Le Comptoir du Sénegal ſe conſerve.

ſiecle que celui du Niger, qui fut nommé enſuite l'Iſle de *Sanaga* (3) ou du Sénegal, & qui s'appelle aujourd'hui l'Iſle de *Saint Louis*. On peut croire que la raiſon qui le fit ſubſiſter après la ruine des autres, fut non-ſeulement qu'il ſe trouvoit le plus proche de l'Europe, mais encore qu'étant couvert par l'embouchure de la riviere du Sénegal, dont le paſſage eſt fort difficile, il étoit mieux défendu contre l'invaſion des Etrangers. Auſſi les ſucceſſeurs de la premiere Compagnie de Dieppe & de Rouen n'ont-ils pas ceſſé de conſerver ce poſte, & d'y entretenir des Directeurs & des Facteurs pour la conduite de leur commerce.

(3) Ce qu'on appelle ici le Niger, eſt la riviere même de *Sanaga*, dont les François ont fait par corruption *Senegal*. Voyez ci-deſſus, Tome I. Chap. I. On examinera dans la ſuite ſi c'eſt en effet le Niger.

Labat,

Labat nous en donne la succeſſion depuis Thomas Lombard en 1626, juſqu'à M. du Boulay en 1664, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems où la Compagnie fut obligée de renoncer à ſes droits.

INTRODUCTION.

Succeſſion de pluſieurs Compagnies Françoiſes.

Il ne doit donc reſter aucun doute que les François ne fuſſent établis à l'embouchure de la riviere du Sénegal en 1626. La direction de leur commerce étoit alors entre les mains de la Compagnie de Rouen, qui continua d'en jouir juſqu'en 1664. Mais par l'autorité du Roi, elle fut obligée d'abandonner & de vendre ſes droits pour la ſomme de cent cinquante mille livres, à la nouvelle Compagnie qui prit le titre de *Compagnie des Indes Occidentales.* Cette Compagnie des Indes ménagea ſi mal ſes intérêts, qu'en 1673 le Roi l'obligea de céder ſes Patentes à une autre Compagnie de nouvelle création, pour la ſomme de ſoixante-quinze mille livres. La fortune ou la conduite manquerent encore à celle-ci. Elle vendit en 1681 ſes prétentions à une autre Société pour un million dix mille livres. Le Roi confirma cette troiſiéme Compagnie par des Lettres qui limitoient ſon commerce entre le Cap Blanc & Sierra

Leona, parce que le Privilége de commercer au Sud du Cap de Bonne Espérance avoit été accordé à d'autres Négocians associés sous le titre de *Compagnie de Guinée.*

En 1694, cette derniere Compagnie voyant ses affaires en desordre, vendit, avec la permission du Roi, dix-neuf ans qui lui restoient de son Privilége, à M. d'Apougny, pour la somme de trois cens mille livres. Dix-huit autres Négocians qui s'associerent à M. d'Apougny, formerent une quatrieme Compagnie d'Afrique, sous le nom de *Compagnie du Sénegal*, pour laquelle ils obtinrent de nouvelles Patentes. Mais n'ayant pas plus de succès que leurs prédécesseurs, ils revendirent en 1709 leurs droits pour la somme de deux cens cinquante mille livres, à une Compagnie de Marchands de Rouen, en se reservant néanmoins, sous certaines conditions, la moitié du commerce. Ces conditions furent si mal observées, que les Marchands de Rouen furent confirmés exclusivement par le Roi, sous le titre de *cinquiéme Compagnie du Sénegal.* Enfin la nouvelle Compagnie des Indes ou de Mississipi, formée à Paris en 1717, acheta des Marchands de

Rouen, pour la somme d'un million six cens mille livres, le Commerce d'Afrique, dont elle est encore en possession (4).

INTRODUCTION.

Remarques sur toutes ces Compagnies.

Premiere Compagnie.

Il ne sera point inutile de joindre ici quelques remarques sur la naissance & le progrès de toutes ces Compagnies Françoises. La premiere qui avoit acheté les droits des Normands associés, & ceux des Seigneurs propriétaires de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint Christophe, de Sainte Croix, de la Grenade & de Marigalande, reçut du Ministere toute l'assistance & tout l'encouragement qu'elle pouvoit desirer. Elle fut aidée des Vaisseaux & des Troupes du Roi. Enfin ne manquant de rien pour le succès de ses entreprises, il étoit impossible qu'elle ne parvînt pas à son but, si elle avoit sçu se renfermer dans de justes bornes. Mais par une espece de monopole, en s'efforçant, sous le titre de *Compagnie des Indes Occidentales*, de faire tourner tout le commerce du Royaume en Afrique & en Amérique, elle ruina ses propres affaires. On peut la considérer comme la premiere Compagnie d'Afrique, établie

(4) Recueil des Edits, Ordonnances & Declarations du Roi. Labat, *ubi sup.* p. 19. & suiv.

INTRODUCTION.

par autorité ; car l'ancienne Compagnie Normande n'étoit qu'une association privée. Quoiqu'elle eût obtenu la disposition des trente années qui restoient de son Privilége, avec une clause de rédemption, lorsque ce tems seroit expiré, elle fut rompue longtems avant le terme ; & dès 1674 (5), les Isles de l'Amérique furent réunies à la Couronne.

Seconde Compagnie.

Les Patentes de la seconde Compagnie étoient pour trente ans, & ses Priviléges exclusifs pour le commerce s'étendoient depuis le Cap Blanco jusqu'au Cap de Bonne Espérance. Cette Compagnie se trouvant incommodée par l'Etablissement des Hollandois à Gorée & dans la Baye d'Arguim, obtint des ordres du Roi pour le départ d'une Escadre, sous le commandement du Comte d'Etrées, qui prit Gorée en 1677. Elle arma elle-même quelques Vaisseaux dont elle donna la conduite à M. du Casse, & qui se saisirent du Fort d'Arguim au mois d'Août de l'année suivante. D'un autre côté, elle fit en 1679 des Traités avantageux avec les Rois de Rufisco, de Portodali & de Joal, par lesquels ces Princes lui cédoient la pro-

(5) Histoire des Antilles, par du Tertre.

priété de toutes les Côtes entre le Cap Verd & la riviere de Gambra, c'est-à-dire, d'un espace d'environ trente lieues de Côte, & de six lieues dans les terres. Tous les Etrangers étoient exclus du Commerce dans cette étendue de Pays, & les Vaisseaux de la Compagnie affranchis de toutes sortes de droits. Dans le cours de la même année, la Compagnie s'engagea par Contrat avec le Roi, à fournir chaque année, pendant l'espace de huit ans, deux mille Négres aux Isles de l'Amérique qui appartenoient à Sa Majesté; & le même nombre ou plus, s'il étoit nécessaire pour le service des Galeres. Avec tant de sujets d'espérance, qui n'auroit pas crû le succès presqu'infaillible? Mais les pertes que la Compagnie essuya par les guerres, & les dettes qu'elle fut obligée de contracter pour se soutenir, la réduisirent à la nécessité de composer avec ses Créanciers, qui se crurent fort heureux de pouvoir retirer le quart de leurs avances. Les disgraces de deux Compagnies consécutives donnerent tant d'éloignement pour en former une troisiéme, que le Ministere eut beaucoup de peine à rassembler un nombre d'Associés suffisant. Il y avoit

INTRODUCTION.

néanmoins assez de différence entre le prix de la seconde & celui de la premiere, pour faire juger que les fonds étoient considérablement augmentés dans la derniere des deux administrations.

Troisiéme Compagnie.

La troisiéme Compagnie qui fut formée en 1681, se promettoit plus de bonheur, lorsque le Ministere jugea qu'il étoit à propos de diviser le Privilége, en le restraignant pour la Compagnie, depuis le Cap Blanc, jusqu'à la riviere de Gambra inclusivement, & formant pour le reste une nouvelle Association sous le titre de *Compagnie de Guinée*. Le Marquis de Seignelay qui avoit alors l'Administration générale du Commerce, ne manquoit pas de prétexte. Il reprochoit à la Compagnie de n'avoir pas rempli ses engagemens pour les deux mille Négres qui devoient être envoyés tous les ans aux Isles de l'Amérique. Il se plaignoit d'ailleurs que la Compagnie n'avoit pas apporté d'Afrique autant d'or qu'on s'y étoit attendu. En vain les Directeurs lui représenterent qu'ils ne s'étoient pas engagés à payer les dettes de la Compagnie précédente, & qu'ils avoient compté de jouir paisiblement des droits qu'ils avoient ac-

quis : qu'il leur en avoit coûté quatre cens mille livres pour rétablir & pour étendre le Commerce : que d'ailleurs ils avoient fait plus qu'ils n'étoient engagés par le Contrat ; puisque dans les deux dernieres années & demie, ils avoient transporté en Amérique quatre mille cinq cens soixante & un Négres ; & qu'il paroissoit par les Registres de la Monnoie, qu'en trois ans ils avoient fait entrer dans le Royaume quatre cens marcs d'or. Toutes ces remontrances furent inutiles. Ils obtinrent seulement que les limites de la Concession fussent élargis depuis le Cap Blanc jusqu'à Sierra Leona, la possession de Gorée & d'Arguim confirmée, & leur droit continué pour fournir des Négres aux Isles Françoises de l'Amérique.

INTRODUCTION.

La fortune ne fut pas plus favorable à cette troisiéme Compagnie. Ses affaires tomberent dans une décadence qui l'obligea de demander la permission de la Cour pour vendre les dix-neuf ans qui lui restoient de son Privilége au sieur d'Apougny un de ses Directeurs. Il se forma aussi-tôt une nouvelle Association. L'exemple du passé devant servir de regle à cette quatriéme Compagnie, elle crut effe-

Quatriéme Compagnie.

INTRODUCTION.

ctivement pouvoir profiter de l'infortune de ses prédécesseurs, & les mesures furent prises avec toute la sagesse qui convenoit à cette vûe. Mais la durée n'en fut pas longue. Les affaires tomberent dans un tel desordre, que le sieur Brue qui fut envoyé au Sénegal en 1697 pour les rétablir, l'ayant tenté sans succès, on fut forcé de vendre le Privilége en 1709, à une nouvelle Compagnie de Marchands de Rouen. Enfin ceux-ci qui ne réussirent pas mieux, y renoncerent en 1717, & le revendirent à la Compagnie de Missisipi, qui a réuni le Commerce des Indes Orientales & Occidentales, & celui de l'Afrique sous une seule direction (6).

Cinquiéme & sixiéme.

Bornes assignées par les Lettres Patentes.

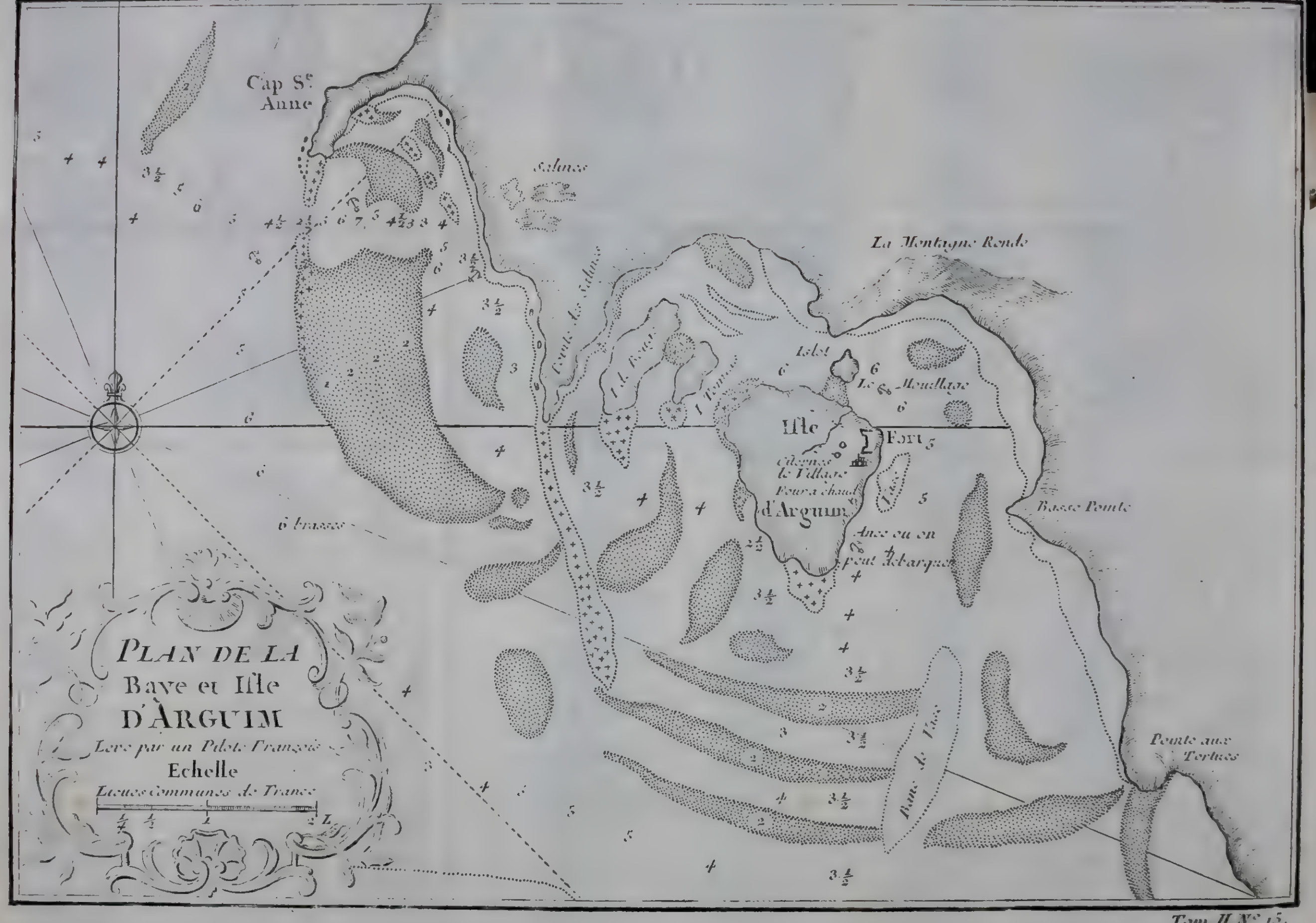
Les bornes assignées à la troisiéme Compagnie par ses Lettres Patentes s'étendent depuis le Cap Blanc jusqu'à Sierra Leona. Dans cet espace, la France a les Etablissemens suivans:

I. L'Isle & le Fort d'*Arguim*, près du Cap Blanco. Elle a dans sa dépendance la Rade & le Comptoir de *Portendic* ou *Portodali*, qui est au Nord du Cap Verd.

II. L'Isle & le Fort du Sénegal ou de *Saint Louis*, à l'embouchure de la ri-

(6) *Ibid.*

du Sénegal. C'eſt la réſidence du



PLAN DE LA
Baye et Isle
D'ARGUIM
Levé par un Pilote François
Echelle
Lieues Communes de France
Cap Ste Anne
Salines
La Montagne Ronde
Islet
Le Mouillage
Isle d'Arguim
Fort
le Village
Four a chaud
Anse ou on peut debarquer
Basse Pointe
Pointe aux Tortues
6 brasses

Tom. II. N° 15.

viere du Sénegal. C'est la résidence du Directeur général.

III. Le Fort & le Comptoir de *Saint Joseph*, près de *Mankanet*, sur le bord du Sénegal, à trois cens lieues de son embouchure, près des Cataractes de Felu dans le Royaume de *Galam*. Il a dans sa dépendance un petit Comptoir & un Fort nommé *Saint Pierre*, près de *Kaniura*, sur la riviere de *Falemé*, dans le même Pays, mais appartenant au Royaume de *Bambuck*.

IV. L'Isle & le Fort de *Gorée*, près du Cap Verd.

V. Le Comptoir de *Joal*, sur la Côte, entre l'Isle de Gorée & l'embouchure de la riviere de Gambra.

VI. Le Comptoir d'*Albreda*, au Nord de la même riviere, vis-à-vis *Jamesfort*.

VII. *Vintain* ou *Bintam*, Comptoir sur la riviere du même nom, au Sud de la riviere de Gambra, & fort près de l'embouchure.

VIII. Un Comptoir dans l'Isle des Bissages ou de Bisso, près de *Cachao*.

Il reste à donner quelqu'idée de ces Etablissemens, dans l'ordre où l'on vient de lire leurs noms.

Descrip[illegible] Ar-[illegible]

Le Fort d'Arguim est situé dans une petite Isle, un peu au Sud du Cap

INTRODUCTION.

Blanc, qui eſt ſitué lui-même ſur la Côte Occidentale d'Afrique, à vingt degrés trente minutes de latitude. C'eſt une pointe baſſe qu'on ne découvre pas aiſément de la mer, qui ſe termine au Sud par un Cap, long, bas & ſtérile, ſans verdure, ſans arbres & ſans aucune marque qui puiſſe ſervir de regle aux Pilotes. Il a tiré ſon nom de la couleur blanche de ſa terre qui eſt ſeche & ſablonneuſe. Son extrémité eſt ronde & défendue par quantité de bancs de ſable & de baſſes qui rendent le débarquement (7) fort dangereux. Il ſe préſente au Nord & au Sud; mais lorſqu'on a doublé la pointe du Sud, la Côte s'étend au Nord, & forme avec le Cap Sainte Anne qui eſt dans le même parallele, à la diſtance de huit lieues à l'Eſt, une profonde Baye où l'on trouve quantité de criques & de petites rivieres. Cette Baye n'a pas moins de douze lieues au Nord & au Sud. Le fond eſt inégal. Elle a une petite Iſle & pluſieurs bancs de ſable. Ses Côtes ſont ſéches & ſtériles, abſolument deſertes & hors des

Baye de Sainte Anne.

(7) Barbot dit qu'on trouve huit ou dix braſſes d'eau près du rivage, & que le courant y eſt au Sud-Oueſt. *Deſcription de la Guinée*, p. 529. La Deſcription de Labat s'accorde aſſez avec celle-ci, *ubi ſup.* p. 57.

voies du Commerce. Du Cap Sainte Anne juſqu'aux Salines, la Côte prend du Nord-Oueſt au Sud-Eſt l'eſpace d'environ ſix lieues, & préſente vers le milieu de cet eſpace une petite Baye, près de laquelle on trouve quelques Salines naturelles qui donnent abondamment du ſel dans les tems ſecs.

INTRODUCTION.

Aſſez près de la pointe de Sainte Anne, on trouve une autre Baye, de la même grandeur à peu près que la premiere. Elle a trois Iſles, dont la plus grande eſt nommée *Ghir* par les Arabes, & par les Européens *Arguim*. La longueur de l'Iſle d'Arguim eſt d'environ une lieue & demie, & ſa largeur d'une lieue. Les deux autres Iſles ſont moins grandes, mais ſont auſſi ſtériles. C'eſt de l'Iſle d'Arguim que le Golfe ou la Baye tire ſon nom. Il commence au Cap Blanc, & finit au Cap (8) Mirik, à l'embouchure de la riviere de Saint Jean. La Baye entre ces deux Caps, qui ſont à quarante lieues l'un de l'autre, eſt défendue par un (9) banc de ſable, long de vingt-cinq lieues, & large de deux ou trois, ſur lequel la mer eſt toujours

Baye d'Arguim.

(8) Labat le nomme *Cerie*; mais ſi ce n'eſt pas une faute d'impreſſion, c'en eſt une de l'auteur.

(9) Les Portugais l'appellent *Secca de Gracie*, & les François *Blanc d'Eſpagne*.

INTRODUCTION.

Bancs fort dangereux.

fort grosse. Ce banc & quantité d'autres de moindre grandeur, qui se trouvent aux environs, rendent l'entrée de la Baye fort dangereuse. La seule voie sûre pour les Vaisseaux pesans est entre le Cap Blanc & l'extrémité Nord du grand banc, où l'on n'a pas moins de douze ou quatorze brasses. La largeur du Canal est d'environ quatre lieues. On trouve dans la Baye d'Arguim toutes sortes de Poissons en abondance, & sur-tout celui que les Hollandois nomment *Stockfish*, & les François *Vieilles*. Il y est d'une grandeur si extraordinaire, qu'on en a pris qui pesoient deux cens livres.

Situation de l'Isle d'Arguim.

L'Isle d'Arguim est à vingt-huit degrés (10) trente minutes de latitude du Nord, à la distance d'une lieue du Continent d'Afrique. Les deux autres Isles n'en sont qu'à la portée du mousquet; mais on ne peut aborder dans celle d'Arguim qu'avec les Chaloupes. Le meilleur endroit pour y descendre est du côté du Sud, sur un rivage plat, de gravier. Un Bâtiment qui ne prend que dix ou douze pieds d'eau, peut fort bien s'en approcher à la portée du mousquet. Entre l'Isle

(10) Cela ne peut être vrai, puisqu'elle est plus Sud que le Cap Blanco, de dix ou douze minutes.

& le Continent, on trouve un Canal où une Frégate de vingt pieces de canon peut demeurer ferme à l'ancre sous le Fort, qui est situé sur la pointe du roc, au Nord-Ouest. Il a vingt toises de face. Les murs sont de brique & de pierre brute, cimentées ensemble de l'épaisseur de quatre pieds, sur trente ou trente-cinq pieds de hauteur. Du côté de la Terre il y a deux Tours, dont celle qui tient à la droite est quarrée. L'autre l'étoit aussi; mais elle a été revêtue du côté de la mer par un nouvel ouvrage qui la fait paroître ronde. La courtine qui joint ces deux Tours, forme un angle assez saillant. La porte qui est au centre, est défendue par un fossé & par un ouvrage de pierre, de la forme d'un fer à cheval, avec quatre embrasures. Le reste du Fort est environné par la mer. Il a une Citerne & un Magazin à l'épreuve de la bombe.

INTRODUCTION.

Son Fort.

L'Isle a d'ailleurs deux citernes, dont la plus grande est à deux cens pas de la porte du Fort. C'est un creux qu'on prendroit pour une carriere, & qui semble avoir été ouvert à force de travail, ou en faisant sauter le roc avec de la poudre. Il a dix toises de largeur & seize de longueur. Sa pro-

Ses citernes.

INTRODUCTION.

fondeur eſt de quinze ou ſeize pieds. Il forme une voûte fort ſpacieuſe, où quantité de perſonnes pourroient être à couvert du Soleil & de la pluie. Dans le centre eſt un grand puits où l'on deſcend par pluſieurs degrés, dont le plus bas eſt au niveau de l'eau. Ce puits, lorſqu'il eſt plein, contient mille quatre cens tonneaux.. La petite citerne eſt au Nord de celle-ci, à ſept ou huit cens pas du Fort. On s'imagineroit au premier coup d'œil, que c'eſt l'ouvrage de la Nature; mais en l'obſervant de près, on reconnoît aiſément qu'il vient de l'Art, & vraiſemblablement de celui des Portugais, qui ſe ſont établis les premiers dans cette Iſle. L'ouverture eſt longue de dix toiſes, & large de ſix. On trouve au fond deux baſſins ronds, d'environ huit pieds de profondeur, revêtus de bonne pierre, où l'eau ſe ramaſſe après s'être filtrée au-travers du roc.

L'Isle d'Arguim poſſédée par divers Maîtres.

L'Iſle d'Arguim fut découverte par les Portugais (11) en 1444. Alfonſe y fit commencer en 1455 un Fort qui ne fut achevé qu'en 1492, par Jean II. ſon ſucceſſeur. Trois Vaiſſeaux de

(11) Barbot prétend qu'elle fut decouverte en 1440, & le Fort bâti en 1441. Deſcript. de la Guinée, p. 530.

Hollande étant entrés dans la Baye en 1638 (12), reconnurent la foibleſſe de la Place, & s'en rendirent maîtres le 5 de Février. Les Hollandois augmenterent les fortifications & s'y maintinrent juſqu'en 1665, avec l'avantage d'un commerce fort conſidérable ; mais ils en furent chaſſés par les Anglois, après un ſiége de dix jours. Cependant l'importance d'une telle ſituation les fit revenir l'année ſuivante avec une puiſſante Eſcadre ; & comme les Anglois avoient négligé de réparer les fortifications, ils ſe remirent facilement en poſſeſſion du Fort. Ils travaillerent auſſi-tôt à le rendre capable d'une bonne défenſe ; & s'étant liés par un Traité avec les Mores, ils les engagerent à venir former une petite Ville ſous la protection du Fort.

INTRODUCTION.

La Compagnie Françoiſe du Sénegal s'apperçut bientôt combien cet Etabliſſement étoit nuiſible à ſon commerce. Elle équipa un Vaiſſeau de cinquante-cinq pieces de canon, & de quatre cens cinquante hommes, dont elle donna le Commandement au fameux du Caſſe. Il partit du Havre de-Grace le 23 d'Avril 1678 ; & paroiſſant devant Arguim le 10 de Juillet,

Elle paſſe à la Compagnie Françoiſe du Sénegal, en 1678.

(12) Barbot dit en 1633.

INTRODUCTION.

il débarqua ses troupes sans la moindre opposition. Le Gouverneur Hollandois qui étoit dans le Fort avec cent hommes, n'avoit osé se présenter hors de ses murs ; mais comptant sur le secours des Mores, il parut disposé à se défendre vigoureusement. Du Casse manquoit de mille choses nécessaires pour un siége. Il prit le parti de rappeller ses troupes à bord, & de faire voile au Sénegal, où Fumechon, Directeur Général, lui fournit des munitions, & quatre petites Barques montées de soixante-dix hommes qu'il commandoit lui-même. Ils partirent ensemble du Sénegal le 12 d'Août. Dans l'espace de dix jours ils arriverent devant l'Isle d'Arguim, où leur débarquement ne trouva pas plus d'opposition que la premiere fois. Le Gouverneur sommé de se rendre, répondit qu'il feroit son devoir. Mais du Casse ayant fait dresser deux batteries de quatorze pieces de canon fort près du chemin couvert, fit un feu si brusque, que la Contrescarpe fut emportée le 28, & la breche ouverte deux jours après, avec une mine prête à faire sauter une partie du Fort. Drelincour, Gouverneur pour les Hollandois, crut qu'il étoit tems de pro-

poser une capitulation (13). Elle fut signée le 29, avec des conditions honorables. La Garnison Hollandoise devoit sortir avec tous ses effets, pour être transportée en Hollande sur une Galliote de cinquante tonneaux ; & les Mores qui étoient établis dans l'Isle obtinrent la liberté d'y demeurer. Les affaires de la Compagnie n'étant point alors assez florissantes pour fournir à la réparation du Fort & à l'entretien d'une Garnison suffisante, elle prit le parti de le raser entierement, en se reservant le droit de renouveller les fortifications dans un autre tems. La Paix de Nimegue confirma les François dans la possession d'Arguim. En 1685, les Hollandois se ressentant d'une perte si préjudiciable à leur Commerce, & ne voulant pas violer ouvertement le Traité de Nimegue, entreprirent de se rétablir dans la Baye d'Arguim sous le (14) Pavillon de Brandebourg. Leur Vaisseau fut pris, & leurs vûes renversées. Mais ils recommencerent bientôt cette entreprise avec plus de succès : & lorsque la guerre fut allumée

INTRODUCTION.

Elle demeure à cette Compagnie par la Paix de Nimegue.

Les Hollandois s'y établissent.

(13) Labat, *ubi sup.* p. 7 [illegible] étoit un refugié François.

(14) De-là l'erreur de Barbot, qui rapporte qu'en 168[illegible], une Compagnie Brandebourgeoise s'établit dans la Baye d'Arguim.

INTRODUCTION.

en 1688, ils réparerent les anciennes fortifications de l'Isle.

Ils s'y maintinrent sans trouble jusqu'en 1721, que la Compagnie Françoise des Indes, qui avoit acheté en 1717 les droits de la cinquiéme Compagnie du Sénegal, équipa (15) trois Frégates sous le commandement de M. de Salvert, pour se remettre en possession d'Arguim. Cette petite Escadre partit de Lorient le 6 de Janvier 1721, & se rendit à Ténerife, où elle devoit attendre trois autres Vaisseaux qu'on armoit au Havre, & qui avoient ordre de la suivre. M. de Salvert arriva aux Canaries le 3 de Février; mais lorsqu'il étoit prêt à jetter l'ancre dans le Port de Ténerife, on lui tira une volée de canon du Fort ou du Château de S. André. Au signal qu'il donna pour en apprendre la raison, il vit venir une Barque qui portoit le Pavillon (16) de Saint Roch, & qui s'approcha de la Flotte Françoise avec les précautions qu'on observe dans les tems de peste. Elle apportoit une Lettre du Consul François, pour informer le Commandant que le Roi d'Espagne avoit défendu tout commerce

La Compagnie Françoise des Indes s'en remet en possession.

(15) Labat, p. 95. & suiv.

(16) C'est un Pavillon particulier dont on se sert sur mer en tems de peste.

avec les Vaiſſeaux François, à cauſe de la peſte qui ravageoit alors la Provence, & qu'on fourniroit néanmoins à la Flotte toutes les proviſions qui lui étoient néceſſaires, pourvû qu'elle ſe tînt au large à quelque diſtance. En effet, M. de Salvert reçut le lendemain les rafraîchiſſemens qu'il avoit demandés ; mais on exigea qu'il gardât la Barque avec les proviſions.

Le deſagrément de cette ſituation lui fit prendre le parti de laiſſer dans l'Iſle un ordre aux Vaiſſeaux qu'il attendoit, de le rejoindre au Cap Blanc; & remettant à la voile, il arriva le 13 de Février à Portendic, où il trouva un des trois Vaiſſeaux du Havre, qui étoit arrivé la veille ſans avoir touché aux Canaries. Il mouilla devant la Barre ſur ſept braſſes & demie. Sa Chaloupe qu'il envoya au rivage, lui rapporta que deux Bâtimens Hollandois de ſeize pieces de canon, & un Anglois de vingt-ſix, y étoient venus faire leur cargaiſon, & s'étoient remis en mer le 24 de Décembre; mais qu'on n'y avoit pas vû d'autres Vaiſſeaux depuis, quoique cette année les gommes fuſſent en abondance. Il partit dès la même nuit, pour déguiſer ſa courſe aux Mores ; & portant vers

INTRODUCTION.

le Cap Blanc, il y arriva le 20 au matin. Le reste de son Escadre n'y étoit point encore. Il découvrit seulement à une lieue & demie du Cap, une Barque qui gagnoit la terre dans une petite Baye. Tandis que ses Chaloupes furent envoyées à la découverte, il tint conseil pour chercher le moyen d'entrer sûrement dans la Baye ; parce qu'entre ses Pilotes & ses Matelots, il n'y avoit personne qui connût cette Côte. Il fut obligé d'avancer la sonde à la main, en se faisant précéder de la Barque & de ses quatre Chaloupes.

M. de Salvert Commandant d'une Escadre Françoise arrivée devant l'Isle d'Arguim.

Il arriva le 24 de Février au soir, à cinq lieues d'Arguim, où il fut obligé d'amarer. & le 25, il ne s'efforça pas moins inutilement de trouver un passage pour s'approcher plus près de l'Isle. Le jour suivant il mit dans la Barque & dans les Chaloupes les Troupes qu'il destinoit à faire le siége & partant à leur tête, il alla descendre dans une petite Baye, où il vit un Corps de quarante ou cinquante hommes qui paroissoient retranchés dans le dessein de s'opposer à sa descente. Mais ils s'éloignerent, après avoir tiré quelques coups de fusil ; & s'étant placés sur une éminence, ils tinrent

ferme jusqu'au premier mouvement que les François firent pour s'avancer. Alors s'étant encore retirés, ils se posterent dans un lieu qui devoit être un retranchement, puisqu'on ne leur voyoit que la tête & le bout de leurs fusils. Il fut aisé à M. de Salvert de reconnoître qu'il n'avoit à faire qu'à des Mores, & que les prétendus Brandebourgeois avoient confié le Fort à la défense des Naturels du Pays. Il leur envoya un Trompette, pour les sommer de rendre la Place. Mais loin d'écouter les propositions, deux d'entr'eux sortirent du retranchement le sabre à la main, & conseillerent au Trompette de se retirer. Le Commandant François ne douta pas qu'ils ne fussent résolus de se défendre à la faveur de l'artillerie du Fort. Les ordres furent donnés pour l'attaque : mais dès la premiere décharge, on vit les Mores se précipiter vers le Fort, d'où ils tirerent aussi tôt deux coups de canon à mitrailles, qui ne firent aucun mal aux Assiégeans. Au lieu du retranchement que M. de Salvert avoit supposé, il trouva une grande citerne capable de contenir quatre cens hommes. L'eau, quoique médiocrement bonne, fut un grand rafraîchissement

Il la trouve défendue par les Mores.

Il les force de se retirer dans le Fort.

INTRODUCTION.

pour ſes Troupes. Il renvoya de-là ſon Trompette aux Mores, qui firent feu ſur lui.

Lorſqu'il ſe vit réduit à former une attaque réguliere, il fit reprendre un repos de quelques heures à ſes Gens; & les diviſant en trois Corps, il envoya le premier pour ſe ſaiſir d'une ſeconde citerne qui n'eſt qu'à deux cens pas du Fort, & le ſecond pour apporter les munitions qui étoient reſtées dans les Chaloupes. Le troiſiéme eut ordre de chercher une troiſiéme citerne qu'on ſuppoſoit encore plus près du Fort, & qui ne ſe trouva point. Les Mores voyant ce dernier détachement ſi près de leurs murs, firent une ſortie, dans laquelle ils repouſſerent d'abord les François; mais le Picquet du Camp s'étant approché, les força de ſe retirer, en laiſſant derriere eux un de leurs gens bleſſé, & les pourſuivit juſqu'à la porte du Fort. La nuit du 26, les François s'occuperent à démolir les maiſons des Mores, à la portée du piſtolet de leur retraite, malgré le feu continuel de leur canon & de leur mouſqueterie. Ils auroient pû les détruire plus facilement par le feu; mais ils avoient beſoin du bois de charpente pour faire cuire leurs vivres. M. de

Attaque du Fort.

Salvert renvoya le lendemain ſon Trompette aux Mores, pour leur déclarer qu'ils ſeroient traités ſans ménagement. Cette menace en fit ſortir un, qui répondit en Langue Hollandoiſe, que le Fort ayant été remis à la garde des Mores, il alloit prendre les ordres de ſon chef, dont il promettoit d'informer les François dans une heure. Il revint en effet avec la réponſe du Chef, qui ordonnoit à ſes gens de défendre le Fort juſqu'à la derniere pierre.

Le vingt-ſept au ſoir ils firent ſortir à la faveur des ténebres, un Parti, qui s'étant gliſſé au long du rivage, auroit ſurpris infailliblement le détachement qui devoit apporter dans le cours de la même nuit les proviſions des Chaloupes, ſi M. de Salvert n'eût découvert aſſez tôt leur deſſein pour faire avancer du même côté une partie de ſes gens, & ſe poſter lui-même avec beaucoup d'avantage. Ce mouvement leur faiſant craindre qu'on ne leur coupât le paſſage, ils profiterent de l'obſcurité pour rentrer dans leurs murs.

Le dernier jour de Février, & les deux premiers de Mars furent employés à faire amener au Camp l'artil-

INTRODUCTION.

lerie. On dreſſa une piece de ſix livres de balle, derriere des barils remplis de ſable, qui ſervirent de parapet à la portée du mouſquet de l'angle du baſtion du Sud. Le feu commença le 5 de Mars à la pointe du jour. Il fut fort grand du côté des Aſſiégés ; mais de leur ſeule mouſqueterie, car ils faiſoient peu d'uſage de leur canon ; & leur maniere de s'en ſervir marquoit beaucoup d'ignorance. M. de Salvert ayant remarqué qu'ils recevoient des ſecours du Continent par leurs Canots & par une Barque qui étoit à l'ancre au pied du Fort, du côté de l'Eſt, entreprit de ſurprendre la Barque ou de la brûler. Mais les Mores la mirent en ſûreté du côté du Nord. Cependant les parapets des deux Baſtions étoient déja tout-à-fait ouverts, & le canon du Sud démonté. Il ne reſtoit qu'à faire approcher les batteries pour aggrandir la breche, & d'y planter des échelles. Le mardi 8, l'artillerie recommençoit, lorſqu'on avertit M. de Salvert qu'il ne paroiſſoit plus perſonne ſur le rempart. Il envoya auſſi-tôt deux Officiers avec quelques Soldats pour s'aſſurer de la vérité. Ils s'avancerent en rampant ſur le ſable, juſqu'au pied du mur, où ils apperçurent une échelle.

Les Aſſiégés s'éc[illegible]nt par la fuite.

Il

INTRODUCTION.

Ils ne firent pas difficulté d'y monter, & de s'introduire dans le Fort, où ils ne trouverent que deux Négres, une vieille femme du Pays, & les deux enfans de *Nicolas Both* ancien Gouverneur d'Arguim. Ils apprirent d'eux que tous les Mores avoient pris le parti de la retraite, avec quatre Blancs qu'ils avoient avec eux.

Les François prennent possession du Fort, & y laissent un Gouverneur.

M. de Salvert prit immédiatement possession du Fort, au nom de la Compagnie. Les munitions & les vivres y étoient encore en abondance; mais il n'y restoit ni marchandises ni meubles. Les breches furent réparées, & M. du Bellay nommé Gouverneur, avec une Garnison suffisante; après quoi M. de Salvert ayant fait embarquer son canon, ne tarda point à retourner à bord.

M. de Salvert arrête un Vaisseau Hollandois.

Le 19, il apperçut un Bâtiment qui avoit jetté l'ancre pendant la nuit à une demi-lieue de l'Escadre. Il envoya une Fregate pour le reconnoître. C'étoit un Vaisseau Hollandois de vingt-deux pieces de canon, & de quatre-vingt hommes d'équipage, chargé de marchandises pour la Côte, & d'une grosse quantité de poudre. Il apportoit un Gouverneur pour le Fort d'Arguim. Une Galliote qui étoit venue avec lui

INTRODUCTION.

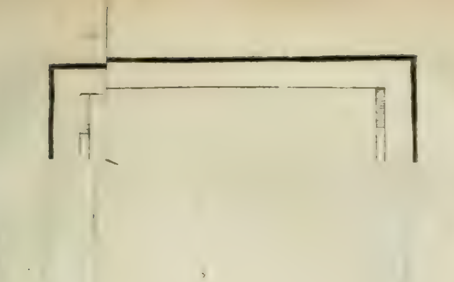
pour le ſervice du Fort, avoit été ſéparée par le mauvais tems. Si ces deux Vaiſſeaux étoient arrivés plûtôt, il y a beaucoup d'apparence que les Mores ſe ſeroient défendus plus long-tems. Comme les Hollandois n'avoient à bord aucune marchandiſe de contrebande, M. de Salvert ne penſa point à les chagriner; mais il envoya par ſa Barque un renfort d'hommes & de munitions dans l'Iſle d'Arguim, avec ordre d'obſerver les mouvemens des Hollandois après ſon départ, & de voir ſur-tout s'ils n'entreprendroient pas de s'établir à Portendic, comme ils le firent bien-tôt. M. du Bellay, nouveau Gouverneur d'Arguim, ne s'y arrêta que pour faire l'inventaire des proviſions du Fort. Il laiſſa le ſieur Duval pour commander à ſa place; & s'étant rendu le 19 à bord du Jaſon (17), il arriva le 27 de Mars au Sénegal, avec M. de Salvert.

Il ſe rend à Portendic pour en ſurprendre deux autres.

Peu de tems après on y reçut avis par des Lettres envoyées du deſert (18), qu'il y avoit à Portendic deux Vaiſſeaux d'interlope, actuellement

(17) C'étoit le Vaiſſeau que montoit M. de Salvert.

(18) C'eſt une Commune du Sénegal, où l'on s'aſſemble tous les ans pour le commerce.



aivert en examinant les Of- Découverte

P ij



Tanit
Mamelles de Portendic
Salines
Portendic
Penta ou Porhud Addi
Cap d'Arsenas
Petit Portendic
OCEAN OCCIDENTAL
CARTE
D'UNE PARTIE DE LA
COSTE D'AFRIQUE
Depuis Tanit Jusqu'a la Riviere du Senegal
Echelle de 10 Lieues Marines
Tire de Labat
Brasses
Ganar
Le Grand Palmiste ou Mats de Navire
Hara
Le Desert
Enaucbel
Rouen
Dombo
Marigot ou Canal des Maringouins
Lac du Panier Foule
Ender
Le Petit Palmiste
Senegal
I. BIEF CHE
Riviere du
Naura
I et F. S. Louis
Pointe de Barbarie
Barre du Senegal
Biyurt

occupés à charger des gommes, l'un de vingt-huit, l'autre de vingt-deux pieces de canon. M. de Salvert partit le 25. de Mai ſur le Jaſon, accompagné d'une autre Fregate, dans l'eſpérance de les ſurprendre. Mais la Fregate dont il s'étoit fait accompagner, ayant été obligée de relâcher à Gorée pour boucher une voie d'eau, il arriva ſeul à Portendic le 8 de Juin. Il y trouva deux Vaiſſeaux à l'ancre; mais ce n'étoient pas ceux qu'il eſpéroit. L'un étoit une petite Barque échappée d'Arguim; & l'autre, cette même Galliote qui venoit à la ſuite du Bâtiment Hollandois. La Barque ſe ſauva heureuſement, en côtoyant de fort près le rivage. La Galliote, après quelques légere réſiſtance, tomba entre les mains des François. Elle appartenoit à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales; & ſa cargaiſon étoit compoſée d'uſtenciles & d'autres commodités pour les établiſſemens de Hollande. Jean *Vine* qui avoit abandonné Arguim ſur la Barque avec quatre Mores, étoit déja dans cette Galliote; & vingt-cinq tonneaux de gomme qu'elle avoit à bord, la rendoient d'ailleurs une fort bonne priſe.

INTRODUCTION.

Bonté de cette priſe.

M. de Salvert en examinant les Of-

Découverte

INTRODUCTION.

importante que fait M. de Salvert.

ficiers, trouva qu'ils avoient ordre de porter des provisions au Fort d'Arguim, & qu'ils avoient à bord le nouveau Gouverneur qui arrivoit pour cette Isle, nommé *Jean Reers*, avec trente-deux Soldats de recrue pour la Garnison. Le Vaisseau que les François avoient laissé dans la Baye d'Arguim, étoit destiné pour la Côte de Guinée. Il devoit seulement mettre le Gouverneur à terre; ou s'il trouvoit le Fort pris, il avoit ordre de le laisser sur la Galliote, comme il avoit déja fait, avant que le mauvais tems l'en eût séparé. Reers étant venu dans la Galliote depuis le Cap Sainte Anne, avoit relâché dans l'Isle de *Tidre* ou de *Ner* (19). Il y avoit trouvé Jean Vine, qui s'y étoit retiré avec les Mores, après avoir abandonné le Fort d'Arguim; & profitant de l'occasion, il avoit insinué aux Mores que la Compagnie Hollandoise ayant appris que le dessein des François étoit d'envahir leur liberté, l'avoit envoyé exprès pour faire un établissement sur leur Côte, dans la vûe de protéger leur Commerce, & de les défendre des insultes de leurs ennemis; que s'ils é-

Adresse d'un Gouverneur Hollandois pour gagner les Mores.

(19) Cette Isle est à dix lieues d'Arguin au Sud. On la trouve nommée *Naire*.

toient disposés à le seconder, il avoit apporté des matériaux pour bâtir un nouveau Fort, & des marchandises pour le Commerce; qu'ils devoient faire fond sur les secours constans de la Hollande, dont ils avoient éprouvé depuis long tems l'affection. Enfin par ces artifices, il avoit gagné une grande partie de ces Peuples.

INTRODUCTION.

Ensuite étant arrivé à Portendic, il avoit écrit au Prince *Alischandora*, Chef More de la Tribu d'*Etaraza* (20), qui avoit été de ses amis dans un autre tems; car Reers avoit déja commandé dans l'Isle d'Arguim au nom de la prétendue Compagnie de Brandebourg. Il parloit d'ailleurs aussi parfaitement l'Arabe que sa propre Langue & sa conduite lui avoit attiré l'estime & l'affection des Mores. Aussi avoit-il si bien usé de cet ascendant, qu'Alischandora, malgré le Traité qu'il avoit conclu avec les François en 1717, lui avoit accordé la permission de bâtir un Fort à Portendic, lui avoit promis de le secourir contre ceux qui entreprendroient de s'y opposer, & lui avoit même fourni des hommes pour débarquer ses marchandises, &

Nouveau Fort que les Hollandois veulent bâtir.

(20) D'autres le nomment *Roi du pays d'[illegible]*.

INTRODUCTION.

pour commencer la construction de son Fort. Les Hollandois avoient déja sur le rivage quatre canons de quatre livres de balle, & trois cens quintaux de poudre, avec les affuts & des boulets, une Garnison bien armée & fournie de provisions, dix mille briques, quatre cent planches de vingt pieds de long, des solives pour les plates-formes, & une maison de bois qu'ils avoient apportée en pieces, & qui n'attendoit que d'être montée. La Galliote étoit remplie d'autres commodités qu'ils avoient débarquées à mesure qu'ils avoient chargé leur gomme; de sorte que les François y trouverent encore seize balles de toile, huit caisses d'armes, quatre milliers de poudre, des barres de fer, deux cens quintaux de tabac, & des matériaux pour construire deux Barques.

Mesures que les François auroient dû prendre.

La prise de ce Bâtiment que M. de Salvert envoya au Sénegal, & la découverte du projet d'un nouveau Fort, devoit suffire pour allarmer les François, & leur faire prendre de nouvelles mesures. Les plus pressantes étoient de regagner, s'il leur étoit possible, l'esprit d'Alischandora & des principaux Mores de sa Tribu; ou si l'on ne réussissoit pas par les voies de la dou-

INTRODUCTION.

ceur, d'y employer la force, en ſe joignant aux Mores d'Ebreghener, leurs plus irréconciliables ennemis. Il n'étoit pas moins néceſſaire d'avoir dans l'Iſle d'Arguim un Gouverneur prudent, & capable par de bonnes manieres de rappeller les Mores qui s'étoient retirés, ou de former un nouveau parti contre les Hollandois. Au lieu de pourvoir au dernier de ces deux beſoins, on avoit laiſſé dans la perſonne de Duval, l'homme le moins propre à l'emploi qu'il occupoit. Il étoit capricieux, violent, préſomptueux, incapable de recevoir un conſeil, auſſi foible néanmoins & auſſi irréſolu dans le danger, que fier & arrogant dans le ſuccès. Loin d'employer la douceur pour gagner les Mores, il commença par les irriter. Ils étoient retournés volontairement de l'Iſle de Ner à celle d'Arguim, dans l'eſpérance apparemment d'y être bien reçus par le nouveau Gouverneur; mais l'accueil qu'ils obtinrent de lui, fut une volée de toute ſon artillerie & de ſa mouſqueterie. Il ne ſe borna point à cette hoſtilité. Etant ſorti du Fort avec ſa Garniſon, il fit pluſieurs Priſonniers qu'il maſſacra inhumainement. Sa barbarie alla juſqu'à les fai-

Imprudence du nouveau Gouverneur d'Arguim.

INTRODUCTION.

re couper en pieces, & faire exposer des lambeaux de leurs cadavres sur des poteaux autour de l'Isle, pour faire connoître à ceux qui s'étoient échappés, sur quel traitement ils devoient compter s'ils tomboient entre ses mains. Il n'est pas surprenant qu'une si monstrueuse conduite ait rendu les Mores incapables de réconciliation. Ils sont naturellement portés à la vengeance; & les Hollandois, avec leur adresse ordinaire, ne manquerent pas d'exciter leur ressentiment. Aussi la Garnison d'Arguim en éprouva-t-elle bientôt les effets. N'osant mettre le pied hors du Fort, elle y fut attaquée de la dissenterie & du scorbut, qui en firent périr la plus grande partie. Les François n'étoient point accoutumés au climat. La cruauté & la mauvaise foi de leur Commandant leur avoient coupé toutes sortes de secours. En un mot, le Fort devint bien-tôt un Hôpital.

Ses tristes effets sur la garnison.

La triste situation où ils se trouverent réduits, est représentée fort au long dans un Journal du sieur *Melay*, Magasinier d'Arguim, dont on se borne à donner ici l'extrait (*a*).

(*a*) Il se trouve dans l'Afrique Occidentale de Labat, Tome I. p. 116.

INTRODUCTION.

Miseres des François.

Le sieur Roberts, alors Directeur Général, apprenant le fâcheux état du Fort d'Arguim, qui se trouvoit bloqué par une troupe de Mores furieux, envoya une Barque nommée *la Prompte*, avec un renfort d'hommes & de munitions. Melay, Auteur du Journal, étoit du nombre. Ce secours arriva au Fort le 7 Juillet 1721. Il trouva que de quarante François qui avoient composé la Garnison, vingt-huit étoient morts; & que des douze qui restoient, la plûpart étoient si malades, qu'en moins d'un mois, il en mourut six. Nicolas Both, ancien Gouverneur Hollandois, qui étoit venu de France avec M. de Salvert, étoit resté dans le Fort. Duval auroit étendu son commerce & maintenu sa Garnison, s'il eût été capable de suivre ses avis. Cependant les malheurs dans lesquels il s'étoit précipité, & les reprimandes du Directeur Général, l'ayant rendu un peu plus traitable, il sentit enfin de quelle importance il étoit pour lui de se réconcilier avec les Mores; & de concert avec Both, il résolut de se rendre dans l'Isle de Ner, où les Mores étoient retournés, pour leur faire des propositions de paix. Le jour du départ fut réglé; mais Duval se

Le Gouverneur cherche à se réconcilier avec les Mores.

INTRODUCTION.

rappellant tous les excès aufquels il s'étoit emporté, manqua de courage au moment qu'il devoit s'embarquer.

Both se rend dans l'Isle de Ner, & regagne les Mores.

Both partit seul le 12 de Juillet, accompagné d'un Secretaire, d'un More nommé *Eman* qui avoit échappé à la fureur de Duval, & de sept Soldats de la Garnison. Il fut reçu civilement par les Mores, qui lui promirent de retourner à Arguim, lorsqu'ils auroient appris qu'il en seroit Gouverneur; mais ils protesterent qu'on ne les y reverroit pas sous le commandement de Duval. Both s'efforça de les adoucir par ses promesses. Il les engagea même à lui prêter deux Barques; l'une pour la pêche des Tortues, l'autre pour procurer des vivres à la Garnison du Fort. La seconde étant revenue la premiere, il l'envoya aussitôt à Arguim, chargée de trente moutons qu'il avoit achetés, sous la conduite de deux Soldats François & de cinq Mores. Il écrivit en même tems à Duval de traiter humainement les Mores, & de réparer ses cruautés par des caresses. Ce conseil fut suivi fidellement; mais Duval dégouté d'une Commission dans laquelle il s'étoit conduit si mal, prit le parti de se décharger du Commandement sur Both,

& de ſe rendre au Sénegal.

INTRODUCTION.

Après ſon départ, les aſſurances que Both donna aux Mores qu'il ne reviendroit jamais, en attirerent un grand nombre dans l'Iſle d'Arguim. Ils y recommencerent leurs Établiſſemens. Le Commerce prit bien-tôt une nouvelle forme; & l'abondance qui regna dans le Fort, ſervit à rétablir la Garniſon. On comptoit déja trois cens Mores dans l'Iſle; & les affaires n'auroient pas ceſſé de proſpérer, ſans l'imprudente conduite d'un Officier nommé *le Riche*. Cet homme qui reſſembloit à Duval par le caractere, leur donna tant de ſujets de mécontentement, qu'abandonnant les Habitations qu'ils avoient ſous le Fort, ils allerent ſe placer beaucoup plus loin, c'eſt-à dire hors de la portée du canon, pour aſſurer la liberté de leur retraite, lorſqu'ils y ſeroient forcés par les événemens. Cette défiance cauſa beaucoup d'inquiétude à Both, tandis que le Riche continua de ſe rendre odieux par de nouveaux ſujets de plainte. Enfin les Chefs des Mores déclarerent à Both qu'ils étoient déterminés à ſe retirer encore dans l'Iſle de Ner, avec d'autant plus de raiſon, que le Riche ſe vantoit d'obtenir bien-tôt le

Ils retournent à Arguim.

Nouveaux mécontentemens.

INTRODUCTION.

Commandement, & qu'ils le connoissoient aussi méchant que Duval.

Cependant comme Both avoit entr'eux beaucoup d'amis, ils lui donnerent avis que Reers, après avoir trouvé le moyen d'achever son Fort à Portendic, avoit équipé une grande Barque pour venir surprendre Arguim. Il parut en effet le 30 d'Août; mais, les Mores amis de Both ayant contenu les autres dans la soumission, il manqua son entreprise. Quelque tems après, Both fut informé par d'autres avis qu'il étoit arrivé à Portendic cinq Vaisseaux Hollandois, ausquels on supposoit la même vûe. Il n'en pouvoit douter, depuis que le 25 de Septembre il avoit vû dans la Baye d'Arguim une autre Barque avec Pavillon Hollandois, conduite hors d'usage, & dont le but étoit sans doute de s'assurer si le Fort étoit encore entre les mains des François. Aussi-tôt que leur Pavillon avoit paru sur le Fort, la Barque avoit fait divers mouvemens, après lesquels elle avoit enfin jetté l'ancre. Both y avoit envoyé un Charpentier Hollandois du Fort, avec deux François, pour sçavoir ses intentions. Ils avoient rapporté à leur retour, qu'elle appartenoit à un Vaisseau Hol-

Entreprises des Hollandois sur Arguim.

landois de 24 pieces de canon, qui étoit à l'ancre près du Cap Sainte-Anne, chargé de provisions pour Reers, que les Hollandois croyoient déja maître d'Arguim.

Feinte réconciliation d'Alischandora avec les François.

Quoique le Prince Alischandora eût assuré Both de son amitié pour les François, & qu'il eût même donné ordre à Reers de quitter Portendic, ces avis demandoient beaucoup de vigilance & de précautions contre une surprise. Both envoya au Sénegal, pour solliciter le Directeur Géneral de lui fournir du secours. Mais il apprit, dans l'intervalle, des nouvelles fort chagrinantes. Un More, nommé *Hamer Vonal*, à qui Duval avoit accordé pendant son Gouvernement la permission de commercer sur les Côtes avec le Pavillon de la Compagnie, ayant rencontré *la Curieuse*, Barque Françoise qui étoit partie du Sénegal pour Arguim, & qui avoit échoué près de l'Isle *Texoli*, à cinq lieues d'Arguim, avoit massacré le Patron nommé *Georges du Boc*, & sept Matelots. Duval même eut le malheur de tomber entre les mains de ce Brigand, qui lui fit porter la peine de son arrogance & de ses cruautés. Il venoit aussi du Sénegal, dans une Barque

Prise d'une Barque Françoise, & Matelots massacrés.

chargée de munitions. Hamer s'étant joint avec deux petits Bâtimens Moresques, étoit à la pêche aux environs du Cap Blanc, lorsqu'il vit paroître la Barque Françoise. Il s'en approcha ; & montrant à Duval ses propres Passeports, il obtint de monter dans la Barque où les Mores tuerent Duval avec seize Matelots François. Ce tragique évenement arriva le 16 d'Octobre 1721.

Duval est tué dans la Barque.

Les François d'Arguim reconnurent facilement leur Barque, lorsqu'ils la virent paroître à la Pointe Sud du Cap Blanc avec trois Barques Mores ; mais ne se défiant pas d'une si cruelle trahison, ils n'en furent informés que plusieurs jours après. Both fit mettre aussi-tôt sa Garnison sous les armes. Il se saisit de cinq parens de Hamer & de deux femmes de la même Nation. Il arrêta deux Barques qui appartenoient aux Mores, & qui étant leur seule ressource pour quitter l'Isle, lui donnerent le pouvoir de les faire rapprocher sous le canon du Fort. Ensuite il dépêcha le *Marbut* (21) ou le

Précautions du Gouverneur d'Arguim.

(21) Les François l'appellent *Marabou* (Quelques Auteurs Anglois écrivent *Marabouts*, & Jobson *Marghucks*. *Marbut*, ou *Morabet* en Arabe, signifie un Hermite ou un Religieux.

Introduction.

Prêtre de l'Isle, avec trois Mores, pour aller déclarer au perfide Hamer que s'il ne se hâtoit de restituer la Barque, ses parens seroient envoyés dans les cachots du Sénegal. Mais la Fortune préparoit au Commandant d'Arguim une disgrace beaucoup plus sensible.

Alischandora se declare contre les François.

Alischandora, levant enfin le masque, parut devant l'Isle le 26 d'Octobre, avec des forces considérables, & fit dire à Both qu'étant venu dans la Barque de Duval avec son frere qui se nommoit *Cherigny*, & sept Mores, ils le prioient de leur accorder une conférence à bord. Il répondit que ce n'étoit pas l'usage pour un Gouverneur de s'éloigner si fort de sa Place, mais que le Prince seroit reçu avec honneur s'il vouloit prendre la peine de venir dans le Fort. La nuit suivante, quelques Mores se glisserent sur les Barques qui étoient au pied du Fort, &, malgré le feu de la Garnison, les enleverent avec tous les Canots qu'ils purent trouver. Après cette exécution Alischandora ne gardant plus de mesures, débarqua un Corps de quinze cens hommes, & se saisit des deux Citernes. Les Mores qui avoient leurs habitations près du Fort, les quitterent pour se joindre à leurs Compatriotes;

Alischandora débarque 1500 Mores.

INTRODUCTION.

& la ſeule vengeance que Both en put tirer, fut de démolir leurs maiſons & de faire tranſporter les matériaux dans ſes murs. Depuis le 27 d'Octobre juſqu'au 16 de Novembre, Aliſchandora lui fit porter tous les jours de nouvelles propoſitions, en le preſſant de lui rendre le Fort & de ſe livrer lui-même entre ſes mains. Il s'étoit déja ſaiſi de le Riche. Une Barque qui arrivoit du Sénegal fut priſe auſſi par les Mores, quoiqu'au ſignal qu'elle reçut du Fort elle eût remis à la voile pour s'écarter.

Both voyant ſon eau & ſes proviſions diminuer, fit ſortir les bouches inutiles. Mais lorſqu'il croyoit ſa défenſe aſſurée par de nouveaux ſoins, les Mores firent jouer une mine qu'ils avoient creuſée ſous une vieille voûte qui eſt à l'Eſt du Fort, ſans qu'on ſe fût apperçu de leur travail. Elle cauſa plus de bruit que de mal. Cependant elle fit ſauter une partie de la premiere fortification; & l'ébranlement fut ſi furieux dans le Fort, que les portes des maiſons & des armoires s'ouvrirent avec violence. Both qui avoit à redouter d'autres périls de la même nature, & qui perdoit l'eſpérance d'être ſecouru du Sénegal, ſans

Mine que les Mores font jouer.

compter que les vivres & les munitions commençoient à lui manquer, fit proposer enfin au Prince Alischandora de lui remettre le Fort, à condition que les honneurs de la guerre fussent accordés à la Garnison, avec une Barque pour se rendre au Sénegal. Alischandora y consentit; mais le jour suivant il retracta sa promesse. Dans une situation si desespérée, Both prit le parti de faire construire secrettement une Barque pour se retirer pendant la nuit avec ses gens, avec la résolution d'employer le reste de sa poudre pour faire sauter le Fort à son départ.

INTRODUCTION.

Reers, Gouverneur de Portendic, qui étoit d'intelligence avec Alischandora, fut informé de ce terrible dessein, & se crut obligé de prévenir la ruine du Fort par une composition modérée. Alischandora se livrant à ses conseils, demanda une conférence avec les François, à la portée du pistolet de leurs murs. On y convint que la Place seroit rendue, pourvû que Reers parût en personne & se rendît garant de la fidélité des Mores. Mais soit que Reers eût déja quitté leur Camp où il étoit venu secrettement avec eux, soit qu'il ne fût pas empressé de paroître dans une occasion de

Reddition du Fort d'Arguim.

INTRODUCTION

cette nature, il envoya un de ses Officiers à qui Both fut obligé de remettre le Fort. Alischandora prit possession du peu de munitions & de vivres qui restoient aux François, & leur fournit une Barque, dans laquelle ils se rendirent à Portendic. Ils étoient au nombre de vingt-cinq. Reers leur rendit, suivant les articles, *la Prompte*, ancienne Barque de Duval, qui les transporta au Sénegal le 18 de Janvier 1722.

La Compagnie des Indes entreprend de s'y rétablir.

La Compagnie Françoise des Indes, qui étoit en possession du Commerce d'Afrique depuis 1717, n'eut pas plûtôt appris la perte du Fort d'Arguim, qu'elle résolut non-seulement de s'en remettre en possession, mais encore de chasser les Hollandois de Portendic. Elle équipa au Port de Lorient une Escadre de quatre Frégates & d'une Galliote, sous le Commandement du sieur Froger de la Rigaudiere. Le sieur Brue, nommé Commissaire Général pour le réglement des affaires de la Compagnie en Afrique, s'embarqua sur la même Escadre. On nomme les Vaisseaux & leurs forces :

Escadre qu'elle y envoie.

	canons.	hommes.	Capitaines.
L'Apollon,	44	347	M. de la Rigaudiere.
Le Duc du Maine,	24	200	M. de Joganville.

Le Marechal d'Eſtrées,	22	140	M. de Lanjouine.
La Mutine,	18	143	M. de la Cliſſe.
L'Eſpérance,	8	23	M. Hory.

INTRODUCTION.

Cette petite Flotte partit de l'Orient le 8 Décembre 1722. Mais elle fut arrêtée par les vents contraires juſqu'au 13 de Janvier, qu'elle remit à la voile. A trois lieues de Madere, elle rencontra une Flotte Hollandoiſe de douze Vaiſſeaux qui alloient aux Indes Orientales. De part & d'autre on arbora ſon Pavillon, mais on paſſa ſans ſe ſaluer. Le 30 de Janvier M. de la Rigaudiere arriva heureuſement à Gomera, une des Canaries, & fit complimenter le Gouverneur par ſon Major d'Eſcadre, en lui faiſant demander la liberté de renouveller ſa proviſion d'eau. Mais quoique les François produiſiſſent leurs billets de ſanté, ils trouverent cet Officier inflexible, à cauſe de la peſte qui regnoit encore en Provence. Il leur répondit qu'il y alloit de ſa tête, & que ſes ordres portoient peine de mort. L'Eſcadre ſe trouva forcée de porter vers le Cap Blanc, où elle arriva le 6 de Février.

On lui refuſe de l'eau à Gomera.

Elle y trouva une Galliote, une Frégate & deux Chaloupes qui étoient parties du Sénegal dès le 2 de Décembre, par l'ordre du Directeur Général,

Elle trouve un renfort du Sénegal au Cap blanc.

INTRODUCTION.

mais qui avoient employé deux mois à doubler le Cap Blanc. Il leur manquoit une Corvette, nommé *la Bonne avanture*, qui avoit été séparée par le vent, & qu'on ſuppoſoit retournée au Sénegal, ou jettée peut-être vers les Antilles. M. de la Rigaudiere apprit ici que les Hollandois avoient à l'ancre, ſous le Fort d'Arguim, un Vaiſſeau de vingt-deux pieces de canon, & fut informé, par les Lettres du Directeur Général, de tout ce qui s'étoit paſſé au Siége de cette Place. On lui marquoit auſſi que le Gouverneur Reers ſe ſoutenoit à Portendic avec une petite Garniſon, & que les Hollandois avoient reçu avis du deſſein des François quatre mois avant leur arrivée. Son inquiétude fut que les quatre Bâtimens du Sénegal ayant conſumé toute leur eau, ne priſſent ce prétexte pour retourner ſur leurs traces ſi les citernes d'Arguim leur manquoient. L'événement juſtifia ſes craintes. Cependant il entra dans la Baye d'Arguim, malgré la difficulté du paſſage, où l'Apollon échoua ſur le banc, & ne put ſe dégager qu'à la faveur de la marée ſuivante. Le 12 de Février, toute l'Eſcadre jetta l'ancre devant l'Iſle, à la diſtance de cinq lieues.

Elle entre dans la Baye d'Arguim.

Dès le lendemain on mit dans les petits Bâtimens, les munitions, l'artillerie, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le Siége. Mais lorſqu'ils s'approcherent du rivage, ils virent paroître au Nord-Oueſt de l'Eſcadre, un Vaiſſeau qui les obligea de retourner vers leur Flotte. Le Commandant détacha auſſi-tôt une Chaloupe, pour l'aller reconnoître & pour obſerver ſes mouvemens. Elle revint le matin du jour ſuivant; & le Vaiſſeau étranger parut avoir jetté l'ancre à trois lieues au Nord-Oueſt. Alors M. de la Rigaudiere envoya une Barque avec la même Chaloupe, pour l'obſerver de plus près. Ces deux Bâtimens s'étant avancés à moins d'une lieue du Vaiſſeau, virent venir à eux ſa Chaloupe. Ils en prirent les Matelots pour mettre à leur place quelques-uns de leurs propres gens, & continuerent de faire voile vers le Vaiſſeau. Mais étant au-deſſous du vent, il lui fut aiſé de s'échapper à toutes voiles en leur lâchant ſa bordée. Ils apprirent des Matelots qu'ils avoient pris, qu'il ſe nommoit *le Fleſſingue*; qu'il appartenoit à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales; que le nom du Capitaine étoit *Jacob Vanderſtolk*; que

INTRODUCTION.

Un Vaiſſeau Hollandois leur échappe.

INTRODUCTION.

l'équipage étoit de trente-trois hommes, & l'artillerie de 18 pieces; enfin qu'il avoit à bord vingt Soldats & un Caporal pour le Fort d'Arguim. Il étoit parti d'Amſterdam le 30 de Novemb. 1722. Il avoit relâché le 17 de Décembre à Plimouth, d'où il avoit remis à la voile le 10 de Janvier.

Les Barques avec les munitions & les troupes deſtinées pour la deſcente, partirent le ſeize au matin; mais les vents & les marées devinrent ſi contraires, que n'ayant pû gagner la pointe Sud de l'Iſle avant le ſoir, le débarquement fut remis au lendemain. Le 17, deux détachemens, chacun de deux cens hommes, deſcendirent ſans réſiſtance. Ils s'avancerent vers le Fort, juſqu'à la portée du canon; & Careron Commis de la Compagnie, fut envoyé avec un Trompette pour ſommer le Gouverneur de ſe rendre. On fit dire en même tems au Capitaine d'un Vaiſſeau Hollandois qui étoit ſous le Fort, de ſe retirer, & d'aller mouiller librement près de l'Eſcadre Françoiſe, parce qu'il n'y avoit pas de guerre entre la France & la Hollande. Careron avoit ordre de reclamer cinq priſonniers François qui étoient dans le Fort.

Deſcente des François dans l'Iſle d'Arguim.

Reers qui en étoit le Gouverneur, répondit que la garde de cette place lui ayant été confiée, il étoit résolu de la défendre jusqu'à l'extrêmité; que Both la lui avoit vendue, & qu'il la tenoit du Roi de Prusse pour la somme de trente mille risdalles. A l'égard des cinq François que M. de la Rigaudiere faisoit reclamer, il protesta que trois d'entr'eux s'étoient engagés volontairement dans la Garnison; que les deux autres qui étoient MM. le Riche & du Vaux, lui avoient été remis par Alischandora pour la somme de six cent risdalles qu'ils lui devoient, & qu'en payant cette dette on pouvoit compter d'obtenir leur liberté.

INTRODUCTION.

Ils somment le Fort de se rendre.

Le même jour, M. de la Rigaudiere fit avancer ses Troupes au Nord de l'Isle, & détacha trois Compagnies pour prendre possession des Citernes. En passant devant le Fort, elles essuyerent huit ou dix coups de canon, mais sans aucune perte. Elles trouverent la grande Citerne remplie de pierres, de sable, & de carcasses de bêtes. Il restoit un peu d'eau dans la petite, mais qui sentoit le sel. Le tems ayant manqué aux assiégés pour la remplir, ils n'avoient trouvé que cet expédient pour la corrompre. Une partie des François

INTRODUCTION.

entreprit de nettoyer la grande Citerne, tandis que les autres firent avancer l'artillerie. Les Hollandois firent une ſortie la nuit ſuivante dans l'eſpérance d'enlever deux pieces de canon qui étoient près des Citernes ; mais ils furent contraints de ſe retirer. Le 18, après des efforts inutiles pour nettoyer les Citernes, les Officiers de la Flotte jugerent dans un Conſeil que la diſette d'eau ne permettoit pas d'entreprendre un ſiége long & difficile. M. de la Rigaudiere fit ſigner cette délibération par tous les Officiers Généraux ; ce qui n'empêcha pas M. Brue de proteſter au nom de la Compagnie des Indes contre treize articles du Mémoire, en répondant particulierement à celui de l'eau, qu'il auroit été facile d'en tirer du Sénegal. L'artillerie & les troupes n'en furent pas moins rembarquées le jour ſuivant. Cependant l'Eſcadre continua de demeurer à l'ancre dans la Baye juſqu'au 25, qu'elle mit à la voile pour le Cap-Blanc. Elle y arriva le 27. Après y avoir paſſé trois jours à l'ancre, elle fit voile à Portendic, pour ruiner le Fort Hollandois dans ſa naiſſance ; & cette expédition lui ayant mieux réuſſi que la premiere, elle ſe rendit de-là au Sénegal.

La diſette d'eau les force de ſe retirer.

Cependant

E

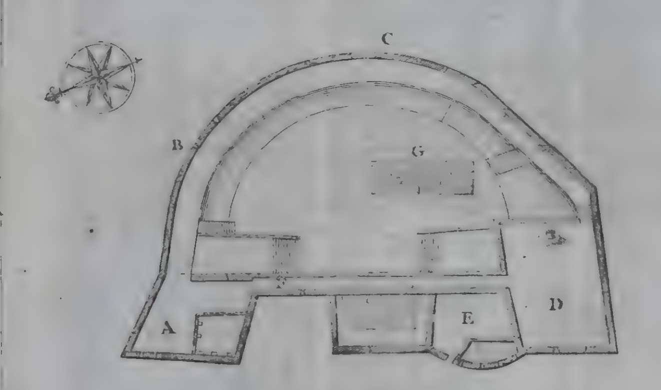
F

G

PLAN DU FORT D'ARGUIM

Pris par M.r Perrier de Salvert le 8 Mars 1721.





Echelle de 20 Toises

5 10 15 20

A. *Bastion de la Pointe qui a 4 faces, 4 Canons de 8.# de Bale, et 3 de 3#*

B. *Batterie de 4 Canons de 4# de Bale qui battent a la Mer*

C. *Batterie de 4 Canons de 6# avec 4 autres petits de 8 onces, une Guerite au milieu de la Batterie, de plus 3 pierres d'une livre qui battent a la Mer*

D. *Bastion qui a 4 faces, 2 Canons de 24# et cinq autres de 8.# de plus un mortier de fonte de 50# de Bombe, sur le Bastion une Plateforme.*

E. *Dans la demy Lune 2 Canons de 12#*

F. *Sur le Fossé le long de la muraille de la fausse porte il y a 4 Pierriers d'une livre*

G. *Les Cisternes.*

Cependant le mauvais ſuccès de celle d'Arguim rebuta ſi peu la Compagnie des Indes, qu'ayant équipé une nouvelle Eſcadre, elle en donna le commandement à M. de Salvert, qui s'étoit rendu maître de ce Fort en 1721. Il partit de France au mois de Janvier 1724, avec toutes les munitions qui pouvoient aſſurer ſon entrepriſe; ſurtout avec d'excellens Officiers & trois Compagnies de Marine. Le mauvais tems l'obligea de relâcher aux Canaries, où il prit des rafraîchiſſemens; après quoi remettant à la voile le 7 Février, il arriva le 14 devant l'Iſle d'Arguim. Il fit ſa deſcente avec tant de diligence, que les Hollandois ſurpris, n'eurent le tems, ni de faire des retranchemens, ni de corrompre les Citernes. M. de Rambures fut envoyé immédiatement pour ſe ſaiſir de la plus grande, & pour reconnoître la cauſe d'un feu qu'on avoit apperçu devant le Fort. Il revint avant la nuit. La Citerne n'avoit pas reçu d'altération. Les aſſiégés n'avoient pas de Garde avancée; & les flammes qu'on avoit vûes venoient de l'Habitation des Mores, que les Hollandois avoient pris le parti de réduire en cendres.

Nouveaux préparatifs des François contre Arguim.

M. de Salvert eſt chargé de l'entrepriſe.

Le 15, à la pointe du jour, M. de

INTRODUCTION.

Il met le siége devant le Fort.

Salvert fit avancer ses troupes sur une seule colomne, & se campa vis-à-vis du Fort, à la portée du canon, derriere la courtine, où M. de la Rigaudiere s'étoit campé l'année précedente. Il détacha quelques Soldats pour se saisir de la petite Citerne, & lui-même il alla choisir un lieu pour y dresser ses batteries. En s'avançant dans cette vûe, il découvrit un Corps de Mores qui marchoient vers la petite Citerne ; ce qui l'obligea d'envoyer M. de Fremigan avec quinze Grenadiers, pour soutenir son détachement. Cet Officier trouva les Mores déja repoussés. Les Citernes étoient remplies d'excellente eau ; secours qui contribua beaucoup au succès du siége. A quatre heures après midi, les Troupes Françoises se posterent dans un lieu à couvert de l'artillerie du Fort. Le 16, un Officier nommé M. de la Rue, avec toutes les Barques de l'Escadre, prit possession d'une petite Crique au Sud-Ouest de l'Isle, & si voisine du camp, qu'on y pouvoit faire passer aisément les provisions. Le même jour, M. de Salvert fit l'essai de quelques pieces de campagne d'une nouvelle forme, & trouva qu'elles portoient au de-là du Fort. Pendant la nuit suivante, M. Belugard

fut employé à dreſſer les batteries.

Le 17, à huit heures du matin, les Mores firent une ſortie; & s'étant diviſés en deux corps, ils allerent attaquer les Citernes à la faveur de l'artillerie du Fort. Mais ils furent repouſſés avec perte de quelqûes hommes. Le même jour, M. de Salvert envoya deux Chaloupes commandées par les ſieurs Dupuis & Courtois, pour croiſer au Nord de l'Iſle, & couper la communication du Fort avec le Continent. Le travail des batteries fut ſi ardent le 18, que les canons & les mortiers furent en état de joüer le 19. Alors le Commandant François envoya un Trompette aux aſſiégés, pour leur propoſer de ſe rendre. Ils demanderent juſqu'au lendemain pour délibérer. Ce tems fut employé par les François à perfectionner leurs batteries. Le jour ſuivant, qui étoit le 20, M. de Saint-Pierre, déguiſé en Trompette, ſe préſenta devant la porte du Fort, pour recevoir la réponſe à laquelle on s'étoit engagé. Il avoit ordre de faire des obſervations qui ſurpaſſoient les lumieres d'un ſimple ſoldat; mais on le preſſa de retourner au camp pour demander encore un jour de délai. Il fut renvoyé avec la même diligence,

Le Gouverneur fait mine de vouloir ſe défendre.

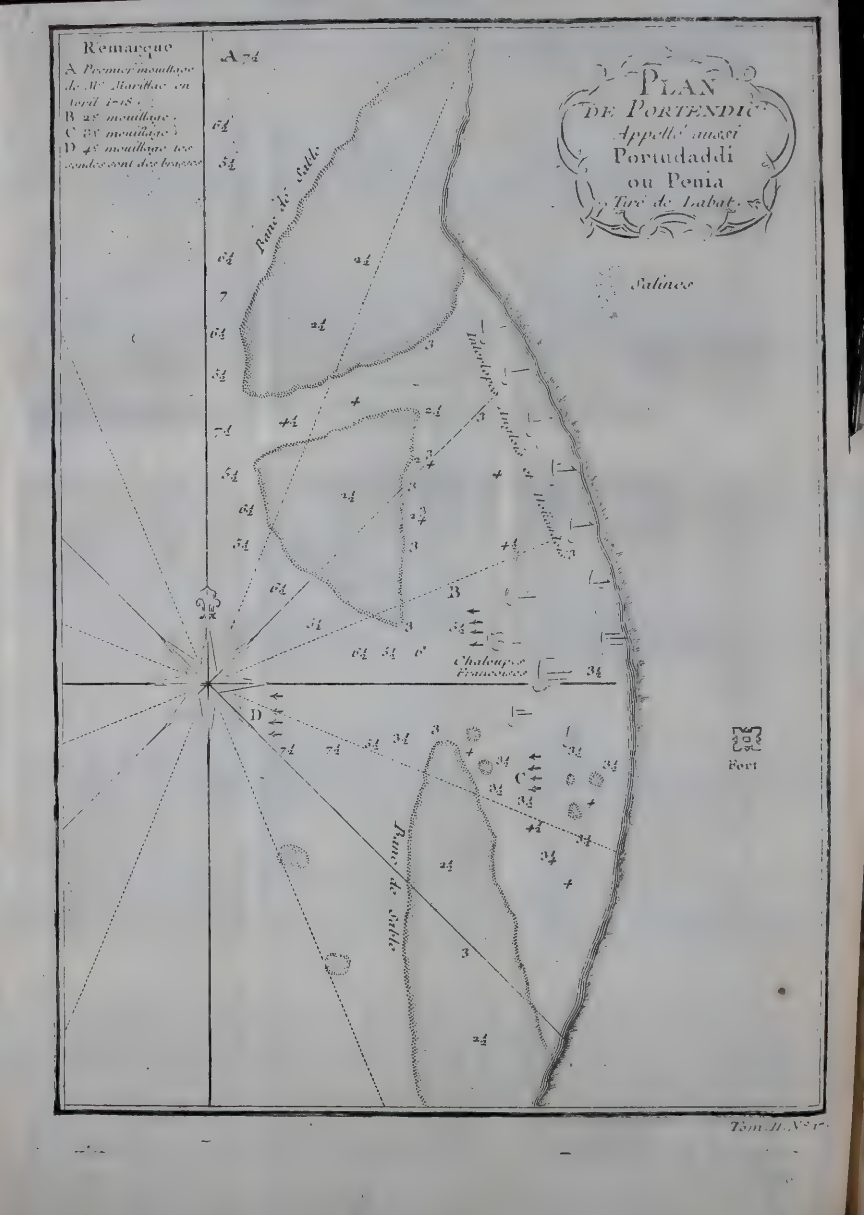
INTRODUCTION.

pour déclarer que si l'on tardoit un moment de plus à se rendre, le feu des batteries alloit commencer. Dans le chagrin d'un ordre si précis, le Gouverneur répondit brusquement qu'il se pendroit plutôt que de se deshonorer par une lâcheté, & qu'il se défendroit jusqu'à l'épuisement de ses forces.

On commença sur le champ à tirer. Le feu fut si vif, que dès la troisiéme bombe, le Gouverneur arbora le pavillon blanc. Messieurs de Belugard & de Barilly furent envoyés pour sçavoir ses intentions. Il demanda encore quarante-huit heures pour délibérer, mais cette proposition ayant été rejettée, il délivra le Riche & de Vaux, qui étoient prisonniers dans le Fort, & donna des otages tandis qu'on régla la Capitulation. Les articles furent, 1°. Que les appointemens dûs à la Garnison par la Compagnie des Indes, seroient payés sur les effets qui se trouvoient dans le Fort. 2°. Qu'elle sortiroit immédiatement avec son seul bagage. Aussi-tôt que le Traité fut signé, M. de Salvert s'étant avancé avec ses troupes jusqu'à la porte du Fort, trouva le Gouverneur qui lui présenta les clefs, Mais comme la porte étoit en-

Arguim repris par les François.

Capitulation.


Remarque
Plan de Portendic
Appellé aussi
Portudaddi
ou Penia
Tiré de Labat
Banc de Sable
Salines
Chaloupes Françoises
Fort
Banc de Sable
Tom. II. N° 1.

core bouchée, les François furent obligés de passer sur le mur avec des échelles, tandis qu'on travailloit à rendre l'entrée libre.

M. de la Motte nommé Gouverneur.

M. de la Motte, nommé Gouverneur par la Compagnie, fut laissé dans l'Isle d'Arguim avec une Garnison, un Major, un Magasinier, trois Secretaires, & un Chirurgien; après quoi l'Escadre Françoise fit voile à Portendic, où elle arriva le 1 de Mars 1724.

Description de la Baye de Portendic.

Portendic, ou plutôt *Portodali*, que les Mores nomment (22) *Goura*, est une Baye située entre Arguim & le Sénegal. Elle est à dix-huit degrés six minutes de latitude du Nord. Deux grands bancs de sable, qui n'ont que deux ou trois brasses d'eau, & qui joignent des deux côtés le Continent, lui servent de défense naturelle, & forment, au milieu, un Canal d'environ quatre-vingt brasses de largeur, où la profondeur de l'eau est depuis cinq jusqu'à sept brasses. Celle de la Baye est depuis quatre jusqu'à six; mais

(22) Ou Iuna, ou Gioura. C'est le même lieu que *[illegible]* ou Ponto, appellé aussi *[illegible]*, qui, suivant Barbot, est à sept lieues au Sud des Sept-montagnes, & quarante-cinq lieues au Nord du Sénegal. Il dit aussi que c'est là que les Hollandois alloient prendre des gommes, après avoir perdu le Port d'Arguim. Description de la Guinée, p. 531.

INTRODUCTION.

Difficulté de la reconnoître.

pendant une grande partie de l'année ; la violence de la mer y rend l'ancrage fort dangereux. Elle a d'ailleurs un inconvénient fort considérable. C'est qu'un Vaisseau qui manque la latitude en venant du côté de l'Ouest, ne trouve pas facilement le Canal. Du côté du Sud on s'y trompe moins ; parce qu'entre l'embouchure du Sénegal & Portendic, il n'y a pas de Baye, ni même de Crique remarquable, & qu'on n'y voit qu'une Côte brisée, avec de petites hauteurs par intervalles, jusqu'à trois lieues de Portendic, où la terre venant à s'abbaisser, offre un rivage uni, & forme une petite Crique, que les François ont nommée *le petit Portendic*. Au Nord de cette Crique, on trouve quelques éminences, qui forment la pointe Sud de la grande Baye. Quand on est vis-à-vis cette pointe, il faut tenir pendant trois lieues Nord quart Nord-Est.

Marques de terre.

Au Nord des éminences qu'on vient d'observer, on a trois lieues d'un rivage bas & uni, au milieu duquel il se trouve trois arbres, également éloignés l'un de l'autre. Plus loin au Nord, il s'en trouve un quatriéme, qui est seul, près de deux collines rondes, qu'on prendroit, dans un espace si bas,

pour deux Vaiſſeaux à la voile. Voilà les meilleures marques de terre pour ceux qui arrivent du côté du Sud. Mais on ne les diſtingue pas ſi facilement du côté de l'Oueſt ; parce que la terre eſt fort baſſe, & que les bancs ne permettent pas de s'approcher aſſez du rivage. A l'Eſt & à l'Oueſt de Portendic, on trouve, à la diſtance de cinq lieues, huit ou neuf braſſes d'eau. A deux lieues & demie, on trouve encore ſept braſſes ; mais c'eſt là que commence le banc, qui s'étend Nord-Oueſt quart d'Oueſt, & Oueſt-Nord-Oueſt, & qui n'a gueres que trois braſſes & demie de fond. Au Sud de la Baye, on découvre encore dix ou douze petites éminences ; & la terre, du côté du Nord, paroît verte & unie, avec un Palmiſte ſur une pointe, à une lieue du rivage. Pour reconnoître ces marques, il faut néceſſairement tenir un Matelot au perroquet, d'où il appercevra auſſi une ſaline qui ſe préſente comme un lac, à deux cens pas dans les terres. Mais en approchant de Portendic, la prudence demande qu'on avance toujours la ſonde à la main, & qu'on ſe faſſe même précéder d'une Barque, juſqu'à ce qu'on

INTRODUCTION.

ait trouvé le Canal, & qu'on l'ait entierement passé.

Vents qui regnent dans la Baye de Portendic.

Aux mois de Novembre, de Décembre, & de Janvier, les vents sont Nord-Ouest dans la Baye, & rendent la mer si grosse, qu'un Vaisseau perd quelquefois deux ou trois cables dans une nuit, & n'éviteroit pas d'être jetté sur le rivage, s'il n'avoit toujours d'autres cables prêts. Le parti le plus sûr est d'amarer au Nord-Est ou au Sud-Ouest. Aux mois de Février, de Mars, d'Avril & de Mai, les vents sont ordinairement de terre depuis le lever du Soleil jusques vers midi, que ceux de mer s'élevent généralement du Nord-Nord-Ouest au Nord-Ouest. C'est la meilleure saison pour le commerce de la Baye, & celle où la contrebande y est dans sa plus grande chaleur. Aux mois de Juin, de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, qui sont ici la saison des orages, les vents d'Ouest-Sud-Ouest, Sud-Ouest, & quelquefois Sud, rendent la Baye absolument inaccessible. Les flots s'enflent si furieusement sur la barre, que l'approche en est également dangereuse & terrible.

Un autre défaut de la Rade de Por-

tendic, c'eſt qu'elle n'a pas d'eau fraîche, ou qu'il faut l'aller chercher fort loin dans les terres, avec autant de difficulté que de danger. Auſſi prend-on le parti d'en acheter des Mores, qui la vendent cher, quoique fort mauvaiſe. En récompenſe, la Baye a beaucoup de poiſſon de diverſes eſpeces, telles que la Dorade, la Sole, la Parque & la Vieille. Les Vaiſſeaux qui s'y arrêtent en ſont toujours bien fournis, & les Hollandois y envoient ſouvent des Barques chargées de ſel, qui prennent leur cargaiſon de poiſſon pour les Côtes de Guinée.

INTRODUCTION.

Elle manque d'eau, mais le poiſſon y abonde.

Lorſqu'ils eurent perdu l'Iſle d'Arguim en 1721, ils ſe retirerent à Portendic, où l'on a vû qu'avec le ſecours de quelques Vaiſſeaux arrivés de Hollande, ils bâtirent un Fort de bois ſous la conduite du Gouverneur Reers, & ſous la protection des Mores. C'étoit une reſſource pour leur commerce dans le Pays, mais fort préjudiciable à celui des François. Reers, par l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit d'Aliſchandora, Chef des Mores, trouva le moyen, comme on l'a rapporté, de rentrer dans Arguim en 1722, ſans abandonner l'Etabliſſement de Portendic. M. de la Rigaudiere ayant man-

Expédition des François contre les Hollandois de Portendic.

INTRODUCTION.

qué de ſuccès contre Arguim en 1723, tourna vers Portendic, dans l'eſpérance d'y attaquer plus heureuſement les Hollandois. Il y jetta l'ancre le 4 de Mars, vis à-vis l'Habitation des Mores, auxquels il fit annoncer par le ſieur Both, qu'il étoit venu pour renouveller paiſiblement le Traité de 1717. Deux Mores, qui ſe rendirent auſſi tôt à bord du Commandant, lui dirent qu'Aliſchandora n'étoit éloigné que de deux journées avec ſes troupes, & que les Hollandois ayant abandonné le Fort, les Mores s'en étoient mis en poſſeſſion. Comme la nuit approchoit, ils promirent de revenir à bord le jour ſuivant. Ils furent fideles à cette promeſſe. L'un d'entre eux, qui ſe nommoit *Ibrahim*, ayant reconnu M. Brue, témoigna une vive joie de le revoir, & confirma tout ce qu'il avoit dit la veille. Là-deſſus, M. de la Rigaudiere prit la réſolution d'entrer dans la Rade, ſur le *Maréchal d'Etrées*, accompagné ſeulement de quelques Chaloupes bien armées, pour commencer une négociation avec *Bovali*, ou *Abu-Ali*, qui commandoit dans le Fort. Both étant deſcendu au rivage, revint bien-tôt avec deux otages, de la part de Bovali, qui en de-

M. de la Rigaudiere entre dans la Rade.

mandoit auſſi de celle des François. On lui envoya le ſieur le Berg. La joie de Bovali fut extrême à la vûe de M. Brue, qu'il nomma ſon pere, en proteſtant que ſon arrivée lui faiſoit oublier tout ce qu'il avoit ſouffert de l'injuſtice & des cruautés de Duval. Brue prit avantage de cette diſpoſition pour renouveller le Traité, en quatre articles. 1°. Qu'Aliſchandora reſtitueroit à la Compagnie Françoiſe le Fort de Portendic, alors entre les mains des Mores, avec la liberté d'y mettre une Garniſon. 2°. Qu'il rappelleroit les Mores qui étoient dans l'Iſle d'Arguim avec les Hollandois. 3°. Que dans toutes les occaſions il protégeroit les François & leur commerce. 4°. Qu'il ne vendroit & ne permettroit que ſes gens vendiſſent de la gomme, qu'à la Compagnie. Du côté des François, la Compagnie promettoit d'envoyer tous les ans deux Vaiſſeaux, avec des marchandiſes, pour le commerce des gommes, chaque quintal devant peſer ſept cens livres; & de payer les droits ordinaires. Ce Traité fut ſigné le 6 de Mars 1723.

INTRODUCTION.

Il entre dans le Fort. Son traité avec les Mores.

Le même jour, M. de la Rigaudiere, avec ſix Officiers & vingt ſoldats, prit poſſeſſion du Fort. Mais il en trouva

Situation du Fort Hollandois.

INTRODUCTION.

la ſituation fort deſavantageuſe. Cet ouvrage des Hollandois étoit dans un marais ſalé, cinq cens toiſes à l'Eſt de l'Habitation des Mores. De l'autre côté, à deux cens toiſes du Fort, il y avoit une autre Habitation; & ces deux Villages, ou ces deux Villes enſemble, contenoient trois ou quatre cens habitans. Le Fort étoit bâti de bois, & conſiſtoit dans un double enclos de planches, qui avoit huit pieds de hauteur en dehors. Le pied de cette paliſſade étoit joint par deux ſolives, & le haut par une ſeule; mais les planches étoient ſi ſerrées, qu'elles paroiſſoient à l'épreuve du mouſquet. Le ſommet étoit garni de pointes de fer. A chaque angle du Fort il y avoit deux embraſures, pour autant de pieces de canon; cependant il ne s'en trouva que cinq pieces ſur les platte-formes, qui étoient des terres-plains revêtus de pierre. Au centre de la Place, les Hollandois avoient élevé une grande Maiſon de bois, avec des magaſins & pluſieurs ſalles pour ſervir de logement à la Garniſon. Le Fort étoit environné de deux foſſés, larges de ſix pieds & de la même profondeur, ſéparés par une levée très-étroite & demipleins d'eau fort puante.

INTRODUCTION.

Les François prennent le parti de le garder.

Diverses raisons porterent le Conseil à garder ce poste ; mais la principale vûe des François fut d'empêcher qu'il ne tombât dans les mains des Anglois, qui traitoient depuis quelque tems avec Bovali pour obtenir la liberté de s'établir à Portendic. M. de la Rigaudiere donna le Gouvernement au sieur Marion, contre l'inclination de M. Brue, qui lui connoissoit l'humeur trop vive pour le commerce des Mores. Mais on lui devoit ce dédommagement pour le Gouvernement d'Arguim, qui lui avoit été promis. Ses appointemens annuels furent réglés à dix mille quatre-vingt livres, outre deux mille cent livres pour sa table. On lui laissa, pour Garnison, trente-deux soldats François & six Esclaves Négres. Sa Commission fut signée le 9 de Mars ; & le même jour, M. Brue régla divers articles avec Bovali, pour l'entretien du Fort. Mais l'expédition d'Arguim ayant été différée de quelque tems, M. Marion qui se voyoit enlever ses espérances, s'ennuya bientôt à Portendic, & demanda instamment d'être rappellé. M. Brue, alors Directeur géneral, lui envoya pour successeur le sieur de l'Escaude, à bord du Vaisseau de M. de Lan-

INTRODUCTION.

Ils l'abandonnent en 1723.

douine. Ils arriverent à Portendic le 15 d'Avril 1723. M. de Landouine y trouva la Garnison si mécontente du Pays, que personne n'ayant voulu se charger du Commandement, ni même demeurer plus long-tems dans un lieu si triste & si mal sain, il fut obligé de prendre tout le monde à bord. Mais ce ne fut pas sans avoir encloué le canon & démoli le Fort; ce qui desobligea beaucoup les Mores, & devint fort nuisible aux intérêts de la Compagnie.

Les Hollandois le rétablissent.

Il paroît par la Relation du second Voyage de M. de Salvert à l'Isle d'Arguim en 1724, que les Hollandois rétablirent le Fort de Portendic. Après avoir remis les François en possession d'Arguim, ce Commandant fit voile à Portendic, où il arriva le premier de Mars. Tandis qu'il cherchoit un lieu commode pour sa descente, les Hollandois firent feu sur lui du Fort, & d'une batterie de cinq canons qui étoit postée sur le rivage. Mais les troupes Françoises ayant débarqué dans une petite Baye, une lieue au Nord-Ouest du Fort, ils y mirent le feu & l'abandonnerent, quoiqu'Alischandora n'en fût qu'à deux lieues avec six cens Mores, & qu'il n'attendit qu'un renfort

pour les ſecourir. Le nouveau Fort étoit de bois comme le premier, avec huit pointes en forme d'étoile, ſur un eſpace de cinquante pieds quarrés. Il avoit été bâti près de l'ancien Fort, mais dans une ſituation plus avantageuſe. Depuis cette expédition, les François ont entretenu conſtamment un Comptoir à Portendic, ſous la dépendance de celui d'Arguim.

Il eſt repris par les François.

Leur ſecond Etabliſſement ſur la même Côte eſt celui du Fort Saint-Louis dans l'Iſle du Sénegal. Cette Iſle eſt ſituée à l'embouchure de la riviere du même nom. C'eſt la réſidence du Directeur général, & le centre des affaires de la Compagnie. La ſituation du Fort eſt avantageuſe, quoiqu'il ſoit fort petit. Barbot le repréſente comme un lieu ſi mal fortifié, qu'il n'a pour ſa défenſe (23) qu'une paliſſade avec un mur de boue, & trois batteries de canon au nombre de quinze pieces. Mais il a changé de face depuis la deſcription de Barbot. Labat raconte qu'il n'y reſte (24) que quatre vieilles tours des anciennes fortifications ; qu'elles ſont

Etabliſſement des François au Fort Saint-Louis.

(23) Deſcription de la Guinée, p. 1[illegible]. On trouvera ici à l'article du Sénegal, des obſervations plus étendues ſur cette Iſle.

(24) Labat, Afrique Occidentale, Vol. II p. 230.

INTRODUCTION.

de bonnes pierres, & couvertes de tuile. Aux murs de boue, on en a fait ſuccéder de plus ſolides, avec pluſieurs ouvrages avancés. L'artillerie eſt d'environ trente pieces, & la Garniſon convenable à l'importance de la Place. Suivant la Relation de Barbot, James Booker, Agent géneral de la Compagnie Royale d'Afrique à Gambra, s'empara le 1 de Janvier 1692, de l'Iſle du Sénegal, dont les François étoient en poſſeſſion depuis cinquante ans. Deſmoulins leur Gouverneur ſe rendit ſans réſiſtance ; mais Booker n'y trouva que les quinze pieces de canon dont parle Barbot. Il donna au Fort le nom de *William-Mary* (25).

Labat aſſure que le Fort du Sénegal (26) n'a jamais changé de Maître. Cependant, quelques pages après, il reconnoît qu'il fut ſurpris par les Anglois, & qu'ils en conſerverent la poſſeſſion pendant cinq ou ſix mois. Mais il ajoute que ſans leur laiſſer le tems de s'y fortifier, & de gagner les habitans naturels du Pays, un Capitaine François, nommé Bernard, les en chaſſa, avec un ſeul Vaiſſeau qu'il nomme *le Leger*.

(25) Barbot, *ubi sup.* p. 4[illegible]3.

(26) Labat, *ubi ſup.* Vol. IV. p. 168.

Etablissement des François au S. Joseph.

Le troisiéme Etablissement des François est le fort & le Comptoir de Saint Joseph, à trois cens lieues dans la riviere du Sénegal, près d'un village des Négres, nommé *Mankanet*. Ils en avoient formé un autre de même nom, plus loin encore sur la même riviere, dans le second voyage de M. Brue en 1699. Mais Labat raconte que les *Marbuts* ou les Mores de Dramanet, Village voisin, s'appercevant qu'ils se rendoient les maîtres du commerce, se repentirent bientôt d'avoir contribué à leur établissement. Leurs artifices, soûtenus secrettement par les Anglois (27) de Gambra, altérerent tellement les dispositions des Negres du Pays, que s'étant soulevés en grand nombre, ils investirent le fort de Dramanet. Dans l'impossibilité de défendre un si mauvais poste, les François y mirent le feu; & s'étant embarqués sur la riviere au-travers de mille dangers, ils regagnerent l'Isle de Saint-Louis. Cette disgrace leur arriva le 23 de Décembre 1702.

Formé par M. de Richebourg en 1717.

En 1713, M. de Richebourg, Gouverneur de Gorée, forma le nouvel

(27) Labat ne dit pas d'où étoient ces Anglois, & ne cite aucun garant de ce qu'il raconte; mais ce ne pouvoit être que les Anglois de Gambra.

INTRODUCTION.

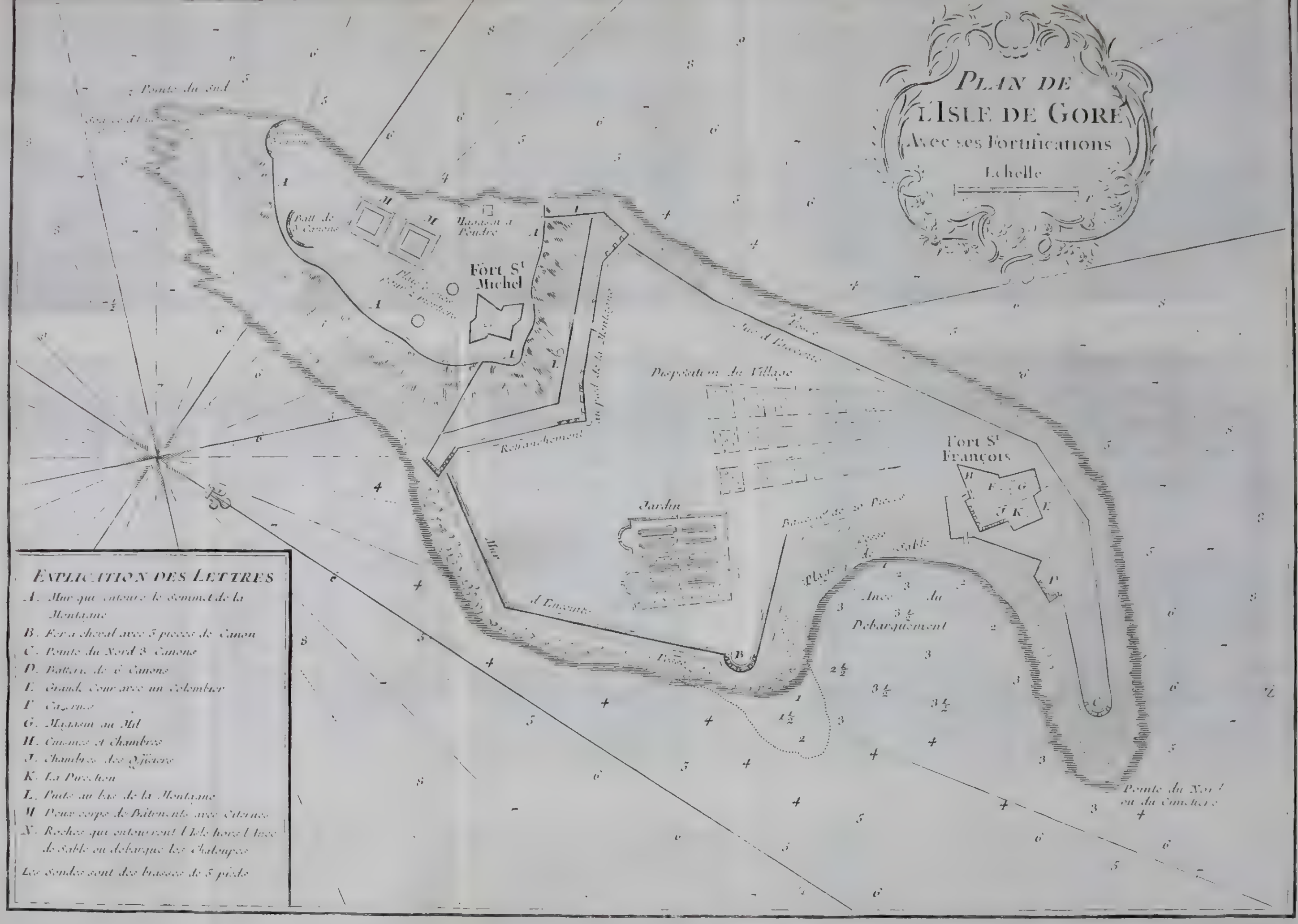
Etabliſſement de Mankanet, qui porte le nom de fort de *Saint-Joſeph*, & qui eſt bien fortifié. Il a dans ſa dépendance le petit fort de *Saint-Pierre*, près de *Kaniura*, ſur la riviere de Falemé, dans le Royaume de Galam; poſte important, parce qu'il commande l'entrée du Royaume de Bambuck, qui eſt riche en mines d'or.

Quatriéme établiſſement des François à Gorée.

Les François ont un quatriéme Etabliſſement ſur la Côte Occidentale d'Afrique, qui ſe nomme l'Iſle & le fort de Gorée. Ce nom lui vient des Hollandois, qui l'ont tiré d'une Ville de Hollande. Mais ſuivant Barbot, (28) les habitans du Pays le nomment *Barſaguiche*. Reynolds, dans ſon voyage, le repréſente comme un lieu de commerce, ſous le nom de (29) Beſaguiche. L'Iſle n'a pas plus de quatre cens vingt toiſes de longueur, & ſa plus grande largeur n'eſt que de cent vingt; de ſorte que ſa circonférence ne ſurpaſſe pas 2 milles d'Angleterre. Elle s'étend Nord-Nord-Oueſt, & Sud-Sud-Eſt, à une portée de canon du Continent. Sa ſituation la rend preſque inacceſſible par la multitude de rocs qui l'environnent. Elle

(28) Deſcription de la Guinée, p. 20.

(29) Voyez ci-deſſus au Vol. I.


PLAN DE
L'ISLE DE GORE
Avec ses Fortifications
Echelle
Pointe du Sud
Batt de 3 Canons
Maison a Poudre
Fort St Michel
Retranchement
Disposition du Village
Jardin
Fort St François
Anse du Debarquement
Pointe du Nord ou du Cimetiere
EXPLICATION DES LETTRES
A. Mur qui entoure le sommet de la Montagne
B. Fer a cheval avec 5 pieces de Canon
C. Pointe du Nord 3 Canons
D. Batterie de 6 Canons
E. Grande Cour avec un Colombier
F. Casernes
G. Magasin au Mil
H. Cuisines et chambres
J. Chambres des Officiers
K. La Prison
L. Puits au bas de la Montagne
M. Deux corps de Batiments avec Citernes
N. Roches qui entourent l'Isle hors l'Anse de Sable ou debarque les Chaloupes
Les Sondes sont des brasses de 5 pieds

Description de cette Isle.

n'est ouverte qu'à l'Est-Nord-Est, par une petite Baye d'environ vingt toises de largeur ; entre deux pointes, dont l'une nommée *la Pointe du Cimetiere*, est assez élevée : & l'autre, beaucoup plus basse, est défendue par une pointe de sable, où la mer bat avec tant de violence, qu'on s'en apperçoit de fort loin au bruit & à l'écume des flots. L'ancrage est fort bon autour de l'Isle, & sur-tout dans la Baye. Barbot dit que (30) la partie montagneuse de l'Isle ne laisse pas d'être plate au sommet ; mais qu'elle ne produit que des roseaux & des joncs, qui servent de retraite à quantité de pigeons sauvages. Le fond du terroir est une sorte de sable rougeâtre, qui n'a ni bois, ni eau, ni pâturage. Les Citernes sont remplies de l'eau qu'on apporte du Continent. La Garnison ordinaire du Fort est d'environ trois cens hommes, en y comprenant les *Laptots*, ou les Négres libres. L'Isle de Gorée n'a qu'un endroit propre au débarquement, & l'accès de ce lieu même est fort difficile (31).

Ses différens Forts.

Labat observe qu'elle fut cédée aux Hollandois en 1617, par *Biram*, Roi

(30) Barbot & Labat, *ubi sup.*

(31) Voyage d'Issigny, par Loyer en 1701, p. 41.

INTRODUCTION.

du Cap-Verd. Ils y bâtirent un Fort, qu'ils nommerent *Naſſau*, ſur un roc ſitué au Nord-Oueſt ; mais ne le trouvant pas capable de défendre la Rade, ils en bâtirent un ſecond, ſous le nom de Fort *d'Orange*, un peu plus bas, & dans un lieu qui commande en effet le lieu du débarquement. Ils conſerverent cet établiſſement juſqu'en 1663 ; que l'Amiral Holmes les en chaſſa. Cependant les Anglois s'y maintinrent ſi mal, que dès l'année ſuivante Ruyter s'étant préſenté avec une puiſſante Eſcadre, obligea le Gouverneur nommé *Abercromby*, de ſe rendre à diſcrétion. Les Hollandois augmenterent leurs fortifications, & vécurent paiſibles juſqu'en 1677. Mais une Eſcadre d'onze Vaiſſeaux de guerre François, ſous le commandement du Comte d'Etrées, vint troubler leur repos le trente d'Octobre. Dès le jour ſuivant, Hapſac, Gouverneur Hollandois, fut ſommé de ſe rendre ; & ſur ſon refus, les François ſe préparerent à faire leur deſcente ſous le canon de leurs Vaiſſeaux. A cette vûe, les Hollandois abandonnerent le Fort d'en-bas pour ſe retirer dans l'autre ; où demandant bien-tôt à capituler, ils ſe rendirent à diſcrétion.


PLAN DE L'ISLE DE GORÉE, sur les desseins du Sr. Compagnon.
Fort St. François
Fort St. Michel
Explication des chiffres.
3. Corps de Garde.
4. Cuisine.
6. Quartier des Officiers, avec la Chapelle, et des magazins dessous.
10. Entrée du Fort.
13. Barrière.
15. Fortifications projettées.
21. Boulangerie.
24. Colombier abattu.
25. Petite Citerne.
26. Grande Citerne.
27. Cour du Fort St. Michel.
33. Roc perpendiculaire.
34. Pointes de rochers qui avancent sur la mer.
36. Roc à fleur d'eau.
42. Jettée projettée.

INTRODUCTION.

Le Comte d'Etrées trouva la place en fort bon état. Le Fort intérieur étoit monté de quarante-deux pieces de canon, & les fortifications soigneusement entretenues. Mais ses instructions ne portant pas de le conserver, il démolit le Fort d'en-haut, & démantela l'autre ; après quoi il fit voile en Amérique. M. du Casse, qui étoit alors sur la Côte d'Afrique avec un Vaisseau de guerre de quarante pieces de canon & de deux cens cinquante hommes, ayant appris la résolution du Comte d'Etrées, se rendit à Gorée le 15 de Novembre 1677, & prit possession de l'Isle au nom de la Compagnie Françoise du Sénegal. Il conclut un Traité de commerce avec les Rois Négres de *Rufisco*, de Joal & de Portodali, aux mêmes conditions que les Hollandois, lorsqu'ils étoient en possession de Gorée. A son retour en France, sa conduite fut approuvée de la Cour, qui le renvoya l'année suivante en Afrique, avec des présens pour les Rois Négres. La paix de Nimegue, qui fut conclue la même année, assura aux François toutes leurs conquêtes d'Afrique. Ils firent rétablir le fort intérieur de Gorée sur ses anciens fondemens. Les courtines & les demi-

Elle demeure aux François par la paix de Nimegue.

INTRODUCTION.

Les Hollandois tentent inutilement d'y entrer.

baſtions furent élevés à la hauteur de ſeize pieds. Le Fort d'enbas reçut le nom de *Vermandois*, (32) & l'autre celui de *Saint-Michel.*

En 1679, les Hollandois tenterent de ſe remettre en poſſeſſion de Gorée. Ils envoyerent un grand Vaiſſeau nommé *le Château de Caroſſel*, ſous le Commandement du ſieur *Huybert*, avec ordre de ſurprendre l'Iſle de Gorée & tous les établiſſemens des François ſur la même Côte. Malheureuſement pour Huybert, du Caſſe étoit déja dans ces Mers avec ſon Eſcadre. Après avoir employé la douceur pour engager le Commandant Hollandois à ſe retirer, s'appercevant qu'il entretenoit des intelligences avec les Négres, & qu'il s'efforçoit de les exciter à la révolte, il ſe crut obligé de ſaiſir ſon Vaiſſeau, dont il envoya l'Equipage au Château de Mina. Un autre Vaiſſeau Hollandois, qui arriva dans la même vûe, eut la prudence de ſe retirer au premier avis. Quelque tems après, Hapſac, ancien Gouverneur de Gorée, parut ſur la Côte avec un Vaiſſeau de guerre, pour encourager les Négres à ſe ſoulever contre les

(32) Labat, *ubi ſup.* Vol. IV, p. 113. & ſuiv.

François, & les porta effectivement à piller les Comptoirs de Portodali & de Joal. Mais du Casse revenant à propos de la Gambra, mit Gorée à (33) couvert, & rendit ses représailles si vives, que les Rois Négres n'eurent plus d'empressement que pour la paix. En 1697, le sieur Brue, envoyé à Gorée par la Compagnie, trouva les deux Forts en mauvais état. Il y fit toutes les réparations que le tems permettoit. Le Fort de Saint-Michel fut monté de vingt-quatre pieces de canon; & l'autre, qui prit le nom de *Saint-François*, de vingt-huit pieces. Les fortifications ayant continué d'être entretenues soigneusement, l'Isle de Gorée est aujourd'hui presqu'imprenable.

Elle est devenue presqu'imprenable.

Cette Isle est célebre par les observations Astronomiques (*) de MM. des Hayes, Varins & de Glos, Membres de l'Académie Royale des Sciences, que le Roi Louis XIV. y envoya dans cette vûe. Ils observerent en

Observations Astronomiques à Gorée.

(33) Barbot dit que le 4. le Fevrier 1692, les Forts de Gorée furent pris par *Booker*, General des Anglois de la Gambra, & que *Felix*, Gouverneur de l'Isle, le rendit à discretion; mais qu'elle fut reprise en 1693 par les François, *ubi sup.* p. 424. qui rebâtirent alors le Fort de Saint-Michel.

(*) Voyez les Mémoires de l'Academie des Sciences, Tome VII. p. 447.

INTRODUCTION.

1682 plusieurs émersions du premier Satellite de Jupiter. Les Astronomes François en ayant observé deux autres à l'Observatoire de Paris, la différence du tems qui résulta de la premiere, fut d'une heure dix-sept minutes trente-quatre secondes; & celle de l'autre, d'une heure dix-sept minutes quarante secondes; d'où l'on conclut que la différence méridienne entre Gorée & Paris, est de dix-neuf degrés vingt-cinq minutes. Comme le lieu de l'observation étoit d'environ cinq minutes plus Est que la pointe Ouest du Cap Verd, il s'ensuit que cette pointe est à dix-neuf degrés trente minutes Ouest de Paris, ou trente minutes Est du Méridien de l'Isle de Fer.

Longitude de Gorée.

Sa latitude.

La latitude de Gorée fut prise d'un grand nombre de hauteurs du Soleil & des étoiles fixes; entr'autres de la hauteur solstitiale du Soleil le 21 de Juin, qui étoit de quatre-vingt-un degrés trente-neuf minutes cinquante-une secondes: d'où résulte la latitude de quatorze degrés trente-neuf minutes cinquante & une secondes. Mais en accordant quelque chose pour l'instrument, les Astronomes François la déterminerent à quatorze degrés

grés quarante minutes, différence qui n'eſt que de quelques ſecondes. La pointe la plus Occidentale du Cap Verd étant de trois minutes plus au Nord que Gorée, ſa latitude eſt par conſéquent de quatorze degrés quarante-trois minutes. Ainſi celle de quatorze degrés vingt-cinq minutes, que Barbot donne au (34) Cap Verd, n'eſt pas plus juſte que celle de quatorze degrés quinze minutes qu'il ſuppoſe à Gorée.

INTRODUCTION.

Les mêmes Aſtronomes trouverent dans cette Iſle la longueur du pendule de trente-ſix pouces ſix lignes ; ce qui faiſoit deux lignes moins qu'ils n'avoient trouvé à Paris, & trois quarts de ligne moins que M. Richer ne l'avoit obſervé à la Cayenne. Depuis le 31 de Mars juſqu'au 4 de Juin, ils remarquerent que le mercure ne s'étoit pas élevé dans le barometre plus de vingt-ſept pouces trois lignes trois quarts ; de ſorte que ſa variation n'étoit que de ſix lignes ; ce qui differe peu de ce qu'elle eſt dans la même ſaiſon à l'Académie Royale, quoique dans le cours de l'année elle aille depuis vingt pouces deux lignes,

Obſervation ſur le pendule à Gorée, & ſur le barometre.

(34) Deſcription de la Guinée, p. 20.

INTRODUCTION.

jusqu'à vingt-huit pouces & demi. Ils observerent qu'à Gorée le barometre étoit ordinairement plus haut, lorsque le thermometre étoit plus bas, & que généralement la hauteur du premier étoit de deux ou trois lignes de plus pendant la nuit, & recevoit plus d'altération (35) du matin au soir que du soir au matin.

Variation de l'aiguille aimantée.

La variation de l'aiguille est incertaine à Gorée. Dans une si petite Isle on la trouve différente, suivant les cantons, d'un degré jusqu'à quatorze, mais toujours déclinant au Nord-Ouest. On en attribue la cause à quelques mines de fer, dont on croit voir effectivement des marques dans plusieurs pierres qui ressemblent au mache-fer. Lorsqu'on les approche de l'aiguille, surtout si l'on en ôte le verre, elles y causent un mouvement sensible. Une autre cause de cette différence dans les variations, est une source d'eau minérale, qui distillant goute à goute d'un roc, ne laisse pas de remplir un muid dans l'espace de trois jours. Les Pilotes ne remarquent aucune variation à l'aiguille dans la Rade de Gorée.

(35) Voyages au Cap Verd, &c p. 65. dans le Recueil d'observations faites en plusieurs Voyages, *in-fol. Paris*, 1693.

Enfin les Aſtronomes François obſerverent que les plus hautes & les plus baſſes marées y arrivent un jour ou deux après la pleine Lune & ſon changement. La différence des marées eſt d'environ cinq pieds. Rarement s'élevent-elles d'un ou deux pieds plus haut, excepté lorſque les vents ſoufflent du continent avec violence.

Le cinquiéme Etabliſſement des François eſt le Comptoir de *Joalla* ou de *Joal*, qui n'a rien de remarquable que ſon commerce d'Eſclaves, de cuirs, de dents d'éléphans, & de cire. ſuivant Barbot (36) le Fort eſt ſitué ſur la riviere nommée *Rio de la Gracia*, qui ſépare les Royaumes de Joalla & de Portodali. Son embouchure eſt couverte par un banc de ſable, qui n'en permet l'accès qu'aux Canots & aux petites Barques. Cependant elle a une Rade, où les Vaiſſeaux peuvent mouiller ſur cinq & ſix braſſes. Une lieue au Nord de la Place, on rencontre en mer quelques baſſes vis-à-vis une pointe ſablonneuſe que les François ont nommée la *Pointe Blanche*, & les Portugais *Fazucho*. Au Sud de cette pointe, l'eſpace d'environ

Ecueils aux environs de Joalla.

(36) Barbot, *ubi ſup.* p. 24.

INTRODUCTION.

trois lieues en mer, on trouve d'autres basses qui se nomment *Baixos de Domingo Ramos.* Deux lieues au Nord-Ouest de la même pointe, on découvre sous l'eau une chaîne de rocs qui s'appellent *Baixo de Barbocim.* Le Fort a du côté du Sud un autre riviere nommée *Rio dos Ostres* ou la riviere des huîtres. Les François ont un fort bon Comptoir à Joalla; & le chemin du Fort à *Rufisco* est assez commode par terre au-travers des Villages qui bordent la Côte.

Etablissement d'Albreda.

Le Comptoir d'*Albreda*, sixiéme Etablissement des François, est au côté du Nord de la riviere de Gambra, presque vis-à-vis *Jamesfort.* Il doit son origine au Sieur Brue en 1698, pendant que les François étoient en possession de Jamesfort, & qu'ils commandoient toute la riviere. Mais la paix de Riswick ayant rendu cette derniere Place à l'Angleterre, ils sont demeurés maîtres d'Albreda (37).

En 1717, ils furent obligés de l'abandonner par la violence & les extorsions du Roi de Barra, à qui leurs forces présentes ne leur permettoient pas de résister. Le Sieur Brue envoya vers ce Prince le Sieur de *Sains*, an-

(37) Labat, *ubi sup.* p. 294.

cien Gouverneur de Gorée, pour lui faire des plaintes de ſon injuſtice. Il deſavoua le fait, parce qu'il n'ignoroit pas que les François commençoient à ſe fortifier par un autre Comptoir qui ſe formoit à *Vintain*. Ainſi celui d'Albreda (38) fut rétabli avec certaines précautions. *Moore* nous apprend (39) que le 17 de Novembre 1730, il fut conſumé par un incendie.

INTRODUCTION.

Etabliſſement de Vintain ou Bintam.

Vintain ou *Bintam* eſt un ſeptiéme Etabliſſement des François ſur la riviere de *Jereja*, nommée auſſi riviere de Vintain ou de *Saint Grigou*, qui ſe décharge dans celle de Gambra du côté du Sud, huit ou dix milles au-deſſus de Jamesfort. Le Comptoir de Jereja, qui eſt ſept lieues (40) plus haut, dépend de celui de Vintain; mais ces deux Places ſont mal fortifiées, & n'ont pas beſoin de l'être mieux. Leur commerce eſt conſidérable. Le Sieur Brue, dans un voyage qu'il fit par terre d'Albreda à Kachao, trouva le canton de Vintain fort avantageux pour un Comptoir. A ſon retour au Sénegal en 1714, il obtint de

(38) *Ibid.* Vol. I. p. 314.

(39) Voyages de Moore dans l'interieur de l'Afrique, p. 51.

(40) Labat dit ailleurs qu'il n'eſt qu'à trois lieues de Vintain par terre.

INTRODUCTION.

l'Empereur, ou du Roi de Fogny, par un Traité la permiſſion de s'y établir en 1718 (41).

Situation de la Ville des Negres.

La Ville Négre de Vintain eſt ſituée ſur la rive droite de la riviere au revers d'une colline qui reçoit l'ombrage d'un grand nombre d'arbres. Elle a pluſieurs maiſons bâties à la Portugaiſe, dont la principale eſt le Comptoir des Anglois. Les Portugais y ont une fort belle Egliſe ; & la Ville étoit autrefois plus conſidérable qu'aujourd'hui. Moore parle d'une belle Moſquée que ſes (42) Mahométans y ont bâtie, avec un gros œuf d'autruche au ſommet. Il ajoute que les proviſions y ſont à bon marché.

Etabliſſement de Biſſos.

Enfin, le dernier Comptoir des François ſur cette Côte eſt celui de l'Iſle de *Biſſao* ou *Biſſos*. C'eſt encore au Sieur Brue qu'ils ont l'obligation de cet Etabliſſement, pendant qu'il étoit Directeur Général en 1698. Il avoit obtenu le conſentement du Roi Négre ; mais les Portugais de Kachao s'y étant oppoſés, le Gouverneur François qu'il y avoit établi, fut obligé de ſe retirer en 1699. Un ſecond

(41) On trouvera ci-après le voyage du Sieur Brue à Kachao.

(42) Moore, *ubi ſup.* p. 74.

INTRODUCTION.

voyage que le Sieur Brue entreprit pour rétablir ſon ouvrage, ne ſervit qu'à faire naître des differends avec le Gouverneur Portugais de Kachao, dont la déciſion fut renvoyée à la Cour de Portugal.

Barbot rapporte que ce Comptoir eſt environné d'une courtine, défendue par ſix ou huit canons de fer; & qu'en 1702, les François, pour augmenter leur ſûreté, érigerent un Fort dans une Iſle près de l'embouchure de la riviere de Kachao, revêtu auſſi d'une courtine & muni de huit pieces d'artillerie. En 1694, un Prince Négre du Pays fut baptiſé à Lisbonne avec beaucoup de pompe, & reçut le nom d'*Emmanuel* (43).

CHAPITRE II.

Voyage en Lybie, particulierement au Royaume de Sénegal, ſur le Fleuve Niger.

JANNEQUIN. 1637.

Observations préliminaires.

CEt Ouvrage composé par *Claude Jannequin*, ſieur de Rochefort, fut publié à (44) Paris en 1643. L'Au-

(43) Deſcription de la Guinée, p. 428.

(44) Chez Charles Rouillard, *in* 12. Il contient 228 pages, outre la Preface & l'Epitre dedicatoire

JANNEQUIN.

1637.

Le Senegal & le Cap Verd nommés *Lybie maritime.*

teur se justifie sur deux points dans sa Préface. 1°. D'avoir mis le Sénegal & le Cap Verd dans la Lybie, qui de son propre aveu est fort éloigné de cette Côte. Si c'est une faute, dit-il, il y est tombé les yeux ouverts, & pour se conformer à l'usage des Navigateurs, qui depuis deux siecles ont nommé la même Côte *Lybie maritime* ou *les sables brulés.* Il entend ici sans doute *Zarra* ou le *Desert*, dans l'étendue duquel les Contrées dont il parle, sont situées. Le nom de *Niger* qu'il donne à la riviere du Sénegal, paroît lui causer moins de scrupule ; car il ne fait aucune apologie de cette imitation des modernes, quoiqu'elle n'en demandât peut-être pas moins que l'autre.

Sa seconde justification regarde la négligence de son style, dont il promet qu'on sera dédommagé par la fidélité de ses Relations. Il assure qu'elles contiennent des remarques si curieuses, qu'elles ne peuvent manquer de répondre à l'attente de ses Lecteurs. Un Ecrivain qui remplit des promesses de cette nature, a droit sans doute

à M. de Lyonne. Jannequin étoit natif de Chalon-sur-Saone. Il fit ses voyages en qualité de Soldat. On l'accuse ici mal-à-propos de n'avoir pas mis d'autre date que celle de son titre. Il s'en trouve quelques autres dans le cours de la narration.

de demander quelque indulgence pour son style ; mais il semble que le sieur Jannequin n'en a pas moins besoin pour ses Remarques. A parler naturellement, la plûpart sont fort superficielles. Quoique de son propre aveu, par exemple, il ait remonté la riviere du Sénegal l'espace de soixante-dix lieues, il ne nomme pas un seul Village ou une seule Place de cette riviere, ni même d'aucune autre partie d'un si grand Pays, à la reserve néanmoins de *Terrier-rouge* où se termina son voyage, & de *Byurt* où il débarqua. Il est d'ailleurs si peu exact, qu'il ne garde aucune apparence de Journal, & qu'il ne marque pas même la date de son retour en France ; de sorte qu'on n'en a pas d'autre que la date générale de son titre, qui est l'année 1639. Ainsi l'on peut douter avec raison, qu'un Auteur à qui la Géographie du Pays qu'il visite, paroît si indifférente, soit fort capable de répondre à l'attente qu'il veut exciter par sa Préface. Cependant il faut reconnoître que s'il n'avoit pas tant promis, on pourroit lui attribuer l'honneur d'avoir beaucoup mieux fait qu'on ne devoit l'espérer d'un Soldat. Ses observations sur les mœurs & les usages

JANNEQUIN.

1637.

Défauts reprochés à Jannequin.

JANNEQUIN.
1637.

des Négres sont assez instructives, & souvent fort exactes & fort judicieuses. Reconnoissons un autre mérite dans son Livre, c'est d'être la premiere Relation d'un voyage François dans la riviere du Sénegal.

Motifs & commencement de ses voyages.

Jannequin divise son Ouvrage en vingt-neuf Chapitres, précédés d'une sorte d'introduction, où il rend compte des motifs de son voyage. Il avoit accompagné en Angleterre M. de Bellievre, Ambassadeur de France, envoyé par Louis XIII. pour renouveller l'amitié entre les deux Couronnes; mais sa jeunesse lui faisant desirer de courir un peu le monde, il quitta Londres & le service de l'Ambassadeur, après avoir assez bien appris la Langue Angloise. Il passa à Dieppe, où se promenant un jour sur le quai, il vit un Bâtiment de deux cens tonneaux, prêt à faire voile. Quelques Religieux qui étoient dans le même lieu, lui apprirent que ce Vaisseau alloit au Sénegal, en Afrique, près du Cap Verd; & s'appercevant qu'il marquoit de l'inclination pour ce voyage, ces bons Peres, dit il, qui le prirent pour quelque jeune libertin fugitif de sa famille, employerent plusieurs argumens pour lui faire perdre ce dessein. Mais

Il s'embarque à Dieppe pour le Senegal.

il avoit déja pris ſon parti. Sans s'arrêter à leurs remontrances, il s'informa où demeuroit le Capitaine. Il lui offrit ſon ſervice en qualité de Soldat dans une Compagnie qu'il avoit à bord. Cet Officier qui ſe nommoit *Lambert*, lui découvrant quelque capacité, accepta ſes offres, & le fit ſon Ecrivain, ou ſi l'on veut, ſon Secretaire.

En qualité de Soldat & d'Ecrivain.

Ils quitterent le rivage le 5 de Novembre 1637; mais ils s'arrêterent quelques jours dans la Rade, pour ſe fournir de quelques néceſſités qui manquoient encore au Bâtiment. Dans ce court intervalle, ils faillirent d'être enlevés de deſſus leurs ancres par une violente tempête, qui fit échouer à leurs yeux un Vaiſſeau dont tout l'Equipage périt. Le tems ayant changé, ils mirent à la voile; & dans l'eſpace de deux jours, ils gagnerent (45) Oueſſant & les Sorlingues. Mais ils y furent ſurpris d'une ſeconde tempête qui dura trois jours, & qui leur enleva leur vergue d'artimon. Lorſque le tems ſe fut éclairci, ils furent ſurpris de ſe trouver à la hauteur des Açores. Vers le même lieu, leur Bâtiment faillit d'ê-

(45) [illegible] & les T[illegible]

JANNEQUIN 1637.

tre brûlé, par la négligence de quelques Soldats yvres, qui mirent le feu à un baril d'eau-de-vie.

Ils apperçurent bientôt l'Isle de Palma, une des (46) Canaries. Le Matelot qui faisoit la garde sur le hunier, avertit qu'il découvroit près des Isles de *Grosseur* (47) un Vaisseau d'environ deux cens cinquante tonneaux, qui faisoit voile vers la Côte de Barbarie. On porta droit à lui; & l'ayant joint facilement, on trouva que c'étoit un Navire Marchand qui alloit des Canaries en Espagne.

Cérémonie du Baptême de mer.

Le jour suivant, on vit le Pic de Ténerife. L'Auteur fait la même description qu'on a (48) déja vûe de l'arbre merveilleux de Ferro; mais il ne la fait que sur le témoignage d'autrui. Il s'étend aussi sur la cérémonie du *Baptême de mer*. Ce bizarre usage est d'un établissement immémorial parmi les Matelots dans certains endroits de la mer, tels que le Détroit de Gibraltar, le Tropique du Cancer, la Ligne; & tous les Etrangers qui passent dans ces

(46) En nommant les Canaries (p. 32.) Jannequin compte Madere dans leur nombre.

(47) On ne sçait ce que l'Auteur entend par ces Isles. Ce sont vraisemblablement les *Salvages*.

(48) Voyez ci-dessus la description de l'Isle de Ferro.

lieux pour la premiere fois, sont forcés de s'y soumettre. Le Pilote se met en robe de chambre, ou se couvre de quelqu'autre robe; & prenant entre les mains son Livre de Cartes, il somme tous ceux qui n'ont point encore fait le voyage, de paroître devant lui. Ensuite il leur fait faire serment sur son Livre, que toutes les fois qu'ils passeront dans le même lieu, ils observeront l'ancienne coutume. Un autre homme qui l'assiste dans cette cérémonie, donne à chacun un petit coup de plat d'épée sur le cou. Après quoi, leur ayant demandé quelque petit présent pour les pauvres, il les abandonne aux Matelots, qui leur plongent trois fois le devant de la tête dans une cuve d'eau, & qui leur en jettent quelquefois quelques sceaux sur le corps, pour rendre le Baptême plus complet. Jannequin prétend que personne n'est exempté de cet usage; & pour confirmer son opinion, il raconte que le Roi Henri IV. passant de S. Malo à la Rochelle, & se trouvant dans un Canal dangereux, qui se nomme le *Raz*, où il vit pratiquer cette cérémonie à ses Matelots, demanda sur quel droit elle étoit fondée; & qu'apprenant qu'elle est si ancienne, qu'on n'en con-

JANNEQUIN.

1637.

Témoignage de quelques autres Voyageurs sur le Baptême de mer.

Peinture qu'en fait Durret.

noît pas l'origine, il ne fit pas difficulté de s'y soumettre.

Comme il manque plusieurs circonstances au récit de Jannequin, ce qu'on lit ici de lui, semble demander d'être éclairci par le témoignage des autres Voyageurs. Durret, dont on a déja vû plusieurs fois le nom, a décrit pleinement (49) les usages du Baptême sous la Ligne. Les Matelots se déguisent de diverses façons. L'un se noircit le visage, l'autre se fait un masque de pâte. D'autres paroissent armés de mousquets & d'épées, de hallebardes, de broches & de poëslons. Le Pilote, pour se faire distinguer, tourne la doublure de son habit en dehors, & prend en maniere d'écharpe, la premiere guenille qui se présente. Dans cet équipage, ils marchent ensemble vers la chambre du Capitaine, précédés par les trompettes, les timbales & tous les instrumens qui se trouvent à bord. Après quelques fanfares, le Pilote monte sur le tillac, & donne ordre que les pavillons soient déployés. Il se place dans un fauteuil, pour présider à la solemnité. On apporte devant lui une grande cuve rem-

(49) Voyage à Lima par Durret, p. 52. & suiv.

plie d'eau, avec un bâton qui la traverſe, & dont les bouts ſont ſoutenus par deux Matelots. Les Paſſagers de diſtinction paroiſſent les premiers, & s'aſſeyent ſur le bâton, tandis qu'on leur préſente un baſſin dans lequel ils ont la liberté de mettre quelqu'argent, qui les exempte d'être plongés dans l'eau. Cette eſpece de rançon eſt réglée ſuivant la qualité des perſonnes, depuis un écu juſqu'à douze, & chaque ſomme eſt enregiſtrée. En même tems un Matelot tient ſon coutelas ſuſpendu ſur le cou du Candidat ; & le Pilote préſentant ſon Livre de Cartes, lui fait jurer, avec la main poſée ſur l'endroit où l'on ſuppoſe que le Vaiſſeau ſe trouve alors, qu'il obligera ceux qui paſſeront deſormais avec lui dans le même lieu, d'obſerver la même cérémonie. On ſe contente pour les perſonnes de quelque diſtinction, qui rachettent leur liberté par un préſent, de leur faire une petite croix noire ſur le front, & de les arroſer de quelques gouttes d'eau ; mais s'ils n'ont pas ſatisfait au tribut, les deux Matelots lâchent le bâton qu'ils ſoûtiennent ſur la cuve, & les laiſſent tomber dedans avec le ſoin de les y arroſer encore de quelques ſceaux d'eau qu'ils

JANNIQUIN. 1637.

tiennent prêts. Un Amiral même n'eſt pas diſpenſé de ce ridicule uſage, avec la ſeule différence, qu'il n'eſt pas rançonné pour le préſent. Lorſque la cérémonie eſt achevée, le Charpentier & les gens qui travaillent ſous lui ſe préſentent au Capitaine, chacun tenant à la main quelqu'inſtrument de leur profeſſion. Ils lui repréſentent, que ſuivant l'ancienne coutume, tous les Vaiſſeaux qui n'ont point encore paſſé dans le même lieu, doivent payer; & ſi le ſien eſt de ce nombre, ils le prient de ſe conformer à cette regle. S'il leur fait un préſent, la ſolemnité finit à la ſatisfaction de tout le monde; mais s'il refuſe de payer, ils ſe prétendent en droit de couper la figure du Beaupré. Les Mouſſes qui n'ont jamais fait le voyage, ſont diſpenſés du Baptême, lorſqu'ils aiment mieux ſouffrir une autre cérémonie, qui eſt de recevoir ſur leurs épaules nues un certain nombre de coups de fouët, au gré du Pilote.

Baptême du P. Labat.

Le Pere Labat qui étoit Religieux Jacobin, raconte la maniere dont il reçut le Baptême (50) dans ſon paſſage en Amérique. Son premier Pilote,

(50) Voyage aux Iſles de l'Amerique, Vol. I. p. 34. & ſuiv.

JANSEQUINS 1637.

vêtu ridiculement, avec une grande épée de bois dans une main, & dans l'autre ſon Livre de Cartes, ſomma tous les nouveaux Paſſagers de paroître devant ſon Tribunal. Il étoit environné de douze ou quinze de ſes Officiers, dans un habillement auſſi ridicule que le ſien. Labat conduit par le Capitaine, qui devoit lui ſervir de Parein pour la cérémonie, trouva le Pilote aſſis ſur une eſpece de trône couvert de peaux de mouton. Ses Officiers étoient debout des deux côtés, & ſon Secretaire attendoit, la plume à la main, pour enregiſtrer les préſens des Candidats. On avoit placé devant lui une cuve d'eau, avec un croc de fer qui la traverſoit, ſur lequel on fit aſſeoir Labat; alors le Pilote lui tenant la main ſur la Carte marine, lui fit promettre de faire obſerver la même cérémonie à ceux qui paſſeroient le Tropique avec lui pour la premiere fois. Lorſque cette promeſſe fut achevée, le Pilote ſe leva gravement, & demanda au Capitaine quel nom il donnoit au Candidat. On lui donna le nom de *Prêcheur*, d'un roc de la Martinique qui s'appelle de même; après quoi, le Pilote prit une coupe d'argent, dans laquelle il trempa ſes

JANNEQUIN. 1637.

doigts, & marqua Labat au front. S'étant remis enſuite ſur ſon trône, il lui demanda quel préſent il vouloit faire à l'équipage. Labat donna trois écus avec un baril d'eau-de-vie. Pluſieurs Candidats qui ne payerent point, furent plongés ſans ménagement. Cette digreſſion ne ſçauroit paſſer pour inutile dans un Ouvrage qui appartient proprement à la Marine.

Jannequin relâche ſur la Côte de Barbarie.

Le Vaiſſeau de Jannequin continuant ſa courſe, arriva ſur la Côte de Barbarie, qu'il ne ceſſa pas de ſuivre pendant cinquante ou ſoixante lieues, juſqu'au Cap Blanc. Elle eſt baſſe; & le rivage qui eſt de ſable brûlé, paroît continuellement fort uni. On relâcha au Cap Blanc, dans la vûe d'y conſtruire quelques Barques qui ſont néceſſaires pour entrer dans la riviere du Sénegal; car les Vaiſſeaux ſont obligés de demeurer à l'ancre dans la Rade. Comme l'Auteur ignoroit encore les raiſons qu'on avoit de s'arrêter, il s'ennuya beaucoup du ſéjour qu'on lui fit faire dans un Pays qui lui parut maudit du Ciel. L'eau manquoit à bord; & l'on n'en put trouver ſur la Côte, à quelque profondeur qu'on ouvrît la terre, ou plutôt le ſable qui eſt véritablement

brûlé, & si mou, qu'on n'y peut marcher cinquante pas. Cependant les gens de l'Equipage étoient obligés de porter aux Ouvriers tous les secours dont ils avoient besoin. Leur fatigue auroit été soulagée, s'ils avoient trouvé les Habitans plus sociables; mais ces Barbares jugeant peut-être des Européens par eux-mêmes, n'osoient s'approcher pour faire l'échange de leur poisson, qu'ils prennent avec des fleches, contre le tabac, l'eau-de-vie & le biscuit des matelots. Ils prenoient la fuite au moindre bruit qui partoit du Vaisseau ou du Chantier des Barques. Les François ne trouverent pas d'autre moyen, pour les engager dans quelque commerce, que de placer à quelque distance ce qu'ils vouloient donner pour leur poisson, & de se retirer en attendant à quoi ils se détermineroient. Ils comprirent cette maniere de traiter; & prenant les marchandises qu'on leur offroit, ils laisserent à la place une bonne quantité de poisson; mais se défiant sans doute de quelqu'artifice, ils regagnerent leurs cabanes avec autant de précipitation que s'ils eussent été poursuivis. Ils menent une vie si misérable, qu'on les prendroit pour des squelettes résus-

Férocité des Mores de cette Côte.

JANNEQUIN, 1637.

cités d'entre les morts, plutôt que pour des créatures humaines. L'unique soutien de leur vie est le poisson, avec un peu de maïz & de tabac : à la vérité, le poisson est si abondant sur leur Côte, que la mémoire de l'Auteur n'a pû lui faire rappeller la quatriéme partie des noms. Les gens du Vaisseau prirent d'un seul coup de filet, trois cens Mullets, outre quantité d'autres especes, telles qu'un Corbin & un Pantouflier, deux poissons de la grandeur d'un homme, des Bonites, des Dorades, des Barbues, des Soles, des Carpes, des Bars, des Capitaines, des Machorans, des Rachaos, des Moines, des Négres, tirant tous leur nom de leur couleur ou de leur forme. Après avoir construit une seule Barque, le desagrément de ne pas trouver d'eau fraîche fit remettre en mer pour le Sénegal, où l'on arriva dans peu de jours.

Différentes especes de poisson au Sénegal.

Le Vaisseau fut laissé à l'ancre près de la Barre; & le Capitaine avec la plus grande partie de l'Equipage entra dans la riviere, où il aborda au Village de Byurt ou Bievre, comme l'Auteur le nomme, à trois lieues de l'embouchure. Là les François, avec le secours des Négres, bâtirent un

Les François construisent une maison.

maiſon pour ſe mettre à l'abri des grandes roſées, qui ſont ſi dangereuſes dans le Pays, qu'on ne peut dormir l'eſtomac nud, ſans s'expoſer à mourir le jour ſuivant. Pendant qu'une partie de l'Equipage faiſoit cuire des briques pour l'Edifice, d'autres s'occuperent à décharger les marchandiſes, à payer les droits qui revenoient à quatre Princes du Pays, & à trafiquer avec les Négres. D'autres furent employés dans les bois à couper des branches fourchues pour bâtir ſur la riviere un Pont qui devoit ſervir à recevoir les cuirs des Négres, & à charger les Barques. Enfin d'autres allerent à la chaſſe des Cerfs & des Sangliers, & le reſte demeura pour jetter les fondemens de la maiſon. Cette derniere occupation fut la plus pénible, à cauſe de l'exceſſive chaleur, & de la difficulté qu'on avoit à trouver de l'eau.

Ils reçoivent deux Ambaſſadeurs Negres.

Damel & Brak, Rois Negres.

Quatre ou cinq jours après leur arrivée, les François virent venir deux Alkades (51) Négres, fort bien montés, avec la qualité d'Ambaſſadeurs, l'un de la part du *Damel* (52), avec

(51) L'Auteur dit *Alcaïd*.

(52) L'Auteur ſemble regarder les noms de *Damel* & de *Brak* comme des noms propres ; mais ce ſont des titres.

JANNEQUIN.

1637.

qui le Capitaine avoit contracté des liaisons d'amitié dans un autre voyage, pour l'assurer de sa protection sur son territoire; l'autre de celle du *Brack*, avec qui le Capitaine avoit eu quelque différend ; mais pour le féliciter néanmoins de son arrivée, lui proposer une réconciliation, & lui offrir en un mot le choix de la guerre ou de la paix. Le Capitaine que Jannequin nomme pour la premiere fois *Lambert*, ne balança point à choisir la paix ; non qu'il appréhendât la guerre, mais dans la seule vûe de procurer du succès à son Commerce. L'Auteur observe à cette occasion, que la crainte de l'artillerie faisoit tant d'impression sur les Sauvages, que soixante François bien retranchés auroient été capables de faire tête à six mille Négres.

L'Ambassadeur du Damel fut congédié avec les droits ordinaires & des présens pour son Maître, qui consistoient en quelques barres de fer, du linge, quelques aunes de Frize rouge & bleue, de l'eau-de-vie, du miel, de l'argent, des bracelets, des piques, des miroirs, des couteaux, des grains de verre, du cristal & du papier. Il fut chargé de dire à son Maître, que ses Sujets pouvoient se rendre libre

ment fur la Côte pour le trafic. L'Envoyé du Brack reçut auffi des préfens pour le fien, avec ordre de lui demander quelque diminution de droits, parce que le Capitaine avoit eu depuis peu le malheur de perdre un Vaiffeau. Le Brack ne fe fit pas preffer pour accorder cette faveur ; mais l'Auteur remarque que s'il l'eût refufée, Lambert étoit réfolu de ne lui rien donner, & n'en feroit pas entré moins hardiment dans les terres de fon Domaine.

Fatigue des François.

La Maifon ou le Fort fut achevé avec beaucoup de peine, à caufe des chaleurs exceffives, & du trouble qu'on recevoit fans ceffe d'un prodigieux nombre de petites Mouches qui s'appellent *Marignons* ou *Maringouins*. D'un autre côté, les provifions commençant à manquer, on étoit forcé de fe réduire à la nourriture des Sauvages. Lorfqu'on eut vû la fin d'un ouvrage fi difficile, on remonta la riviere dans la Barque, en commerçant à mefure qu'on avançoit, pour des cuirs, de l'ivoire, des gommes, des plumes d'Autruche, de l'ambre gris & de l'or. Les deux rives, jufqu'à *Ferier-rouge* (53), font d'une verdure

Agrément des rives du Senegal.

(53) Ce lieu eft fur la rive du Nord, à 70 lieues du Fort Louis. Voyez la Carte du Senegal.

JANNEQUIN. 1637.

continuelle, & revêtus de beaux arbres auſſi verds que les Orangers de France, avec les feuilles de la même forme, mais ſans aucun fruit. Ces arbres que l'Auteur appelle *Paretuviers*, ont de petites racines qui ſortent de la terre, & qui ſont ſi fortes & en ſi grand nombre, qu'elles rendent le chemin fort difficile. Les Forêts ſont remplies d'échos, dont l'Auteur ne veut attribuer la cauſe qu'à la profondeur d'une ſi vaſte ſolitude. L'agrément de l'ombre, dit-il, qui ſert à rafraîchir le vent; la beauté de la perſpective, & le ſon des trompettes mille fois redoublé par les échos, n'étoient pas une petite conſolation pour les François dans ces climats brûlés du Soleil. Dans tous les lieux de leur paſſage, les Chefs des Négres venoient leur rendre des civilités, & leur apportoient pour préſens des Sangliers qu'ils tuent avec leurs zagayes, ou qu'ils prennent dans des filets & dans des trappes. Enfin les Négres leur furent utiles en mille occaſions, ſoit pour la pêche ou la chaſſe, ſoit pour leur ſervir de guides dans une infinité de lieux. Cependant Jannequin eſt perſuadé que la crainte avoit plus de part à leurs ſervices que l'affection. Les principaux

Arbres nommés *Paretuviers*.

Echos en grand nombre.

Principaux

Princes

Jannequin.

1637.

Princes du Pays.

Princes dont il rapporte les noms, sont le Damel, Roi des Négres de *Lybie* (54); le Brack, Roi des *Foulis*; le *Kamalingo*, Roi ou Chef des Mores de Barbarie; & le grand *Samba Lamma*, Roi des Mores & des Barbariens (55), dit l'Auteur, qui bordent Tombuto. Les trois premiers sont tributaires du Samba Lamma, dont la Couronne est héréditaire. Les Seigneurs Négres sont les *Alkhadhis* (56), ou Chefs de Villages, & les *Marbuts* ou les Prêtres.

Combat d'un Prince Négre contre un lion.

Jannequin n'eut aucune avanture extraordinaire dans ce voyage; mais il fait le récit d'un combat dont il fut témoin, entre le Kamalingo & un Lion terrible. Ce Prince voulant faire connoître son courage & son adresse aux François, les fit monter sur quelques arbres, près d'un Bois fort fréquenté des bêtes farouches. Il montoit un excellent Cheval; & ses armes n'étoient que trois javelines que les Négres appellent *Zagayes*, avec un coutelas à la Moresque. Il entra

(54) Jannequin entend les Négres voisins du Sénégal. Voyez ci-dessus l'introduction de ce Voyage.

(55) On ne sçait ce que l'Auteur entend ici par Barbariens. On verra d'ailleurs qu'il se trompe sur tous ces titres.

(56) On sçait que Khadi ou al Khadi signifie Juge chez les Mahometans. Les François au lieu de Marbuts, disent Marabouts.

JANNEQUIN.
1637.

dans la forêt, où rencontrant bientôt un Lion, il lui fit une blessure à la fesse. Le fier animal accourut vers son ennemi qui feignit de fuir, pour l'attirer dans le lieu où il avoit placé les François. Alors le Kamalingo tournant tout d'un coup, l'attendit d'un air ferme, & lui lança une seconde javeline qui lui perça le corps. Il descendit aussi-tôt, & prenant un épieu, il alla au-devant du Lion, qui venoit à lui la gueule ouverte, avec un furieux rugissement. Il lui enfonça son épieu dans la gueule même. Ensuite sautant sur lui le sabre à la main, il lui coupa la gorge. Après sa victoire, qui ne lui couta qu'une légere blessure à la cuisse, il prit quelques poils du Lion, & les attacha comme un trophée à son Turban. Jannequin confesse que les Négres de ce Pays l'emportent tellement sur les Européens pour la force & le courage, qu'un de ces Barbares renversoit aisément d'une seule main le plus robuste des François; de sorte que s'il étoit question d'en venir aux coups dans un combat d'homme à homme, il ne doute pas que l'avantage ne demeurât toujours aux Négres. Il parle ailleurs de leur commerce avec le diable, dans des

Force des Négres.

Crédulité de l'Auteur.

termes qui ne font pas un honneur extrême à ses lumieres ; sur-tout lorsqu'il déclare que les jeunes Négres ne peuvent (57) apprendre à lire & écrire l'Arabe, sans le secours de l'esprit malin ; & qu'il paroît persuadé que leurs Marbuts ou Marabouts reçoivent de lui dans un commerce particulier des informations sur les choses (58) dérobées. Cependant si l'on passe à l'Auteur cette grossiere crédulité, qui paroît venir d'un défaut d'éducation, il paroît que ses Observations sur les Négres sont exactes & fidelles. Mais on les remet, suivant la méthode qu'on s'est proposée dans cet Ouvrage, à la description du Pays même, qui ne sera pas éloignée de cet article, & l'on se borne ici à suivre l'Auteur dans l'histoire de son voyage.

Œuf d'Autruche qui produit sans être couvé.

Il raconte qu'un Négre lui ayant fait présent de deux œufs d'Autruche, pour les porter en France, il les envelopa fort soigneusement dans de l'étoupe, & les mit dans sa cassette. Quelque tems après, le hazard lui ayant fait jetter les yeux sur ce dépôt, il fut surpris de voir remuer l'étoupe, & d'appercevoir qu'un de ses œufs étoit cassé. Il cherchoit avec surprise la cause

(57) Pag. 118. (58) Pag. 120.

JANNEQUIN. 1637.

de cet événement, lorsqu'il apperçut une jeune Autruche qui s'efforçoit de rompre la membrane intérieure qui étoit encore entiere. Il lui ouvrit aussi tôt le passage; & la trouvant toute formée, il la nourrit pendant huit jours avec de l'herbe. Il ne doute pas, dit-il, que la même chose ne fût arrivée au second œuf, s'il n'eût pris soin de le vuider, pour en porter l'écaille en France. Mais il laisse droit de conclure, que les œufs d'Autruche n'ont pas besoin d'être couvés pour la formation des poussins, & pour les faire éclore (59).

Effets du tonnerre & de la pluie au Senegal.

Dans le Chapitre où l'Auteur parle des saisons, il se plaint beaucoup de l'incommodité d'un climat, où le tonnerre & la pluie produisent non-seulement de grandes inondations de rivieres, mais encore des vers sur les hommes & sur les animaux. C'est particulierement aux mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, quelquefois même jusqu'au commencement de Novembre. Aussi les Négres bâtissent-ils leurs maisons dans

(59) Ce que Jannequin trouvoit surprenant ne l'est pas aujourd'hui pour nous. Toutes sortes d'œufs réussissent avec le secours d'une chaleur constante & moderée.

des lieux élevés. Les François qui avoient négligé cette précaution, eurent le désagrément de voir leur premier étage rempli d'eau pendant toute la durée de cette saison, & de ne pouvoir sortir sans avoir l'eau jusqu'aux épaules. Ce contre-tems leur fit hâter les préparatifs de leur départ. Ils envoyerent à bord une partie des marchandises qu'ils s'étoient procurées par leurs échanges. Les cuirs & les peaux n'étant pas tannées, demandoient beaucoup de soin pour les garantir de l'humidité de la mer. On les fit d'abord tremper pendant douze ou quinze heures dans de l'eau salée. Ensuite les étendant au Soleil, on les fit sécher à demi. Après quoi, les ayant doublées, on acheva de les faire sécher entierement dans cette situation, pour les mettre dans l'endroit le plus sec du Vaisseau. Jannequin prend occasion de tous ces embarras, pour condamner les Européens qui se laissent conduire par le desir du gain, dans des Contrées où il prétend que les Négres seuls peuvent résister à la chaleur & à l'intempérie du climat.

Départ du Vaisseau de Jannequin.

Les incommodités de la saison, qui ne faisoient qu'augmenter, ayant fait prendre aux François la résolution de

JANNEQUIN. 1637.

Ses remarques géographiques.

quitter un pays si mal sain, l'Auteur se croit obligé d'apprendre à ses Lecteurs que les Royaumes dont il a parlé, sont arrosés par le Niger; qu'après avoir traversé le Royaume de Tombuto, ce fleuve se divise en trois branches. Que la premiere passe en Barbarie, sous le Tropique du Cancer; que la seconde arrose les quatre Royaumes qu'il a nommés, & se jette dans la mer entre la Barbarie & le Sénegal; & que la troisiéme, dont le cours est plus long que celui des deux autres, se décharge près de la Côte de Guinée. Il ne donne pas plus d'étendue à sa Description, sous prétexte que les Géographes ont assez parlé de ces rivieres; de sorte que n'ayant parlé qu'après eux, ce qu'il dit ne peut servir à prouver que le Sénegal soit une branche du Niger. Il sembloit néanmoins par le titre de son Livre, qu'on en pouvoit espérer d'autres éclaircissemens.

Maladie de l'Equipage, & leur remede.

Lambert mit à la voile pour les Isles du Cap Verd. Il y prit des rafraîchissemens, sans lesquels il auroit perdu douze ou quinze Matelots, affligés de différentes maladies. Les uns étoient attaqués dans les nerfs, & ressentoient des accès de foiblesse qui ressembloient

beaucoup au mal caduc. D'autres étoient tourmentés du ſcorbut, & n'auroient pas conſervé une de leurs dents, s'ils n'avoient trouvé un remede ſouverain dans la graiſſe des Tortues. Cependant on fut huit jours entiers à tourner entre les Iſles de S. Nicolas & de S. Vincent, qui ſont à ſept lieues l'une de l'autre, avant que de pouvoir entrer dans la Baye de S. Vincent, où l'on trouva les reſtes d'un Equipage François, dont le Vaiſſeau avoit péri quelque tems auparavant par l'ignorance du Pilote. Il s'étoit noyé trois Matelots. Ceux qui étoient échappés au naufrage, & qui avoient regardé comme un bonheur de pouvoir gagner une Iſle inhabitée, y avoient trouvé des Tortues. Avec le ſecours d'une pierre & d'un briquet qu'un d'entr'eux avoit ſauvé dans ſa poche, ils avoient eu l'art de les préparer. Ils avoient vêcu de cette maniere, juſqu'à ce qu'ils avoient découvert un Vaiſſeau Anglois qui faiſoit voile aux Iſles de Peru, & qui avoit envoyé ſa Chaloupe au rivage. Le Capitaine, quoique diſpoſé à les ſecourir, n'avoit pû recevoir que la moitié de leur nombre, parce que ſes proviſions n'étoient pas ſuffiſantes. Ils avoient tiré

Naufrage d'un Vaiſſeau François.

JANNEQUIN. 1637.

au fort ; & les plus heureux étoient passés sur le bord Anglois, tandis que les autres avoient continué de vivre dans la même misere jusqu'à l'arrivée de Lambert.

Secours que les Matelots reçoivent du Vaisseau de Jannequin.

L'état déplorable où il les trouva réduits, le toucha d'une vive compassion. Tous les gens de l'Equipage étant entrés dans les mêmes sentimens, chacun s'empressa de leur donner des vestes, des bas & des hautes-chausses, pour couvrir du moins leur nudité. Outre les peines qu'ils avoient essuyées dans une situation si misérable, on considéroit qu'ils avoient perdu tout le fruit de leur voyage. Cependant il falloit que la pitié de Lambert & de ses gens fût extrême, pour leur faire oublier qu'ils commençoient eux-mêmes à manquer de vivres ; & que depuis quatre jours, l'Œconôme du Vaisseau avoit diminué la mesure ordinaire du biscuit. Avec ce retranchement même, il ne leur en restoit que pour deux mois, qui étoient le plus court espace dans lequel ils pussent espérer d'arriver en France. Aussi se ressentirent-ils de l'excès de leur charité vers la fin du voyage.

Les Tortues qu'ils trouverent en abondance à Saint Vincent, servirent

non-ſeulement à rétablir les malades, mais à prolonger leurs proviſions, par le ſoin qu'ils eurent d'en ſaler quelques barils. Ils carenerent auſſi leur Vaiſſeau, & la proviſion d'eau fut renouvellée.

Triſte état où il ſe trouve réduit.

Les vents furent ſi peu favorables à leur retour, qu'ils furent arrêtés beaucoup plus long-tems qu'ils ne s'y étoient attendu. Trois ſemaines avant qu'ils arrivaſſent à la vûe des Côtes de France, leurs proviſions ſe trouverent tellement diminuées, qu'ils furent réduits à trois onces de biſcuit par jour; encore étoit-il ſi moiſi, qu'ils étoient obligés de le tremper dans la graiſſe de leurs Tortues pour le pouvoir avaler. La faim qui devint le mal commun, réduiſit les plus robuſtes à la figure d'autant de ſquelettes. Jannequin proteſte qu'en ſe mettant au lit, il ſe trouvoit ſi maigre, qu'il n'étoit pas reconnoiſſable à ſes propres yeux. Il ajoute qu'en abordant à Camaret en Bretagne, les Soldats & les Matelots ſe hâterent de vendre leurs habits, leur linge & tout ce qu'ils ne portoient pas actuellement ſur eux, pour acheter des vivres; & qu'ils ſe remplirent ſi avidement l'eſtomac, qu'en retournant à bord, ils étoient

Jannequin relâche à Camaret en Bretagne.

JANNEQUIN. 1637.

incapables de ſe remuer pour le ſervice du Vaiſſeau. Ils paſſerent huit jours dans cette Baye, autant pour ſe remettre de leurs ſouffrances, que pour attendre quelques Vaiſſeaux du Canada & des Iſles du Peru, qui y avoient auſſi relâché par la crainte des Armateurs de Dunkerque, dont cette Côte étoit infeſtée. Les Capitaines de tous ces Bâtimens convinrent de mettre enſemble à la voile, & choiſirent Lambert pour les commander juſqu'à Dieppe, où ils arriverent heureuſement dans l'eſpace de quarante-huit heures. Cependant ils faillirent de manquer ce Port, par l'inadvertance de leurs Pilotes, qui ne ſe croyoient encore qu'à la hauteur du Havre-de-Grace, lorſqu'à la pointe du jour ils reconnurent qu'ils étoient proche de Saint Valery. Ils entrerent au Port de Dieppe avec la marée ſuivante.

Il arrive à Dieppe.

Jannequin a joint trois figures à ſa Relation. 1°. Celle du Poiſſon que les François nomment *Pantouflier*, & les Anglois *Hammerfish*, page 45. 2°. Une ville des Négres, fort mal deſſinée, page 75. 3°. Un Négre vêtu à la mode du Pays, page 94.

CHAPITRE III.

Voyage du sieur André Brue, au long des Côtes Occidentales d'Afrique.

BRUE.

1697.

Observations préliminaires.

C'EST au Pere Labat qu'on doit la publication de ces voyages dans sa *nouvelle Relation* de l'Afrique Occidentale, ou plutôt son Ouvrage est composé presqu'uniquement sur les Mémoires qui lui avoient été fournis par le sieur Brue. Quand on considere avec quelle prudence ce Directeur général du Commerce François au Sénegal, ménagea les affaires de la Compagnie, & quelle considération il s'attira des Rois Négres dans tous ses voyages, on prend nécessairement une haute idée de son esprit & de son habileté. Un si long séjour en Afrique, avec une réputation si juste, ne put manquer de lui fournir les meilleures occasions pour s'instruire des mœurs & des usages du Pays, & doit donner par conséquent autant d'autenticité que d'agrément à ses Relations.

Mérite de M. Brue.

Il fut nommé pour succéder en 1697 au sieur Jean Bourguignon, premier Directeur de la quatriéme Compagnie

Ses différens emplois au service de la Compagnie Françoise.

BRUE. 1697.

Françoiſe du Sénegal. Les affaires de la Compagnie qui étoient en fort mauvais état, changerent avantageuſement ſous ſa direction, & ſeroient devenues encore plus floriſſantes, s'il eût reçu les ſecours néceſſaires à ſes entrepriſes. Il fit deux voyages ſur la riviere du Sénegal, l'un en 1697, l'autre en 1698, qui rétablirent le crédit de la Compagnie chez tous les Princes voiſins. En 1700, il fit par terre le voyage de la Gambra à Cachao, & de-là celui de Biſſao ou (a) des Biſſages pour les intérêts du même commerce. Mais les affaires ayant commencé à décliner par divers contretems, il fut rappellé en France dans le cours de l'année 1702, pour y communiquer ſes vûes ſur le moyen de les rétablir. La cinquiéme Compagnie du Sénegal le pria de reprendre la Direction générale en 1714, après avoir perdu le ſieur Muſtelier, qui étoit mort en 1711 à Tuabo. M. Brue paſſoit pour le ſeul homme de France qui pût rendre de l'éclat au commerce des François en Afrique. Mais ſes propres affaires ne lui permettant pas d'accep-

(a) Labat écrit *Biſſaux*, *Cachaux*, en affectant toujours les terminaiſons Françoiſes. On ſera ſouvent obligé de relever les fautes.

ter cette Commiſſion, il propoſa pour remplir ſa place M. de Richebourg, alors Gouverneur de Gorée, que la Compagnie reçut à ſa recommandation.

Ce nouveau Directeur eut le malheur de ſe noyer le 2 de Mai 1713, en traverſant la riviere du Sénegal. Alors M. Brue fut ſi vivement ſollicité par la Compagnie de reprendre ſon ancien poſte, qu'il ne put refuſer d'y conſentir. Il partit de Nantes le 15 de Mars 1714; & le 20 d'Avril il arriva heureuſement au Fort Saint Louis. Le ſuccès de ſa conduite répondit aux eſpérances de la Compagnie. En 1715, il fit le voyage du Sénegal au Deſert, pour le commerce des gommes. La même année, il en fit un autre pour découvrir le lac de Kayor. Enſuite la Compagnie des Indes ayant acheté avec l'approbation du Roi, les droits de la cinquiéme Compagnie du Sénegal, les Directeurs de ce nouvel établiſſement, qui connoiſſoient le mérite de M. Brue, l'engagerent par des offres fort avantageuſes, à conſerver la Direction générale juſqu'au mois de Juin 1720, que ſes affaires l'obligerent de retourner en France, après avoir réſidé en deux fois différentes,

BRUE.

1697.

onze années entieres en Afrique.

L'Editeur de ses Mémoires y mêle d'autres témoignages.

Aux Mémoires de M. Brue, le Pere Labat a joint ce qu'il a pû trouver de conforme à ses vûes dans les autres Auteurs. Mais n'ayant pas toujours pris soin de citer ses autorités, il nous laisse souvent embarrassés à distinguer les informations qu'il avoit reçues de M. Brue, de ses propres réflexions: ainsi l'on ignore assez ordinairement à qui l'on a l'obligation de ce qu'il rapporte, ou dans quelle quantité ces additions font partie de son Ouvrage. A la vérité, lorsqu'il parle des Végétaux, des Oiseaux & des autres Animaux, il cite souvent les Anciens, & quelquefois les Modernes. Mais il en faut donc conclure que tout n'appartient pas à M. Brue; & dans les endroits mêmes où l'on pourroit croire que c'est d'après lui qu'il écrit, parce qu'il ne prend soin de citer personne, nous avons fait remarquer dans nos Notes qu'il emprunte quelquefois mot à mot des passages entiers de plusieurs Ecrivains modernes. En un mot, on ne peut s'assurer qu'il ait donné aucune partie des Mémoires de M. Brue sans mêlange, à la reserve des Journaux, des Négociations & des Descriptions. Cependant, quoiqu'il ait

Embarras qui resulte de ce mélange.

publié son Ouvrage pendant la vie de cet illustre Voyageur, il n'a pas fait difficulté de le donner pour garant de la vérité de ses Relations.

BRUE.

1697.

Autre confusion qu'on se propose ici d'éviter.

On peut lui reprocher encore d'avoir mêlé confusément dans sa narration les Journaux & les matieres, pour en rendre apparemment la lecture plus agréable par la variété des sujets. Mais faisant profession dans ce Recueil de regarder l'utilité comme notre premiere regle, nous ne balançons pas à suivre ici la méthode dont nous nous sommes fait une loi, en réduisant notre narration à l'ordre du tems. Ainsi nous commencerons l'article de M. Brue par son voyage de Rufisco au Fort Louis, que l'Editeur place le dernier; & nous en placerons même un autre dans l'intervalle, parce qu'on en peut tirer pour la Géographie du même Pays, des éclaircissemens qui ne doivent pas être rejettés plus loin.

§. I.

Différends entre Brue & le Damel, Roi de Kayor.

Affection du Damel pour Brue.

IL n'y avoit pas long-tems que Brue étoit arrivé au Fort Louis, en 1697, avec la qualité de Directeur & de Gou-

BRUE.

1697.

verneur général pour la Compagnie; lorſqu'à l'occaſion de cent cinquante Eſclaves qu'il acheta dans l'eſpace de trois ſemaines à Rufiſco, il fit connoiſſance avec *Latir al Saukabé*, Roi de (60) Kayor, qui porte le titre de (61) *Damel.* Les préſens du Général François, joints aux marques de reſpect avec leſquelles il traita ce Prince, le mirent ſi bien dans ſon eſprit, qu'il ne ſe faiſoit point une partie de plaiſir à laquelle il ne fût invité. Le Damel fit danſer ſes femmes en ſa préſence, & ne pouvoit être un inſtant ſans le voir. Cette familiarité devint ſuſpecte au Général. Elle pouvoit couvrir quelque trahiſon, ou du moins ce pouvoit être un artifice pour amener inſenſiblement quelque demande extravagante, qui pouvoit devenir l'occaſion d'une querelle. L'événement juſtifia ſes ſoupçons. Le Damel lui demanda un jour avec beaucoup d'inſtances une certaine quantité de marchandiſes, qui ne pouvoit être accordée ſans nuire au Commerce François; & le Général embarraſſé eut beſoin de toute ſon adreſſe pour ſe défendre.

Naiſſance de leurs differends.

(60) Vil ault écrit Kaylle.

(61) On ne nous apprend pas ce que ce titre ſignifie.

BRUE.

1697.

Avec quelques civilités qu'il eût adouci ſon refus, il en reſta beaucoup de mécontentement au Roi Négre. Ce commencement de meſintelligence fut augmenté par la malignité ou l'imprudence du Gouverneur de Gorée, qui dit un jour à quelqu'un des Officiers du Damel, que le Général n'avoit pas fait voir ſes plus belles marchandiſes à ſon Maître; & qu'au lieu de lui préſenter des pieces de drap d'onze aunes, il ne lui en avoit donné que de cinq aunes & demie. C'étoit aſſez pour faire éclater le reſſentiment de ce Prince. Il reprocha vivement au Général de l'avoir trompé, & le menaça de ſa vengeance. Il ajouta, en grinçant les dents, que les François devoient conſidérer de qui dépendoient leurs Comptoirs au Sénegal & à Gorée; qu'il pouvoit les en chaſſer ou les y faire mourir de faim, en défendant à ſes Sujets de leur fournir des vivres; que ſi ſes Prédéceſſeurs avoient eu la foibleſſe de faire des Traités déſavantageux avec les François, & de leur céder une partie de leurs Côtes, rien ne l'obligeoit à ſe couvrir de la même honte; qu'il étoit le Maître dans ſes Etats; & qu'ayant le droit de commercer avec toutes les Nations du

Ils ont enſemble une explication fort vive.

BRUE. 1697.

monde, il ne manqueroit pas de forces pour réprimer ceux qui entreprendroient de s'y oppoſer.

Brue lui repréſenta que s'il étoit réſolu de violer la foi d'un Traité qui avoit été jurée ſi ſolemnellement, il pourroit bientôt s'en repentir, parce que la Compagnie étoit aſſez puiſſante pour le forcer d'exécuter ſes promeſſes : que le Roi de France ſe reſſentiroit de l'outrage qu'il verroit faire à ſes Sujets, & non-ſeulement ravageroit ſes Côtes, mais les aſſujettiroit par des Forts, dont toutes les Puiſſances d'Afrique ne pourroient ſecouer le joug : qu'à l'égard du commerce, la Compagnie auroit toujours ſoin de lui fournir les marchandiſes convenables, & ſeroit toujours prête à les échanger pour les ſiennes. Enſuite pour modérer ſon reſſentiment, il lui fit préſent de quelques pieces de drap d'onze aunes. La bonne intelligence parut rétablie par cette explication. Lorſque Brue quitta Ruſiſco, le Damel le fit conduire juſqu'au rivage par ſes principaux Officiers, au bruit des tambours & des trompettes.

Leur raccommodement.

Quelque tems après, l'Alkade (62)

Guerre du Damel, & ſecours qu'il demande aux François.

(62) Les Auteurs Anglois après avoir décidé, comme on l'a vû dans l'article précédent, qu'il fau

BRUE.

1697.

de Rufiſco fut envoyé au Général pour lui apprendre que le Damel avoit réſolu de déclarer la guerre au *Burbaghiolof* (63) c'eſt-à-dire au Roi des Jalofs, & pour lui demander de ſa part un ſecours de douze *Laptots* (64), qui entendiſſent l'uſage des armes à feu. Brue, qui connoiſſoit les caprices de ce Prince, & qui ne vouloit lui donner aucun ſujet de plainte, fit aſſembler tous les Laptots qui étoient au ſervice de la Compagnie, & laiſſa au Député la liberté de choiſir. Mais comme la plûpart n'étoient pas Sujets du Damel, & n'avoient aucune obligation de le ſervir, ils refuſerent d'accompagner l'Alkade; de ſorte que ce que le Général put faire de mieux, fut de lui donner deux de ſes Interpretes qu'il pourvut d'armes & de munitions. La guerre fut courte. Neuf jours après, le Damel renvoya ces deux hommes au Général, avec beaucoup de remercimens & de civilités.

mettre Alcadhis, ne laiſſent pas de ſuivre ici l'Auteur François. Mais je m'attacherai au plus grand nombre qui écrit *Alcade.*

(63) Labat écrit *Bourguiolof*, d'autres *Bourguiolof.*

(64) Ce ſont des Négres libres. D'autres François écrivent *Lapſots.* Les Anglois appellent ces mêmes Negres *Gromettes* & *Gumets.*

BRUE.

1697.

Il s'étoit mis en campagne avec deux mille chevaux & le même nombre de gens de pied, entre lesquels il en avoit deux cens qui portoient des armes à feu. Le reste n'étoit armé que de zagayes, de sabres & de fleches. Son équipage consistoit en soixante-deux chameaux, dont l'un portoit deux pieces de campagne, un autre sa charge de mousquets, un troisiéme de la poudre & des balles, un quatriéme les zagayes du Prince, & le reste de l'eau & des provisions. Il avoit fait trente lieues à la tête de cette armée; mais la Princesse *Linghera* sa mere, lui ayant représenté qu'il s'exposoit à périr avec toutes ses troupes dans les deserts arides qu'il falloit traverser pour gagner les Etats du Burbaghiolof; & les Grands s'étant joints à cette Princesse, pour lui faire changer de résolution, il avoit pris le parti d'abandonner son entreprise.

Ci constances de la guerre du Damel.

D'un autre côté le Burbaghiolof, qui avoit assemblé ses forces pour résister à l'invasion, n'apprit pas plutôt cette retraite, qu'il fit marcher un détachement sous la conduite de *Biram Ruba*, son Lieutenant Général, pour ravager les Etats du Damel. Ce Général Négre prit & brûla six ou sept

BRUE.

1697.

villages, enleva des Esclaves, & fit un butin considérable sans trouver la moindre opposition au succès de ses armes. Le Damel informé de sa disgrace, se contenta de répondre que Biram Ruba n'étant point Monarque, il dédaignoit de se mesurer avec un si vil ennemi. Cette excuse donna fort mauvaise opinion de son courage. Ses Sujets auroient desiré du moins qu'il eût fait marcher un de ses Officiers à sa place. Mais il avoit appréhendé, sans doute, que celui qu'il auroit revêtu du commandement de ses forces, n'eût abusé de sa confiance pour usurper la Couronne. Cette idée jointe à celle qu'il avoit du mécontentement de ses Peuples, lui inspira tant de jalousie & de soupçons, qu'il n'osoit se fier à personne autour de lui; & qu'à l'exception des voyages qu'il faisoit à Rufisco pour le commerce, il se tint constamment renfermé à *Saram*, sur les limites de *Kayor* & de *Joal*, avec un petit nombre d'Officiers & d'Esclaves, à qui il avoit donné sa confiance.

Il est soupçonné de manquer de courage.

Tandis qu'il étoit dans cette retraite, Brue ayant reçu par les Vaisseaux de France un assortiment de marchandises, se hâta, suivant sa promesse,

Manière dont il se [illegible] des [illegible] pour le commerce.

Brue.

1697.

de lui donner avis que s'il avoit un nombre suffisant d'Esclaves, les François du Comptoir étoient prêts à traiter avec lui. Les Princes Négres ont toujours une ressource commode pour se procurer des supplémens d'Esclaves, c'est de vendre leurs propres Sujets. Les prétextes ne leur manquent pas pour justifier leur violence & leurs rapines. Le Damel eut recours à cette méthode ; parce que devant déja beaucoup à la Compagnie, il n'espéroit pas que le crédit fût continué. Il se saisit de trois cens Négres, qui ne s'attendoient pas à cette injustice ; & pour s'épargner les frais de leur entretien, il fit avertir aussi-tôt les François qu'il avoit des Esclaves à leur livrer, & que si le Général vouloit se rendre à Rufisco, il s'y trouveroit pour le recevoir.

Marchandises que les François lui presentent.

Brue s'y rendit, & fut reçu avec de grands témoignages d'amitié. Les droits & les présens qui accompagnoient toujours la premiere visite mirent le Prince en bonne humeur. Il avoit demandé un lit assez propre avec une armure de la meilleure trempe, que le Général lui faisoit apporter. Mais quoiqu'il trouvât le lit de son goût, il refusa de l'acheter, quand

BRUE.

1697.

on en eut mis le prix à vingt Esclaves. Il s'étoit flatté qu'on lui en feroit un présent. La Compagnie n'étoit pas assez contente de ses bons offices pour lui accorder cette gratification. Il se revêtit de l'armure pour en faire l'essai; il la trouva trop pesante. D'ailleurs ses (65) Marbuts lui avoient persuadé que leurs Amulets qu'ils appellent *gris-gris* (65), le garantiroient de toutes sortes de blessures, à l'exception des balles que les Négres appellent *poufs*, & contre lesquelles leurs Prêtres confessoient que les enchantemens n'ont pas de vertu. Cependant le Damel regrettoit beaucoup de ne pouvoir obtenir plus de marchandises qu'il n'avoit d'Esclaves à livrer. Brue lui proposa d'accorder aux François la permission d'en prendre eux-mêmes autant qu'il en falloit pour se payer. Mais il n'eut pas la hardiesse d'y consentir, dans la crainte d'exciter de nouveaux troubles. Ainsi, malgré son chagrin, il fut obligé de se passer pour cette fois de ce qu'on ne voulut pas lui donner à d'autres conditions.

(65) Ecrivant d'après les Anglois, je conserve *Marbuts* qu'ils donnent pour le vrai nom, au lieu de *Marabouts*.

(66) Les Anglois les appellent *Gregeries*; mais ils conviennent que c'est une corruption.

BRUE.

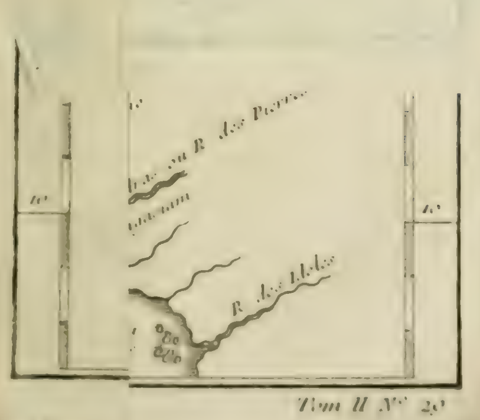
1697.

Mais il en marqua beaucoup de ressentiment. Il dit au Général François, qu'il se reprochoit de s'être relâché trop facilement sur plusieurs droits dont la perte diminuoit son revenu, particulierement sur celui d'une barre de fer pour chaque Esclave transporté, & sur quelques impôts qui regardoient les provisions. A la vérité ce Prince avide s'étoit efforcé d'augmenter les droits ; mais la Compagnie avoit toujours reclamé contre ses prétentions, & demandé qu'ils demeurassent sur l'ancien pied. Cependant il accompagna ses plaintes de tant de menaces, que le Général, soutenu alors par trois Vaisseaux de guerre, ne balança point à lui répondre que la Compagnie le forceroit d'exécuter ses Traités ; & que si lui ou ses Alliés entreprenoient quelque innovation, ils devoient s'attendre à voir ravager leur Pays avec plus de rigueur qu'il ne l'avoit été par du Casse. Comme le Damel n'ignoroit pas que les effets pouvoient répondre aux menaces, il prit le parti de dévorer son chagrin, en attendant l'occasion de le faire éclater.

Autre querelle entre le Damel & Brue.

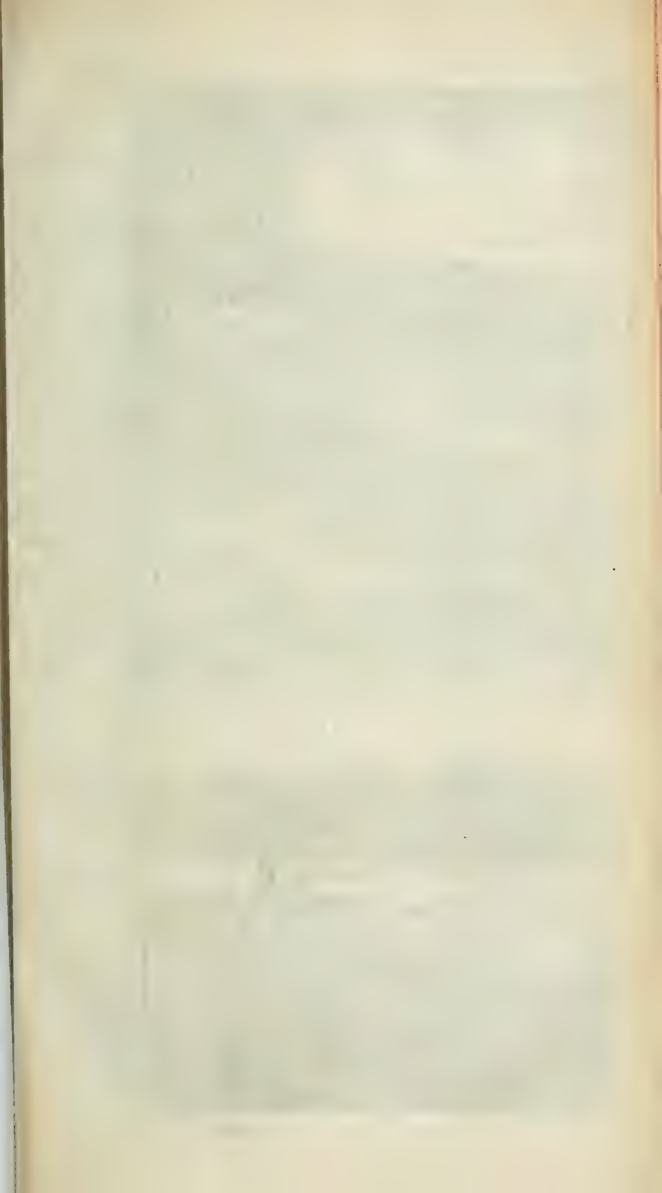
Feinte réconciliation.

§



Tom. II. N.° 29


CARTE DES PAYS VOISINS DES RIV. DE SANAGA ET GAMBRA
Cap Mirik
Forest ou l'on tire de la Gomme
Rade de Portendic
Fort Portendic
Lac de Cayor
SERINS
R. de Sanaga
LE DESERT
Terres Rouges
Fariba
I. de Moril ou d'Yvoire
R. Moril
Houvalalde
Donahel
Lac de Panié Fouls
FOULI
I. S. Louis
Barre du Sanaga
Buguet
Demeure de Lamp Tor
PAYS
Makana
Embul
Demeure de Bur Ghiolof
DES
I. Fazan
Les Mamelles
C. Verd
Rufisco
I. Gorée
Lambaya
Portudal
Pointe Serene
JALOFS
Forest pour la Gomme
JALOFS
Kohone
Kolar
Palmerin
MANDINGOS
R. Gambra
MANDINGOS
Emb de la Riv de Gambra
Cap S.te Marie
Erepina
Dandasensa
I. des Elefans
Montagne brulée
Chaukonda
Yamamakunda
Sutema
Bassey
Barda
Kolar
BANYONS
FELUPS
R. Kasamanka
C. Roxo ou Cap Rouge
Riv. de Kachao
Kachao
Geves
Demeure du Roy de Kabo
R. de Geves
R. de Kurbali
Les 3 Isles
Kurbali
R. Ghanala
Ghanala
Kukonda
R. Grande
I. Bissague
Isles des Bissagots
Cap Tumbali
R. Nunez ou Nunho
R. des Pierres
Rio Grande ou la Grande Riviere
R. das Pedras
C. Verga
I. de Tamera ou des Idoles
R. des Idoles
Echelle
Lieues Marines de France
5 10 20 30 40 L




VUE DE RUFISCO.
A. Riviere de Rio Fresco.
B. Loge Françoise.
C. Habitation de la Signora Catelina.
D. Habitation de l'Alcade.
E. Rivage de Sable.
F. Baÿ de France.
T. II. N°. V.

BRUE.

1697.

§. II.

Voyage par terre de Rufisco au Fort Saint Louis.

Brue obtient des secours du Damel pour voyager par terre.

QUelque tems après cette contestation, Brue qui étoit à Gorée, se trouvant appellé au Sénegal par des raisons pressantes, & se défiant de la mer dans une saison peu favorable, prit la résolution de faire le voyage par terre. Il crut devoir donner avis de son dessein au Damel, qui étoit alors à Rufisco. Ce Prince lui promit toutes sortes de secours & de commodités pour son entreprise, à condition qu'il voulût s'arrêter quelques jours avec lui. Le Général y consentit; & dès le même jour, il se rendit à Rufisco, qui est situé sur la Côte, à trois lieues de l'Isle de Gorée.

Description de Rufisco.

Ses Mémoires ne contenant aucune description de cette Ville, il est naturel ici d'y suppléer par les Relations de quelques autres Ecrivains. Barbot observe que son véritable nom, tel qu'elle l'a reçu des Portugais, est *Rio-fresco*, c'est-à dire, *Riviere fraiche*, d'une petite riviere qui traversant des bois fort épais, conserve en tout tems beaucoup de fraîcheur. Les Hol-

BRUE.
1697.

landois lui ont donné le nom de *Vishers Dorp*, du grand nombre de Pêcheurs qui l'habitent. Mais les François s'étant tenus au nom Portugais, se sont contentés de le corrompre, en faisant de *Rio-fresco*, Rufisco ou Rufisque (67).

A l'Ouest-Sud-Ouest de la Ville, il y a un (68) Cap ; & vis-à-vis du Cap, à quelque distance, un grand rocher, environné de basses fort dangereuses, qui a reçu des Hollandois le nom de *Kampaen*, à l'honneur de *Claes Kampaen*, célebre Avanturier de leur Nation, qui s'en approcha le premier. Cependant le Canal entre ce rocher & le Continent, ne manque pas de profondeur, & les Vaisseaux ordinaires peuvent y passer sans péril. Barbot assure que toutes sortes de Vaisseaux peuvent mouiller dans la Rade de Rufisco (69) sur un excellent fond de sable, entre six & sept brasses.

Bois de Comere. Cette Ville.

La Ville de Rufisco est entierement couverte par un grand bois de palmiers & d'autres arbres, au-delà du-

(67) Jobson l'appelle *Travisco*.

(68) C'est ici apparemment le Cap Bernard, près duquel est un Village à 2 lieues de Rufisco Voyage d'Issiny, par Loyer en 1701, p. 54.

(69) Description de la Guinée, p. 22.

BRUE.

1697.

quel (70) on trouve des plaines à perte de vûe. Le bois, la plaine, & les petites Dunes sablonneuses qui sont entre la mer & la Ville, forment une perspective fort agréable pour les Bâtimens qui s'approchent du rivage, sur-tout dans la basse marée (71).

Les Officiers du Damel y résident.

Le Damel a plusieurs Officiers (72) qui font leur résidence à Rufisco, sous un Chef de la même Nation, que les Portugais nomment *Alcayde.* Ce Gouverneur est en même tems Juge de la Ville, avec un Lieutenant qui se nomme *Jerafo.* Ces deux Commandans ont l'administration de toutes les affaires, & la Commission de recevoir tous les droits du Prince pour l'ancrage & les marchandises. Cependant on appelle de leur Tribunal à celui du *Kondi*, c'est-à-dire du Viceroi & Capitaine Général de toutes les Troupes de Kayor (73).

Chaleur excessive du Pays.

La chaleur est insuportable à Rufisco pendant le jour, sur-tout à midi,

(70) Villault dit que la Ville est couverte à l'Est par un grand bois, au-delà duquel s'étant avancé l'espace de quatre ou cinq cens pas, il découvrit des Plaines immenses. Voyage de Guinée, p. 25.

(71) Barbot en donne la figure.

(72) Rufisco est le Port de commerce du Royaume de Kayor, comme Portodali est celui de Baol. Le Roi de Kayor en 1666 se nommoit le *Damel Biram*. Villault, *ubi sup.* p. 24.

(73) Barbot, *ubi sup.*

BRUE.
1697.

dans le cours même du mois de Décembre (74). Du côté de la mer, le calme est ordinairement si profond, qu'on n'y ressent pas le moindre souffle ; & le bois arrête aussi le mouvement de l'air du côté des terres. Aussi les Hommes & les Animaux n'y peuvent-ils respirer ; sur-tout au long de la Côte dans la basse marée, car la reverbération du sable y écorche le visage & brûle jusqu'à la semelle des souliers. Ce qui rend encore cet endroit plus dangereux, c'est la puanteur d'une prodigieuse quantité de petits Poissons pourris que les Négres y jettent, & qui répandent une mortelle infection. On les y met exprès, pour les laisser tourner en pourriture, parce que les Négres ne les mangent que dans cet état. Ils prétendent que le sable leur donne une forte d'odeur nitreuse, qu'ils estiment beaucoup (75).

Comment les Négres aiment le poisson.

La Baye, que les François ont nommée *Baye de France*, abonde en plusieurs sortes de grands & de petits Poissons. Quantité de Pêcheurs en fournissent la Ville, & rendent le même

Baye de France.

(74) Villault en parle plus favorablement au mois de Novembre. Il dit que l'air y est aussi bon & aussi chaud qu'en aucun endroit de la Côte, quoique Rufisco soit à quatorze degrés de la Ligne, *ubi sup.* p. 25.

(75) Barbot, *ubi sup.*

ſervice aux Villages voiſins dans leurs Canots. La Ville de Ruſiſco eſt préciſément (76) au fond de la Baye. Il s'y fait un commerce conſidérable de cuirs, mais petits, parce qu'on n'y tue gueres que de jeunes bêtes. Le Pays voiſin eſt rempli de beſtiaux & de volaille de différentes ſortes, ſurtout de Pintades. Le vin de palmier n'y eſt pas en moindre abondance, & les Négres le changent volontiers pour de l'eau de vie, qu'ils appellent *Sangara*, & qu'ils aiment exceſſivement. On a communément un Veau gras & de bonne taille pour deux pieces de huit, en marchandiſes ou en argent; une Vache pour la moitié de ce prix, & quelquefois moins. Les troupeaux y ſont ſi nombreux, que l'Auteur en ayant vû quelquefois venir d'eux-mêmes ſur le bord de la mer, dans la baſſe marée, & demeurer dans l'eau juſqu'au ventre pour ſe rafraîchir pendant des heures entieres, s'eſt efforcé inutilement de les compter.

Abondance des troupeaux.

Chaque Vaiſſeau François donne aux Officiers du *Damel* une certaine

(76) Villault, qui mouilla dans cette Baye, dit que le fond en eſt ferme & graveleux, & qu'il n'a pas moins de ſix braſſes après la marée. Il ajoute que la Ville a un petit Fort à l'Oueſt, où une Fregate peut être en ſûreté. *Ubi ſup.* p. 20. & 25.

BRUE.

1697.

quantité de marchandises dont on est convenu, pour le droit de prendre du bois & de l'eau. Les Négres qu'ils emploient ordinairement à leur fournir ces provisions, & qui les apportent sur leur dos jusqu'aux Chaloupes, se croient bien payés de leur travail par quelques bouteilles de *Sangara*, c'est à-dire d'eau-de-vie.

Nombre des maisons & des habitans.

En 1666, Rufisco, suivant le témoignage de Villault, avoit environ deux cens maisons, habitées par trois cens hommes, sans y comprendre les femmes & les enfans. Il compare les édifices à ceux des Villages de Normandie. Mais *Loyer*, qui y étoit en 1701, assure que cette Ville (77) valoit beaucoup mieux que celle du Cap Bernard, & qu'elle contient entre deux ou trois cens maisons, bâties de roseaux & de feuilles de palmiers. Il ajoute qu'étant la Capitale du Royaume de Kayor, les édifices y sont plus grands & plus commodes que dans tout autre lieu du même Pays. Les François y font leur résidence lorsqu'ils viennent du Sénegal ou du Fort Saint Louis (78).

Figure & caractere des Habitans.

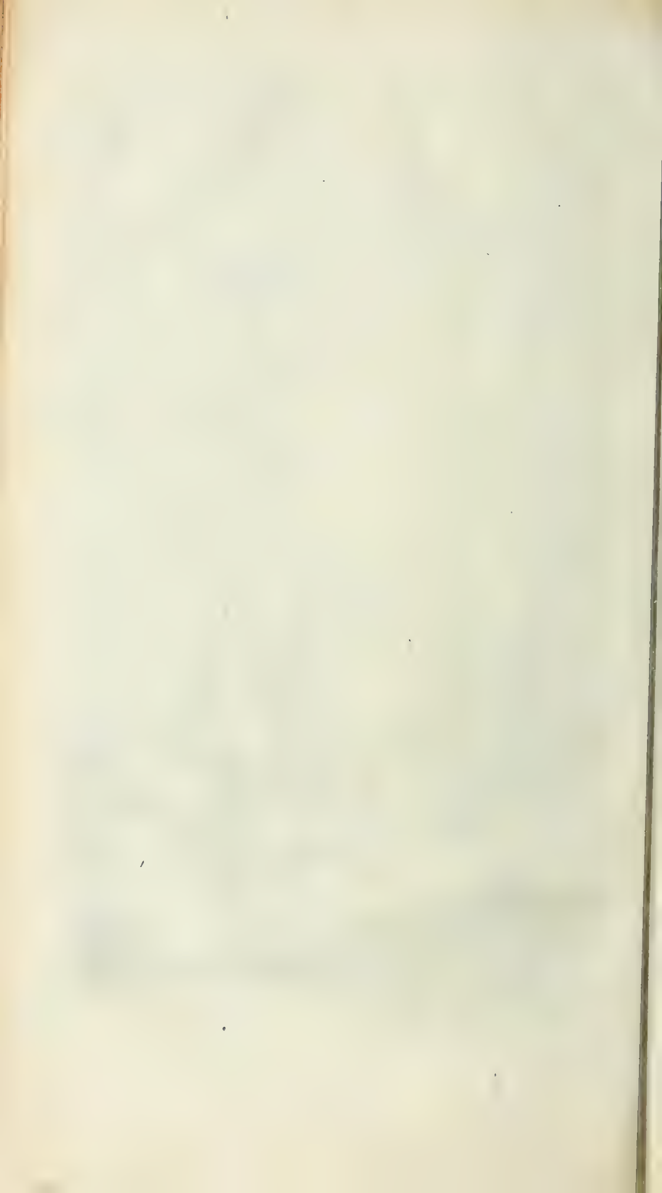
Villault trouva fort surprenant que

(77) Loyer, *ubi sup.* p. 54.

(78) *Ibid.*



Habit des Nègres au Cap Verd.



ſans ſçavoir lire ni écrire, tous les Habitans parlaſſent fort bien la Langue Portugaiſe. L'*Alcayde* ſçavoit également le François, l'Anglois & le Hollandois. Les Négres du canton ſont d'aſſez belle taille, & la plûpart n'ont pas le nez écraſé. Ce ſont les meilleurs Eſclaves de l'Afrique. Ils ſont nuds comme dans toutes les autres parties de la Côte, & lorſqu'ils montent dans leurs Canots, ils ne font pas de difficulté de ſe défaire d'une petite piece d'étoffe qui leur couvre le devant du corps. Les femmes & les jeunes filles, dès l'âge de treize ou quatorze ans, ſont ſi laſcives, qu'elles invitent les Etrangers juſqu'au milieu des rues. Un homme peut prendre autant de femmes qu'il ſe croit capable d'en nourrir. La jalouſie tourmente ſi peu les Négres de Rufiſco, qu'ils proſtituent leurs femmes pour une bagatelle, & qu'ils les offrent quelquefois gratis. Elles ont les cheveux liés ſur la tête, & couverts de quelques petites planches de bois qu'elles y attachent, comme un grand préſervatif contre l'ardeur du Soleil (70).

Quoique le Pays ſoit bien fourni de Bœufs, de Vaches, de Moutons, de

(70) [illegible] p. 24 & 26.

BRUE.

1697.

Chevres, de Poules, de Pigeons, de Pintades, & d'un grand nombre d'Oiseaux, la principale nourriture des Habitans est le poisson. Les autres productions, pour le Commerce, sont les peaux, les gommes, l'yvoire, les plumes d'Autruche, l'indigo, & les étoffes de coton rayées de blanc & de bleu; de sorte qu'il n'y auroit rien que d'avantageux à dire du Pays, s'il n'étoit pas si chaud; & même des Habitans, si les hommes n'étoient extrémement menteurs, & les femmes trop libertines.

Reception du Général François à Rufisco.

Brue fut reçu par l'Alkayde du Roi, & par une femme mulâtre, nommée *Signora Katti*, qui avoit part aussi à l'administration. Il fut logé dans les maisons du Roi, avec toute sa suite, qui étoit composée de quatorze ou quinze Négres & d'autant de Laptots. L'Alkayde & la Signora Katti lui envoyerent quelques nattes pour meubles; mais il fut fort surpris, en s'éveillant pendant la nuit, de les voir couchés tous deux dans sa chambre, & de trouver la Signora à son côté. Il étoit tard, le lendemain, avant que les Chevaux & les Chameaux qui étoient commandés pour lui & pour son bagage fussent prêts à se mettre

en marche ; de sorte qu'il ne put arriver le même jour qu'à la maison du *Kondi*, Général des Troupes du Royaume. Ce Seigneur Négre vint au-devant de lui à quelque distance, avec vingt-cinq ou trente Chevaux, & le conduisit à sa maison, qu'il lui abandonna, pour lui faire passer la nuit avec plus de commodité. Il avoit fait préparer un grand souper, qui consistoit en un Bœuf entier, du *Kuskus*, des Poules, des Canards, & quantité de lait.

Il est traité dans sa marche par le Kondi.

Le jour suivant, Brue fit dix lieues, dans un Pays sablonneux, qui ne paroissoit pas néanmoins sans culture. Au milieu du chemin il trouva un grand Lac d'eau somache, formé par un petit ruisseau dont l'eau ne laissoit pas (80) d'être fort douce, & sur le bord duquel il s'arrêta pour faire rafraîchir son cortége. Ce Lac, suivant le témoignage des Habitans, se décharge dans la mer entre le Cap-Verd & le Cap-Manuel. Il est rempli de Poisson, qui est pêché par une sorte de Faucon avec autant d'adresse que par les Négres. Brue tua un de ces ani-

Lac des Sereres.

(80) Il faut supposer que le terrain du Lac même avoit quelques parties nitreuses qui changeoient la nature de cette eau.

BRUE.

1697.

maux, dans le tems qu'il prenoit ſon vol, avec un Poiſſon entre ſes ſerres, de la forme d'une Sardine, & du poids de trois ou quatre livres. Le Lac s'appelle *Sereres*, du nom de quelques Tribus de Négres qui habitent les lieux voiſins.

Nation des Sereres.

Ces Sereres, qui ſe trouvent principalement répandus autour du Cap-Verd, ſont une Nation libre & indépendante, qui n'a jamais reconnu de Souverain. Ils forment, dans les lieux de leur retraite, pluſieurs petites Républiques, où ils n'ont pas d'autres loix que celles de la nature. Ils nourriſſent un grand nombre de Beſtiaux. L'Auteur prétend que la plûpart n'ayant aucune idée d'un Etre ſuprême, croient que l'ame périt avec le corps. Ils ſont entierement nuds. Ils n'ont aucune correſpondance de Commerce avec les autres Négres. S'ils reçoivent une injure, ils ne l'oublient jamais. Leur haine ſe tranſmet à leur poſtérité, & tôt ou tard elle produit une rigoureuſe vengeance. Leurs voiſins les traitent de Sauvages & de Barbares. C'eſt outrager un Négre que de lui donner le nom de *Serere*. Cette Nation d'ailleurs eſt ſimple, honnête, douce, généreuſe,

Elle eſt diviſée en Républiques.

Caractere des Sereres.

& très charitable pour les Etrangers. Elle ignore l'usage des liqueurs fortes. Un si bon caractere, sans aucunes lumieres de Religion, les rendroit peut-être plus capables de celles du Christianisme que les Négres Mahométans, ausquels il est impossible de les faire goûter, lors même qu'ils sont transportés en Amérique. Ils enterrent leurs Morts hors de leurs Villages, dans des hutes rondes, aussi bien couvertes que leurs propres habitations. Après y avoir placé le corps dans une espece de lit, ils bouchent l'entrée de la hute avec de la terre détrempée, dont ils continuent de faire un enduit autour des roseaux qui servent de murs, jusqu'à l'épaisseur d'un pied. L'édifice se termine en pointe; de sorte que ces lieux de sépulture, paroissent comme un second Village, & que les tombes des Morts sont en beaucoup plus grand nombre que les maisons des vivans. Comme les Sereres n'ont point assez d'industrie pour faire des inscriptions ou d'autres marques sur ces monumens, ils se contentent de mettre, au sommet, un arc & quelques fleches sur ceux des hommes; & un mortier, avec le pilon, sur ceux des femmes: le premier marque l'occupa-

Singularité de leurs tombeaux.

BRUE.

1697.

tion des hommes, qui eſt preſqu'uniquement la chaſſe ; & l'autre celle des femmes, dont l'emploi continuel eſt de piler du riz ou du maïz.

Leur induſtrie à cultiver la terre.

Il n'y a pas de Négres qui cultivent leurs terres avec autant d'art que les Sereres. Si leurs voiſins les traitent de Sauvages, ils ſont bien mieux fondés à regarder les autres Négres comme des Inſenſés, qui aiment mieux vivre dans la miſere & ſouffrir la faim, que de s'accoutumer au travail pour aſſurer leur ſubſiſtance. Leur langage eſt différent de celui des Jalofs, & paroît même leur être tout-à-fait propre. Ils ont pour boiſſon le vin de *Latanier*. Leur Canton produit un animal fort remarquable, dont on verra la deſcription vers la fin de ce Livre, avec celle du Latanier. Ils l'appellent *Bomba* ; & les Portugais l'ont nommé *Capivard*, apparemment parce qu'ils l'avoient vû pour la premiere fois aux environs du Cap-Verd.

Accueil qu'ils font à Brue.

Les Sereres reçurent le Général François avec beaucoup d'humanité, & lui préſenterent du *Kushus*, du Poiſſon, des Bananes, avec d'autres alimens du Pays. Il partit ſi tard de leur Village, que l'excès de la chaleur le força de s'arrêter après avoir fait

BRUE.

1697.

trois lieues. N'en ayant pû faire que ſept dans le cours de la journée, il arriva le ſoir dans un Village des Jalofs, qui étoit la réſidence d'un des plus grands Marbuts du Pays. Ce ſaint Négre avoit compté de recevoir la viſite & des préſens du Général François; mais il vit ſes eſpérances trompées. L'Alkayde de Rufiſco & la Signora (81) Katti, qui étoient du voyage, ne manquerent pas de le viſiter, accompagnés de quelques François, que la ſeule curioſité y conduiſit. Ils ſe mirent à genoux devant lui, & lui baiſerent les pieds; après quoi, il prit la main de la Signora, l'ouvrit & cracha dedans. Enſuite la lui faiſant tourner deux ou trois fois autour de la tête, il lui frotta de ſa ſalive, le front, les yeux, le nez, la bouche & les oreilles, en prononçant pendant cette opération quelques prieres en Arabe. Il reçut leurs préſens, & leur promit un heureux voyage. La Signora fut raillée de ſa ſuperſtition, à ſon retour, & de s'être laiſſée oindre de la ſalive du vieux Marbut. L'Alkayde du Village, avec plus de politeſſe pour les Etrangers, vint au-devant du Général, & lui offrit un bœuf, du Kuskus,

Cérémonies d'un Marbut.

(81) Labat l'appelle *Ca[illegible]ina*.

BRUE
1697.

La chair des éléphans assez bonne à manger.

quelques pieces de volaille, du lait, du vin de palmier, & un morceau de chair d'éléphant, en s'excusant de n'en avoir pas apporté davantage, sur ce que n'étant tué que depuis deux jours, il n'étoit pas encore en état d'être mangé; car les Négres ne trouvent la chair bonne que lorsque les vers commencent à s'y mettre. Brue répondit à cette civilité par divers présens, surtout d'eau-de-vie. Quelques François ayant dit à l'Alkayde qu'ils n'aimoient pas la chair si vieille, il envoya aussitôt six de ses gens, chargés d'un quartier d'éléphant qui fut cuit à l'eau, & servi avec différentes sauces. Il est certain que la chair de cet animal fait un assez bon aliment, lorsqu'elle est bien préparée. Mais elle n'est pas si bonne rôtie. La trompe passe pour l'endroit le plus délicat. Ce festin fut suivi d'une danse que les Négres nomment *Folgar*, & qui dura une partie de la nuit pour l'amusement du Général. Lorsqu'il croyoit pouvoir prendre un peu de repos, son sommeil fut encore troublé par les enfans du Village, qui s'assemblerent autour de la cabane du Marbut, pour répéter des versets de l'Alcoran qu'ils avoient appris par cœur. Cet exercice se fait à si haute

voix, que le bruit eſt capable de rendre le maître ſourd.

BRUE.

1697.

On partit du Village aſſez tard le jour ſuivant. Comme la marche étoit fort lente, Brue ſe donnoit le plaiſir de la chaſſe en chemin. Au milieu des bois, il découvrit les traces de quelques éléphans; & bien tôt il en apperçut dix-huit ou vingt, les uns couchés comme un troupeau de vaches, d'autres occupés à baiſſer des branches d'arbres, dont ils mangeoient les feuilles & les petits rameaux. La caravane n'en étoit pas à la portée du piſtolet. Cependant comme il ne paroiſſoit pas qu'ils y fiſſent d'attention, les gens du Général leur tirerent quelques coups de fuſil, auſquels ils ne parurent pas plus ſenſibles qu'à la piqûre des mouches, apparemment parce que les balles ne les toucherent qu'aux côtés ou par-derriere. Le même ſoir, on arriva ſur les terres de la Signora Katti, où quelques Eſclaves faiſoient le commerce pour elle. Le Général y fut bien traité avec toute ſa ſuite. On lui apprit qu'un quart de lieue plus loin, il trouveroit le Village de *Makaya*, une des réſidences du Damel qui s'y étoit rendu pour y recevoir les François.

Brue rencontre un troupeau d'éléphans.

Makaya, maiſon du Damel.

BRUE.

1697.

Ils y arriverent le jour ſuivant à huit heures du matin. Devant la porte du Palais ils trouverent une garde de quarante ou cinquante Négres, avec un grand nombre de *Guiriots* ou de Muſiciens, qui ſe mirent à chanter les louanges du Général, auſſi-tôt qu'ils le virent à portée de les entendre. Le *Yagaraf* & le grand *Bukenet* (82) ſe préſenterent pour le recevoir & l'introduire à l'audience du Roi. Il ne fut pas aiſé à Brue, qui étoit d'une taille puiſſante, de paſſer par la premiere porte de ce Verſailles du Royaume de Kayor. Le guichet étoit ſi bas, qu'il fut obligé de ſe courber beaucoup. L'enclos contenoit quantité de bâtimens, entre leſquels il y avoit un *kaldz* ou une ſalle d'audience, ouverte de tous côtés. Le Damel y étoit aſſis ſur une petite couche dont la Compagnie lui avoit fait préſent. Il ſe leva lorſque Brue fut entré; & lui préſentant la main, il l'embraſſa avec beaucoup de remercimens de s'être détourné ſi loin de la route pour le voir. Le Général lui fit ſon compliment, & lui

Brue y eſt bien reçu.

(82) Labat écrit *Jagaraf* & *Bouquenet*. On ne nous apprend pas la ſignification de tous ces titres. Les Anglois diſent : « Peut-» être Bukenet ſignifie-t-il grand Treſorier.

offrit les préſens de la Compagnie, avec deux barils d'eau-de-vie. L'ordre fut donné pour le traiter aux dépens de la Cour, & pour renvoyer à Rufiſco les chevaux & les chameaux qu'il y avoit loués. Il fut conduit enſuite à l'audience des femmes du Roi. Ce Prince en avoit quatre de légitimes, ſuivant la loi de Mahomet; mais ſes concubines étoient au nombre de douze, malgré les remontrances des Marbuts. Un jour qu'ils lui reprochoient cette intempérance, il leur répondit que la loi étoit faite pour eux & pour le peuple, mais que les Rois étoient au-deſſus.

BRUE.

1697.

Intempérance du Damel.

Les femmes du Damel ayant pris ſoin de fournir des proviſions au Général, il ſe crut obligé de leur faire quelques préſens. C'étoit le Roi qui ſe chargeoit lui-même de ces détails, lorſqu'il avoit la raiſon libre; mais ſa paſſion pour l'eau-de-vie ne lui permettant pas d'être un moment ſans en boire, il étoit ivre auſſi long-tems qu'il avoit de cette liqueur. Quatre jours ſe paſſerent avant que le Général pût le trouver en état de l'entendre; & ſes deux barils étoient déja preſqu'épuiſés. On parla de commerce dans cette audience; & les François ache-

Son ivrognerie.

BRUE.
1697.

terent quelques Esclaves & quelques dents d'éléphans. Mais comme il étoit entré quelques flacons d'eau de-vie dans le marché, le Damel en remit la conclusion au jour suivant. Il fit venir ses femmes pour danser devant Brue; & lorsqu'elles eurent fini, il le força lui-même de danser avec lui. Enfin il continua de le traiter avec les plus grandes marques de distinction; mais il remit de jour en jour l'affaire du commerce. Les chameaux & les chevaux furent aussi différés.

Il force le Général de danser.

L'impatience saisit Brue. Un jour au soir, après avoir souhaité une heureuse nuit au Roi, il prit la résolution de partir à pied, & de faire porter son bagage par ses Esclaves. En effet il se mit en marche à la pointe du jour. Mais à peine étoit-il sorti de Makaya, qu'il vit venir après lui le Yagaraf qui le pressa de retourner. Cependant il résista si constamment, que cet Officier se réduisit à lui demander le tems de donner avis au Roi de son départ. Ce Prince réveillé par une démarche si brusque, l'envoya prier aussi-tôt d'attendre quelques momens, avec promesse de lui envoyer des chevaux & des chameaux. Brue commençoit à trouver la route si mauvaise, qu'il

Brue part sans l'en avertir.

BRUE.

1697.

prit le parti d'attendre. Bientôt il vit arriver les gens du Roi au grand galop, avec toutes les commodités que ce Prince lui avoit fait espérer pour son voyage. Les bagages furent chargés; & l'on partit sous la conduite du Yagaraf qui accompagna la caravane une partie du chemin.

Continuation de sa route.

On arriva le soir dans un Village, où les gens du Roi prirent un bœuf au milieu du premier troupeau qui se présenta. Ils enleverent de même une vache & un veau. La chair en étoit excellente. Mais les maîtres de ces animaux firent leurs plaintes au Général, qui leur donna, pour les consoler, un ou deux flacons d'eau de-vie. Le jour suivant, après s'être mis en marche de grand matin, on s'arrêta vers midi pour faire reposer l'Equipage. Le hazard fit trouver un grand troupeau de vaches, dont le lait fut d'autant plus agréable, qu'on n'avoit apporté de Makaya que de l'eau fort mauvaise. On arriva de bonne heure dans le Village d'un Parent du Roi, qui étant averti de l'approche du Général, vint au-devant de lui avec un cortége de vingt Cavaliers fort bien montés. Il montoit lui-même un Barbe de haute taille, qui lui avoit coûté

BRUE. 1697.

vingt Esclaves. L'accueil qu'il fit aux François répondit à cette galanterie. La journée suivante fut fort longue, mais au-travers d'un beau Pays, dont la plus grande partie étoit cultivée. On y voit des plaines entieres couvertes de tabac. Le seul usage que les Négres fassent du tabac est pour fumer ; car ils ne sçavent ni le mâcher, ni le prendre en poudre.

On arriva le soir à Biurt (83), où le Chef de la Ville vint recevoir le Général, & le logea dans sa maison. Quoique la fatigue du voyage lui rendît le repos fort nécessaire, il ne put se refuser aux empressemens de son Hôte, qui fit tuer un bœuf pour le traiter. Le lendemain, on se rendit à l'Isle de *Jean Bare*, d'où le Général renvoya les gens & les chevaux du Roi. Il trouva dans ce lieu une Barque & quelques Canots, qui le transporterent au Fort-Louis, après un voyage de douze jours, en y comprenant le séjour qu'il avoit fait à Makaya.

Mesure du voyage de Brue.

De la Barre du Sénegal à Gorée on ne compte que trente lieues, mais par Rufisco & Biurt il n'y en a pas

(83) Labat varie entre Bicare & Bicurt. Barbot met constamment Biurt.

moins de quarante. D'ailleurs Brue fit des journées très-courtes, & le détour qu'il fit par Makaya rendit sa route encore plus longue. Cependant, il apprit par l'événement que c'étoit l'avoir beaucoup abrégée ; car les Vaisseaux qui étoient partis de Gorée dans le même tems que lui, arriverent au Sénegal quinze jours après. Il n'avoit pas perdu ses peines dans une marche si fatiguante. Outre un assez bon Traité pour le Commerce des Esclaves, qu'il n'auroit jamais obtenu du Damel sans le voir personnellement, il avoit fait plusieurs observations qui méritent de trouver place ici.

BRUE. 1697.

Observations qu'il fit dans cette route.

Quoique les Négres du Pays, Payens & Mahométans, ayent l'usage de la Poligamie, il ne leur est pas permis d'épouser deux sœurs. Latirsal Saukabé se croyant dispensé de cette loi, avoit deux sœurs entre ses femmes. Les Marbuts & les Mahométans zélés en murmuroient, mais secrettement, parce que ce Prince n'étoit pas traitable sur ce qui pouvoit blesser ses plaisirs. Il ne doutoit pas de l'existence d'un Paradis ; mais il déclara naturellement à Brue qu'il n'espéroit pas d'y être reçu, parce qu'il avoit été

BRUE.

1697.

fort méchant, & qu'il ne se sentoit, disoit-il, aucune disposition à devenir meilleur. Effectivement, il s'étoit rendu coupable de mille actions cruelles. Il avoit dépouillé, banni, ou tué ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. Comme il possédoit deux Royaumes, il se croyoit plus grand que tous les Monarques de l'Europe; & faisant quantité de questions à Brue sur le Roi de France, il demandoit comment il étoit vêtu, combien il avoit de femmes, quelles étoient ses forces de terre & de mer, le nombre de ses Gardes, de ses Palais, de ses revenus, & si les Seigneurs de sa Cour étoient aussi bien vêtus que les Seigneurs Négres. Brue avoit beaucoup de peine à lui persuader que le Roi son maître avoit douze mille Soldats pour la garde ordinaire de sa maison, qu'il pouvoit mettre en campagne une Armée de trois cens mille hommes d'Infanterie & de cent mille chevaux, entretenir en même tems cent mille Matelots, deux cens Vaisseaux de guerre & quarante Galeres, sans parler d'une quantité innombrable de petits Bâtimens; & que son revenu annuel, indépendamment des impôts extraordinaires, montoit à plus de

Opinion que le Damel avoit de sa propre grandeur.

BRUE.

1697.

deux cens millions de livres. Mais ce qui paroissoit le plus incroyable au Damel, c'étoit de s'entendre assurer qu'un si grand Roi n'avoit qu'une femme. Il demandoit comment il pouvoit faire lorsqu'elle étoit enceinte ou malade. Le Général répondit qu'il attendoit qu'elle se portât mieux. Bon, lui dit le Monarque Négre, il a trop d'esprit pour être capable de tant de patience.

Ce qui rend sages les femmes des Seigneurs Négres.

Un jour il fit présent au Général, d'une femme, qui paroissoit d'une condition supérieure à l'esclavage. En effet elle avoit été l'épouse d'un des principaux Officiers de la Cour. Son mari, la soupçonnant de quelque infidélité, auroit pû se faire justice de ses propres mains ; mais comme elle etoit d'une famille distinguée, il avoit pris le parti de porter ses plaintes au Roi, qui l'ayant jugée coupable, l'avoit condamnée à l'esclavage, & l'avoit donnée à Brue. Les parens de cette malheureuse femme vinrent solliciter les François en sa faveur, & supplierent le Général d'accepter en échange une Esclave beaucoup plus jeune, dont il auroit par conséquent plus de profit à tirer. Il y consentit ; & l'autre fut conduite aussi-tôt par sa

Brue.

1697.

famille hors des Etats du Damel. Cette rigueur dans la punition rend les femmes des Grands aſſez chaſtes, ou du moins leur cauſe beaucoup d'embarras à cacher leurs intrigues. Comme le droit de les vendre appartient au Roi après leur conviction, elles ſont ſûres de ne jamais trouver en lui qu'un Juge inexorable, qui accorde toujours une prompte juſtice aux maris dont il reçoit les plaintes.

Curioſité du Damel pour voir un grand Vaiſſeau.

Le Port de Rufiſco ne recevant guere que des Barques & des Chaloupes, le Damel qui ſouhaitoit beaucoup de voir un Vaiſſeau, pria le Général d'en faire venir un près de cette Ville. Brue lui répondit qu'il étoit fâché de ne le pouvoir, parce qu'il n'y avoit point aſſez d'eau pour un Bâtiment tel qu'il le deſiroit; mais qu'il en feroit venir un de dix pieces de canon, qui ſerviroit à lui donner quelqu'idée de ceux qui en portent juſqu'à cent pieces. Il fit amener effectivement une Corvette, appareillée dans toute ſa pompe, avec les Pavillons déployés. Le Damel & tous ſes Courtiſans ſe rendirent ſur le rivage pour jouir de ce ſpectacle. On fit faire quantité de mouvemens à ce petit Vaiſſeau, & les François s'étoient attendus que le Roi monteroit

teroit à bord. Mais ſoit qu'il craignît la mer, ou qu'ayant à ſe reprocher ſes extorſions & ſes violences, il appréhendât qu'ils ne le retinſſent priſonnier, il n'oſa ſe procurer cette ſatisfaction. Lorſqu'il eut raſſaſſié ſa curioſité, il demanda au Général de combien les grands Vaiſſeaux ſurpaſſoient celui qu'il avoit vû. Sans répondre directement à cette queſtion, Brue lui conſeilla d'envoyer un de ſes Officiers, pour être plus ſûr de ce qu'il vouloit ſçavoir, par le témoignage de ſes propres gens. L'ordre fut donné à quelques Négres d'aller prendre les meſures. Ils revinrent les bras remplis des cordes qu'ils avoient employées, & qu'ils étendirent devant le Damel. Quel Canot, s'écria-t-il, & que la ſcience des Blancs eſt prodigieuſe!

Revûe de ſes Troupes.

Pour donner de l'amuſement au Général, ce Prince fit un jour en ſa préſence la revûe d'une partie de ſes Troupes, ſous la conduite du *Kondi*, ſon Lieutenant Général. Ce corps d'armée montoit à cinq cens hommes, armés de ſabres, d'arcs & de fleches, & couverts de cottes de maille, qui conſiſtoient en deux morceaux d'étoffe de la forme d'une Dalmatique. Le

BRUE.

1697.

fond étoit de coton blanc rouge ou d'autre couleurs, parſemé de caractéres Arabes, que les Marbuts croient également propres à jetter l'effroi parmi leurs Ennemis, & à garantir ceux qui les portent de toutes ſortes de bleſſures; à la reſerve néanmoins de celles des armes à feu, parce que l'invention, leur a-t-on dit, eſt poſtérieure au tems de Mahomet. Sous ces cottes de maille, les Négres ont une multitude d'Amulets, qu'ils appellent *gris-gris*; & celui qui en eſt le plus chargé, doit être le plus brave, parce qu'il a moins de périls à redouter.

Exercice que le Kondi fait faire aux Troupes.

Le Kondi s'étant mis à la tête de ſa Troupe, la diſpoſa ſur quatre rangs, & fit avertir le Roi qu'il étoit prêt à le recevoir. Ce Prince étoit dans le magaſin que la Compagnie avoit fait bâtir à Rufiſco. Quoiqu'il ne fût pas fort éloigné de cette petite Armée, il monta à cheval; & prenant ſa lance, il fit les mêmes mouvemens que s'il eût été prêt à combattre. Brue fut obligé de prendre un cheval auſſi pour l'accompagner. Ils s'avancerent juſqu'au milieu de la ligne. Le Kondi, à la vûe de ſon Maître, ôta ſon turban; & ſe jettant à genoux, ſe couvrit trois fois la tête de pouſſiere. Mais le Roi

qui n'étoit plus qu'à ſix pas, lui fit porter ſes ordres par un de ſes Guiriots militaires. Le Kondi, après les avoir reçus dans la même ſituation, ſe couvrit la tête & les fit exécuter. Enſuite il reprit ſa premiere poſture, en attendant de nouveaux ordres qu'il reçut encore, & qui ne produiſirent que des mouvemens fort irréguliers ; de ſorte qu'il ſeroit fort difficile de rallier des Troupes ſi mal diſciplinées, ſi leurs rangs étoient une fois rompus. Cet exercice dura trois ou quatre heures ; après quoi, le Roi reprit le chemin de la Ville, au bruit des tambours, & précédé par ſes Guiriots, qui chantoient ſes louanges, comme s'il eût remporté une victoire ſignalée.

BRUE. 1697.

Serpens du Royaume de Kayor.

Les Serpens ſont fort communs dans tout le Pays, depuis Rufiſco juſqu'à Biyurt. Ils ſont extrêmement gros, & leur morſure eſt fort dangereuſe. Les Gris gris paſſent dans l'eſprit des Négres pour un charme tout-puiſſant contre ces terribles animaux. La vérité eſt, que les plus redoutables peuvent être chaſſés facilement ; mais que cette race d'hommes imbécilles aime mieux attribuer leur ſûreté aux impoſtures de leurs Marbuts, qu'à leurs propres ſoins. D'ailleurs Labat

BRUE. 1697.

Leur familiarité avec les Négres.

remarque qu'il y a une espece de sympatie entre les Serpens & les Négres. On voit ces affreux monstres se glisser librement dans les cabanes, où ils dévorent les rats, & quelquefois la volaille. S'il arrive qu'un Négre soit mordu, il applique aussi-tôt le feu à la partie blessée, ou la couvre de poudre à tirer, qu'il brûle dessus. Il s'y fait une cicatrice qui fixe le venin, lorsque le remede est assez promptement employé; mais s'il vient trop tard, les parties nobles sont bientôt attaquées, & la mort est infaillible. La Nation des Sereres n'est pas si familiere avec les Serpens que les autres Négres, parce que n'ayant pas de Marbuts ni de Gris-gris, elle ne se fie qu'à ses précautions pour s'en garantir. Elle leur déclare une guerre ouverte, avec des trappes qu'elle tend avec beaucoup d'adresse, & qui en prennent un grand nombre. Elle mange leur chair qu'elle trouve excellente.

Leur grandeur monstrueuse.

Plusieurs de ces Serpens ont jusqu'à vingt-cinq pieds de long, sur un pied & demi de diametre. Mais les Négres prétendent que les plus grands sont moins à craindre que ceux qui n'ont que deux pouces d'épaisseur, & qua-

tre ou cinq pieds de longueur. On a du moins plus de facilité à les éviter, parce qu'ils peuvent être apperçus de plus loin, & qu'ils n'ont pas tant d'agilité que les petits. Il y en a de verds, qu'on a peine à distinguer dans l'herbe. D'autres sont tachetés ou semblent briller du moins de différentes couleurs. On prétend qu'il s'en trouve de rouges, dont les blessures sont incurables. Mais Labat s'imagine que la plupart de ces récits sont autant de fables des Marbuts, pour relever le prix & la nécessité de leurs Gris-gris ; car la couleur, dit-il, peut-elle rien changer (84) à la qualité du poison ? Cependant il confesse que si l'artere est blessée, le poison passe si vîte au cœur, que tous les remedes arrivent trop tard ; au lieu que s'il ne pénetre que dans les chairs, il est beaucoup plus facile de l'arrêter. Les plus grands ennemis de ces Serpens sont les Aigles, dont le nombre est fort grand dans le Pays. Il ne s'en trouve pas de si gros dans aucune autre Région du monde. Mais il n'y a pas de lieu non plus où leur repos soit moins troublé ;

Aigles en grand nombre.

(84) Labat, *ubi sup.* p. 19[illegible] & suiv. Ce raisonnement est mauvais. La couleur ne change point la qualité, mais elle marque le changement.

BRUE. 1697.

car la pointe des fleches ne fait pas plus d'impreſſion ſur eux que la morſure des Serpens. Il faut que leurs plumes ſoient extrêmement fermes & ſerrées. Ils portent un Serpent entre leurs griffes, & le mettent en pieces pour ſervir de nourriture aux Aiglons, ſans en recevoir le moindre mal. Les Aigles du Cap Verd reſſemblent ſi fort à ceux de l'Europe, qu'on n'a pas crù devoir en parler.

§. III.

Route de Rufiſco à Biyurt, & du Fort Louis à Kayor, ſuivant Barbot (85).

Différens Villages des Négres de Kayor. Beer. Jandos.

EN partant de Rufiſco, on trouve à la diſtance d'une lieue, au Nord-Eſt, le Village de *Beer*, & deux lieues plus loin celui de *Jandos*, qui appartient à un Vaſſal du Roi de Joala. Les Palmiers y ſont en abondance. De Jandos on compte 3 lieues au Nord, juſqu'au bord d'un Lac (86) que les Habitans nomment *Entane*, & les Portugais *Alagoas*; deux noms qui ſignifient *Lacs* dans les deux Langues. Il a quatre milles de longueur, & ſa largeur eſt d'une demi-lieue. Dans la ſai-

Lac d'Entane.

(85) Deſcription de la Guinée, p. 26.

(86) C'eſt vraiſemblablement le Lac des Sereres.

ſon des pluies, il en ſort pluſieurs petites rivieres. L'abondance du poiſſon y eſt prodigieuſe, quoiqu'en Eté il ſoit preſqu'à ſec. Le fond eſt couvert d'une ſorte de petites écailles que les Habitans nomment *Simbos*, & qui reſſemblent beaucoup à celles qui ſervent de monnoie dans le Royaume d'Angola. De ce Lac, la route tourne au Nord-Eſt, vers *Enduto*, Village où le Gouvernement demeure toujours dans la plus ancienne famille. C'eſt un lieu commode; & les Voyageurs s'arrêtent ordinairement pour y paſſer la nuit. Après Enduto, la route tourne au Nord Oueſt, & conduit dans un Village, où les Prêtres des Cantons voiſins font leur réſidence ordinaire (87). On prend enſuite à l'Eſt pour gagner un autre Village nommé *Endir*, d'où l'on ſe rend à *Sanieng*, lieu que pluſieurs familles Portugaiſes avoient choiſi autrefois pour leur demeure. Il y reſte encore deux de leurs maiſons, qui ſont fort grandes, & dont chacune a devant elle un arbre d'une groſſeur extraordinaire, ſur lequel les Portugais ont formé de petits cabinets par

Enduto.

Endir.

Sanyeng.

(87) Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le même Village où demeuroit le Marbut, dont on a parlé dans l'article précédent.

Brue.

1697.

le mêlange des branches. On trouve dans le même lieu un puits, profond de dix brasses, qui fournit à tout le Canton de l'eau fraîche, & d'un goût si délicieux, qu'on la croiroit mêlée de miel. Les Négres assurent que l'eau de certains torrens, près de ce Village, est pernicieuse aux Chameaux & aux Dromadaires, quoiqu'elle soit bonne pour tous les autres animaux (88).

Mangor, séjour du Damel.

De Sanyeng, la route conduit à *Mangor*, résidence du Damel, pendant une partie de l'année; & de Mangor à *Emboul*, où ce Prince tient une partie de ses femmes. Leur demeure est un spacieux Edifice, séparé de la Ville par une pallissade, ou une haie de roseaux. Les avenues sont plantées de grands Palmiers, où les Négres font des courses à cheval. C'est l'habitation des principales femmes du Roi, qui sont distinguées des autres par le nom de *Sogona*. Il est défendu aux hommes d'en approcher à plus de cent pas.

Emboul, résidence de ses femmes.

Embar.

A dix lieues de Mangor, on arrive au Village d'*Embar*, résidence du plus proche héritier de la Couronne; d'où

(88) Cela s'accorde avec la Relation de Cada Mosto. Voyez ci-dessus.

Brue.
1697.

l'on gagne *Biyurt*, Ville (89) située sur le Sénegal, presque vis-à-vis l'Isle de Saint Louis. C'est le séjour des Officiers du Roi pour les droits & les taxes. Les Habitans de ce lieu sont si paresseux, qu'ils ne s'occupent d'aucune sorte d'ouvrage ou de travail. Ils abandonnent ce soin à leurs femmes ; & dans leur oisiveté ils cherchent l'occasion de faire la débauche avec les Matelots de l'Europe.

Autres Villages du Royaume de Kayor.

Outre les lieux qu'on vient de nommer, on apperçoit des deux côtés de la route quantité de Hameaux ou d'autres Villages dispersés. Mais les voyageurs ne doivent pas ignorer que pendant toute l'année la chaleur est insupportable dans ce Pays, à l'exception des mois de Novembre & de Décembre, où elle reçoit quelque diminution ; & que si l'on ne trouve quelques arbres sous lesquels on puisse se mettre à couvert pour s'y rafraichir quelques momens, il ne faut pas penser du matin jusqu'au soir, à s'arrêter dans les campagnes. On fait porter ses provisions sur le dos des Anes, qui sont des

(89) Barbot écrit toujours *Byburt*, [illegible] Delisle dans sa Carte nomme cette Ville *Gangel*, & [illegible] *Brac Biyal*, Roi [illegible]

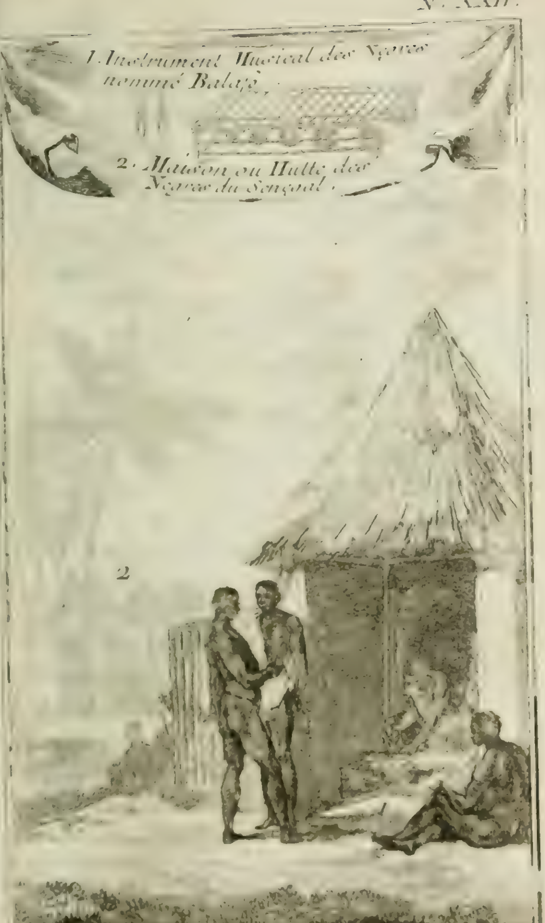
BRUE.

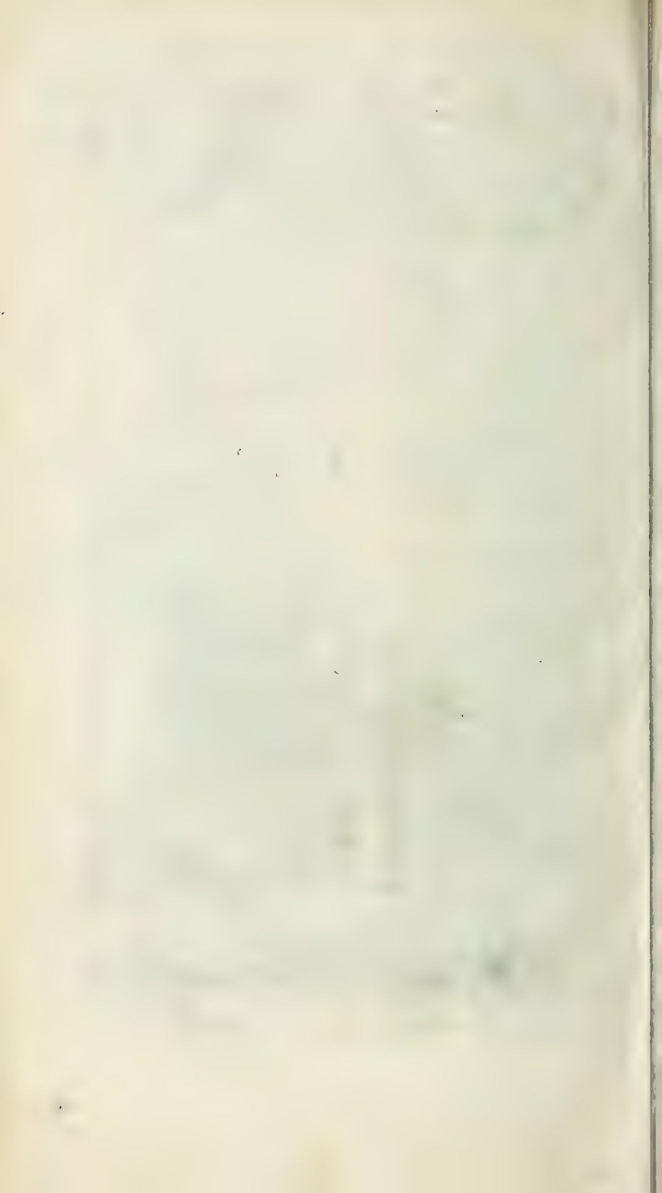
1697.

animaux fort pesans dans le Royaume de Kayor. Cependant les Agens François qui marchent à cheval, n'ont pas d'autre monture pour leurs domestiques que des Anes sans selles ; ce qui rend leur route fort lente & fort difficile. La nuit ils s'arrêtent dans quelque Village où l'on ne trouve pas plus de commodité pour les hommes que pour les bêtes. La plûpart des Habitans vivent de racines, faute de bled & d'autres grains. Ils pourroient s'en procurer par leur travail, s'ils n'étoient d'une paresse égale à leur pauvreté.

Maisons ou hutes des Négres de ce Pays.

Leurs maisons ou leurs hutes sont de paille ; mais plus ou moins commodes, suivant l'industrie de ceux qui les habitent. La forme en est ronde. Elles n'ont pour porte qu'un trou fort bas, comme la gueule d'un four ; de sorte qu'ils ne peuvent y entrer qu'en rampant. Comme elles n'ont pas d'autre ouverture pour recevoir la lumiere, & que le feu qu'on y entretient continuellement répand une épaisse fumée, il n'y a au monde que des Négres qui puissent les habiter, sur-tout à cause de la chaleur qui vient également de la voute, & d'un fond de sable brûlé qui en fait le plancher, Leurs


1. Instrument Musical des Negres nommé Balafé.
2. Maison ou Hutte des Negres du Senegal.
2



lits sont composés de petits pieux, placés à deux doigts l'un de l'autre, & joints ensemble par une corde. Aux quatre coins, d'autres pieux un peu plus gros, servent à soutenir tout l'Edifice. Les Négres de quelque distinction mettent une natte sur ces riches chalits.

Ruines d'un Fort Portugais & son origine.

On voit encore à Biyurt les ruines d'un Fort que les Portugais avoient presqu'achevé en 1483, sous le commandement de Pierre Vas d'Acunha Bisagudo, que le Roi Jean II. avoit envoyé dans cette vûe avec une Flotte de vingt Caravelles, chargée d'hommes & de matériaux. Ce Prince s'étoit laissé engager dans cette entreprise par *Bemoy*, Souverain du Pays, & successeur de *Bur Biram*, Roi des Jalofs, qui ayant été chassé par ses Sujets, s'étoit rendu à pied au long de la Côte, jusqu'à l'Isle d'Arguim, où il s'étoit embarqué avec un petit nombre de ses Sujets pour aller solliciter le secours du Roi de Portugal. Bemoy retourna dans son Pays avec cette Flotte, descendit au rivage, & commença l'Edifice du Fort mais le Pays parut si mal sain aux Portugais, & la situation du lieu si mauvaise, à cause du courant impétueux de la riviere, que d'Acunha

BRUE.

1697.

craignant d'en être nommé Gouverneur, prit la cruelle résolution de massacrer (90) ce malheureux Prince sur son Vaisseau, & de retourner à Lisbonne avec tous ses gens, sans avoir fini son entreprise. Le Roi Jean fut extrêmement irrité de sa conduite & du meurtre de Bemoy; mais il laissa le coupable sans punition.

Pourquoi les routes de terre furent ouvertes dans le Pays de Kayor.

La route de Rufisco par terre, aux bords du Sénegal, fut ouverte par les François pour la commodité de leur commerce entre Gorée & l'Isle Saint Louis, parce que la voie de la mer est fort ennuyeuse & fort incertaine. Ce voyage prenoit souvent un mois entier, quoique la distance au long des Côtes ne soit que d'environ quarante lieues. Pendant la plus grande partie de l'année, les vents & les courans sont contraires (91).

Autres routes à Lambaya.

On a formé une autre route de Rufisco à *Lambaya*, Capitale du Royaume de Baol, vingt lieues à l'Est de *Kamina*, & de-là à *Sanghay*, résidence du Roi de Baol, trois lieues Nord-Ouest au-delà de Lambaya. Jamesil est à cinq lieues de la même Ville à l'Est; & Bor-

(90) Voyez cette Histoire fort au long, dans l'Afrique de Marmol, Vol. III. Liv. IX. Ch. XIX.

(91) Barbot, Description de la Guinée, p. 27.

salo, situé sur une branche de la riviere du même nom, est trente lieues plus loin.

BRUE. 1697.

Quoique la route de Rufisco à Biyurt soit au travers des Bois & des Forêts, elle est bien moins mauvaise que celle du Comptoir de Saint Louis, jusqu'à la Ville de Kayor. Les François font ce voyage sur des chameaux, des chevaux & des ânes, dans l'espace de six jours, mais avec une infinité de dangers. La plus grande partie du chemin n'est qu'une vaste & épaisse Forêt, remplie de voleurs & de bêtes féroces, sans un seul endroit où l'on puisse passer commodément la nuit (92).

Leurs difficultés.

§. IV.

Révolution du Royaume de Kayor en 1695.

LA Côte qui dépend du Comptoir de Gorée s'étend depuis le Cap Verd jusqu'à l'embouchure de la riviere de Gambra; & dans cet espace, on compte six Royaumes qui ont la mer à l'Occident. Le premier est celui de *Kayor* ou de *Kayllor*, à qui le Cap appartient, & dont le Souverain se nomme *Damel*. Son étendue est d'environ trente lieues au long de la Côte.

Six Royaumes depuis le Cap Verd jusqu'à la riviere de Gambra.

Kayor.

(92) Ibid. p. 26.

BRUE. 1697.

Elle est terminée par un Village que les François ont nommé le *Grand Brigni* (93).

Baol ou Baul.

Le second Royaume est celui de Baol ou de Baul, dont le Roi porte le titre de *Tin*. Il commence à Brigni, & se termine à la pointe de *Serena*, qui en est éloignée de quinze lieues. Le troisiéme est le Royaume de *Sin*, dont le Roi s'appelle *Bur*, c'est-à-dire *Roi* dans la Langue du Pays. Il s'étend depuis la pointe de *Serena*, jusqu'à la riviere de *Brusalum* ou *Borsalo*; mais il ne renferme pas plus de douze lieues de Côtes. Le quatriéme est celui de *Brusalum* ou *Borsalo*, ou plus communément *Barsalli*, qui tire son nom de la riviere où il commence, & qui finit après quatre ou cinq lieues de Côtes à la riviere de *Betonda* ou *Battonte*. Le cinquiéme est *Barra*, qui commence à la riviere de Betonda, & qui se termine d'un côté à celle de *Gignac* ou de *Janok*, & de l'autre, à la pointe du Palmiste, qui fait l'embouchure de la riviere de Gambra. Le Royaume de Barra n'a de recommandable que la bonté du mouillage, au long de sa Côte qui est d'environ cinq lieues.

Sin.

Borsalo ou Barsalli.

Barra.

(93) Labat, nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, Vol. IV. p. 130, & suiv.

BRUE. 1697.

Cet avantage procure à ſon Roi quelques préſens, & donne aux Sujets de ce Prince la commodité de vendre leurs proviſions.

Décadence du Burba Ghiolof.

Les Royaumes de Kayor & de Baul, qui avoient été gouvernés par des Rois différens, juſqu'à l'année 1695, tomberent alors ſous la puiſſance d'un ſeul Maître. Un Roi nommé le (94) *Burba Ghiolof*, Prince puiſſant, dont les Etats étoient ſitués au Sud-Eſt du Lac de *Pami Fide*, & à l'Eſt de Kayor, ſe trouva ſi chargé de la grandeur de ſa domination, qu'il prit le parti de la diviſer en pluſieurs Provinces, dont il abandonna le gouvernement à ſes Généraux. Le Gouverneur de Kayor fut le plus prompt à ſe révolter, & prit le titre de *Roi*. D'autres ſuivirent ſon exemple. Enfin Burba ſe trouva bientôt réduit à la plus petite partie de ſes vaſtes Etats, & même à la plus mépriſable, parce qu'elle étoit la plus éloignée de toutes les occaſions du Commerce. Mais ſon ambition s'étant reveillée, il trouva le moyen de ſuſciter dans le Royaume de Kayor des

(94) Labat nomme ce Prince *Bourbaguiolof*, mais mal-à-propos. *Bur* en langage Mandingo ſignifie Roi, & *Ba* ou *Baa* ſignifie grand. *Ghiolof* eſt la même choſe que *Jalof*.

différends qui lui donnerent l'occaſion d'y porter la guerre. Il y fit entrer ſes troupes, il défit l'armée du Damel & le tua lui-même dans une bataille. Enfin, ſi ſa prudence eût égalé ſon courage, il ſe ſeroit remis en poſſeſſion de ce Royaume. Mais au lieu d'engager le peuple par ſes bienfaits à le reconnoître volontairement pour leur Maître, il ne penſa qu'à le punir de ſa révolte. Cette rigueur obligea les Grands de recourir à la protection du *Tin*, Roi de *Baul*, & de lui demander du ſecours pour chaſſer leur vainqueur, & pour ſe remettre en état de choiſir un Souverain par une élection libre, ſuivant l'ancien uſage de leur Nation. Latir Fal Saukabé, qui regnoit alors à Baul, écouta facilement leur priere, ſoit qu'il eût déja conçu le deſſein qu'il exécuta dans la ſuite, ou qu'il craignît de devenir lui-même la proie du conquérant, s'il lui donnoit le tems d'aſſurer ſes conquêtes. Il leva une armée nombreuſe qui fut augmentée par les mécontens de Kayor. Il livra bataille au Burba : il lui tua la fleur de ſes Troupes ; & ce malheureux Prince ayant péri lui-même dans la mêlée, le peuple de Kayor ſe vit encore ſans Roi.

Latir Fal uſurpe la Couronne de Kayor.

BRUE.

1697.

Voie qu'il prend pour assurer son élection.

Le Tin ne se trouva pas plutôt à la tête d'une armée victorieuse, qu'il fit éclater les vûes de son ambition. Après avoir servi ses voisins en qualité de protecteur, il leur déclara qu'il pensoit à devenir leur Maître. Cependant pour éloigner les idées d'usurpation, il résolut de se faire élire dans une assemblée de tous les Grands. Elle fut convoquée dans une petite plaine, où il avoit campé ses Troupes. Il représenta ce qu'il avoit fait jusqu'alors pour le rétablissement de la liberté publique : que son dessein étoit encore de leur procurer un Roi capable de les gouverner avec équité, & de les défendre contre leurs ennemis : qu'ayant cherché quelqu'un qui fût digne de les commander, personne ne lui avoit paru plus propre que lui-même à remplir toutes leurs espérances. Enfin leur déclarant qu'il regardoit comme ses ennemis tous ceux qui n'approuveroient pas ses vûes, il conclut par ces terribles mots, *desoulé sabay*, qui sont entre les Négres une imprécation solemnelle & un défi contre toutes sortes d'oppositions.

Cette expression passe dans le Pays pour un si cruel outrage, qu'il ne peut être effacé que par le sang. Les Ele-

BRUE. 1697.

ſteurs ſe ſeroient portés ſur le champ à la violence, s'ils n'euſſent été retenus par la préſence de l'armée. Ils ſe virent forcés non-ſeulement au ſilence, mais encore à reconnoître Latir Fal pour leur Roi, à l'excluſion des enfans du Burba, qui regarderent comme une grace que l'Uſurpateur leur accordât la vie. Auſſi-tôt qu'il fut proclamé, il ſe mit en poſſeſſion du gouvernement, ſans s'être fait laver dans une fontaine, ſuivant l'ancien uſage de l'inauguration. Il récompenſa ceux qui l'avoient favoriſé dans l'élection; & prenant le titre de Damel, il ſe fit rendre par tous les Grands l'hommage le plus humiliant, qui conſiſte à ſe proſterner à quelque diſtance, sans autre habit que des hauteschauſſes, & à ſe mettre enſuite trois fois à genoux en ſe jettant de la pouſſiere ſur la tête. Latir-Fal continua toujours d'exiger avec rigueur ces marques de ſoumiſſion, & ne permit qu'aux Marbuts d'être couverts en lui parlant. Il nomma deux de ſes Généraux pour gouverner les Royaumes de Kayor & de Baul, tandis qu'il paſſeroit alternativement une année dans l'un & dans l'autre. Ces Gouverneurs, qui portent le nom de Yambors, furent

Il humilie les Grands.

les deux personnes pour lesquelles il avoit le plus de confiance.

BRUE. 1697.

Dans la suite, il plaça ses enfans dans ces deux postes. Comme sa cruauté ne l'avoit pas rendu moins odieux que son usurpation, & qu'il avoit raison de craindre que les Grands n'excitassent le peuple à la révolte, il prit deux méthodes qui lui assurerent pendant toute sa vie la possession du trône : l'une, d'ôter la vie, sous divers prétextes, à ceux qu'il croyoit capables de lui causer de l'embarras ; l'autre, de gagner le peuple en le mettant à couvert de l'oppression des Grands. La Noblesse se vit contrainte de chercher un azile dans les Etats du Burba-Ghiolof, ou des Princes voisins, & d'abandonner ses biens au Damel, qui mettoit encore entre les principes de sa politique le soin d'appauvrir ses Sujets, pour leur ôter le pouvoir de se révolter. Il suffisoit d'être riche pour devenir l'objet de sa haine. La mort suivoit le moindre soupçon. Il étoit rusé, avare, cruel jusqu'à l'inhumanité, fier, orgueilleux, défiant & vindicatif. La seule personne qui eût quelqu'ascendant sur son esprit, étoit la Princesse Linghera, sa mere, à laquelle il n'avoit jamais osé desobéir, ni mé-

Rigueur de sa politique.

Son caractere.

BRUE. 1697.

me parler avec la tête couverte. Mais comme il ne pouvoit souffrir un censeur toujours prêt à l'observer, il la tenoit éloignée de sa Cour, sous prétexte qu'il avoit besoin de sa prudence & de ses soins pour contenir ses Sujets dans la soumission.

Ascendant que sa mere avoit sur son esprit.

Cette Princesse avoit obtenu de lui la vie d'un Seigneur Négre, dont il avoit conçu quelque défiance. Mais n'en étant pas moins résolu de s'assurer de sa personne, il l'envoya au Général François, qui étoit alors à Gorée, en le faisant prier de se charger de la garde de ce prisonnier. La qualité de Geolier flatant peu Brue, il fit dire au Damel, que si ses soupçons étoient justes, il feroit mieux d'envoyer le coupable en esclavage dans les Colonies d'Amérique, d'où il ne devoit pas craindre de le voir jamais revenir. Ce conseil ne parut point assez sûr au Damel : il retira son sujet des prisons de Gorée ; mais dans l'absence de sa mere, il chargea ses Gardes de le précipiter dans les flots, avec la précaution de lui faire lier les pieds & les mains ; & cet ordre cruel fut exécuté. Un caractere si dangereux obligeoit les François d'être continuellement sur leur garde, & d'évi-

Ménagemens ausquels Brue étoit obligé.

BRUE. 1697.

ter les moindres différends avec le Roi Négre. Cependant la Compagnie, qui s'étoit prévenue mal-à-propos en sa faveur, vouloit que Brue lui confiât les marchandises du Comptoir. Depuis deux ans & demi, il avoit fallu combattre sans cesse, pour lui refuser des sommes considérables qu'il vouloit emprunter continuellement. Enfin le Général ne put se défendre de tomber dans le piége.

D[illegible]ers à P[illegible]des Anglois.

On a déja fait remarquer que Rufisco est le Port du commerce pour le Royaume de Kayor, comme Portodali pour le Royaume de Baul. Latir-Fal, qui avoit réuni les deux Couronnes, étoit intéressé à faire établir des Comptoirs dans ces deux Ports. Quelque tems après le voyage que Brue avoit fait par terre, de Rufisco au Sénegal, les François reçurent avis que le Damel étoit allé à Portodali. Cette démarche, dont les apparences n'étoient pas favorables à leur commerce, obligea le Général de retourner à Gorée & d'envoyer une Frégate, nommée *la Vigilante*, avec un Facteur & des marchandises, pour s'assurer tous les Esclaves que le Damel avoit alors, & prévenir l'interlope. Le Facteur revint avec quelques Esclaves,

Brue.

1697.

mais chargé des plaintes du Damel qui renouvelloit ses anciennes demandes, & qui lui avoit ordonné de déclarer de sa part au Général, que si les magasins de Rufisco & de Portodali n'étoient pas constamment remplis de marchandises, il arrêteroit absolument son commerce. Après cette marque de chagrin, le Damel s'étoit rendu à Kaba, une de ses maisons de campagne; mais ayant appris dans l'intervalle qu'un petit Bâtiment Anglois commandé par *Pluman*, avoit mouillé à Portodali, il étoit retourné aussi-tôt dans cette Ville, où il traitoit de commerce avec le Capitaine Anglois. Sur cet avis, Brue envoya de Gorée un Flybot, nommé *le Gaillard*, avec ordre de saisir & de confisquer le Bâtiment Anglois.

Le même jour que le Flybot mit à la voile, Brue vit arriver un Officier du Damel, avec un Député des Anglois, qui venoit le prier de ne pas causer de mal à leur Bâtiment. Il répondit à l'Officier Négre que la Compagnie ayant fourni soigneusement au Roi & à ses Sujets toutes les marchandises dont ils avoient besoin, il étoit bien étrange qu'au mépris des Traités conclus avec ses prédécesseurs & re-

nouvellés par lui-même, ce Prince entreprît de se lier avec des Etrangers : que si les Anglois continuoient de commercer sur la Côte, son devoir & l'obéissance qu'il devoit aux ordres de sa Compagnie l'obligeoient de se saisir de leur Vaisseau. Il tint le même discours au Député Anglois, en l'assurant néanmoins que si son Bâtiment manquoit de provisions, il pouvoit venir à Gorée, où rien ne seroit refusé à ses besoins. Il renvoya ces deux Officiers à Portodali sur une Caiche armée, dont le Capitaine fut chargé de répeter le même compliment au Capitaine Anglois. Cette fermeté, accompagnée d'autant de politesse, engagea Pluman à quitter la Côte pour faire voile à Gambra.

Les Anglois se retirent.

Ressentiment du Damel contre Brue.

Mais le Damel s'en crut offensé. Il renvoya son Alkayde au Général, pour le presser instamment d'écrire au Capitaine Anglois qu'il pouvoit revenir à Portodali, à condition qu'il ne fît rien de préjudiciable au commerce des François. Cet Officier avoit ordre d'ajouter que le Damel se croyoit maître dans son pays, & ne souffriroit jamais qu'on entreprît de lui faire la loi, ou de le borner dans son commerce : que si les François avoient eu

BRUE.

1697.

la hardiesse de se saisir du Bâtiment Anglois, il la leur auroit fait payer bien cher : qu'il entendoit que ses Ports fussent ouverts à toutes les Nations, sans quoi il commenceroit par en exclure les François. Brue répondit qu'il ne dépendoit pas de lui d'accorder aux Anglois la liberté que le Damel paroissoit desirer, parce que ce seroit violer des Traités dont il étoit obligé de maintenir l'exécution : qu'au reste l'exclusion dont on le menaçoit ne pouvoit manquer d'être beaucoup plus nuisible au Royaume de Kayor qu'à la Compagnie, qui pouvoit procurer, par d'autres voies, des vivres à ses Garnisons ; au lieu que le Damel ne pouvoit tirer des marchandises que de la Compagnie, puisqu'elle avoit le pouvoir d'arrêter tous les Vaisseaux qui voudroient faire le commerce d'interlope dans l'étendue de ses limites. Il ajouta que le meilleur conseil qu'il pût donner au Damel étoit de vivre en bonne intelligence avec les Ministres de la Compagnie, conformément au Traité qui subsistoit entr'eux. Cette réponse fut appuyée d'un baril d'eau-de-vie, c'est-à-dire de l'argument le plus propre à persuader le Damel.

Fermeté du Généra. François.

Il

Brue.
1699.

Il parut s'appaiser, aussi long-tems du moins que l'eau-de-vie dura. Mais comme il ne quittoit pas Portodali, le Général y envoya un Négre de confiance, qui lui rapporta qu'un des Officiers de Pluman étoit demeuré dans ce Port, où il faisoit espérer l'arrivée d'un autre Vaisseau Anglois, assez fort pour exercer le commerce malgré les François. En effet ce Vaisseau arriva bien-tôt à Portodali. Il se nommoit *le William-Jane*, de deux cens cinquante tonneaux & de vingt pieces de canon, commandé par le Capitaine Bedfort, Officier de réputation. La joie du Damel fut extrême. Il se hâta de commencer le commerce. Mais ce plaisir dura peu. Brue détacha un Vaisseau de la Compagnie, nommé *le Maupeou*, qui se saisit du Vaisseau Anglois, sans tirer un coup de canon, & qui l'amena au Port de Gorée le 15 de Mars 1699. On ne peut se représenter quelle fut la rage du Damel en voyant enlever ce Bâtiment à ses yeux. Elle éclata par toutes sortes d'injures & de menaces. Cependant le William-Jane fut confisqué & mené en France, comme de bonne prise. La plûpart des Esclaves qu'il avoit à bord étoient des Pecheurs libres de

Il se saisit d'un Vaisseau Anglois à la vûe du Damel.

BRUE.

1699.

la Côte, que le Damel avoit trompés en les appellant à Portodali, ſous prétexte d'employer leurs canots au tranſport de ſes troupes pour aſſiéger Gorée. Quoique ce Prince n'eût pû les vendre aux Anglois ſans une injuſtice criante, ils furent envoyés aux Colonies d'Amérique.

Ses liaiſons avec la mere de ce Prince.

Brue avoit toujours entretenu des correſpondances fort étroites avec la Princeſſe Linghera, mere du Damel. Il avoit gagné ſon amitié dans le premier voyage qu'il avoit fait à la Cour de ce Prince. Comme il la connoiſſoit obligeante & généreuſe, & qu'il n'ignoroit pas l'aſcendant qu'elle avoit ſur ſon fils, il s'étoit ſoutenu dans ſes bonnes graces par des préſens conformes à ſon goût; & lui-même en avoit reçu pluſieurs fois d'elle, en tabac, en étoffes de coton & en fruits. Quelquefois même elle lui avoit envoyé de jeunes Eſclaves des deux ſexes. Un jour, elle avoit fait conduire à Gorée un jeune Negre de ſes parens, en faiſantprier le Général de lui apprendre la Langue Françoiſe, afin qu'elle pût avoir près d'elle une perſonne fidele, qui fût dans le ſecret de leur correſpondance. Ce jeune homme avoit tant de diſpoſitions pour toutes ſortes d'exercices,

Jeune Négre qu'elle le prie d'inſtruire.

qu'en peu de mois il apprit non-ſeulement à parler, mais à lire, à écrire, & à tirer fort adroitement. En le renvoyant à ſa Maîtreſſe, Brue le fit habiller proprement à la maniere des Négres; il lui donna une zagaye, un fuſil, un ſabre, & le chargea d'un préſent pour la Reine mere, qui conſiſtoit dans une caſſette remplie de parfums, de gants, & d'autres galanteries à l'uſage des femmes. Dans la ſuite, lorſque cette Princeſſe apprenoit de ſon confident les différends qui s'élevoient entre le Damel & le Général, elle marquoit une inquiétude preſqu'égale pour l'un & pour l'autre. Les aimant tous deux, diſoit-elle, comme ſes enfans, elle auroit ſouhaité que Brue, qui étoit le plus âgé, eût marqué moins de chaleur, & qu'il en pardonnât un peu à ſon fils, dont la jeuneſſe demandoit cette indulgence. Elle le fit prier de ne pas s'allarmer trop vîte ſur l'article du Commerce; parce qu'elle prenoit ſur elle-même d'envoyer un Exprès au Roi ſon fils, pour lui faire connoître ſa faute, & de ne rien épargner pour ménager leur réconciliation.

Services qu'elle rend aux François.

Cette promeſſe fut exécutée fidelement. L'Alkayde de Ruſiſco, accom-

Brue.
1699.

pagné d'un autre Officier, vint informer Brue que la Princeſſe avoit convoqué une Aſſemblée de Seigneurs, pour repréſenter au Damel que la défenſe du Commerce entraîneroit la ruine du Pays, parce qu'il ſeroit toujours facile aux François de s'oppoſer à l'arrivée des Etrangers; de ſorte que pour ſon propre avantage il devoit préférer leur amitié à celle des autres Nations, dont il pouvoit être beaucoup plus maltraité. Il avoit répondu que s'il étoit choqué contre Brue, c'étoit uniquement parce qu'il avoit empêché que les Anglois débarquaſſent leurs marchandiſes; après quoi il n'auroit pas trouvé mauvais que les François ſe fuſſent ſaiſis du Vaiſſeau; & que ſi le Général vouloit faire avec lui cette convention pour l'avenir, tous leurs différends ſeroient bien-tôt terminés. Brue remercia la Princeſſe Linghera du témoignage d'affection qu'elle donnoit à la Compagnie; mais il déclara librement aux deux Officiers du Roi, qu'il ne pouvoit entrer dans les vûes de ce Prince, parce que ſes inſtructions y étoient abſolument oppoſées. Il ajouta qu'il s'engageoit à fournir au Pays toutes les marchandiſes dont il auroit beſoin, de meilleure

Voie qu'elle prend pour les réconcilier avec le Damel.

qualité, en plus grand nombre & à meilleur marché que tous les Bâtimens d'interlope. Son dessein étoit d'accompagner cette déclaration d'un baril d'eau-de-vie pour le Damel; mais l'Alkayde n'osant rien accepter sans l'ordre de son Maître, promit de revenir dans quelques jours. Il remit au Général un présent de tabac, qui lui étoit envoyé par *Issa-ful*, principale femme du Damel, avec beaucoup de complimens de la part de cette Dame & des autres femmes de la Cour.

Le même Officier revint à Gorée, dix ou douze jours après. Il trouva le Général à bord d'un Vaisseau d'interlope Hollandois, nommé le *Piter*, qui avoit été pris par l'*Eleonore de Roye*, Vaisseau de la Compagnie, à quelque distance de l'Isle de Bissao. Il lui apprit que le Damel étoit enfin disposé à vivre en bonne intelligence avec le Comptoir François, aux conditions qui lui avoient été proposées, mais qu'il souhaitoit que pour les confirmer, le Général fit faire une décharge de son artillerie, qui pût être entendue de *Kaba*, où la Cour étoit alors. Brue lui accorda volontiers cette satisfaction. Le canon de Gorée &

BRUE.

1699.

Accommodement & conditions que le Damel exige.

du Vaiſſeau fut exercé avec beaucoup d'éclat, & ce bruit devint comme le ſignal d'un heureux renouvellement du Commerce. Les François envoyerent au Roi un baril d'eau-de-vie, pour boire à la proſpérité de la Compagnie. Ils firent préſent d'un ſabre à chacun de ſes députés, & leur firent entendre que c'etoit la mauvaiſe humeur & l'inconſtance du Roi qui les avoit empêchés de former des Comptoirs à Ruſiſco & Portodali, comme ils l'avoient toujours deſiré.

Ainſi le Commerce & l'amitié furent rétablis, ſans le ſecours d'aucun nouveau Traité & ſans proclamation. Un préſent, parmi les Négres, eſt une ratification pour toutes ſortes de promeſſes : mais ſouvent c'eſt un prétexte auſſi pour les violer; parce qu'ils ſont perſuadés que les Européens ne peuvent ſe paſſer de leur commerce, & qu'une nouvelle paix eſt toujours accompagnée d'un nouveau préſent.

Les Anglois s'inſinuent à la Cour & dans les Etats du Damel.

Les Anglois de Gambra n'ayant pû voir l'augmentation du Commerce François ſans jalouſie, s'efforcerent d'abord de le troubler par l'interlope; mais cette voie leur ayant mal réuſſi, & la plûpart de leurs Bâtimens ayant été confiſqués, ils eurent recours à

1699.

d'autres artifices. Par quelques négociations ſecrettes, ils obtinrent enfin du Damel la permiſſion d'établir des Comptoirs à Portodali & à Brigni. Le Roi de *Sin*, dont le Pays touche à celui de *Borſalo* ou *Barſalli*, leur accorda la même faveur dans ſes Etats. Outre ces Etabliſſemens, ils envoyerent à la Cour du Damel quelques perſonnes de leur Nation pour y réſider, & pour ſuivre ce Prince dans ſes différentes courſes avec les marchandiſes dont il avoit beſoin. En même tems ils établirent un nouveau Tarif, beaucoup plus favorable aux Négres que celui des François; ce qui ſervit beaucoup à refroidir le Damel pour Brue & ſa Nation. Cependant, ſoit de deſſein formé, ou par le hazard des circonſtances, il leur cauſa cette année beaucoup de fatigue & d'embarras en changeant ſans ceſſe de demeure. Il les obligea de faire juſqu'à ſoixante lieues, pour le ſuivre de Portodali à *Ambul*, dans le Royaume de Kayor. C'étoit pour eux une dépenſe conſidérable. Il falloit louer neuf ou dix Chameaux pour tranſporter leurs marchandiſes, ſans compter d'autres frais indiſpenſables. Leurs marchandiſes conſiſtoient en piaſtres, en vaiſſelle,

1700.

BRUE.

1700.

Ils sont cruellement trompés par ce Prince.

en cotons fins, corail, drap d'Ecosse, fusils, poudre à tirer, eau-de-vie, vins & merceries.

Le Damel les avoit traités d'abord avec tant de civilité & de distinction, qu'ils n'avoient pas donné de bornes à leurs espérances. Il ne leur promettoit pas moins que le commerce exclusif dans tous ses Etats. Mais pendant qu'ils se laissoient amuser par une si belle perspective, il prenoit leurs marchandises, & les Seigneurs Négres suivoient son exemple. Lorsque le terme du payement étoit arrivé, il naissoit une affaire qui forçoit le Roi de changer de demeure. Les Marchands le suivoient ; mais ces voyages les obligeoient à se procurer de nouvelles audiences, qui demandoient toujours de nouveaux présens. Le Damel continua ses voyages pendant trois ou quatre mois, sans qu'ils pussent obtenir d'être payés ; jusqu'à ce que leurs marchandises étant épuisées, il commença bien-tôt à leur donner d'autres sujets de chagrin, en leur faisant refuser par ses Officiers, des Chevaux, des voitures & des provisions. Enfin leur derniere ressource fut de revenir sur leurs pas avec beaucoup de difficultés, sans avoir été payés, & sans sça-

voir par quels moyens ils pourroient l'être. Pour comble de disgrace, le Damel étant retourné à Kaba, leur fit défendre d'approcher de sa Cour.

Ils reconnurent clairement qu'ils avoient été trompés. La prudence leur fit abandonner leurs Comptoirs de Portodali & de Brigni, assez heureux de pouvoir sauver ce qui restoit dans leurs Magasins ; car le Damel n'auroit pas manqué de prétexte pour s'en saisir, s'il avoit pû pénétrer leur dessein. Ils retournerent à Jamesfort dans le tems que Brue y étoit à négocier un Traité de Commerce entre les deux Nations. Mais la guerre qui s'éleva en 1701 en arrêta le succès.

Le Damel entreprend de tromper les François.

La facilité que le Damel avoit eue à tromper les Anglois, lui fit espérer que les François ne se défendroient pas mieux contre ses artifices. Il renouvella ses anciennes prétentions, & les différends furent poussés jusqu'à lui faire interrompre entierement le Commerce. Brue, pour ne lui rien devoir, observa de si près les Vaisseaux d'interlope, qu'il lui coupa toutes les voies du trafic étranger. Dans le même tems, il s'en ouvrit un fort avantageux avec le *Bur-Sin* & le *Bur-Salum*, c'est-à-dire, avec les Rois de

BRUE.

1700.

Sin & de Salum, par les rivieres de Palmerin & de Salum, qui conduisirent ses Barques jusqu'à Kahone Capitale de Bur-Salum, située sur la riviere de Gambra, où il commença le commerce de l'or, de l'yvoire & des Esclaves avec les Mandingos, qui en apportent tous les ans de Galam, de Bambuck, & des Régions intérieures de l'Est.

Ses guerres contre ses voisins.

Cependant les entreprises du Damel furent interrompues par d'autres soins. Les mécontens qui avoient quitté sa Cour pour se réfugier sous la protection du Burbaghiolof, faisoient des courses fréquentes dans ses Etats, & retournoient toujours chargés d'Esclaves & de butin. Il prit enfin le parti d'assembler ses Troupes, pour attaquer l'Ennemi à son tour. Mais le Burbaghiolof & ses Généraux n'ayant osé lui faire tête, il fut réduit à brûler quelques Villages & à ravager le Pays. Entre ses Prisonniers, il se trouva quelques Négres *Foulis*, Sujets d'un Prince nommé le *Siratick*, qu'il renvoya libres après leur avoir fait voir son Armée & sur tout ses Mousquetaires. A peine fut il rentré dans ses Etats, que *Biram Vouba*, Géneral du Burbaghiolof, reprit la campagne, & recommen-

ça ses hostilités avec d'autant plus de confiance, que les Troupes du Damel ne pouvoient pas être si-tôt rassemblées. C'est ainsi que les Rois Négres se font ordinairement la guerre. Il est rare qu'ils en viennent à des batailles décisives. La campagne se passe en incursions & en pillages. Ils s'enlevent mutuellement un grand nombre de leurs Sujets, qu'ils vendent pour l'esclavage aux Marchands qui viennent les acheter sur leurs Côtes. Il est certain que si les Mécontens de Kayor, qui s'etoient retirés chez les Princes voisins, s'étoient bien entendus avec leurs Protecteurs, ils auroient détrôné facilement l'Ennemi commun; mais leurs divisions faisoient sa sûreté.

Le succès augmente sa fierté.

Cette ombre de succés, qui avoit accompagné les armes du Damel, releva tellement sa fierté, qu'il continua de fermer l'oreille aux propositions de la Compagnie. Brue avoit écrit à ses Maitres, que l'unique méthode pour traiter avec un Prince également avare & rusé, étoit de le forcer à l'exécution des Traités qu'il avoit violés tant de fois. Il leur avoit fait voir que l'interruption du Commerce n'avoit pas eté nuisible à leurs

BRUE.

1700.

intérêts. Mais ses représentations furent inutiles. La guerre dont la France étoit menacée avoit allarmé si vivement les Directeurs, qu'ils lui envoyerent ordre d'acheter à toutes sortes de prix l'amitié des Princes Négres, dans tous les Pays où la Compagnie avoit des Etablissemens ; & sur-tout celle du Damel, à cause de l'important Comptoir de Gorée. Ils lui recommanderent de laisser peu de marchandises dans les Forts, & d'en mettre la plus grande partie en dépôt chez les Rois voisins. C'étoit faire présent à ces Princes de tous les fonds de la Compagnie, car les Négres ne connoissent pas de loi qui les oblige à la restitution.

Guerre entre la France & l'Angleterre.

1701.

Les hostilités entre la France & l'Angleterre commencerent sur la Côte de Gorée au mois d'Avril 1701, quoiqu'on n'y fût point encore informé de la déclaration de Guerre en Europe. Un Vaisseau François de vingt pieces de canon ayant rencontré un Anglois de cinquante, à la hauteur de Portodali, on se canonna quelques momens; & le combat n'auroit pas fini si-tôt, si la partie eût été plus égale. Ce prélude de rupture entre les deux Nations détermina Brue à faire quelques

démarches pour engager le Damel à la paix. Elles furent bien reçues en apparence. Ce Prince lui fit proposer de se rendre à Rufisco, où il promettoit d'arriver incessamment avec un grand nombre d'Esclaves, & de conclure un nouveau Traité, qui feroit oublier tous les anciens ressentimens. Le Général François ne fit pas difficulté d'y consentir. Il se trouva au rendez-vous, & le Damel y arriva le 30 de Mai 1701. Après les protestations mutuelles de confiance & d'amitié, il se passa peu de jours où Brue ne vît familierement le Roi, en attendant l'arrivée des Esclaves. Enfin le jour qui avoit été marqué pour les échanges du Commerce, ce Prince proposa au Général François de monter à cheval pour prendre l'air avec lui. La partie fut liée sans affectation. Brue partit, accompagné de deux Facteurs : & le Damel, suivi de ses Officiers ordinaires. Ils marcherent l'espace d'une lieue, jusqu'au Village de *Feynier*, qui appartenoit au *Kondi*.

Brue est trahi par le Damel.

Là, étant entrés dans la maison, ils s'assirent avec la même tranquillité. Mais le Damel s'étant levé aussi-tôt, pria Brue d'attendre un moment son retour. A peine fut il sorti, que le

Il est arrêté prisonnier.

Brue.

1701.

Kondi paroissant avec plusieurs Négres armés, déclara au Général qu'il avoit ordre de s'assurer de sa personne. En même tems les Négres lui ôterent ses armes & traiterent de même les deux Facteurs.

Prétexte de cette violence.

Le même jour, qui étoit le 6 de Juin 1701, tous les François qui se trouvoient à Rufisco & au Cap Bernard furent arrêtés, sans oublier leurs effets & leurs marchandises, jusqu'aux habits que Brue avoit laissés à Rufisco. Le prétexte de cette violence fut que s'étant saisis des Vaisseaux étrangers qui étoient venus pour commercer sur cette Côte, il devoit des dédommagemens au Damel pour le tort que cette conduite avoit causée à ses Peuples. Il auroit répondu facilement à cette accusation; mais il ne put obtenir la liberté de parler au Roi, ni celle même de voir ses propres gens.

Il court risque de perdre la vie.

Le Conseil des Négres s'étant assemblé, on y proposa de lui couper la tête; & ce sentiment fut fort appuyé par l'Alkayde de Rufisco, qui craignoit qu'en rendant la liberté au Prisonnier, on n'exposât la Ville au pillage & à l'incendie. Mais les plus sages se déclarerent pour le parti de la modération, & proposerent de faire payer

une grosse rançon. Le Damel entra d'autant plus volontiers dans cette vûe, qu'elle flattoit son avarice. On commença une négociation avec les Officiers François de Gorée. Ils avoient été si allarmés de la détention de leur Général, qu'au défaut des autres voies ils étoient déja résolus d'employer la force pour le remettre en liberté.

Les conditions du Damel furent d'abord excessives. Il demandoit non-seulement qu'on lui laissât tous les effets dont il s'étoit saisi, mais qu'on lui abandonnât l'or, les Esclaves & toutes les marchandises de Gorée, sans en excepter la cargaison du Saint François de Paule, Vaisseau nouvellement arrivé de France. Après de longues disputes, il consentit à recevoir un présent, qui joint aux effets qu'il avoit entre les mains, montoit, suivant le Tarif établi, à la somme de vingt mille sept cens soixante dix-neuf livres en marchandises ; ce qui revenoit à sept mille francs, sur le pied de leur valeur en France. La perte particuliere du Général, en habits, en meubles, en vaisselle & en bijoux, fut évaluée à six mille livres. Il avoit été resserré pendant douze jours dans une étroite prison, sans aucune communication

Il obtient la liberté pour une grosse rançon.

BRUE.

1701.

avec ſes gens ni même avec ſon interprete. Mais les femmes & la mere du Kondi l'avoient viſité tous les jours, & lui avoient porté du tabac, en lui marquant qu'elles prenoient beaucoup de part à ſa diſgrace. L'arrivée de deux Vaiſſeaux François, & la vûe de quelques autres Bâtimens qui parurent dans la Rade de Rufiſco, contribuerent beaucoup à ſa liberté. Le Damel s'étant hâté de conclure l'accommodement, reçut le prix de ſa trahiſon, & partit de Rufiſco le 17 de Juin à l'entrée de la nuit. Brue, à qui l'on n'ouvrit les portes de ſa priſon qu'à deux heures après minuit, s'embarqua auſſitôt ſur un des Vaiſſeaux de la Compagnie, & rendit la joie au Comptoir de Gorée par ſon retour.

Complimens qu'il reçoit des Rois voiſins & de la Princeſſe Linghera.

Le Brak & le Siratik, le Burbaghiolof, le Bur de Sin & le Bur de Salum, le firent complimenter ſur le bonheur qu'il avoit eu de ſortir des mains du Damel, & lui marquerent de la diſpoſition à ſe liguer contre un voiſin ſi déteſté. La Princeſſe de Linghera même lui envoya ſon fidele Négre, pour lui déclarer qu'elle avoit la conduite de ſon fils en horreur, & qu'elle alloit tout employer pour rendre la paix ſolide. Brue la remercia beaucoup de ſes

bontés & de ses intentions ; mais sur l'article de la paix, il lui fit une réponse équivoque. En effet le Damel éprouva bien-tôt les effets de son ressentiment. Les Côtes furent gardées avec tant de soin, qu'aucun Vaisseau étranger n'en put approcher pour le Commerce. Toutes les Barques de Pêcheurs furent enlevées ; & les Villages de la Côte furent obligés, sous peine d'exécution militaire, de fournir Gorée d'eau & de bois. Les Sujets mêmes du Damel continuerent, malgré lui, d'apporter de l'yvoire & des Esclaves au Comptoir. Comme il vouloit tirer d'eux un prix exorbitant pour ses marchandises, ils trouvoient leur avantage à tourner secrettement vers les François.

Vengeance de Brue.

Les affaires demeurerent dans cette situation pendant huit mois. Enfin le Damel, qui voyoit tous ses Peuples prêts à se révolter, commença sérieusement à desirer la paix. Il envoya l'Alkayde de Biyurt au Général, qui se trouvoit alors au Fort de Saint Louis, pour lui proposer une réconciliation durable, & le prier de lui envoyer un de ses Facteurs, nommé Moreau, qui parloit fort bien la Langue Jalof. Brue demanda, pour premiere condition,

BRUE.

1701.

Le Damel eſt forcé de demander la paix.

que l'Alkayde demeurât en otage. Tout lui fut accordé. Moreau s'étant rendu à Kaba, où le Damel s'étoit retiré, fut reçu de lui avec beaucoup de careſſes. On ne parla du paſſé que pour l'enſevelir deſormais dans l'oubli. En confeſſant que Brue avoit reçu de juſtes ſujets de plainte, le Roi Négre prétendit qu'il étoit aſſez vengé par le mal qu'il lui avoit cauſé en ravageant ſes Côtes & lui enlevant un grand nombre de ſes Sujets. Il ajouta que n'ayant jamais reçu de lui aucune offenſe, il ne le haïſſoit pas perſonnellement : qu'un Chirurgien François qui avoit donné quelque remede à une de ſes femmes, ayant entretenu un commerce d'amour avec elle, dans le chagrin de ne pouvoir ſe venger du coupable, il avoit fait tomber ſon reſſentiment ſur toute la Nation ; mais qu'il demandoit en grace que le paſſé fût oublié, & l'amitié rétablie ſur des fondemens inébranlables.

Cauſe de ſa haine contre les François.

Réponſe de Brue.

Brue, ſur le récit que Moreau lui fit à ſon retour, fit appeller l'Alkayde de Biyurt, & lui dit qu'il trouvoit fort étrange que le Damel l'eût rendu reſponſable des fautes d'un Chirurgien : qu'il falloit commencer par des plaintes, & s'aſſurer qu'il auroit obtenu de

1701.

justes satisfactions : que les François néanmoins étoient disposés à bien vivre avec lui, s'il vouloit être plus fidele à l'exécution des Traités : qu'il devoit restituer d'abord tout ce qu'il avoit pris injustement à la Compagnie, suivant le Mémoire qui lui avoit été présenté par Moreau, ou trouver bon que la Compagnie enlevât un assez grand nombre de ses Sujets pour se dédommager de ses pertes.

Projet de se saisir du Damel.

Le Damel avoit peu de penchant pour la restitution ; & Brue pensoit bien moins à l'y obliger, qu'à trouver l'occasion de se saisir du Tyran, dans la résolution de l'envoyer en Amérique. Mais son dessein fut interrompu par un ordre de la Compagnie qui le rappelloit en France, où elle avoit besoin de le consulter sur la décadence de ses affaires.

1702.

Brue est appellé en France.

Il partit le premier de Mai 1702, en laissant pour Directeur général, à sa place, le sieur Louis le Maître. Le Damel fut charmé de ce changement. Il trouva dans le Maître un homme d'un caractere si différent, qu'ayant interdit à ses Sujets tout commerce avec Gorée, il réduisit ce nouveau Directeur à lui payer cent barres pour la liberté de tirer de l'eau, du bois &

BRUE.

1702.

d'autres provisions du Continent.

Mort du Damel.

Cet événement fut bien tôt suivi de la mort de Latir-Fal Saukabé. Il laissa ses deux Royaumes à ses deux fils. L'aîné, qui se nommoit *Mar-Issa Fal*, lui succéda au Royaume de Kayor & au titre de Damel. Le partage du plus jeune, nommé *Que Komba*, fut la Couronne de Baul, avec le titre de Tin. L'intérêt de la Compagnie est d'empêcher que ces deux Etats ne se réunissent encore sur la même tête.

Fin du Tome septième.

De l'Imprimerie de LE BRETON, Imprimeur ordinaire DU ROI.





